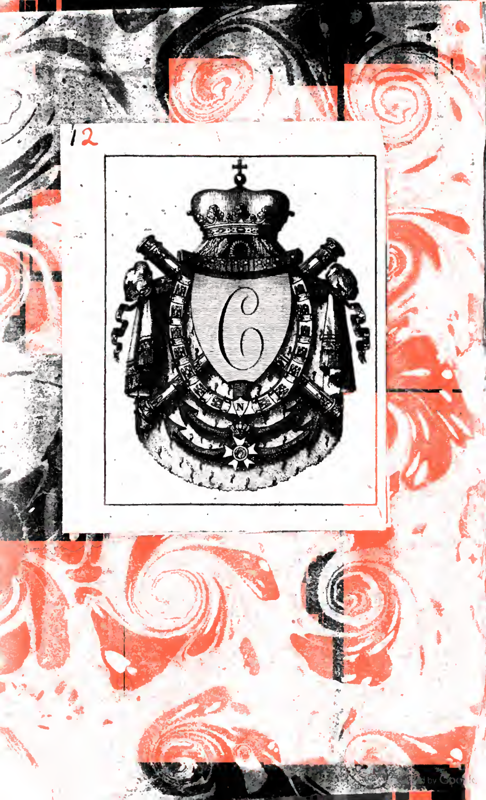
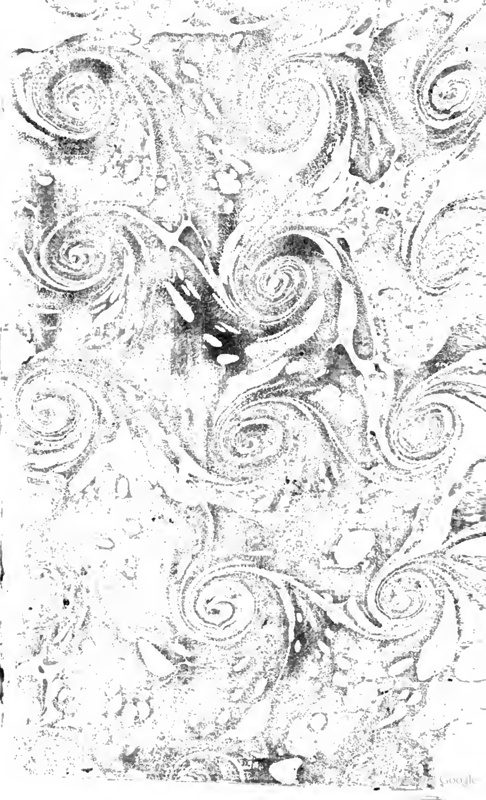



12



ELEMENS

DE L'HISTOIRE

D'ANGLETERRE.

AVERTISSEMENT

Sur les contrefaçons *in*-12 qui existent des Oeuvres de l'Abbé *Millot*.

Nous prévenons le Public que tous les Ouvrages de l'Abbé MILLOT, dont je viens de faire une nouvelle Edition, avec des augmentations, porteront les empreintes ci-dessous, & qu'il sera facile de se garantir des contrefaçons fautives desdits Ouvrages que je viens de faire aussi imprimer *in*-8°. en 15 vol. Il y en a 100 exemplaires sur carré fin d'Angoulême.

Prix, brochés & étiquetés.

Les Elémens d'Histoire ancienne, 4 v. in-12, 10 fr.
Les Elémens d'Histoire moderne, 5 v. in-12, 12 l. 10 s.
Les Elémens d'Histoire d'Angleterre, augmentée des regnes de Georges II et Georges III, 3 v. in-12. 7 l 10 s.
Les Elémens d'Hist. de France, avec un supplément sur le regne de Louis XV, et continué jusqu'à la mort de Louis XVI, 3 v. in-12. 7 liv. 10 sols.
L'Hist. littéraire des Troubadours, 3 v. in-12. 7 l. 10 s.

Les mêmes Ouvrages 15 v in-8° sur beau papier, 60 l.
Idem sur carré fin d'Angoulême, 90 liv.

On ne peut vendre séparément l'in-8.°

Ve Durand

ELEMENS
DE L'HISTOIRE
D'ANGLETERRE,

Depuis la conquête des Romains jusqu'à *Georges II*, par M. l'Abbé Millot, de l'Académie Françoise.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue, corrigée et augmentée des regnes de Georges II et Georges III, par Ch. Millon.

Tome I.



A PARIS,

Chez la veuve Durand, rue de l'Hirondelle, N.° 30, à l'Hôtel Salamandre, près celle Gît-le-Cœur.

1800.

AVIS.

Le mérite reconnu des *Elémens de l'histoire d'Angleterre* nous dispense de recommander ce livre à l'attention du public, qui a su l'apprécier depuis long-temps. Il est à regretter que l'auteur n'ait pas poussé plus loin son travail, et qu'il se soit arrêté à la mort de George I, en 1727. Depuis cette époque, les annales angloises offrant une suite d'événemens intéressans qu'il importe de connoître, nous avons cru devoir continuer l'ouvrage de l'abbé Millot jusqu'en l'année 1783. Cette addition, qui embrasse un demi-siecle, c'est-à-dire, le regne entier de George II et une partie de celui de George III, ne peut qu'ajouter un nouveau prix à l'édition que nous publions aujourd'hui, et qui, nous osons nous en flatter, ne sera pas moins accueillie que les précédentes.



AVERTISSEMENT DE LA SECONDE ÉDITION.

Deux traductions angloises de cet ouvrage, l'une par Madame Brooke, l'autre par M. Kenrick, ont été pour moi un nouveau motif de le corriger avec soin. On y trouvera beaucoup moins de fautes, et quelques additions importantes.

Si je dois de la reconnoissance aux deux traducteurs pour les éloges dont ils m'honorent, j'en dois sur-tout à Madame Brooke, pour des notes également instructives, judicieuses et honnêtes, dont j'ai eu l'avantage de profiter. Ses talens littéraires, fort connus par des productions de génie (1), *et l'étude réfléchie qu'elle a faite de l'histoire d'Angleterre, lui font moins d'honneur que les sentimens qui paroissent animer sa plume. J'ose citer un morceau de sa préface comme un modele en ce genre.*

Après avoir dit qu'il y a dans mon livre très-peu de traces de préjugés nationaux, elle ajoute: Le traducteur s'apperçoit bien qu'en accusant l'auteur de préjugés, en qualité de François et de membre de l'église Romaine, elle pourroit, comme angloise et comme protestante, être sujette au même reproche: elle

(1) Julie Mandeville et l'Histoire d'Emilie Montague.

sait combien il est difficile de rompre les nœuds de l'éducation, de changer une maniere habituelle de penser, et de devenir absolument citoyen du monde. Elle désire seulement d'avoir jugé de cet ouvrage, de l'avoir lu, traduit et examiné dans le même esprit de charité universelle et de candeur philosophique, dans lequel il a été composé.

Je me flatterois moi-même, si je concluois de ce jugement, que j'ai atteint le but essentiel de mon travail; que, sans manquer à ce qu'un François doit à sa patrie, un catholique à sa religion, j'ai écrit la vérité de maniere à la rendre intéressante et utile. J'en conclurai seulement que les hommes, de quelque nation qu'ils soient, quelques sentimens particuliers qu'ils suivent, doivent être unis par des principes généraux de raison, de religion et de vertu.

Il seroit à souhaiter sur-tout que les gens de lettres, si capables d'inspirer cette union, en donnassent eux-mêmes l'exemple. L'esprit de parti, qu'on peut modérer, sinon éteindre, ne deshonoreroit point la littérature, en corrompant son influence sur la société. On ne verroit pas, tantôt sous un masque de philosophie, tantôt sous un masque de zele, la haine et la méchanceté changer les plumes en poignards, et la presse en brigandage honteux. On n'appelleroit pas philosophie, des

excès dont gémit le vrai philosophe; christianisme, des abus que le vrai chrétien est le premier à condamner. La religion et les lois n'auroient plus besoin de défenseurs particuliers, parce qu'elles seroient respectées dans tous les ouvrages; du moins on se garderoit bien de les défendre avec les armes du préjugé et des passions, parce qu'on auroit à cœur de les servir; au lieu de les compromettre. La vérité se produiroit avec franchise, mais sans offense; la critique pourroit être sévere, mais avec impartialité. Les hommes supérieurs, sentant leurs foiblesses ainsi que leurs forces, joindroient la modestie à l'empire des talens: les autres se rendroient d'autant plus utiles et estimables, qu'ils seroient moins jaloux de la supériorité et de la gloire du génie. Loin de s'ériger en despote de l'opinion, chacun penseroit qu'il a un juge dans le public éclairé, dont les jugemens confondent tôt ou tard et les vices et les erreurs. Enfin la république des lettres qui embrasse toutes les nations polies, serviroit à les unir toutes par la douce autorité de la raison, ou par les attraits de la bienfaisance.

Ne pouvant espérer de voir ce vœu parfaitement accompli, nous croyons du moins qu'il est celui des ames honnêtes, et que leur suffrage doit seul exciter l'émulation d'un écrivain sensible à l'honneur.

DISCOURS
PRÉLIMINAIRE.

Les grandes histoires des nations, où sont accumulés et les petits faits et les petites circonstances des faits mémorables, tiennent un rang distingué dans les archives de la littérature. Si elles sont exactes, on les consulte sur une infinité d'objets, souvent minutieux, dont la connoissance est quelquefois nécessaire. Si elles sont bien écrites, elles amusent la curiosité de ceux qui joignent au goût de la lecture le loisir de lire attentivement ces longs ouvrages. N'examinons pas ce qu'ils en recueillent de fruits ; mais avouons qu'ils ont beaucoup à oublier, et que d'une multitude de gros volumes, à peine leur reste-t-il de quoi composer un abrégé très-médiocre. Leurs lectures même, s'ils ne savent pas les digérer par la réflexion, ne produisent qu'une confusion d'idées, fort semblable aux ténebres de l'ignorance.

Aujourd'hui, plus que jamais, les honnêtes gens veulent s'instruire; les peres veulent cultiver la raison de leurs enfans; et le public est convaincu que l'histoire est la meilleure école pour étendre la sphere de l'intelligence, pour donner des notions justes de ce qui intéresse véritablement le genre humain, pour inculquer les principes qui doivent servir de base à la conduite des particuliers et au bonheur général. C'est donc une entreprise importante de mettre à la portée de tout le monde cette source de lumieres, où peu de personnes pouvoient atteindre. Les abrégés faits avec goût sont comme des canaux par lesquels on en facilite l'écoulement: ils épurent la matiere de l'instruction, et la réduisant aux choses utiles, sans mêlange de superfluités, ils la rendent tout à la fois plus agréable et plus salutaire.

Des critiques de mauvaise humeur ont prétendu que ces sortes d'ouvrages favorisoient la paresse, et mettoient obstacle aux bonnes études. Ne faudroit-il pas

observer plutôt qu'ils répandent au loin les richesses amassées par quelques illustres savans; qu'ils suppléent pour une infinité de personnes à des études dont elles sont incapables, dont elles ne profiteroient point; enfin que, s'ils renferment ce qu'on a semé de précieux dans l'immensité des grands ouvrages, ils épargnent au lecteur beaucoup de peines, sans le priver d'aucun avantage réel? Les bibliotheques font les érudits; quelques bons livres très-succincts ont éclairé les nations.

Ces réflexions m'ont excité à restreindre l'histoire aux objets dignes de fixer les regards de tout homme qui cherche moins le savoir que les connoissances pratiques. J'ai déjà exposé mon plan dans la préface d'un autre essai (*Elémens de l'histoire de France*). Le choix des matieres, le soin de les présenter sous des rapports justes et intéressans, une narration rapide, sans trop de légéreté, nourrie et non surchargée de détails, des réflexions courtes, propres à

développer le germe des idées et des principes, enfin les remarques nécessaires sur le gouvernement, les loix et les mœurs, sur les préjugés, la littérature, etc.; c'est à quoi ce genre de travail m'a paru devoir se borner. Je me suis efforcé de tenir le juste milieu, entre l'extrême concision qui laisse toujours quelques nuages, et la prolixité qui énerve tout en voulant tout éclaircir.

Nulle histoire moderne, il faut l'avouer, ne présente un aussi grand nombre de tableaux frappans que celle de l'Angleterre. On y voit un peuple libre, altier, belliqueux, long-tems féroce, conserver le même caraotere dans une longue suite de révolutions sanglantes. Abattu par les armes et par le despotisme de l'ambitieux Guillaume, duc de Normandie ; glorieusement gouverné par Henri II, le plus puissant monarque de l'Europe, malgré ses disputes avec l'église ; l'Anglois gémit ensuite sous la tyrannie du roi Jean, et cette tyrannie même lui procure la grande

charte, fondement éternel de sa liberté. On le voit se livrer en quelque sorte à la France, réclamer la protection d'un prince françois, lui décerner la couronne pour s'affranchir de l'oppression : bientôt après, devenu la terreur de la monarchie françoise, il l'ébranle jusqu'aux fondemens, il détruit ses lois, il regne dans la capitale. Mais la France, après des tems de calamité et de vertige, déploie enfin ses ressources ; elle reprend sa gloire, inséparable de la cause de ses rois ; elle triomphe d'un ennemi arrogant, dont les victoires étoient le fruit de nos fatales dissentions ; elle n'a besoin, pour se venger, que de le laisser en proie à des dissentions plus cruelles.

Deux maisons rivales, unies par le sang, armées l'une contre l'autre, par l'ambition et la fureur, s'arrachent mutuellement une couronne ensanglantée ; les princes assassinent les princes, les peuples se massacrent pour le choix d'un maître ; l'Angleterre n'est plus qu'un théâtre d'anarchie et de carnage.

Sous les Tudors, le calme renaît, les forces augmentent; mais la liberté s'éclipse. Un prince violent, capricieux, Henri VIII, accoutume aux entraves du despotisme cette nation si fiere et si remuante. Il domine arbitrairement sur la religion même; et Rome, pour lui avoir résisté, éprouve que les liens dont elle enchaînoit l'Angleterre, peuvent se rompre sans effort. En vain Marie s'efforce de rétablir, par les supplices, un culte détruit par les passions; un culte qui, ayant pour fondement la vérité, doit soumettre les esprits par la persuasion seule; elle ne réussit qu'à faire des hypocrites inconstans, et des fanatiques inébranlables; elle rend à jamais odieuses et sa personne et la foi orthodoxe.

Enfin Elisabeth regne. Son génie enchaîne la fortune, féconde la terre, anime tous les arts, ouvre à son peuple l'immense carriere du commerce, et jette en quelque sorte sur l'Océan les fondemens de la domination angloise. Toujours environnée d'ennemis étran-

gers ou domestiques, elle dissipe les complots par sa prudence, elle triomphe par son courage des forces de Philippe II; heureuse si elle avoit su vaincre son propre cœur, et épargner une rivale dont le sang devoit souiller sa mémoire. Mais que les décrets éternels sont impénétrables! Le fils de Marie Stuart succede à Elisabeth; l'échafaud où sa mere a reçu la mort, lui sert comme de dégré pour monter sur ce trône glissant, d'où son fils doit être précipité pour mourir sur un échafaud.

C'est ici qu'on voit se multiplier rapidement des scenes fameuses, dont il n'y avoit point d'exemples dans l'univers: un fanatisme absurde forme des systêmes profonds de politique, en même tems qu'il se signale par des prodiges d'extravagance; un enthousiaste illuminé, tantôt fourbe, tantôt fanatique, grand général, grand homme d'état, se fraie, sous le masque de la piété, un chemin à la puissance suprême; des sujets instruisent juridiquement le procès d'un roi

vertueux, et prétendent cimenter les lois par son supplice: l'auteur hypocrite de cet attentat regne avec autant de succès que d'audace, devient l'arbitre des couronnes, jouit jusqu'au tombeau du prix de sa tyrannie; le parlement, esclave des Tudors, tyran de Charles I, complice et dupe de Cromwel, exerce le plus beau droit que les hommes puissent avoir sur leurs semblables, celui de faire des loix et d'en maintenir l'exécution; enfin de ce chaos plein d'horreurs, naissent les principes d'un gouvernement équitable, qui, parvenu à son point de maturité, fixera les regards des plus grands génies de l'Europe.

Une révolution soudaine change encore la face des affaires. L'héritier légitime est reconnu; son regne orageux développe les sentimens du patriotisme: l'imprudence de son successeur alarme la liberté nationale; on se révolte, on appelle un libérateur. Le Stahouder de Hollande détrône, sans combat, son beau-pere, l'usurpation est affermie par

le vœu public; mais on impose à l'ambitieux Guillaume des conditions; et tandis qu'il tient fiérement la balance de l'Europe, sa volonté est presque sans force en Angleterre. Après lui, une femme préside aux destins des peuples, fait trembler la France, humilie Louis XIV, se couvre d'une gloire immortelle en donnant la paix, malgré les clameurs d'une insolente cabale. Anne, avec moins de talens et plus de bonté qu'Elisabeth, a mérité une des premieres places parmi les grands rois. Le sceptre passe de nouveau en des mains étrangeres; des intérêts compliqués embarrassent le gouvernement, et la constitution britannique paroît se corrompre, en attendant quelque autre conjoncture qui la remette en vigueur, ou qui la renverse comme tant de superbes monumens de la grandeur humaine.

A ce précis imparfait des principales époques, ajoutons le détail des lois établies successivement pour servir de rempart à la liberté, et de base à l'ordre

public; le progrès des lettres et des sciences, si intimement liées au bonheur et à la gloire des états; les singularités du génie anglois, profond, réfléchi, capable cependant de tous les extrêmes; le spectacle des débats parlementaires, féconds en scenes aussi variées que piquantes: on concevra aisément que cette histoire est unique dans son espece. Ailleurs, les princes, les grands occupent le théâtre entier : ici les hommes, les citoyens jouent un rôle qui intéresse davantage l'humanité.

Depuis que la collection de Rymer a vu le jour, d'habiles écrivains ont mis en œuvre les matériaux inestimables qu'elle fournit. Rapin de Thoyras, gentilhomme françois, réfugié après la révocation de l'édit de Nantes, s'est distingué le premier dans cette carriere. Historien judicieux, exact, méthodique, il a épuisé son sujet, il en a développé les moindres parties; mais en s'appesantissant, comme presque tous ses prédécesseurs, sur de minces détails, dont l'esprit

est bientôt surchargé, aux dépens de ce qu'il faudroit graver dans la mémoire. On lui reproche d'ailleurs avec fondement, d'une part, d'injustes préventions contre sa patrie, que les rigueurs de Louis XIV avoient exposée à la haine des protestans; et de l'autre, une partialité manifeste en faveur des Puritains, de ces dangereux enthousiastes, dont le système de religion n'est propre qu'à rendre les hommes farouches, et le système d'indépendance, qu'à faire des factieux et des rebelles.

Deux plumes angloises ont récemment traité le même sujet avec la supériorité de connoissances qu'ont en général les naturels d'un pays sur les étrangers, dans l'histoire nationale. Leurs ouvrages ne se ressemblent que par le titre. M. Smolett expose séchement les faits, en coud les circonstances d'une maniere uniforme, donne très-peu à penser, ne remue ni l'imagination, ni le cœur, et par un style lourd et foible, fatigue le lecteur en l'instruisant. M. Hume réunit

la précision et la clarté, la profondeur et l'élégance; il peint d'après nature, sans que l'art se découvre dans ses tableaux; il saisit d'ordinaire le point de vue intéressant; il y place les objets qui semblent s'y ranger d'eux-mêmes. Epargnant à son lecteur la gazette stérile et monotone des opérations militaires, il lui met sur-tout devant les yeux les mœurs, les lois, les passions, les folies humaines, les jeux bizarres de la fortune, l'enchaînement régulier des causes avec les effets. Jamais auteur ne s'est plus élevé au-dessus des préventions qui offusquent la vérité historique. Si quelquefois, comme protestant, il attaque la sainteté de nos dogmes, il ne dissimule ni les délires, ni les crimes de sa propre secte. Si, comme sujet de la Grande-Bretagne, il est attaché aux principes de sa patrie, il ne pallie point les excès que le fanatisme de la liberté y a produits; juste envers les autres nations, il ne flatte ni les préjugés populaires de la sienne, ni les intérêts de la cour: tou-

jours impartial entre les partis violens qui divisent le royaume, il semble être l'organe des jugemens de la postérité; et ses compatriotes le loueroient autant que les étrangers non prévenus, si les partis pouvoient s'accorder en faveur d'un écrivain dont le grand mérite est de n'en favoriser aucun. En un mot, la philosophie et la politique ont dicté l'ouvrage de M. Hume, l'un des plus propres (en supposant les restrictions convenables) à former des sages, des hommes d'état et des citoyens.

Les révolutions d'Angleterre du P. d'Orléans ne peuvent entrer en comparaison avec les grandes histoires dont je viens de rendre compte. C'est un livre moins solide que brillant, moins instructif qu'agréable, où l'on ne trouve que des idées imparfaites du gouvernement, de la législation, et des mœurs; où ce qui concerne les Stuarts, porte l'empreinte de la flatterie plus que celle de la vérité; où le jésuite françois regle la plupart de ses jugemens, tantôt sur

les intérêts de la cour romaine, tantôt sur les principes de la monarchie françoise: comme si l'on ne pouvoit être catholique sans flatter la cour de Rome, ou sans dissimuler ses égaremens; comme si la constitution d'Angleterre n'avoit pas des différences essentielles, reconnues par les souverains, et que l'autorité royale y pût franchir les bornes prescrites, sans donner atteinte aux droits de la nation. Les actions civiles et politiques sont louables ou blamables, selon leur rapport avec les lois de chaque pays. Ce qui seroit un trait de patriotisme en Suisse et en Hollande, pourroit être un trait de révolte en Angleterre; ce qui seroit parmi nous un acte légitime d'autorité, pourroit être à Londres un acte d'usurpation et de violence.

Rien ne prouve mieux combien il importe qu'un historien se dépouille de toute vue personnelle, de toutes ces idées d'emprunt que les hommes se transmettent les uns aux autres sans examen. Tient-il à une société et à un parti? le voilà en quelque sorte dominé par des

opinions factices, dont il ne peut se défendre. Plus le corps auquel il appartient a d'empire sur ses membres, moins il lui sera permis de consulter et de suivre la raison. Ou la vérité se couvre de nuages à ses yeux, ou il n'ose la produire telle qu'il la voit. C'est ainsi que l'histoire prend une teinture des préjugés de ceux qui l'écrivent. L'homme de lettres sans engagemens ne laisse pas d'être environné d'objets capables de l'entraîner dans l'erreur. Dès qu'il a une patrie et une religion, il a besoin d'autant de sagacité que de courage pour concilier et les sentimens de citoyen avec la justice due à tous les hommes, et la soumission à sa croyance, avec la nécessité de reconnoître les abus nés de l'ignorance et du fanatisme.

Mais aussi, un auteur zélé pour le bien public trouve, dans cette carriere épineuse, des encouragemens proportionnés aux difficultés de l'entreprise. Quoi de plus propre à délivrer le genre humain de ses funestes illusions, à le conduire au bonheur par le chemin de la

vertu, que l'histoire tournée au profit des mœurs et à la connoissance des devoirs? L'importance de cet objet me force d'entrer ici dans quelque détail.

Trois principes généraux paroissent renfermer le germe de la félicité civile. Le premier, que l'homme trouve son intérêt véritable à être vertueux; le second, que le citoyen doit se contenter des avantages que lui procurent le gouvernement et les lois de son pays; le troisieme, que le chrétien doit puiser dans sa religion des sentimens de paix et de bienveillance pour tous les hommes. Tout ce que la morale peut dire de plus convaincant sur ces maximes, n'approche point des leçons persuasives de l'histoire. Celle-là démontre par le raisonnement; celle-ci touche par les faits.

Le spectacle des vertus et des vices fameux n'a besoin que de quelques réflexions pour imprimer au fond du cœur le premier principe. A la vue de l'estime, de la confiance, des éloges qui suivent la vertu, des belles actions qu'elle produit, de la force et de la tranquillité qu'elle

inspire, peut-on ne pas lui rendre hommage, et ne pas sentir l'impulsion de cet instinct qui nous porte à l'embrasser? A la vue des horreurs, des bassesses, des infamies du vice, de la honte dont il est flétri, des tourmens dont il déchire l'ame, des malheurs auxquels il expose; peut-on ne pas l'envisager avec effroi comme l'opprobre et le fléau de l'humanité? On le voit souvent, il est vrai, goûter les douceurs de la fortune, tandis que la vertu paroît accablée sous le poids de la disgrace. Mais que d'amertumes empoisonnent la courte jouissance de l'un! que de satisfactions dédommagent l'autre de ses peines! Qui osera envier le sort de Henri VIII, plus bourrelé par ses passions, qu'il ne tyrannise ses femmes et ses sujets? Quel homme, fût-il du rang des princes, ne préféreroit pas le sort de Thomas Morus, souriant à l'exécuteur qui va couronner sa gloire en le délivrant de la vie? Le sort du grand Alfred, dépouillé de sa couronne, réduit à se cacher au fond d'un marais, jusqu'à ce qu'il puisse être le sauveur, le légis-

lateur, le pere et le modele de son peuple? Quel ambitieux, quel avare désirera la grandeur et les richesses d'un Wolsey, la puissance ignomineuse d'un Cromwel? Cette énumération pourroit s'étendre à l'infini. L'histoire ne cesse de montrer, malgré les injustices humaines, malgré le blasphême de Brutus mourant, que l'homme juste et sage, quelque revers qu'il essuie, a toujours de quoi se féliciter de sa vertu. Elle atteste publiquement que si les vices et les crimes sont les fléaux de la société, ils sont aussi les bourreaux qui la vengent sur les vicieux et les méchans.

Pour être heureux, le citoyen doit se reposer sous la protection des lois, et se contenter des avantages que procure le gouvernement de sa patrie. C'est encore une de ces vérités essentielles dont l'histoire porte la démonstration. Nul gouvernement n'est parfait et sans inconvéniens. L'abus de l'autorité ajoute aux vices de la législation humaine. Ce qui étoit bon dans un tems, devient pernicieux dans un autre; tout peut se perfection-

ner, tout peut se corrompre. Les frondeurs ne manquent donc guere de sujets de plaintes et de satires. Il est même permis au vrai citoyen de faire des vœux pour que l'administration soit plus integre, la justice mieux rendue, toutes les parties de l'état plus florissantes (1); il lui est permis d'observer et les abus qui demandent une réforme, et les moyens de réformer les abus. Tôt ou tard les lumieres en ce genre produisent utilement leur effet, parce que la raison doit enfin exercer son empire jusques dans les cours. Mais si une fois on se livre à l'esprit de cabale et de révolte; si, dédaignant les avantages qu'on possede, on court après une chimere de bien qu'il est impossible de réaliser; alors fermente au sein du corps politique un levain de discorde, également funeste au repos public et à la tranquillité des particuliers.

---

(1) Madame Brooke dit sur ce passage: *Heureusement il est permis, en Angleterre, au vrai citoyen de faire plus.* On verra dans l'histoire jusqu'où les droits des Anglois peuvent s'étendre; mais on verra aussi combien de fois ils en ont passé les bornes pour le malheur de l'état.

Que n'a-t-il pas produit en Angleterre de troubles et de malheurs? Ce peuple inquiet, turbulent, factieux, qu'a-t-il gagné par tant de secousses données au gouvernement, par tant de coups portés à la puissance royale? De cruelles convulsions déchiroient le sein de la patrie; le royaume étoit inondé de sang; la discorde mettoit le feu dans les familles; le trône ébranlé écrasoit de ses débris une foule de malheureux; les prétendus libérateurs devenoient bientôt des tyrans; en croyant combattre pour la liberté, on s'étoit forgé de nouvelles chaînes; et le fruit des émeutes, des guerres civiles se réduisoit au regret d'avoir envenimé les plaies de l'état. Si les Anglois, avec une constitution fixe et vantée, se plaignent sans cesse, et de la prérogative royale, et de la corruption parlementaire; nous que les loix protegent sous le gouvernement d'un monarque intéressé à notre bonheur, jouissons en paix des avantages d'une constitution moins orageuse, où la liberté civile ne peut devenir licence, où l'autorité royale se dégraderoit en

devenant tyrannie. Attendons sans inquiétude que le tems et la bonté des princes rectifient ce qui ne peut être corrigé qu'avec lenteur. L'histoire apprend aux souverains et aux grands qu'ils ne sont heureux qu'en se sacrifiant au bonheur des peuples : n'apprend-elle pas de même aux peuples, qu'ils ne doivent pas espérer des grands et des souverains une perfection au-dessus de l'humanité ? Montesquieu le disoit : « Dans un tems » d'ignorance, on n'a aucun doute, même » lorsqu'on fait les plus grands maux ; » dans un tems de lumiere, on tremble » encore lorsqu'on fait les plus grands » biens. On sent les abus anciens, on en » voit la correction, mais on voit encore » les abus de la correction même ». *Aimer ses devoirs, son prince, sa patrie, ses lois, sentir son bonheur dans chaque pays, dans chaque gouvernement, dans chaque poste où l'on se trouve.* C'est ce que vouloit inspirer ce génie sublime, après avoir approfondi tous les systêmes politiques des nations. (*Préf. de l'Esprit des Lois*).

Enfin une des plus importantes leçons de l'histoire, est d'inculquer au chrétien, quel qu'il soit, les sentimens de paix et de bienveillance dont la religion lui fait un devoir à l'égard de tous les hommes. Par quel étrange renversement de principes, une religion de charité, qui ne respire que douceur, patience et miséricorde; qui oblige non-seulement de pardonner à ses ennemis, mais de leur faire du bien; qui condamne formellement les vaines disputes et les questions infructueuses d'où elles proviennent (1); qui ordonne par-dessus tout d'édifier et de conserver la paix; a-t-elle tant de fois servi de prétexte à des animosités et à des fureurs, dont les fausses religions fournissent à peine quelques exemples? Comment la *haine théologique* est-elle devenue un proverbe, tandis que les docteurs de la loi devroient être les modeles, comme les interprêtes de la morale évangélique? Quiconque réfléchira

(1) *Stultas et sine disciplinâ questiones devita, sciens quia generant lites.* II Tim. 2.

sur l'histoire, sentira bientôt l'absurdité d'une manie si odieuse. Quand il n'apprendroit pas à se défier de sa raison, au bord de l'abîme où sont tombés des esprits supérieurs; quand la juste crainte de se tromper ne le rendroit pas indulgent pour les erreurs de ses semblables; du moins verra-t-il évidemment que les excès de cette nature ont causé des maux infinis, que l'église en a souffert autant que l'état; et qu'un zele mal entendu auroit détruit la religion même, si elle avoit des fondemens moins solides.

Lisez seulement, peut-on dire aux imprudens zélateurs, lisez les annales angloises. L'expérience est la plus sûre des regles de conduite: consultez-la et jugez. A peine Guillaume le Conquérant a-t-il établi sa domination par les armes, que Grégoire VII par ses bulles entreprend de tout asservir au trône pontifical. On traite de simonie et d'hérésie un ancien usage qui n'a pour but que de maintenir le droit des couronnes sur le temporel des églises. Sous ce prétexte frivole, on excommunie, on dépose les souverains, on

les oblige de tirer le glaive pour leur défense contre la puissance spirituelle qu'ils réverent; le pieux Anselme se fait un devoir de résister aux rois, comme s'il s'agissoit de la cause même de Dieu; et déjà s'élevent des troubles violens, qui exposent le clergé à la haîne et à l'usurpation.

Des immunités abusives lui serviront-elles de rempart? Les fausses décrétales en ont fait un droit nouveau; l'intrépide Thomas Becket les soutient sans ménagemens; il combat les coutumes d'Angleterre, comme des impiétés monstrueuses; l'épiscopat se divise, l'état est en combustion, la couronne paroît chancelante: un meurtre horrible finit la querelle; Becket en devient la victime: mais l'incendie éteint par son sang, laisse des matieres inflammables, qui n'attendent qu'une étincelle pour se rallumer.

Après que les anathêmes et les exactions de la cour de Rome ont lassé la patience des Anglois, et qu'une foule de zélateurs aveugles ont augmenté les sujets de murmures, en protégeant des abus insoutenables; un audacieux sec-

taire que le pape a irrité, Wiclef, se prévaut de ces abus pour se déchaîner contre l'église; en décriant ses mysteres, il sape son autorité, il ébranle ses dogmes; en attaquant son pouvoir et ses richesses, il souleve les peuples sous l'étendart d'une liberté séditieuse; et quoiqu'il succombe dans l'entreprise, son hérésie toujours renaissante enfantera vingt autres sectes destructives de la catholicité. Voyez Henri VIII, après avoir persécuté les luthériens, devenir l'ennemi de Rome et le persécuteur des catholiques; s'emparer de la suprématie; s'ériger en maître absolu de la foi, parce qu'on l'a frappé d'excommunication, au moment qu'il alloit satisfaire le saint siége. Voyez les bûchers de Marie donner au fanatisme des martyrs, dont la courageuse démence grossit la foule des partisans de l'erreur. Voyez l'excommunication d'Elisabeth renouveler pour jamais le schisme, et la prudence de son gouvernement affermir autant la réforme, que la tyrannie de sa sœur avoit peu servi à l'extirper. Depuis ce tems, combien d'emportemens de zele

suivis des plus sinistres effets! Catholiques, protestans, anglicans, presbytériens, semblent réaliser ce qu'Ammien écrivoit au quatrieme siecle, pendant les troubles de l'arianisme, que les chrétiens surpassoient entre eux l'acharnement des bêtes féroces contre les hommes. La conspiration des poudres, le massacre d'Irlande, les fureurs des puritains; tout inspire, tout multiplie les atrocités. De là les sermens établis pour violenter les consciences au nom des loix; de là les cruautés légales contre les catholiques fideles, et les bills d'exclusion contre l'héritier légitime de la couronne; de là l'expulsion du dernier Stuart, et cette haine mortelle pour l'ancienne église, qu'il s'efforçoit de rétablir; de là enfin, par un excès contraire, ce mépris de toute religion, cette injuste philosophie qui ose accuser le christianisme des maux dont il auroit délivré le monde, si les maximes de l'évangile avoient constamment réglé la conduite de ses sectateurs.

Il est triste, sans doute, d'insister sur des objets affligeans pour le nom chré-

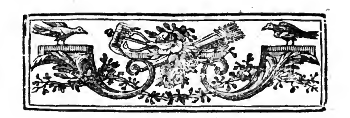
tien. Mais la religion en est mieux connue par le contraste ; et l'esprit de parti fait encore tant de ravages dans la société, qu'il faut s'aveugler soi-même pour ne pas voir combien il importe d'en dissiper les prestiges. D'ailleurs, ou renonçons à l'histoire, ou faisons-en l'organe de la vérité.

Que des hommes scrupuleux et prévenus, que des censeurs passionés transforment en crime ce qui nous paroît le devoir d'un historien ; qu'ils confondent l'intérêt et les préjugés de corps avec l'intérêt de la religion, indépendant de tout préjugé ; qu'ils regardent comme injurieux pour l'église le récit même des faits consacrés dans ses annales ; qu'ils cherchent du poison dans l'antidote même qu'on oppose à de funestes erreurs : leurs murmures ou leurs satires ne prévaudront point contre la candeur et la vérité. Et comment persuaderoient-ils au public, qu'il fût permis de flatter les ministres de l'autel plus que les ministres d'état, les magistrats et les princes ? qu'on dût changer arbitrairement de poids et

de mesure, au gré des objets ou des personnes? Non, l'histoire ne se pliera point à leurs idées; le public n'adoptera jamais leurs principes: et l'historien sincere, désintéressé, aimera mieux leur déplaire, que de manquer le but où doivent tendre ses travaux.

P. S. Madame Brooke assure qu'ayant comparé cet ouvrage, d'un bout à l'autre, avec Rapin et Hume, elle a eu le plaisir de voir qu'aucun fait n'y étoit altéré, aucun omis; qui fût de quelque importance (1). M. Kenrick atteste que la constitution angloise y est exposée avec soin, ainsi que le progrès des sciences et de la littérature en Angleterre. Ces deux témoignages paroîtront peut-être une preuve suffisante d'exactitude, d'autant plus que sur certains points ma façon de penser est différente de celle des traducteurs.

(1) No fact of any kind misrepresented, and no material one omitted.



ELEMENS
DE L'HISTOIRE D'ANGLETERRE.

PREMIERE PARTIE.

DEPUIS la conquête des Romains jusqu'au regne de GUILLAUME LE CONQUÉRANT.

L'ANGLETERRE SOUS LES ROMAINS.

LA Grande-Bretagne étoit peu connue avant que César entreprît de la subjuguer. Tout ce qu'on en sait d'intéressant, c'est que les Bretons, Gaulois ou Celtes d'origine, vivoient en peuple libre dans une profonde barbarie, se peignant Mœurs des anciens Bretons.

le corps, se couvrant de peaux de bêtes, en un mot, peu différens des sauvages de l'Amérique. Ceux qui habitoient les pays situés au sud-est, pratiquoient déjà l'agriculture, & pouvoient dès-lors plus aisément se civiliser. Les autres ne possédoient que leurs armes & leurs troupeaux, subsistoient souvent de pillage, menoient une vie errante, se retiroient au fond des bois & des marécages. Cette nation guerrière, extrêmement jalouse de sa liberté, étoit divisée en petits peuples, sous des rois, ou plutôt sous des chefs, dont l'autorité se réduisoit presque au commandement militaire.

Druides : leur pouvoir excessif.

Les prêtres, nommés Druides, présidoient au gouvernement. Ils dominoient sur les esprits par les terreurs de la superstition. Exempts de taxes, exempts des fonctions de la milice, enseignant seuls, & faisant de leur doctrine un mystère, chargés de l'éducation de la jeunesse, arbitres de tous les différens, juges de toutes les affaires tant criminelles que civiles, respectés comme des oracles, redoutés presque comme leurs dieux, ils punissoient les réfractaires par une sorte d'anathême si terrible, que la mort même paroissoit souvent préférable aux suites de ce châtiment. Les sacrifices de sang humain & plusieurs superstions barbares faisoient partie de leur culte ; le dogme de l'immortalité, si

Superstitions.

néceſſaire pour inſpirer la vertu ou pour éloigner du crime, étoit entre leurs mains une arme puiſſante pour ſoumettre tout à leurs ordres. Il falloit que la religion des Druides fût bien dangereuſe, puiſque les Romains employerent contre elle la rigueur des lois pénales, malgré le ſyſtême de tolérance qu'ils avoient toujours ſuivis juſqu'alors.

Les Romains pénetrent dans la Grande-Bretagne.

Nul autre motif que la gloire ne pouvoit ſans doute faire tenter à Jules-Céſar une invaſion dans cette contrée inconnue. Le vainqueur des Gaules voulut être auſſi le conquérant de la Grande-Bretagne. Il y débarqua l'an 55 avant Jéſus-Chriſt; il força les Bretons à des promeſſes de dépendance, qu'ils violerent dès que ſon départ les eut raſſurés. L'année ſuivante il retourna dans leur île, paſſa la Tamiſe ſous leurs yeux, & les ſoumit en apparence. Mais juſqu'au regne de Claude, la domination romaine fut pour eux un nom ſans effet. Deux généraux de cet empereur les battirent ſucceſſivement. Claude alla lui-même recevoir l'hommage de ceux qui, poſſédant & cultivant des terres, devoient ſacrifier plus aiſément la liberté aux avantages de la paix.

Conquête de l'île d'Angleſey.

Cependant la nation n'étoit rien moins qu'aſſervie. Il y avoit toujours des révoltes à réprimer. Suétonius Paulinus, ſous le regne de Néron,

attaqua enfin l'île de Mora, aujourd'hui Anglefey, principale retraite des Druides. Il trouva ces prêtres & les femmes, des torches à la main, courant, hurlant fur le rivage, infpirant aux guerriers les fureurs du fanatifme avec l'ardeur des combats. Les Romains furent d'abord effrayés: Suétonius les raffura, & ils remporterent la victoire. On détruifit les autels & les bois facrés, on brûla les Druides; on crut affurer la conquête par ce triomphe fur la fuperftition des barbares. Mais le vainqueur ne fut pas plutôt éloigné, qu'ils reprirent les armes, ayant à leur tête la reine Boadicée, héroine qui refpiroit la vengeance. Londres étoit déjà une colonie confidérable; ils la mirent à feu & à fang, & y maffacrerent, dit-on, foixante & dix mille hommes. Suétonius vengea les Romains par une victoire décifive. Boadicée fe donna la mort, pour ne pas tomber entre fes mains.

78. Agricola foumet les Bretons.

La gloire de foumettre les Bretons étoit réfervée à Julius Agricola, dont Tacite a immortalifé les talens & les vertus. Ce grand homme affujettit les contrées méridionales, pouffa vers le nord les peuples les plus féroces, les défit même dans une bataille, & après les avoir chaffés dans les montagnes de la Calédonie ou de l'Ecoffe, il oppofa un rempart à leurs violentes incurfions. Le refte du pays, devenu

province romaine, fut civilifé par fes foins. Il y introduifit les arts; on s'y accoutuma aux mœurs, au langage, aux fciences des Romains: moyen le plus fûr de façonner un peuple au joug qu'on veut lui impofer. Les Bretons perdirent peu à peu l'amour de l'indépendance, en goûtant les douceurs & les avantages de la vie civile. Adrien, Antonin & Sévere ajouterent dans la fuite de nouvelles fortifications au mur d'Agricola; & cette province jouit long-temps d'une paix inaltérable, fans que les habitans penfaffent à leur ancienne liberté.

Les Romains abandonnent la Grande-Bretagne.

L'empire romain s'étoit affoibli par trop de conquêtes. Un déluge de barbares du nord vint fondre fur cette énorme puiffance qui accabloit l'univers. L'Italie, la Gaule en furent inondées fous le regne du foible Honorius. Il fallut rappeler des frontieres les légions qui veilloient à leur défenfe. Alors les Pictes & les Ecoffois, confinés dans la Calédonie, franchirent le mur de féparation; ils ravagerent les campagnes de leurs voifins amollis, & leur firent craindre la perte totale de ces biens qu'ils préféroient à la liberté. Les Bretons implorerent le fecours de Rome. On leur envoya une légion qui diffipa bientôt les ennemis. Dès que la légion fut partie, les barbares revinrent à la charge. On en fit marcher une feconde, à laquelle ils ne réfifterent pas

mieux. Mais les Romains avoient d'autres affaires plus pressantes. Résolus d'abandonner pour toujours la Grande-Bretagne, où ils dominoient depuis environ quatre cents ans, ils exhorterent leurs sujets à se défendre eux-mêmes, & leur dirent le dernier adieu, après les avoir aidés à rétablir le mur de Sévere. Les Bretons manquoient d'ouvriers capables d'exécuter cet ouvrage ; & cependant les moines historiens attribuent leurs défaites à l'influence du luxe. Du luxe dans un pays où les arts nécessaires étoient si peu cultivés !

Il est certain qu'en prenant l'habitude d'obéir, & celle de jouir tranquillement de leurs biens, ce peuple avoit perdu son ancien courage. Un rempart ne pouvoit donc le mettre à couvert.

448. Invasion des Ecossois & des Pictes.

En proie à la féroce rapacité des Ecossois & des Pictes, les Bretons implorerent le secours du célebre Aétius, dont le courage soutenoit l'empire sur le penchant de sa ruine. *Les barbares*, lui écrivoient-ils, *nous poussent vers la mer, la mer nous repousse vers les barbares ; & nous n'avons que le choix de périr ou par le fer ou dans les flots.* Leurs plaintes & leurs supplications toucherent peu ce général, tandis que le terrible Attila, roi des Huns, sembloit devoir écraser toute la puissance romaine. Réduits au désespoir, incapables de généreux efforts, les Bretons

abandonnerent leurs terres; ils chercherent un asile dans les forêts. Tout le pays étant ravagé, la famine chaſſa l'ennemi. Ils réparerent leurs déſaſtres; l'agriculture devint encore une ſource d'abondance. Ils ne penſoient qu'à jouir au ſein de la ſécurité, ſans précaution contre des périls inévitables. Leurs voiſins, toujours avides de rapines, ne tarderent point à les menacer de nouveau. Des diſputes théologiques, occaſionnées par l'héréſie de Pélage, leur compatriote, firent naître des diviſions pernicieuſes. Le défaut d'harmonie dans tout le gouvernement multiplia les diſcordes. Vortigern, un des princes du pays, engagea malheureuſement les Bretons à chercher des ſecours en Germanie contre les Pictes & les Ecoſſois. Ils envoyerent dans cette vue une ambaſſade aux Saxons, & attirerent le peuple qui devoit les aſſervir.

L'ANGLETERRE SOUS LES SAXONS.

ON connoît les mœurs des Germains par la peinture qu'en ont tracée Céſar & Tacite. Une valeur féroce & la paſſion de la liberté formoient le fond de leur caractere. Leurs princes n'avoient ſur eux qu'une autorité précaire, reſtreinte par les réglemens de la nation, & ſubordonnée à

Caractere des Germains.

la volonté générale. Toutes les grandes affaires ſe décidoient dans les aſſemblées militaires, où les délibérations étoient rapides & les résolutions vigoureuſes. Attachés inviolablement à leurs chefs, ces guerriers regardoient comme un opprobre de ne pas venger leur mort dans les combats, ou de ſurvivre à leur défaite. Femmes, enfans, tout partageoit les fatigues & les dangers d'une expédition, tout devoit en partager les fruits. On négligeoit l'agriculture pour les armes; & chaque année on faiſoit une nouvelle diſtribution des terres, de peur que le goût & les ſoins de la propriété n'affoibliſſent l'ardeur martiale, ſur laquelle toutes les eſpérances étoient fondées. Une telle nation n'avoit que trop d'avantages contre des peuples amollis & accoutumés à l'obéiſſance.

Le Saxons dans la Grande Bretagne.

Les Saxons, habitans du pays qu'on nomme le Holſtein & le Sleſwik, s'étoient répandus ſur les côtes juſqu'à l'embouchure du Rhin. Plus avides que les autres Germains de pillage & de conquêtes, ils ſaiſirent l'occaſion de pénétrer dans la Grande-Bretagne. Hengiſt & Horſa, deux freres dont ils reſpectoient la naiſſance & l'autorité, les engagerent à ſe rendre aux vœux des Bretons, & à les ſecourir, pour profiter de leur foibleſſe. Ils paſſent la mer ſur trois vaiſſeaux, attaquent les Pictes & les

Ecoſſois, les diſſipent ſans peine: ils apprennent, par cette victoire, combien il leur ſeroit facile de ſubjuguer le peuple qu'ils ont ſecouru.

Ils oppriment les Bretons.

Des barbares reſpectent peu la bonne foi; & ne connoiſſant que le droit horrible du plus fort, ils s'imaginent toujours pouvoir avec juſtice opprimer les foibles. Les deux freres envoient informer leurs compatriotes de la fertilité du pays, de l'état des habitans, & les invitent à une conquête auſſi aiſée qu'avantageuſe. Cinq mille Saxons s'embarquent pour venir les joindre. Les Bretons commençant à ſe défier de ces redoutables défenſeurs, chercherent du moins à les gagner par des complaiſances ſerviles. Mais ceux-ci vouloient s'emparer de tout. Ils firent alliance avec les barbares d'Ecoſſe qu'ils avoient vaincus, & tournerent leurs armes contre les alliés qu'ils avoient promis de défendre.

Hengiſt étend ſes conquêtes.

On raconte que la ſœur d'Hengiſt, femme d'une beauté rare, dont Vortigern devint éperdument amoureux, ſervit d'inſtrument à l'ambition de ſon frere. Quoi qu'il en ſoit, Vortigen, deshonoré par ſes vices, fut dépoſé par les Bretons. Son fils Vortimer lui ſuccéda. L'ancienne valeur bretonne ſembla ſe ranimer ſous ce prince. L'indignation qu'excite une noire perfidie, augmenta la haine de l'eſclavage. On ſe battit pluſieurs fois; Horſa fut tué dans une

bataille près d'Aïlsford. Cependant Hengist, avec les renforts qu'il recevoit de Germanie, étendit rapidement sa puissance. Rien n'étoit épargné par les Saxons. Femmes, enfans, vieillards, prêtres, ils massacroient tout. Plusieurs Bretons s'enfuirent dans l'Armorique (aujourd'hui la province de Bretagne), d'où leurs ancêtres étoient sortis. Ils y trouverent leur langue, leurs mœurs, & une heureuse hospitalité. Cette province des Gaules prit leur nom, après leur avoir servi d'asile.

Les Bretons se retirent dans l'Armorique.

Les Saxons se maintiennent.

Vortimer étant mort, un Breton de race romaine, nommé Ambroise, fut chargé du commandement, & s'en montra digne. Son courage & les efforts de ses malheureux compatriotes ne purent néanmoins chasser les usurpateurs. Hengist fonda, vers l'an 448, le royaume de Kent, composé des comtés de Kent, de Middlesex, d'Essex, & d'une partie de celui de Surey. Cette conquête attira de nouvelles colonies de Germains. Les Angles ou Anglois se joignirent aux Saxons. Ils avoient la même langue, les mêmes coutumes, & sans doute la même origine. L'intérêt commun les unit contre les anciens habitans, qui, après plusieurs défaites, se réfugierent dans les montagnes inaccessibles de Cornouaille & du pays de Galles.

Anglois, colonie Saxonne.

Ella, arrivé de Germanie en 477, s'établit au milieu de l'île, & devint roi de Suffex. Cordick, autre conquérant Saxon, éprouva plus de résistance. Le fameux Arthur, que les romanciers célebrent comme le fondateur de la *Table ronde*, remporta sur lui plusieurs victoires, mais ne l'empêcha point de fonder, avec son fils Kenrick, le royaume de Weffex, comprenant les comtés de Hants, de Dorfet, de Wilts, de Breks, & de l'île de Wight. Les royaumes d'Eftanglie, de Mercie, & d'Effex, se formerent à peu près dans le même temps. Celui de Northumberland ne remonte qu'à l'an 547. Il s'étendoit jusques dans l'Ecosse. Une preuve que les Germains peuplerent des cantons d'Ecoffe, c'est que l'on y parle encore le pur saxon. Les origines fabuleuses des Ecoffois font démenties par cette preuve.

Autres conquérans.

Arthur, héros Breton.

Saxons en Ecoffe.

Ainsi prit naiffance l'Heptarchie, c'est-à-dire, les sept royaumes saxons établis dans la Grande-Bretagne. Excepté le pays de Galles & celui de Cornouaille, tout changea d'habitans, de mœurs, de langage, de gouvernement. On trouve peu de révolutions si générales. Les autres Germains qui avoient subjugué la Gaule, ne s'y étoient pas signalés par tant de meurtres & de ravages. Loin d'exterminer les Gaulois, ils les traiterent souvent avec douceur ; Clovis

L'Heptarchie Saxonne.

Tout change dans la Grande-Bretagne.

n'affermit sa domination que par cette prudente politique. Mais comme les Saxons arriverent en différens corps, & rencontrerent une résistance opiniâtre, leurs guerres avec les Bretons furent longues & sanglantes; les obstacles irriterent leur férocité; le massacre leur parut nécessaire pour cimenter leur établissement.

L'HEPTARCHIE.

L'Histoire de l'Heptarchie est un chaos.

NOUS n'entreprendrons point de débrouiller le cahos de l'Heptarchie. Les efforts pénibles & superflus de Rapin Toyras y ont laissé une confusion & des ténebres éternelles. Rien ne peut suppléer au défaut de monumens historiques.

Historiens moines.

Des moines, seuls historiens de ces temps-là, n'avoient ni le goût, ni le discernement, ni les connoissances, ni l'impartialité nécessaires pour instruire les âges suivans; leur crédulité adoptoit des fables absurdes, leur ignorance omettoit les choses essentielles. Rapportant tout aux affaires ecclésiastiques, ils ne faisoient qu'obscurcir les affaires civiles. Bornons-nous, sans former un plan régulier, à rassembler les traits épars qui peuvent intéresser l'esprit humain. Evitons sur-tout d'embarrasser la mémoire par des listes de noms dignes de leur obscurité, &

par des dates auxquelles ne répondent nuls événemens mémorables.

ROYAUME DE KENT.

Les deux premiers fucceffeurs d'Hengift penferent plutôt à jouir de fa conquête qu'à imiter fes exploits. Ethelbert, fon arrière petit-fils, parut avoir hérité de fa valeur comme de fon ambition. Après quelques expéditions malheureufes contre Ceaulin, roi de Weffex, qui vouloit dominer dans l'Heptarchie, il tailla en pièce fon armée avec le fecours des autres princes Saxons. Enfuite il les foumit eux-mêmes à une forte de dépendance; il fe rendit maître du royaume de Mercie, le plus confidérable de tous, le remit par prudence à l'héritier légitime, mais fous des conditions très-onéreufes. L'intérêt général avoit réuni les Saxons contre les anciens infulaires; l'intérêt particulier les arma les uns contre les autres, quand ils n'eurent pas d'autres ennemis. C'eft la deftinée de tous les peuples conquérans.

Ethelbert vaillant & ambitieux.

Le regne d'Ethelbert eft fur-tout fameux par l'établiffement du chriftianifme. Depuis long-temps les Bretons étoient chrétiens, & cela feul pouvoit éloigner les Saxons de le devenir. Ces barbares vivoient dans la plus groffiere idolâtrie.

Converfions des Saxons.

Leur ancienne superstition.

Ils adoroient principalement Woden, le dieu de la guerre, dont ils faisoient descendre leurs princes. L'espérance d'être un jour admis en son palais, pour récompense de leur valeur, & de s'y enivrer en buvant dans les crânes des ennemis tués de leurs mains; cette espérance, digne d'un peuple si féroce, ne contribuoit pas peu à leur faire braver tous les périls. Mais la religion ne tenant point parmi eux au gouvernement, n'étant point réduite en systême, ils n'y étoient attachés que par l'usage. L'exemple des autres Germains, tels que les Francs & les Bourguignons, déjà plus policés, déjà soumis à l'évangile, devoient les disposer au mépris des superstitions payennes. Une femme fut le premier apôtre que la providence leur envoya. L'Angleterre eut sa Clotilde dans la personne de Berthe, fille de Caribert, roi de Paris, qu'Ethelbert avoit épousée, en lui promettant l'exercice libre de sa religion.

Ce qui les disposoit à changer de culte.

Berthe introduit le christianisme.

Cette vertueuse princesse parut à Cantorbéry, capitale du royaume de Kent, avec les charmes & la piété de son sexe. Aimée du roi, respectée par la cour & par le peuple, elle exerça son zele d'une manière si insinuante & si efficace, que le pape Grégoire le Grand espéra de voir bientôt la nation convertie. Il envoya le moine Augustin & quatre autres missionnaires. Effrayés

d'abord des difficultés de l'entreprife, ces prédicateurs s'arrêterent en France, & attendirent de nouveaux ordres ou de nouvelles exhortations du pontife. Il leur ménagea des fecours de la reine Bruneault, capable de fervir l'églife en même temps qu'elle déchiroit l'état. Les miffionnaires arriverent en 597.

Augustin prêche les Saxons.

Telle étoit la ftupidité des Saxons, qu'Ethelbert, craignant que ces prêtres étrangers n'employaffent contre lui quelque fortilége, les reçut en plein air, afin que l'opération magique eût moins de force. Auguftin lui annonça les vérités du chriftianifme, & obtint dès la premiere audience la permiffion de prêcher publiquement. L'auftérité de fa vie donna du poids à fa doctrine. Les barbares virent quelque chofe de furnaturel dans une conduite fi oppofée à leurs paffions. Ethelbert fe fit baptifer; fes fujets fuivirent en foule fon exemple. L'apôtre fe montra digne de ce nom, en lui apprenant que la perfuafion feule, & non la violence, devoit amener les hommes au fein de l'Eglife: principe toujours le moins fuivi dans les fiecles d'ignorance.

Conduite du pape S. Grégoire.

Grégoire lui-même, qui n'étoit pas fans préjugés, & qui, par excès de zele, auroit voulu détruire des chef-d'œuvres de l'antiquité profane, parut d'abord moins modéré

qu'Augustin; il écrivit au roi pour l'exhorter à la ruine entiere de l'idôlatrie. Se réglant néanmoins avec prudence sur les conjonctures & les besoins, ce pontife ordonna au missionnaire de ne pas renverser les anciens autels des idoles, mais de les consacrer au vrai dieu, parce que le peuple, accoutumé à ces autels, fréquenteroit plus volontiers les églises. Il lui conseilla même de choisir entre les différentes pratiques des chrétiens, celles qui lui paroîtroient les plus favorables au dessein de convertir les Saxons, sans aucune préférence pour celles de l'église romaine: *car nous ne devons pas*, dit-il, *aimer les choses à cause des lieux*, *mais les lieux à cause des bonnes choses.*

La religion s'altéroit par l'ignorance.

On nous a conservé plusieurs questions sur lesquelles Augustin le consulta, & les réponses qu'il y fit dans un grand détail. Quelques-unes se ressentent des vaines subtilités dont on a enveloppé les devoirs. Tout commençoit à dégénérer, depuis que le faux goût, d'une part, l'ignorance & la crédulité, de l'autre, répandoient leurs ténebres sur la religion même. Les ouvrages de Saint-Grégoire en fournissent plus d'une preuve.

Augustin, archevêque de Cantorbéry.

Cet illustre pape éleva Augustin à la dignité d'archevêque de Cantorbéry, laquelle tire de là sa prééminence & son pouvoir. * Il lui recom-

* L'Archev. de Cantorbéry est primat & prem. pair du royaume.

manda de ne point s'enorgueillir du don fublime des miracles, & il l'avertit que fa juridiction ne s'étendoit pas fur les évêques de la Gaule. Le miffionnaire de la Grande-Bretagne prétendoit-il donc foumettre la France au fiége de Cantorbéry ?

Les Saxons chrétiens fe civilifent.

Les Saxons, devenus chrétiens, commencerent à entretenir des correfpondances avec les peuples du continent, & prirent dès-lors une teinture de la vie civile. Ethelbert leur donna le premier corps de lois écrites qu'ils aient connu. Il mourut en 616, également digne d'éloges & de regrets.

Changement de religion.

Son fils Eadbald, aveuglé par une paffion inceftueufe, s'affranchit de toute contrainte en abjurant le chriftianifme. Tout le peuple fe laiffa entraîner par cet exemple. Un autre exemple plus fingulier répara le mal. Laurent, fucceffeur d'Auguftin, fe préfente un jour au roi, lui découvre fon corps meurtri de coups, lui affure que S. Pierre l'a traité fi rudement, pour le punir d'avoir voulu abandonner le royaume. Eadbald, perfuadé du miracle, ou dégoûté du crime, renonce aux idoles, & fes fujets reprennent avec lui la religion chrétienne. Un peuple qui paffe tout à coup du chriftianifme à l'idolâtrie, pour retourner tout à coup de l'idolâtrie au chriftianifme, connoît mal fans doute la véritable religion. Quand elle eft bien établie dans l'efprit, elle a

plus d'empire fur le cœur. Ces barbares changeoient de culte, fans favoir ce qu'ils faifoient, ce qu'ils devoient faire. Mal inftruits, & très-peu capables d'inftruction, l'habitude feule pouvoit les attacher à une croyance & aux pratiques religieufes.

Nous ne voyons rien de remarquable fous les regnes fuivans. La famille royale fut éteinte en 479. Il y eut enfuite des factions, des troubles, jufqu'à ce qu'Egbert, roi de Weffex, réunit les fept couronnes de l'Heptarchie.

ROYAUME DE NORTHUMBERLAND.

Ce royaume, qui comprenoit les provinces feptentrionales de l'Angleterre, étoit d'abord divifé en deux parties indépendantes l'une de l'autre, le Deiri & la Bernicie. Adelfrid, roi de
Adelfrid. la feconde, s'empara de la premiere. Cette conquête le rendit auffi puiffant dans l'Heptarchie, que redoutable aux Pictes & aux Ecoffois, fes voifins. Les Bretons oferent néanmoins l'attaquer
Moines de Bando a l'armée des Bretons. près de Chefter. Un corps de douze cent cinquante moines, du monaftere de Bandor, accompagnoit leur armée, non pour combattre, mais pour animer les combattans. Adelfrid les ayant apperçus à quelque diftance du champ de bataille, furpris d'un fpectacle fi nouveau, demanda ce

que c'étoit. On lui répondit que ces moines étoient venus prier contre lui. *Ils sont donc nos ennemis*, dit-il, *autant que ceux qui viennent nous attaquer.* Aussi-tôt il envoie un détachement qui taille en piece le corps monacal. L'épouvante saisit les Bretons; on les met en fuite, on démolit cet immense monastere de Bandor, où plus de deux mille moines vivoient, au rapport de Bede, du travail de leurs mains, selon l'ancienne & respectable coutume des solitaires.

Le jeune Edwin, qu'Adelfrid avoit dépouillé de la couronne de Deiri, trouva un asile auprès de Redwald, roi d'Estanglie. L'usurpateur employa les promesses & les menaces, pour engager ce roi à le délivrer d'un adversaire dangereux. Redwald refusa d'abord, mais se montra enfin disposé à violer par intérêt les droits de l'hospitalité. Edwin s'en aperçut, & osa braver le sort : il resta sans crainte dans une cour où il se voyoit entouré de piéges. Sa généreuse confiance toucha la reine d'Estanglie, qui vint à bout de ranimer dans le cœur de son mari les sentimens de l'amitié & de l'honneur. Dès que Redwald eut changé de résolution, il marcha brusquement contre Adelfrid, lui livra bataille, le défit, & donna sa couronne à Edwin.

EDWIN dépouillé par Adelfrid.

Sa retraite auprès de Redwald.

Ce nouveau roi de Northumberland se rendit recommandable par un grand amour de la justice.

Il regne près Adelfreid.

Ses sujets, dont il réprimoit l'ancienne licence, ne lui en furent que plus attachés. Un assassin, envoyé par le roi de Wessex son ennemi, s'élançant le poignard à la main, pour le percer, un fidele officier, nommé Lilla, se jeta entre deux, reçut le coup, & mourut en sauvant la vie au roi. Edwin refusa le royaume d'Estanglie, après la mort de Redwald, son bienfaiteur, que des rebelles assassinerent. Il les obligea de reconnoître l'héritier légitime, qui régna sous sa protection.

Un officier le sauve par sa mort.

Ethelburge, fille du roi de Kent Ethelbert, épouse du roi de Northumberland, imitoit le zele et la piété de Berthe, sa mere : elle travailla efficacement à établir le christianisme dans cet état. Ses exhortations ébranlerent Edwin ; mais trop sage pour se déterminer sans examen, il pesa long-temps les raisons de part et d'autre. L'évêque Paulin, qui avoit suivi la reine, le détrompa enfin des chimetes de l'idolâtrie. Le grand-prêtre des idoles, nommé Coify, prépara les voies par sa propre conversion. Pour preuve de la fausseté de ses dieux, il fit observer au roi que, malgré son assiduité et sa ferveur dans les fonctions pontificales, il n'avoit jamais reçu d'eux aucun bienfait extraordinaire, personne n'ayant eu moins de part que lui aux graces de la cour. Des dieux réels, ajoutoit-il, prendroient-ils si peu de soin de leurs plus sinceres adorateurs ? Voilà ce qui

Etablissement du christianism par une femme.

Raisonnement singulier d'un prêtre paien converti.

frappoit ces esprits grossiers. Le roi, le peuple, ouvrirent les yeux à la vérité. Paulin fut le premier archevêque d'Yorck.

Après la mort d'Edwin, un autre prince rétablit sans peine le paganisme, qui fut de nouveau aboli avec la même facilité par le roi Oswald, vers l'an 634. Le royaume, agité de troubles sous des regnes peu mémorables, tomba enfin dans une entiere anarchie, dont Egbert profita, comme nous le verrons bientôt. Nouveaux changemens de religion.

ROYAUME D'ESTANGLI.

Les Anglois établis à l'est donnerent leur nom à l'Estanglie; elle comprenoit les provinces de Cambridge, de Suffolk et de Norfolk. Tout ce que nous avons à remarquer dans cet article, c'est que le roi Earpwold, successeur de Redwald, embrassa le christianisme pour plaire à Edwin, auquel il étoit redevable de sa couronne; & qu'après la mort de son bienfaiteur, il abjura cette religion sainte, pour plaire à sa femme, qui étoit idolâtre. Tant d'exemples de même nature font juger que la religion des peuples barbares dépend beaucoup du caprice, jusqu'à ce qu'étant plus ou moins civilisés, ils y soient attachés par la persuasion, par l'habitude, par les cérémonies, et par des loix Comment la religion s'établit en Estanglie.

nationales. Jusqu'alors les conversions rapides que vantent les missionnaires, paroissent, en général, fort douteuses.

Une longue liste de rois obscurs, chassés, égorgés ou méprisés, remplit les annales de ce royaume. A quoi bon nommer des barbares qui ne fournissent rien à l'histoire? Le dernier de ces princes fut assassiné par Offa, roi de Mercie, en 792, et les Estangles passerent sous la domination de l'assassin.

Royaume de Mercie.

Le royaume de Mercie, le plus étendu des sept, renfermoit les comtés de l'intérieur de l'Angleterre. Penda, un de ses rois, est connu pour un tyran sanguinaire. Tous les états voisins éprouverent son injustice & ses violences. Trois princes d'Estanglie furent tués en le combattant. Edwin et Oswald, les deux plus grands rois de Northumberland, subirent le même sort. Il périt enfin à son tour dans une bataille.

Penda, tyran.

La religion établie encore par une princesse.

On voit la femme de son successeur établir avec zele la religion chrétienne. Rien n'est plus commun que ces exemples chez les peuples barbares de l'Europe. Leur vénération pour les femmes, si sensibles aux objets de dévotion, si capables de gouverner les esprits par le sentiment, semble être

une cause très-naturelle de ce phénomene. Mais n'oublions pas que Dieu dirige les causes secondes au but de sa providence.

Offa, meurtrier du roi d'Estanglie.

Offa, celui des rois Murciens qui s'est rendu le plus célebre, monta sur le trône en 755. Ses victoires sur les rois de Kent & de Wessex lui firent moins d'honneur, que le meurtre d'Ethelbert, roi d'Estanglie, ne répandit d'opprobre sur son nom. Ethelbert, attiré par ses invitations insidieuses, étoit venu épouser sa fille. Offa eut la cruauté de le faire périr au milieu des fêtes, & s'empara aussi-tôt de ses états.

Ses dévotions après ce crime.

Soit qu'il fut déchiré de remords après ce crime, soit qu'il voulut seulement se laver aux yeux des peuples, il se livra aux pratiques de dévotion les plus estimées par le vulgaire; il enrichit la cathédrale de Héreford, donna la dixme de tous ses biens à l'église, & entreprit le pélerinage de Rome, où il reçut l'absolution du Pape. Il établit la fameuse taxe d'un denier sur chaque maison, pour l'entretien d'un collége anglois à Rome. C'est ce *denier de S. Pierre* qu'on leva dans toute l'Angleterre après la réunion des sept royaumes, et que les papes exigerent comme un tribut. Un magnifique monastere, fondé à Verulam, fut encore le fruit de la pieuse prodigalité d'Offa. Le meilleur historien de ce siecle de barbarie ne sait s'il doit le mettre entre les bons ou les

Denier de S. Pierre.

mauvais princes. Peut-être n'auroit il eu aucun doute, si les fondations & les pratiques extérieures n'avoient pas suppléé aux vertus.

Alcuin envoyé à Charlemagne.

Ce prince mourut en 794. Ses liaisons avec Charlemagne, à qui il envoya le savant Alcuin, peuvent rendre sa mémoire recommandable. Les autres rois de Mercie ne méritent aucune place dans l'histoire.

ROYAUMES D'ESSEX ET DE SUSSEX.

Rien de remarquable sur ces royaumes.

Ces deux royaumes étoient les plus petits de l'Heptarchie. Celui d'Essex, ou des Saxons orientaux, n'avoit que soixante & quinze milles de longueur sur trente-huit de largeur. Londres & Colchester y étoient compris. Celui de Sussex, ou des Saxons méridionaux, ne contenoit que les provinces de Sussex et de Surrey. Les annales de l'un & de l'autre sont extrêmement stériles.

Religion.

On voit dans le premier, comme ailleurs, le christianisme établi par un prince, aboli par un autre, rétabli ensuite. Deux princes idolâtres, qui régnoient conjointement, eurent envie, selon Bede, de manger d'un pain blanc qu'on distribuoit à la communion. L'évêque leur en refusa, à moins qu'ils ne reçussent le baptême. Ils le chasserent du royaume.

ROYAUME DE WESSEX.

Le nom de ce royaume déſigne le peuple qui le fonda, & ſa ſituation à l'oueſt des autres Saxons de Kent, d'Eſſex & de Suſſex. Des guerres continuelles y nourrirent l'ardeur militaire de la nation germanique. Ceaulin, troiſieme roi, enleva aux Bretons de Cornouaille les comtés du Devon & de Somerſet. Il voulut étendre ſes conquêtes dans l'Heptarchie même. On ſe ligua contre l'uſurpateur, on le battit. Odieux à ſes propres ſujets, il fut chaſſé, & mourut en exil dans la miſere. Ceaulin déposé par ſes ſujets.

Un de ſes ſucceſſeurs, nommé Ina, mérite d'être diſtingué parmi la foule des rois barbares. Il donna l'exemple des vertus civiles, jointes aux qualités martiales. Ayant vaincu les Bretons, au lieu de les exterminer ſelon la coutume, il les traita humainement, les laiſſa en poſſeſſion de leurs terres, les unit avec ſes ſujets, par des mariages, et par l'influence des loix. Après un regne glorieux de trente-ſept ans, il alla en pélerinage à Rome; il ſe confina dans un cloître à ſon retour; dévotion très-commune alors, & qui fit perdre à la ſociété pluſieurs princes nés pour ſon bonheur. Nous paſſons ſur des regnes obſcurs juſqu'au célèbre Egbert, dont la deſtinée étoit de réunir toute l'Heptarchie en un ſeul royaume. Ina, prince eſtimable. Sa dévotion.

Egbert à la cour de Charlemagne.

Quoique les rois fussent toujours de la famille royale, il n'y avoit point d'ordre de succession régulierement observé. Brithrick, qui monta sur le trône en 784, sembloit y avoir moins de droit que le jeune prince Egbert, également distingué par son mérite et par sa naissance. En butte à la jalousie du roi, il s'enfuit secrettement, et trouva un heureux asile dans la cour de Charlemagne. Non seulement il apprit l'art de la guerre sous les ordres de ce héros, mais il se forma aux mœurs des François. Le meilleur des anciens historiens d'Angleterre, Malmesbury, le peint comme le plus brave et le plus poli des rois d'occident. C'étoit alors une bonne école pour un Saxon. Egbert en profita : ses mœurs s'adoucirent, ses talens se perfectionnerent, & il dut se féliciter des disgraces qui l'avoient éloigné de sa patrie.

Il est rappelé par la noblesse.

Un événement imprévu l'y rappela pour régner. La reine de Wessex, femme sans humanité & sans pudeur, sacrifioit tout à ses passions. Un jeune seigneur, qui avoit la confiance du roi, devint l'objêt de la jalousie & des fureurs de la reine. Elle voulut empoisonner ce favori. Brithrick but avant lui dans la coupe où étoit le poison, & en mourut bientôt après. La noblesse du royaume invita Egbert à venir prendre la couronne. Il commença son regne par des victoires sur les Bretons de Cornouaille.

Une plus vaste carriere s'ouvrit devant lui. Toutes les maisons royales de l'Heptarchie, excepté celle de Wessex, étoient entierement éteintes, soit parce que, n'y ayant point de regle fixe pour la succession, les princes ambitieux s'exterminoient les uns les autres; soit parce que la dévotion en attiroit plusieurs dans les cloîtres, ou leur faisoit garder la continence dans le mariage, soit enfin parce que le sang des rois avoit été souvent répandu par des meurtres : car les nations germaniques ne l'épargnoient point, quand elles étoient mécontentes. De tant de princes Saxons descendus du dieu Woden, selon leurs annales fabuleuses, il ne restoit que le seul Egbert. Sa naissance, soutenue par des qualités supérieures, devoit étendre sa domination. Le roi de Mercie, alors extrêmement puissant, prit les armes contre lui, & fut défait. Le vainqueur soumit sans peine les royaumes de Kent, d'Essex & d'Estanglie, devenus tributaires des Merciens. Deux nouvelles batailles, où périrent deux rois de Mercie, le rendirent maître de leurs états. Suivant le cours de sa fortune, il marcha vers le Northumberland; & les Northumbres, las d'une malheureuse anarchie, vinrent d'eux-mêmes lui rendre hommage. Il leur laissa, comme il avoit fait ailleurs, un roi tributaire sur lequel il se réserva l'autorité. Ainsi l'Heptarchie ne forma plus 827.

Egbert détruit l'Heptarchie.

qu'un royaume, qui tira son nom d'*Angleterre*, d'un des peuples Saxons établis dans cette contrée depuis environ quatre cents ans.

Les Saxons profiterent peu du christianisme.

Quoique rien ne soit plus propre que la véritable religion à inspirer l'humanité & toutes les vertus sociales, les Anglo-Saxons n'avoient presque rien perdu de leur férocité & de leurs vices, depuis qu'ils avoient le bonheur d'être chrétiens. Ce fait s'explique aisément par l'ignorance & la superstition, qui effaçoient en quelque sorte les principes du christianisme.

Superstitions prises pour la religion.

Le culte des saints & des reliques faisoit négliger celui de Dieu; les pratiques d'une dévotion bizarre tenoient lieu des vertus évangéliques; la crédulité recevoit aveuglément toutes les fables, toutes les chimeres forgées par l'imbécillité ou par l'imposture. On ne voyoit, on ne racontoit que miracles; des esprits grossiers, uniquement frappés du merveilleux, dédaignoient la vérité, ne réfléchissoient point sur les devoirs, & prenoient une ombre de religion pour la religion même. Les crimes s'expioient en prodiguant des largesses aux moines & aux églises. Les grands croyoient acquérir la sainteté en prenant l'habit monastique. Bede nous apprend que plusieurs fonderent de riches monasteres, pour y vivre en

repos & dans les plaisirs, joignant le titre d'abbés à celui d'officiers du roi ou de gouverneurs de province. Dix rois & onze reines qui se retirerent dans le cloître, sans parler de ceux qui abandonnerent les soins du gouvernement pour faire le pélerinage de Rome, ne font pas une preuve qu'on eût l'idée de la vraie vertu.

Querelle sur la tonsure, &c.

Du même fonds d'ignorance naquirent les querelles théologiques, dont cette église saxonne fut agitée pendant plus d'un siecle. Il s'agissoit du jour où devoit tomber la fête de Pâques, & de la forme que devoit avoir la tonsure cléricale. Sur le premier article, les Saxons, instruits par des moines Italiens, soutenoient l'usage de l'église romaine; les Bretons & les Ecossois défendoient celui de l'église grecque, introduit par les anciens missionnaires. Sur l'autre article, les Saxons vouloient que la couronne des prêtres fût ronde, parce qu'elle représentoit, selon eux, la couronne d'épine de Jésus-Christ; ils disoient que la tonsure de leurs adversaires, alongée d'une oreille à l'autre, étoit une invention de Simon le magicien. La controverse s'échauffa d'autant plus, que les deux partis avoient moins de jugement & de lumieres. Ils se traitoient mutuellement de schismatiques, & il n'en falloit pas davantage pour exciter un schisme parmi eux. La cause des Romains triompha.

Accroissemens de l'autorité des papes.

On ne voit pendant long temps aucune trace de la juridiction des papes chez les Bretons & les Ecossois : ils décidoient les affaires ecclésiastiques dans leurs synodes, selon l'ancien droit commun des églises. Mais l'église saxonne, fondée sous le pontificat de S. Grégoire, par des moines qu'il avoit lui-même envoyés, étoit dans la dépendance de l'autorité pontificale.

L'archevêque d'York, Wilfrid, ayant appelé à Rome d'une sentence de l'archevêque de Cantorbéry, le pape Agathon le jugea favorablement en 679; & le saint-siége exerça dès-lors une juridiction plus étendue sur l'Angleterre.

Immunités ecclésiastiques.

Les immunités ecclésiastiques s'établissoient de jour en jour. Un synode tenu en 697, ordonna que l'église seroit libre, & jouiroit paisiblement de ses priviléges; quequiconque en troubleroit la paix, seroit obligé de payer cinquante schellings d'amende *, & que les membres du clergé ne seroient jugés que par des ecclésiastiques. C'est ainsi qu'on établissoit en tous lieux un droit nouveau, difficile à concilier avec les lois & l'intérêt général des états.

* Le schelling vaut aujourd'hui environ vingt-deux sous de France. Vingt schellings font la livre sterling; treize schellings quatre deniers font le marc. La valeur numéraire des monnoies étoit alors incomparablement plus forte. Une livre en valoit cent d'aujourd'hui en Angleterre.

L'Angleterre sous les rois Anglo-Saxons.

EGBERT.

Sous un roi puiſſant, belliqueux, habile, ſeul reſte des anciens fondateurs de l'Heptarchie, l'Angleterre devenoit redoutable à ſes voiſins, & ſembloit devoir jouir d'une paix profonde, à l'abri des incurſions étrangeres. Mais le nord de l'Europe produiſoit des armées nombreuſes de barbares, qui cherchoient vers le midi des établiſſemens ou du butin. Charlemagne, démentant ſon humanité par un excès de zele, avoit employé la violence pour convertir les Saxons idolâtres de Germanie. Autant ceux d'Angleterre s'étoient montrés faciles à embraſſer une religion que leur inſpiroient l'exemple & les inſinuations de leurs princes, autant les autres avoient été irrités contre elle par la ſévérité de cet empereur. Ce qu'il y avoit parmi eux de païens plus obſtinés & plus braves s'étoit retiré dans le Jutland. Les Danois, peuple auſſi féroce, les y reçurent comme des freres, adoptant avec ardeur leurs projets de vengeance & de conquêtes.

827.

Les Saxons païens unis aux Danois.

Charlemagne les avoit révoltés.

Invasion des Danois. Ces Danois, qu'on appeloit ailleurs Normands (*hommes du Nord*), devinrent bientôt célebres par leurs invasions & leurs brigandages. Après avoir attaqué la France, ils se jeterent sur l'Angleterre dès l'an 787, tandis que l'Heptarchie subsistoit encore imparfaitement. Leurs incursions recommencerent sous Egbert en 832. Une grande bataille qu'ils perdirent, ne les découragea point. Ils firent alliance avec les Bretons de Cornouaille, & pénétrerent dans le comté de Devon. Egbert les vainquit encore; mais il mourut trop tôt pour son peuple, laissant la couronne à un fils peu capable de la soutenir.

ETHELWOLF,

Et ses premiers Successeurs.

Ethelwolf, successeur d'Egbert, avoit les vertus
838. d'un moine plutôt que celles d'un roi. Semblable
Ravages des Danois. à l'indigne successeur de Charlemagne, Louis le Débonnaire, il démembra d'abord la monarchie en faveur d'Athelstan son fils aîné, à qui il donna les provinces d'Essex, de Kent & de Sussex. Les Danois ne tarderent pas à profiter de sa foiblesse. Quelquefois battus par les généraux anglois, ils désolerent pourtant le royaume. Pirates intrépides, ils se jouoient des périls de l'océan. Leurs

vaiſſeaux ou leurs barques remontoient ſans peine les rivieres ; ils les tiroient ſur le rivage, les entouroient d'un retranchement, ſe répandoient enſuite de toutes parts, enlevant ce qu'ils trouvoient, hommes, beſtiaux ; & ils ſe hâtoient de s'embarquer avec leurs captures. Chaſſés d'un endroit, ils alloient fondre ſur un autre. L'inquiétude & la terreur étoient générales, & ſe renouvelloient à chaque ſaiſon. Ces brigands, animés par la haîne du chriſtianiſme autant que par une avidité inſatiable, n'épargnoient ni les égliſes, ni les prêtres & les moines ; ils en faiſoient même le principal objet de leur fureur. Quoiqu'ils trouvaſſent de la réſiſtance dans une nation belliqueuſe, les défaites comme les ſuccès les exciterent à de plus grandes entrepriſes. Une flotte de trois cent cinquante voiles leur ayant amené de puiſſans ſecours, ils partirent de l'île de Thanet, mirent en flammes Londres & Cantorbéry, pénétrerent juſques dans le Surrey. Ethelwolf marcha enfin contre eux en perſonne, les défit, mais ne put arrêter long-temps le cours de leurs brigandages.

Ils pénetrent dans les provinces.

Au milieu de ces dangers continuels, ſa dévotion d'aller à Rome prévalut ſur les beſoins de l'état. Il y demeura une année entiere, occupé de pieux exercices, plus propres à édifier les Romains, qu'à ſoulager les Anglois. Sa libéralité envers le ſaint-ſiége fut ſi magnifique, qu'il s'en-

Pélerinage du roi à Rome.

gagea à payer par an 300 marcs d'argent, (selon l'évaluation de Rapin), dont les deux tiers étoient destinés au luminaire des églises de S. Pierre & de S. Paul, & le reste au profit du pape. A son retour, il épousa en secondes noces la fille de Charles le Chauve.

Révolte de son fils.

Son absence avoit occasionné des troubles funestes. Athelstan étant mort, Ethelbald, second fils du roi, avoit résolu de s'emparer de la couronne, qu'un pere foible sembloit livrer à l'ambition des usurpateurs. Un parti considérable entroit dans ses vues. On s'attendoit aux horreurs de la guerre civile. Le roi l'évita en cédant la plus grande partie du royaume à ce fils rebelle, qui triompha, au lieu d'être châtié.

855.

Etablissement de la dixme.

Ethelwolf, dévot sans politique, devoit être favorable à toutes les prétentions du clergé. La dixme établie dans l'ancienne loi pour la subsistance des lévites, auxquels on n'accordoit aucun fonds de terre, étoit généralement regardée par les ecclésiastiques comme une obligation indispensable de la loi nouvelle. Ils s'appliquoient la loi de Moïse, & vouloient s'en faire un droit divin, quoiqu'ils possédassent des biens de toute espece. Quelques-uns prétendoient même que la dixme devoit s'étendre sur l'industrie, sur les marchandises, sur les gages des laboureurs, &c. On prêchoit beaucoup ce devoir; mais l'intérêt des

laïques avoit toujours été plus fort que l'intérêt du clergé. Enfin Ethefwolf lui accorda ce qu'il vouloit ; & les états du royaume consentirent à l'établissement de la dixme. Les Anglois, exposés à la rage des brigands, crurent sans doute mériter la protection du ciel par cette largesse. Les biens de l'église furent encore déclarés exempts de toute imposition. C'est l'époque de l'opulence du clergé en Angleterre.

Le roi mourut deux ans après. Il avoit partagé le royaume entre ses deux fils, ETHELBALD & ETHELBERT, dont le regne fut court & toujours troublé par les incursions des Danois. ETHERED leur frere monta sur le trône. Sa valeur se signala plusieurs fois contre ces pirates. Le peuple d'Estanglie ayant fait un traité particulier avec eux, éprouva combien il est dangereux de se séparer de la cause commune. Les Danois ravagerent le Northumberland, la Mercie, & tomberent ensuite sur l'Estanglie, où ils n'épargnerent pas même le roi tributaire, Edmond, qui fut tué de sang froid. 857. Successeurs d'Hetelwolf.

Un jour qu'Ethered entendoit la messe, on vint lui dire que son frere Alfred, prince de grande espérance, étoit investi par les barbares. Il ne voulut point partir avant la fin de la messe. La victoire qu'il remporta fut attribuée à sa piété, qu'on auroit appelée imprudence, s'il avoit été Dévotion imprudente d'Ethered.

battu. Bléſſé dans une autre aſtion, il mourut de ſa bleſſure. Alfred, ſon ſucceſſeur, cinquieme fils d'Ethelwolf, étoit né pour ſoutenir le trône chancelant, & pour faire le bonheur de la nation.

ALFRED.

871. Alfred monte ſur le trône.

Quoiqu'il y eût des enfans du dernier roi, le vœu public, le triſte état du royaume, & peut-être auſſi le teſtament d'Ethelwolf qui aimoit ſingulierement Alfred, firent donner la préférence à ce prince, alors âgé de vingt-deux ans. On aſſure que, dans un voyage de Rome où ſon pere l'avoit envoyé, il avoit reçu l'onſtion royale des mains de Léon IV; ce qui, aux yeux de la ſuperſtition, pouvoit ſuppléer à des titres plus légitimes.

Son éducation négligée.

La meilleure éducation eſt ſouvent ſtérile dans les hommes ordinaires : une mauvaiſe éducation étouffe en eux preſque tout germe de bien; mais un homme ſupérieur peut ſe paſſer de maître, & trouve dans ſon propre fonds de quoi corriger le défaut de culture. Alfred, à douze ans, ne ſavoit rien. Son génie s'étoit enſuite développé de lui-même, en écoutant la lecture des poëtes ſaxons, modeles peu capables de le former. L'étude de la langue latine lui avoit ouvert des

Comment il s'étoit inſtruit.

fources plus abondantes & plus utiles. Un goût décidé pour les ouvrages propres à infpirer la fageffe & les fentimens héroïques, annonçoit ce qu'il devoit être un jour. Il eût mieux aimé cultiver paifiblement la littérature, que de parvenir au rang fuprême, où les foucis environnent la grandeur. Il y porta fa paffion pour l'étude, avec l'amour du bien public. Mais les incurfions des Danois l'obligerent bientôt à facrifier fes nobles plaifirs. C'eft un malheur trop fouvent inévitable pour l'humanité, que la guerre devienne un devoir pour les princes fages & vertueux.

Perfidie des Danois.

Les Danois furent d'abord battus, & s'engagerent par un traité à ne plus rentrer dans le royaume. Des hommes fans lois fe jouent des fermens. Ils recommencerent auffi-tôt leurs brigandages. Le roi de Mercie, beau-frère d'Alfred, ne pouvant leur tenir tête, alla fe faire moine à Rome, & le titre de Mercie fut éteint. De nouveaux effaims de barbares arrivent fous trois princes. Alfred les oblige à un traité femblable au premier. Quoiqu'il les eût fait jurer fur des reliques, dans l'idée fans doute que, s'ils violoient leur parole, le ciel puniroit ces impies avec plus d'éclat, le ferment n'en fut pas mieux gardé. Il marche contre les parjures, les combat huit fois dans un an, les réduit au défefpoir, leur permet enfin de s'établir en quelque partie de l'Angle-

875.

Victoires d'Alfred.

terre, à condition qu'ils en défendroient l'entrée aux autres brigands. C'étoit l'unique moyen de garantir les provinces de ce fléau destructeur. Le traité paroissoit avantageux aux Danois. Cependant ils revinrent bientôt à la charge, renforcés par un grand nombre de leurs avides compatriotes.

Alfred abandonné

Alors les Anglois perdirent courage. Ne voyant plus de ressources à tant de maux, les uns abandonnerent leur patrie, les autres se soumirent à la servitude. Le roi se vit sans troupes, sans espérance. Il fut contraint de congédier ses serviteurs, de se déguiser en paysan, & de vivre quelques mois inconnu chez un berger, dont la femme mit sa patience à l'épreuve, en exigeant de lui des travaux serviles. Il rassembla ensuite plusieurs de ses partisans, se retira dans un marais inaccessible du comté de Sommerset, où il bâtit une espèce de fort. Là, il vécut de rapines, fondant sur les barbares lorsqu'ils s'y attendoient le moins, sans qu'ils pussent savoir d'où sortoit cet ennemi si redoutable.

Sa retraite chez un berger.

Il se cantonne dans un marais.

Il va reconnoître les Danois.

Une nouvelle inespérée tira le héros de sa retraite. Il apprit qu'un seigneur anglois venoit de battre les Danois, & leur avoit même enlevé je ne sais quel étendart enchanté, auquel ils attribuoient une vertu miraculeuse. Au premier rayon d'espérance, il part, il ne respire que les

combats et la victoire. Pour aſſurer le ſuccès par de prudentes précautions, il veut reconnaître lui-même les brigands. S'étant déguiſé en joueur de harpe, il pénetre dans leur camp avec intrépidité, les amuſe, leur plaît, demeure quelques jours dans la tente de leur prince, obſerve leur négligence, leur ſécurité aveugle; & s'en retourne bien réſolu de les attaquer, & preſque aſſuré de les vaincre. Il envoie ſecretement donner avis de son deſſein aux principaux de ses ſujets; il leur aſſigne un rendez-vous. On l'avoit cru mort. La confiance ſe ranime. Le joug des Danois paroiſſoit déjà plus affreux que tous dangers de la guerre. De braves ſoldats accourent aux ordres d'un roi adoré. Il les conduit ſur-le-champ à l'ennemi, le ſurprend, le met en déroute; il aſſiége une forteresſe où les fuyards s'étoient refugiés. Les Danois mourans de faim offrent de ſe ſoumettre. Alfred ſe fait ici admirer par ſa clémence autant que par ſon courage. Comme l'Eſtanglie & le Nothumberland étoient dépeuplés, il leur propoſa de s'y établir, eſpérant que l'agriculture les dégoûteroit du pillage, et qu'une fois attachés à leurs habitations & à leurs biens, ils s'oppoſeroient aux entrepriſes des autres brigands. Les conditions furent acceptées avec joie. Pour gage de la fidélité des vaincus, il exigea qu'ils embraſſaſſent le chriſtianiſme. On les vit chrétiens, dès

Il les attaque & les défait.

Sa clémence & ſa politique.

880.

qu'ils eurent intérêt à l'être. L'évenement prouva la sagesse du vainqueur, & le royaume fut quelques années tranquille.

Etablissemens pour la sûreté du royaume. Alfred profita de cette heureuse tranquillité, pour remédier aux maux publics, et pour garantir sa nation de nouveaux malheurs. Une sage politique lui suggéra le moyen d'unir les nouveaux habitans avec ses anciens sujets: il établit entre eux l'égalité. Mêmes lois, mêmes regles de justice. Le meurtre d'un Danois entraînoit la même peine que le meurtre d'un Anglois. Cette peine n'étoit qu'une amende, selon la coutume des barbares, indépendans pour se soumettre à des lois séveres, trop peu éclairés pour connoître qu'on excite au crime en ne le punissant pas avec assez de rigueur.

Egalité entre les deux peuples.

Villes rétablies. Les villes ruinées furent rétablies, Londres sur-tout, qui devint la capitale du royaume. Une milice réguliere & formidable fut destinée à la défense du pays. Quiconque était en état de porter les armes, devoit servir à son tour. Les uns gardoient les places, les autres formoient les armées; le reste, employé à la culture des terres, remplaçoit les premiers quand leur service étoit fini. Ainsi, de quelque côté, en quelque tems que l'ennemi parût, on étoit toujours prêt à le combattre.

Milice réguliere.

Marine. Mais de tous les établissemens, le plus utile fut celui de la marine. Les Anglois avoient entierement négligé une ressource si facile par leur situa-

tion, & si importante par les avantages qu'ils pouvoient en recueillir. Tel est l'aveuglement des peuples; il faut de grands besoins, il faut même de grands hommes pour les conduire aux choses d'où leur félicité doit dépendre. Cent trente vaisseaux, distribués sur les côtes, les mirent à couvert de ces petites flotes de pirates, qu'on voyoit auparavant aborder sans aucun obstacle. Alfred exerça son peuple à la navigation, et fit venir des matelots étrangers, dont le secours étoit alors nécessaire. Auroit-on pu croire que cet art, presque inconnu aux Anglois, seroit un jour le fondement de leur puissance?

De telles mesures garantirent le royaume de tout danger considérable jusqu'à ce que le célebre Hastings, pirate Danois, qui venoit de ravager une grande partie de la France, tourna sa fureur contre l'Angleterre, avec une flotte de trois cent trente vaisseaux. Le roi rassembla aussi-tôt ses troupes, courut aux ennemis & les dissipa. Mais les Danois d'Estanglie et de Nothumberland, n'ayant pas encore perdu leurs inclinations féroces, excités au brigandage par l'exemple des nouveaux venus, secouerent le joug et porterent la terreur jusqu'à Exeter, du côté de l'occident, tandis qu'Hastings menaçoit Londres & les provinces orientales.

893. Nouvelles entreprises des Danois. Hastings.

Ce terrible orage augmenta la gloire d'Alfred.

Alfred triomphe de ces brigands.

Les rebelles furent battus & mis en fuite; l'armée d'Haftings fut taillée en pieces ; fa femme & fes deux fils demeurerent prifonniers. Le vainqueur les lui rendit généreufement, à condition qu'il s'éloigneroit du royaume. Après fon départ, il fallut encore combattre de nombreufes troupes de ces brigands. Alfred en triompha par fa prudence & par fa valeur. Il fit pendre les prifonniers comme des ennemis du genre humain ; exemple de févérité qui produifit un bon effet. Les Danois d'Eftanglie & de Northumberland fe foumirent. Le pays de Galles, jufqu'alors indépendant, reconnut l'autorité du roi, & rien n'empêcha plus ce héros de travailler, au fein de la paix, à cimenter le bonheur de la nation.

Inftitutions d'Alfred.

Les derniers ravages l'avoient réduite aux plus triftes extrémités. La mifere multiplioit les crimes ; on fe procuroit des reffources par le vol et la violence ; une juftice févere pouvoit feule rétablir l'ordre. C'étoit le plus grand bien qu'Alfred pût faire à fon peuple, & il s'y appliqua fans relâche. Pour venir à bout d'un deffein auffi difficile qu'effentiel, il établit un plan dont le modele fe trouvoit autrefois en France : il divifa l'Angleterre en comtés, chaque comté en *hundreds*, ou centaines de maifons, & les hundreds en *tythings*, ou dixaines De là l'ordre & la police. Tout maître de maifon étoit refponfable de

Divifion du royaume en comtés, &c.

la conduite de ses enfans, de ses esclaves, de ses hôtes même. Le *tything* répondoit aussi de la conduite de tous ses membres, le *hundred* de celle de tous ses *tythings*; & quiconque ne se faisoit point incorporer dans une de ces petites tribus, étoit puni comme vagabond. On ne ne pouvoit changer de demeure sans un certificat du chef sous lequel on avoit vécu.

Les citoyens surveillans les uns des autres.

Par cette institution, que les circonstances rendoient nécessaire, chaque citoyen étoit obligé de veiller sur les actions de ses voisins, & le crime n'échappoit ni aux regards, ni à la peine. Dans les cas d'appel ou de causes importantes, les *hundreds* s'assembloient; douze francs-tenanciers étoient choisis pour rendre la justice; & après avoir prêté serment, ils examinoient le crime de l'accusé. C'est l'origine des *jurés*, qui, dans toutes les affaires capitales, sont commis en Angleterre pour l'examen des crimes, & dont le rapport décide presque toujours du jugement. Excellente méthode, que les Anglois regardent, avec raison, comme un des remparts de la liberté & de la justice.*

Jurés.

Aldermans, schérifs.

Les membres de chaque comté s'assembloient deux fois l'an, & prononçoient sur les affaires

* Ces jurés doivent être vingt-quatre; l'accusé peut en récuser jusqu'à douze. Il faut que leur jugement soit unanime.

de ſon reſſort. L'évêque & l'*alderman* préſidoient. Ce dernier réuniſſoit auparavant l'autorité militaire avec la civile. Alfred lui joignit un *ſchérif*, pour renfermer ſon pouvoir dans de juſtes bornes. Le ſchérif étoit chargé de la perception des impôts, & du ſoin de maintenir les droits de la couronne.

Soins de la justice.

L'équité du roi étoit ſi connue, qu'on appeloit à lui d'une infinité de jugemens rendus dans les provinces. Son exactitude infatigable à examiner & à décider tant de cauſes, lui déroboit un temps précieux. Il corrigea cet abus, en prenant ſoin que les juges fuſſent instruits, en puniſſant leurs prévarications avec une rigueur ſalutaire, & en deſtituant les comtes indignes de leur place.

Corps de lois.

Un corps de lois, qu'on a malheureuſement perdu, mais qu'on regarde comme la ſource du droit commun de l'Angleterre, fixa & affermit la justice. Alfred ne fit vraiſemblablement que perfectionner les anciennes lois & coutumes, dont les traces ſubſiſtent encore. Une meilleure légiſlation n'était guere poſſible dans un tems de barbarie; & le légiſlateur n'ignoroit pas que les excès, même en bien, peuvent devenir un grand mal. Il régla que les états du royaume s'aſſembleroient à Londres deux fois l'année.

Le brigandage réprimé.

En un mot, le brigandage & le crime furent

bannis de ce royaume, où ils avoient régné si long-temps. Alfred, dit-on, faisoit suspendre sur les chemins des brasselets d'or, sans que personne osât y toucher. La liberté de son peuple ne lui étoit pas moins chere que l'administration de la justice. On lit dans son testament ces paroles immortelles: *les Anglois doivent être aussi libres que leurs pensées* *.

Liberté nationale.

Il savoit trop combien les lettres peuvent servir à former les mœurs, pour négliger cet objet, dont il sentoit le prix par expérience. L'ignorance, mere de la superstition & du vice, dominoit dans toute l'Angleterre. Presque personne n'y étoit en état d'entendre même l'office divin. Les Danois avoient brûlé les bibliotheques des moines en détruisant les monasteres, & la barbarie augmentoit par l'impuissance de s'instruire. Imitateur de Charlemagne, dans tous les genres d'institutions utiles, Alfred entreprit de dissiper ces ténebres. Il attira des savans de chaque partie de l'Europe; il établit des écoles pour l'instruction de la jeunesse, il obligea quiconque possédoit deux *hydes* (environ quatre arpens) de terre, d'y envoyer ses enfans; il fonda ou releva

Alfred répand des lumieres.

* J'avois emprunté ce trait de M. Hume. L'auteur de Londres M. l'abbé Coyer, cite les paroles du testament, qui paroissent avoir rapport, non à la nation, mais aux princes du sang d'Alfred.

Université d'Oxford. l'université d'Oxford, l'une des plus célebres du monde; il n'éleva aux dignités, soit de l'église, soit de l'état, que des hommes capables de les remplir. La science récompensée devint un objet d'émulation, l'exemple du roi étoit un motif assez efficace.

Maniere dont il employoit son temps. On voyoit ce grand prince partager son temps en trois parties égales, dont l'une étoit consacrée à l'étude & aux exercices de piété, l'autre aux affaires du gouvernement, la troisième aux besoins du corps. Il mesuroit les heures avec des flambeaux d'une certaine longueur, qui brûloient dans des lanternes; son génie suppléoit ainsi à la connoissance des arts. Un temps si bien employé le rendit un des plus savans hommes de son siecle. Ses ouvrages Il traduisit en langue saxonne les fables d'Esope, l'histoire de Bede, & d'autres ouvrages. Il composa lui-même des apologues, des paraboles, des poésies, qu'il jugeoit plus propres que le reste à insinuer la morale dans les esprits grossiers, incapables de spéculation. Quel prodige dans un héros accablé d'infirmités & d'affaires, & qui se trouva en personne à cinquante-six combats tant sur mer que sur terre!

Arts. Commerce. Ses soins embrasserent tous les objets intéressans pour la société, les arts mécaniques, l'agriculture, la navigation, le commerce. Les Anglois commencerent à parcourir les mers, & à cher-

cher jusqu'aux Indes les marchandises étrangeres. La septieme partie des revenus de la couronne étoit mise en réserve pour l'entretien d'une foule d'ouvriers qui travailloient sans relâche à rebâtir les villes, les châteaux, les palais & les églises. On employa dans ces constructions la pierre & la brique, dont l'usage n'étoit presque pas connu auparavant. Les seigneurs imiterent le roi, & les édifices solides se multiplierent bientôt.

Alfred mourut en 901, âgé de cinquante-deux ans. Tant de choses admirables exécutées en si peu de temps, sont dignes de tous les éloges. Jamais roi ne mérita mieux le surnom de Grand. Il semble, selon M. Hume, être le modele achévé de ce sage dont les philosophes ont tracé à plaisir le caractere, sans espérance qu'il pût exister un jour. Nous regrettons, avec le même historien, que son siecle n'ait produit aucun auteur capable de le peindre au naturel. On s'instruisoit en observant dans sa vie *quelques-unes de ces petites taches, dont, en qualité d'homme, il ne pouvoit être tout à fait exempt.* Qu'un prince est parfait lorsqu'on ne lui trouve point de vices parmi tant de talens & de vertus! Mort d'Alfred.

EDOUARD L'ANCIEN.

Edouard, ſurnommé l'ancien, parce qu'il fut
901. le premier roi de ce nom, étoit fils du grand Alfred, égal à ſon pere par les talens militaires, ſans avoir ſa capacité ni ſa ſcience. Il éprouva bientôt que le gouvernement le plus ſage ne déracine pas tout à fait des maux invétérés, & que les meilleures lois ont beſoin de tems pour détruire les vices d'une nation. Ethelwlad, ſon couſin-germain, voulant lui diſputer la couronne,
Révolte des Danois. engagea les Danois à la révolte. Ce peuple rompit les liens par leſquels le ſage Alfred avoit contenu ſa férocité naturelle. Du Northumberland, de l'Eſtanglie, & de la Mercie, ſortirent des armées
Victoires d'Edouard. de brigands qui déſolerent le royaume. Edouard les battit en perſonne ; les Anglois de Kent livrerent en ſon abſcence un autre combat, où Ethelwald périt avec les chefs des rebelles. Délivré de ce dangereux ennemi, le roi n'en fut guere plus tranquille. Tout ſon regne ſe paſſa en expédition contre les Danois d'Angleterre, ou contre ceux que l'avidité du pillage attiroit encore des autres pays. Il eut la gloire de ſoumettre les uns, de chaſſer les autres, de forcer même les Ecoſſois, vainqueurs des Pictes leurs voiſins, à lui faire des ſoumiſſions.

Sa fœur Ethelflede le fervit utilement dans ces entreprifes ; princeffe courageufe qui dédaignoit les occupations de fon fexe, comme indignes de fon génie & de fes talens pour les affaires publiques. La Mercie avoit été jufqu'alors prefque indépendante de la couronne. Edouard la réduifit à l'obéiffance. Sa mort arriva en 925.

Ethelflede, grande princeffe.

Les Normands, ce peuple terrible que nous appelons ici Danois, s'étoient établis en France par l'acquifition de la riche province qui porte leur nom. Charles le Simple fut contraint de la leur céder en 912. Cet événement aura des fuites confidérables. Rollon, premier duc de Normandie, conquérant politique, affermit fa puiffance par les lois. Nous verrons fa poftérité fur le trône d'Angleterre.

Normands établis en France.

ATHELSTAN.

Les fils légitimes du dernier roi étant trop jeunes pour gouverner, Athelftan, fon fils naturel, fut mis fur le trône. La qualité de bâtard ne paroiffoit point alors un titre d'exclufion. Quelques factieux confpirerent néanmoins contre ce prince, excités à la révolte par Alfred, feigneur puiffant & redoutable. Cet Alfred ayant été arrêté fans preuves certaines du crime, nia le fait, & offrit

925.

Athelftan préféré aux fils légitimes.

Serment entre les mains du pape.

de prouver ſon innocence par un ſerment devant le pape. On croyoit apparemment qu'il étoit impoſſible de ſe parjurer devant le chef de l'égliſe, ou qu'un tel parjure ne pouvoit manquer d'être puni par un miracle. L'épreuve fut acceptée, le ſerment prêté; mais le criminel tomba auſſi-tôt dans des convulſions violentes, dont il mourut quelques jours après. Quelle que fût la cauſe de ce tragique événement (ſuppoſé qu'on l'admette comme certain), le roi, convaincu du crime d'Alfred, confiſqua ſes biens au profit d'un monaſtere.

Révolte des Danois.

Les Danois du Northumberland étoient toujours diſpoſés à la révolte. Pour les contenir, Athelſtan donna le titre de roi à Sithric, un de leurs chefs, & lui fit épouſer ſa ſœur. Cette politique pouvoit produire de bons effets. Malheureuſement Sithric mourut dans l'année. Deux fils qu'il avoit du premier lit, ſe crurent en droit de prendre ſa place, ſans attendre même le conſentement du roi. Athelſtan les chaſſa bientôt. Un d'eux ſe refugia auprès de Conſtantin, roi d'Ecoſſe, qui refuſa de le livrer au vainqueur. Celui-ci paſſa en Ecoſſe avec une puiſſante armée, & Conſtantin fut réduit, pour conſerver ſa couronne, aux plus dures ſoumiſſions. Les analiſtes Anglois prétendent qu'il ſe fit vaſſal de l'Angleterre. Les Ecoſſois n'en conviennent pas, & paroiſſent plus croyables sur cet objet. Conſtantin voulut

Le roi d'Ecoſſe réduit à la ſoumiſſion

ſe venger ; il s'unit aux Danois pour faire une incurſion dans le royaume. Ce fut une nouvelle matiere de triomphe. Athelſtan finit ſon regne tranquillement. Les hiſtoriens vantent ſon habileté & ſa valeur. Il encouragea le commerce & l'agriculture par une loi capable d'exciter l'émulation ; tout commerçant qui auroit fait ſur mer deux voyages de long cours, devoit être mis au rang des nobles ; la même grace étoit accordée au *ceorle* ou fermier qui poſſédoit cinq hydes de terre, une chapelle, une cuiſine, une ſalle & une cloche.

Loi en faveur des commerçans et des laboureurs.

EDMOND I.

941.

Succès d'Edmond.

Le regne d'Edmond, frere du dernier roi, dura trop peu pour remplir les juſtes eſpérances de l'Angleterre. Avec le courage de ſes prédéceſſeurs, il ſoumit d'abord les Danois Northumbres, dominés par l'eſprit de révolte. Il leur fit embrasser de nouveau le chriſtianiſme, que ce peuple abandonnoit ou reprenoit aiſément au gré des conjonctures. Il enleva aux Bretons le Cumberland. Une mort tragique mit fin à ſes expéditions. Ayant apperçu un jour, dans la ſalle où il mangeoit, un fameux voleur qu'il avoit condamné au banniſſement, & lui ayant ordonné en vain de ſortir, le roi, tranſporté de

Il eſt tué par un voleur.

colere, s'élança ſur lui, le ſaiſit par les cheveux, le preſſa de telle maniere, que ce furieux tira ſon poignard, & le renverſa d'un coup mortel. Comme les fils d'Edmond n'étoient point en âge de conduire les affaires, ſon frere Edred fut reconnu pour ſon ſucceſſeur.

EDRED.

* 946.
Danois réprimés.

Edred, comme ſes prédéceſſeurs, s'occupa d'abord à réprimer les Danois de Northumberland. Après avoir porté le fer & le feu dans leur pays, Il prévint de nouveaux ſoulevemens en y laiſſant des garniſons, & un gouverneur Anglois, chargé de veiller ſur les démarches des rebelles.

L'abbé Dunſtan directeur et miniſtre.

La dévotion fut la principale qualité de ce prince, & le fameux abbé Dunſtan, ſon directeur, ſon miniſtre, gouverna le royaume en ſouverain. C'étoit un de ces hommes hardis, entreprenans, dont la piété ne change point le caractere, & qui, avec des intentions droites, troublent quelquefois les états par leurs préjugés opiniâtres. Il eſt compté parmi les ſaints; mais en reſpectant ſa ſainteté, on ne doit pas jeter un voile ſur ſes défauts ou ſes erreurs.

Comment il

Sous le dernier regne, Dunſtan, neveu de

l'archevêque de Cantorbéry, se voyant soupçonné à la cour d'une vie licencieuse, s'étoit enterré (par religion sans doute, quoique les protestans lui supposent d'autres motifs) dans une petite cellule, où il ne pouvoit pas même s'étendre pour dormir. Osberne, historien de sa vie, rapporte qu'importuné des tentations du diable, il le saisit un jour par le nez avec des pincettes rougies au feu, & le tint en cet état si long-temps, que tout le voisinage retentit des hurlemens du tentateur. Ce trait peut faire juger de la crédulité d'un écrivain, d'ailleurs estimable pour son siecle. On ne parla bientôt que de la sainteté de Dunstan. Le roi dévot lui donna toute sa confiance. Non-seulement il recevoit la discipline de sa main (dévotion nouvellement établie par les moines), mais il le chargea des rênes du gouvernement, & lui obéit toujours comme à son maître.

S'étoit fait moine.

Absurdité de son historien.

Dunstan à la cour.

Le grand objet du ministre fut d'établir la réforme monastique en Angleterre; événement qui eut des suites mémorables. Jusqu'alors les moines anglois, sans liens, sans regles, avoient presque toujours vécu comme de simples ecclésiastiques. On les laissoit même libres de se marier; le royaume étoit peuplé de prêtres & de moines qui vivoient avec leurs femmes. L'ordre de S. Benoît, fort répandu vers le midi de l'Eu-

Réforme monastique.

Célibat ecclésiastique.

rope, y avoit rendu le célibat beaucoup plus commun. M. Hume se montre extrêmement prévenu contre les papes, en avançant que ce fut le fruit de leur politique; & que pour tenir les moines & le clergé dans une entiere dépendance, ils leur imposerent une obligation qui les détachoit pour toujours des engagemens de la vie civile. Quoique l'effet semble justifier cette conjecture, par rapport à quelques pontifes ambitieusement zélés, des motifs plus religieux contribuerent à étendre le célibat ecclésiastique. L'abus qu'on a pu en faire, sur-tout en multipliant à l'infini les ordres & les couvens, prouve-t-il un projet réel d'en abuser?

Etablissement de nouveaux moines.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Dunstan employa tout son crédit à introduire la réforme. Les nouveaux moines s'attirerent la vénération du peuple par l'austérité de leur vie. Ils déclamerent vivement contre le clergé séculier, dont les mœurs ne prêtoient que trop à la censure.

Troubles à ce sujet.

Les ecclésiastiques offensés, dépouillés même de leurs bénéfices qu'on donnoit aux bénédictins, se déchaînerent à leur tour en invectives. Cette espece de guerre agita violemment le royaume; car, dans un siecle de superstition, rien n'étoit plus propre à exciter des mouvemens populaires.

955.

La mort du

La mort du roi changea la face du gouvernement. Edwy, son neveu, âgé d'environ dix-sept

ans, qui lui fuccéda, n'ayant pas fa dévotion, n'aimant pas les moines, quoique doué de qualités eftimables, effuya des malheurs qu'il eft difficile de ne pas attribuer à une haine injufte, ou aux excès du faux zele.

roi change l'état des chofes.

EDWY.

Le jeune roi devint amoureux d'une princeffe charmante, nommée Elgive; &, felon le fentiment le plus vraifemblable, il l'époufa, quoique fa parente au troifieme ou quatrieme degré. Quelques historiens la traitent de concubine, apparemment à caufe de l'illégitimité de ce mariage. Les nouveaux moines crierent au fcandale, & encoururent la difgrace d'Edwy. Dunftan, leur protecteur, ne put contenir fon zele. Le jour même du couronnement, tandis que la nobleffe étoit à table, le roi ayant paffé dans l'appartement d'Elgive, Dunftan & l'archevêque de Cantorbéry, Odon, le fuivirent de près, entrerent brufquement, lui arracherent l'objet de fa paffion, traiterent la princeffe avec outrage. Ce fut un motif pour Edwy de demander compte à Dunftan de l'adminiftration des finances, qu'il avoit eue fous le dernier regne. Le refus du miniftre le fit déclarer coupable & exiler du royaume.

955. Paffion du roi pour Elgive.

Les moines crient au fcandale.

Dunftan exilé.

Ses partisans éclaterent contre l'autorité royale.

Violence de l'archevêque de Cantorbéry.

Des soldats, envoyés par l'archevêque Odon, forcent le palais, saisissent Elgive, lui défigurent le visage avec un fer chaud, & la traînent en Irlande. Quelque temps après, cette princesse infortunée, guérie de ses blessures, reprit la route d'Angleterre. Mais Odon ne la perdoit point de vue. Il la fit arrêter : ses émissaires eurent la barbarie de lui couper les jarrets, supplice dont elle mourut. Telle étoit, dit M. Fleury, la puissance & la sévérité du prélat. On pourroit dire, l'audace & la cruauté.

Révolte contre le roi.

Il étoit facile de soulever un peuple superstitieux, contre un roi dont la conduite étoit décriée, & dont l'aversion pour les moines étoit connue. Un parti de rebelles se déclara en faveur d'Edgar, son frere, âgé de douze ans, & le mit en possession de plusieurs provinces.

Dunstan uni aux rebelles.

Dunstan revint de son exil, se joignit à Edgar, fut fait évêque de Worcester, évêque de Londres, archevêque de Cantorbéry, & se laissa persuader, malgré ses doutes, qu'il pouvoit réunir ces trois bénéfices. Le prélat réformateur participoit à l'igorance de son siecle.

Sa mort : conte des moines.

Edwy mourut dans l'infortune. Selon le récit de quelques moines, les démons traînant son ame dans les enfers, un de ces malins esprits en alla porter la nouvelle à Dunstan, afin de

lui inspirer une joie cruelle ; mais le saint pria pour le mort avec tant de ferveur, qu'il obtint de Dieu son salut. Les anciennes histoires sont pleines de pareilles absurdités On pouvoit tout écrire alors, car on croyoit tout.

EDGAR.

Si la révolte contre Edwy pouvoit être justifiée, le mérite d'Edgar serviroit d'excuse aux rebelles. Ami de la paix, il sut la maintenir, en se préparant à la guerre. Des troupes disciplinées, qui veilloient sur les mouvemens des Danois & des Ecossois; une flotte redoutable, qui faisoit de temps en temps le tour du royaume, de sages mesures, soutenues avec vigueur, continrent les sujets dans le devoir, & les ennemis dans la crainte. Ce fut sur-tout en favorisant les moines, qu'Edgar se procura une heureuse tranquillité. Soit que l'inclination, ou la reconnoissance, ou la politique lui fit prendre ce parti, Dunstan & deux autres évêques, ses créatures, étoient consultés dans les plus importantes affaires. Les nouveaux moines furent bientôt en possession de tous les monasteres; les chanoines séculiers furent chassés comme des infâmes; plus de quarante églises furent remplies de ces

960 environ.

Puissance d'Edgar.

Il favorise les moines.

hommes édifians, qui n'avoient pas moins de zele pour l'intérêt de leur ordre, que de chaleur pour décrier les vices des autres.

Reproches qu'il fait aux prêtres.

Il nous reste un long discours du roi à l'assemblée ecclésiastique, qu'il convoqua pour cet objet. Les prêtres y sont peints de couleurs très-odieuses. Parmi tant d'accusations graves, on en trouve une qui peut faire connoître l'esprit du siecle ; c'est que leur tonsure étoit trop petite. Les priviléges, les exemptions, le droit de nommer les abbés, toutes sortes de graces furent accordées aux moines. Les éloges qu'ils ont prodigués à ce prince, en sont devenus suspects aux yeux des critiques.

Amour d'Edgar.

Il paroît étrange sur-tout qu'on ait voulu le faire passer pour un saint, malgré la dissolution de ses mœurs. Il enleva par force une religieuse. Dunstan lui reprocha ce crime ; mais on ne lui imposa d'autre pénitence que celle de ne pas mettre la couronne sur sa tête pendant sept ans. Edwy, moins coupable, avoit été détrôné. Une des maîtresses d'Edgar, nommée Elflede, jouit de la plus grande faveur jusqu'au mariage du roi avec Elfride ; événement trop singulier pour qu'on puisse le passer sous silence.

Aventures d'Elfride.

Elfride étoit la fille & devoit être l'héritiere du comte de Devon, l'un des plus grands seigneurs du royaume. Quoiqu'elle n'eût jamais paru à

la cour, le bruit de ſa beauté l'y rendoit célèbre. Edgar penſa ſérieuſement à l'épouſer; mais ne voulant rien faire au haſard, il chargea Athelwold, ſon favori, d'aller chez le comte ſous quelque prétexte, & d'examiner ſi la réalité répondoit au bruit public. Une violente paſſion étouffe le ſentiment du devoir. Les charmes d'Elfride frapperent ſi vivement Athelwold, qu'il réſolut de l'enlever à ſon maître. Il revient, il la repréſente comme une femme ſans beauté; il dégoûte le prince par des rapports infideles; il lui inſinue enſuite adroitement que ce parti, indigne d'un roi, conviendroit aſſez à la fortune d'un ſujet, & qu'un riche héritage le rendoit moins difficile ſur l'agrément de ſa figure. Edgar conſent volontiers aux projets de ſon favori. Le mariage ſe conclut, le nouvel époux a grand ſoin de tenir ſa femme cachée en province; mais ſes envieux ou la renommée découvrirent bientôt la perfidie. Le roi diſſimulant ſa colere, dit à l'impoſteur qu'il vouloit lui rendre viſite dans ſon château & faire connoiſſance avec ſon épouſe. Celui-ci prend les devans, révele tout le ſecret à Elfride, la conjure d'employer ſon eſprit & ſon adreſſe à paroître telle qu'il l'avoit dépeinte. Elfride, avec l'envie de plaire, & peut-être de ſe venger, ne manque pas au contraire d'étaler toutes ſes graces. L'amour, la fureur

Perfidie d'Athelwold.

Edgar lui enleve Elfride.

s'emparent du roi. Il engage Athelwold dans une partie de chasse, il le poignarde de sa propre main, & épouse sa femme bientôt après.

Ce prince trop loué par les moines.

On ne peut guere concilier ces actions avec les vertus chrétiennes dont on fait honneur à Edgar. Mais quelle idée avoit-on alors des vertus chrétiennes? Enrichir les églises & les monasteres, suffisoit souvent pour acquérir une réputation de sainteté. Les siecles de la superstition ne furent jamais ceux de la saine morale.

Les loups exterminés en Angleterre.

Du moins les qualités politiques de ce prince rendent sa mémoire vraiment précieuse. Ses soins firent exterminer tous les loups en Angleterre. Les chasseurs les poursuivirent avec tant de succès, qu'ils se réfugierent dans les forêts & les montagnes du pays de Galles. Le roi changea pour lors le tribut que lui payoient les Gallois, en une obligation de lui présenter trois cents têtes de loups par an. Bientôt il n'en resta plus dans le royaume. Edgar n'avoit que 33 ans lorsqu'il mourut, laissant pour successeur le jeune Edouard, son fils du premier lit.

EDOUARD LE MARTYR.

957.

Suite de l'é-

L'ambitieuse reine Elfride s'efforça de mettre sur le trône un fils qu'elle avoit eu du dernier

roi. Son crédit & quelques doutes ſur la légitimité du premier mariage d'Edgar, l'auroient emporté vraiſemblablement contre les volontés de ce prince, ſi Dunſtan & les moines n'avoient combattu ſes prétentions. Dunſtan conſerva l'autorité dont il avoit joui ſous le regne précédent, & en fit le même uſage. Son zele pour l'établiſſement des moines rencontra quelques obſtacles. Ils furent levés par des prodiges réels ou apparens. Ce fut tantôt une inſpiration ſoudaine du prélat; tantôt un crucifix d'où ſortoit une voix céleſte; tantôt un plancher qui s'écroula ſous une aſſemblée, & dont il ne reſta que la poutre ſur laquelle étoit le ſiége de Dunſtan, pour le garantir du malheur commun. On ne douta plus de la volonté de Dieu & les opiniâtres ſe ſoumirent.

tabliſſement des moines.

Prodiges pour cet objet.

La piété du jeune roi paroîtroit mal récompenſée, s'il falloit juger de l'ordre de la providence par les événemens de ce monde. Un jour qu'il étoit à la chaſſe près du château d'Elfride, ſa belle-mere, il profita de l'occaſion pour lui faire une viſite. Il voulut ſe rafraîchir en partant; un des gens d'Elfride lui apporta une coupe, & le poignarda lorſqu'il buvoit. Cette marâtre bâtit des monaſteres en expiation du crime.

Edouard aſſaſſiné par ſa belle-mere.

Pourquoi Edouard II a-t-il été ſurnommé le martyr? On n'en voit aucune raiſon vraiſem-

D'où lui vient le titre de martyr.

blable, si ce n'est l'opinion qu'il faisoit des miracles après sa mort, tels que ceux des anciens martyrs.

ETHELRED.

978. Foiblesse du roi.

Le crime d'Elfride procura la couronne à son fils Ethelred, unique reste du sang royal. Il étoit fort jeune, sans génie, sans capacité, sans courage, peu capable de gouverner un état paisible, encore moins de résister à un déluge de brigands féroces. Les malheurs de son regne furent en partie sa faute, en partie celle de la nation, qui parut avoir dégénéré tout-à-coup.

Invasion des Danois.

Depuis environ soixante ans, les incursions des Danois ne désoloient plus le royaume. Invités par les conjonctures, ils firent d'abord quelques tentatives pour s'assurer de la foiblesse du gouvernement; ils revinrent en 991, avec des forces plus considérables. Ethelred, loin de se défendre, loin d'exciter la valeur de ses sujets, suivit le lâche conseil d'un prélat, en se délivrant des ennemis par un moyen tout propre à irriter leur avarice & à redoubler leur confiance.

On achette leur départ, et ils reviennent.

Il acheta leur départ au prix de dix mille livres. On les vit bientôt reparoître en foule. Sweyn ou Sweynon, roi de Danemark, & Olave, roi

de Norwege, débarquerent à leur tête, & battirent l'armée angloise. Londres fut sauvé par une vigoureuse défense. Mais le roi n'en conclut pas moins un traité aussi honteux & aussi inutile que le précédent. Les barbares reçurent seize mille livres, & se retirerent. Olave, qu'on a mis au rang des saints, garda religieusement sa parole.

Retour des Danois.

La paix ne fut pas longue; les ravages recommencerent de toutes parts. Un roi foible, imprudent, des sujets lâches & traîtres concoururent aux maux publics. Nouveau marché avec les Danois. Les Normands, leurs compatriotes, que le fameux Rollon avoit établis en Normandie depuis près d'un siecle, avoient besoin de leur secours contre le roi de France, Robert. Ce fut peut-être la principale raison de leur départ. Ethelred crut se ménager une ressource en s'alliant par le mariage avec les princes Normands. Il étoit veuf; il obtint la sœur de Richard II, duc de Normandie.

Le roi épouse une princesse de Normandie.

Haine des Anglois pour les Danois.

Cependant un grand nombre de Danois restoit fixé en Angleterre, où ils avoient des établissemens. Leurs injures, leurs perfidies augmentoient la haine nationale des Anglois à leur égard. Les anciens historiens les accusent d'un luxe énorme, qui consistoit à se peigner une fois le jour, à se baigner une fois la semaine, & à

1002. Maſſacre des Danois.

changer fréquemment d'habits. Comme la cruauté ne s'allie que trop avec la foibleſſe, on réſolut de les maſſacrer. On expédia des ordres ſecrets pour cette barbare exécution ; on choiſit le jour où les Danois avoient coutume de ſe baigner ; on les égorgea ſans pitié, ſans diſtinguer l'âge ni le ſexe. La ſœur même du roi de Danemarck fut condamnée à mort par Ethelred, après avoir vu couler le ſang de ſon mari & de ſes enfans. Ses dernieres paroles furent une eſpece de prophétie qui annonça la ruine des Anglois.

Vengeance de Sweyn.

La vengeance ramena bientôt le redoutable Sweyn, impatient de trouver un prétexte de guerre & de rapines. Il ravagea cruellement le royaume. La famine, la trahiſon, mirent le comble à ces déſaſtres. Une paix incertaine, achetée trente mille livres, fut ſuivie de nouvelles hoſtilités. De grands préparatifs ſe réduiſirent à rien, ſoit par les efforts de l'ennemi, ſoit par la perfidie des généraux. Plus on donna d'argent aux Danois, plus ils violerent leurs promeſſes.

1013. Le royaume ſoumis aux Danois.

Enfin la nobleſſe ſe ſoumit au roi de Danemark, lui prêta ſerment de fidélité, lui donna des ôtages. Ethelred prit la fuite avec ſa famille, & chercha un aſile en Normandie, où Richard le reçut généreuſement. Sweyn ne jouit que ſix mois de ſa conquête. Après ſa mort, on invita le roi à revenir, dans l'eſpérance qu'il

régneroit avec plus de ſageſſe & de courage. Il rentre dans ſes états toujours le même, livré aux conſeils d'un traître dont il avoit éprouvé les noirceurs. Le duc Edric (c'eſt le nom de ce méchant homme) lui fait commettre des injuſtices odieuſes, & l'abandonne enſuite pour ſe joindre à Canute, fils de Sweyn, auſſi brave & auſſi dangereux que ſon pere. Ethelred finit un regne malheureux de trente-cinq ans, ſans laiſſer à l'Angleterre d'autre reſſource que ſon fils Edmond, qui s'étoit déjà ſignalé par une valeur héroïque.

Ethelred eſt rétabli.

Edric le trahit.

Sous ſon regne fut établi le *Danegelt*, impôt d'un ſchelling par *hyde* ſur toutes les terres du royaume, deſtiné à ſe prémunir contre les Danois, ou à obtenir la paix de ces barbares. L'*hyde* eſt la quantité de terre qu'une charrue peut labourer en un jour.

Le Danegelt.

EDMOND II.

Edmond avoit pour ennemis, outre les Danois, des ſujets perfides, diſpoſés à la révolte. La nobleſſe & les prélats lui inſpiroient une juſte défiance. Pour prévenir leur trahiſon, il ſe hâta de livrer bataille. La fortune ſe déclaroit pour lui, lorſqu'Edric ayant coupé la tête à un

1016.

Perfidie d'Edric.

homme qui reſſembloit à ce prince, la mit au bout d'une pique, & la montra, en criant que c'étoit la tête d'Edmond. Les Anglois furent conſternés ; le roi leva ſon caſque, ſe fit reconnoître ; mais il ne put, malgré ſes efforts, reprendre ſon premier avantage. La victoire reſta indéciſe. Edric, par la plus affreuſe des perfidies, parut ſe repentir de ſa révolte. Il vint rejoindre le roi, qui fut contraint de lui donner un commandement. Bientôt, dans une ſeconde bataille, ce traître prit la fuite, & fut cauſe de la defaite de l'armée. Edmond raſſemble de nouvelles troupes, ſe diſpoſe encore à combattre.

Le royaume partagé entre Edmond et Canute.

Mais les deux nations étant également fatiguées de tant de maſſacres, les deux princes ſe virent dans la néceſſité de traiter enſemble, & de partager le royaume. Canute eut la Mercie, le Northumberland & l'Eſtanglie. Edmond ne ſurvécut qu'un mois au traité. Des complices d'Edric l'aſſaſſinerent.

CANUTE LE GRAND.

1017.

Canute se fait reconnoître par les états.

Deux fils d'Edmond avoient droit à ſon héritage. Canute, qui vouloit les dépouiller, étoit aſſez politique pour colorer l'uſurpation d'une apparence de juſtice. Il aſſemble les états du

royaume; il prouve par des témoins subornés, qu'une des conditions du traité de paix lui assuroit la couronne d'Edmond, au préjudice de ses enfans; il se fait reconnoître pour son successeur; & il envoie les jeunes princes au roi de Suede, son allié, qu'il prie de les faire mourir. Le Suédois ayant horreur de ce crime, les fit partir pour la Hongrie, où le roi Salomon les reçut avec générosité.

Le premier soin de Canute fut d'affermir sa puissance. Il se délivra de plusieurs Anglois fideles au sang de leurs souverains, & de quelques seigneurs auxquels il avoit été obligé d'accorder trop de pouvoir. L'infame Edric eut le front de lui reprocher ses anciens services; mais il reçut la récompense que méritent les traîtres. On l'exécuta comme un criminel; on jeta son corps dans la Tamise.

Il affermit sa puissance.

Supplice d'Edric.

D'abord l'Angleterre & la ville de Londres en particulier furent chargés d'impôts. Canute en avoit besoin pour récompenser ses officiers & ses partisans. La nécessité plutôt que la tyrannie, lui inspira des rigueurs, qu'il fit bientôt oublier par la sagesse de son gouvernement. Résolu de gagner le cœur des Anglois, il mit une parfaite égalité entre les Danois & eux. Il confirma les lois & les coutumes saxonnes. Une justice impartiale bannit les craintes, les défiances; &

Impôts par nécessité.

Gouvernement équitable.

les deux peuples n'en firent plus qu'un, dont la tranquillité & le bonheur raſſurerent la gloire du ſouverain.

Les Anglois attachés à Canute.

Richard, duc de Normandie, ſe diſpoſoit à ſoutenir les droits des deux fils d'Ethelred, ſes neveux, qu'il avoit reçus dans ſes états avec leur pere. Canute prévint cet orage en épouſant Emma, ſœur du duc & mere de ces princes. On le revit avec plaiſir en Angleterre, & les Anglois en furent plus attachés au ſouverain. Ils lui donnerent une preuve éclatante de leur zele, dans un voyage qu'il fit en Danemarck. Le roi de Suede l'ayant attaqué, le comte Godwin, ſans communiquer ſon deſſein à Canute, fondit avec les Anglois ſur le camp ennemi, à la faveur des ténebres, & remporta une victoire complette. Charmé de cette action imprévue, Canute lui donna ſa fille en mariage & le combla de faveurs.

Zèle du comte Godwin.

Conquête de Norwege.

Un ſecond voyage que ce prince fit en Danemarck, ſon ancien royaume, lui offrit l'occaſion de conquérir la Norwege. Trois grands états le rendoient le plus puiſſant ſouverain de l'Europe. Son ambition étoit ſatisfaite. Dégoûté du néant des grandeurs humaines, il ſe livra au ſentiment de la religion, plus propres à remplir une ame qui s'occupe des vérités éternelles.

Religion de Canute.

Des fondations d'égliſes & de monaſteres furent, ſelon la coutume du temps, les prin-

cipaux fruits de sa piété. Il alla en pélerinage à Rome ; il engagea les princes chez qui il passoit, à décharger les pélerins des taxes qu'on exigeoit d'eux sur la route. On rapporte un trait remarquable de son respect pour Dieu, ou de son mépris pour la flatterie. Les flatteurs, car ils assiegent par-tout les rois, l'élevant un jour jusqu'aux nues, & lui disant que tout lui étoit possible, il se fit porter sur un siége au bord de la mer; c'étoit l'heure où la marée remontoit. Quand les flots s'approcherent de lui, il leur commanda, d'un ton impérieux de se retirer. Obligé bientôt de se retirer lui-même, il fit remarquer à ses courtisans combien la puissance humaine est foible devant le maître absolu des élémens.

Trait remarquable.

La fin de ce regne fut tranquille. Malcolm, roi d'Ecosse, refusa de prêter hommage pour le Cumberland, qu'il possédoit dans le royaume; mais Canute le réduisit sans peine à s'y soumettre.

Hommage du roi d'Écosse pour des domaines d'Angleterre.

HAROLD I.

Canute avoit eu de la princesse de Normandie un fils, Hardicanute ou Canute II, qui, selon le traité fait avec le duc Richard, devoit succéder à la couronne d'Angleterre. Cependant Harold, enfant d'un premier lit, fut héritier par

1035.

Partage de la couronne entre deux compétiteurs.

le teftament du dernier roi. Les Anglois fe declarerent pour Hardicanute. On prévint une guerre civile, en partageant le royaume. Toutes les provinces au nord de la Tamife furent deftinées à Harold.

Violences de Harold contre les princes du fang.

Les deux princes Alfred & Edouard, fils du roi Ethelred, étoient revenus de Normandie pour voir leur mere. Ils pouvoient devenir de dangereux compétiteurs. Harold attira le premier à Londres, lui fit crever les yeux, & l'enferma dans un couvent où il mourut : l'autre prit la fuite. Ce roi envahit enfuite le partage de fon frere Hardicanute ; mais il ne régna que quatre ans, & lui laiffa la couronne.

HARDICANUTE OU CANUTE II.

1039. Regne violent & court.

Ce prince perdit bientôt l'affection des Anglois par fes violences et fon inhumanité. Deux fois il fit déterrer le corps de fon prédéceffeur pour le jeter dans la Tamife. Une vengeance fi odieufe indigna la nation. Un impôt extraordinaire acheva de la révolter. La populace tua deux des collecteurs à Worcefter. Cette ville fut pillée & réduite en cendres par les ordres du monarque. Heureufement on vit finir, au bout de deux ans, un regne qui n'annonçoit que des cruautés.

EDOUARD LE CONFESSEUR.*

Le roi de Norwege, frere de Canute II, étant éloigné, l'espérance de secouer enfin le joug des Danois fit renaître dans l'ame des Anglois le zele & le courage, qu'ils sembloient avoir perdus depuis long-temps. Ils jeterent les yeux sur Edouard, le seul prince de la maison royale qu'on pût appeler au trône ; car les héritiers d'Edmond II étoient toujours en Hongrie, & l'ordre de la succession cédoit aux besoins de l'état. 1041. On veut secouer le joug Danois.

Le duc Edwin, tout puissant dans le royaume, pouvoit seul produire une révolution si desirée. Gendre de Canute le Grand, haï du prince Edouard, qui l'avoit accusé du meurtre de son frere Alfred, il paroissoit difficile de l'engager à ce parti. Cependant l'intérêt commun étouffa les animosités. Edouard promit d'épouser Edithe, fille de Godwin ; celui-ci n'eut pas de peine à le faire couronner. Quoique cet événement fut un triomphe sur les Danois, la douceur du prince & l'embarras de leur situation les accoutumerent au gouvernement actuel. L'histoire ne marque plus de différence entre les deux peuples, qui furent également subjugués, quelque temps après, par Guillaume le Conquérant. Edwin fait couronner Edouard. Les deux peuples unis par la douceur du roi.

* Ce nom lui fut donné par le pape Alexandre III, à sa canonisation.

La reine mere traitée durement.

Le nouveau roi traita rudement sa mere Emma, veuve d'Ethelred & de Canute I, trop indifférente pour ses enfans du premier lit. Elle fut dépouillée de ses trésors, & renfermée dans un monastere. Accusée, dit-on, de crimes énormes, elle se justifia en marchant nu-pieds sur des fers rougis au feu. On sait aujourd'hui quelle créance méritent ces fables des anciens moines : tout est prodige dans leurs histoires. La disgrace de la reine-mere ne produisit rien de funeste. Mais Edouard eut l'imprudence d'exciter la jalousie des Anglois par la faveur dont il honora des étrangers.

Crédit des Normands à la cour.

Ayant passé sa jeunesse en Normandie, il avoit des liaisons particulieres avec les Normands. Sa cour s'en remplit; & la langue, les manieres, les modes françoises, que ce peuple avoit adoptées depuis long-temps, devinrent très-communes en Angleterre. Les Normands obtinrent les principales dignités de l'église. Quoiqu'ils ne possédassent pas les charges civiles ni les emplois militaires, ils avoient trop d'influence dans les affaires d'état pour que les Anglois vissent de bon œil une prédilection si choquante.

Révolte de Godwin.

Godwin sur-tout en conçut un vif ressentiment, qui ne tarda guere à éclater. Eustache, comte de Boulogne, étant venu visiter le roi, fut insulté à Douvres par le peuple. Godwin reçut ordre de

punir les habitans de cette ville. Il refusa d'obéir; les menaces du roi déciderent son penchant à la révolte. Comme une grande partie des gouvernemens étoient entre les mains de ce seigneur, & entre celles de ses deux fils, il eut bientôt une armée. Edouard entra en négociation, pour gagner du temps. On accourut à son secours; car sa piété & sa douceur le rendoient cher à la nation. Godwin, qui s'étoit cru le maître, fut contraint de prendre la fuite avec ses enfans. Leurs biens immenses furent confisqués, & la reine Edithe, fille du rebelle, reléguée dans un monastere. Cette aimable princesse n'avoit pu se concilier la tendresse de son époux, soit que les vices de son pere la lui rendissent odieuse, soit que le vœu de virginité qu'avoit fait Edouard l'éloignât d'elle sans retour : vœu imprudent, trop célébré par les moines, quoique les suites en dussent être fatales.

Disgrace de la reine, fille de Godwin.

Un vaste crédit & de grandes alliances fournirent à Godwin de promptes ressources. Il équipa une flotte, remonta la Tamise, parut devant Londres, répandit la terreur, & protestant qu'il ne vouloit que se justifier, il obtint un accommodement funeste à l'autorité royale. Tous les étrangers furent bannis. Edouard envoya en Normandie les ôtages de Godwin, tant il étoit

1052. Godwin l'emporte sur le roi.

difficile de les garder sûrement dans le royaume. Ce ſeigneur mourut à la table du roi l'année ſuivante.

Puiſſance & ambition de Harold.

Harold, fils de Godwin, auſſi ambitieux & plus habile que lui, ſuccéda non ſeulement à toute ſon autorité, mais l'étendit encore par le talent de gagner les cœurs. Le roi même lui témoigna de l'amitié. Cependant, pour contre-balancer ſon pouvoir, il lui ſuſcita un rival dans la perſonne d'Algar, fils du duc de Mercie: c'étoit le moyen d'augmenter les troubles plutôt que de les étouffer. Harold renverſa bientôt la fortune de ſon rival. La mort de Siward, duc de Northumberland, qui avoit rendu de grands ſervices à la couronne, affermit les fondemens de ſa grandeur. Le trône ne lui paroiſſoit plus trop élevé pour ſon ambition, & il ſe flattoit d'y parvenir quand le roi ceſſeroit de vivre.

Edouard veut ſe donner un ſucceſſeur.

Ce prince n'ayant point d'enfans, parce qu'il s'étoit interdit tout commerce avec ſa femme, penſoit à ſe donner un ſucceſſeur. Il avoit rappelé de Hongrie les reſtes de la famille royale. Son neveu mourut en arrivant. Edgar Atheling, fils de ce neveu, étoit trop jeune pour tenir les rênes de l'état. L'inclination d'Edouard ſe portoit vers le fameux Guillaume, duc de Normandie, ſon parent, dont on admiroit déjà la

fermeté & la prudence. Il lui fit part secretement de son dessein; le duc saisit avec joie une espérance si flatteuse.

Quoique Harold ignorât les vues du roi, il ne voyoit pas sans peine entre les mains de Guillaume un de ses freres & un de ses neveux; ôtages qu'on avoit exigés de Godwin, & envoyés en Normandie. Ayant obtenu ou extorqué la permission de les ramener, sous prétexte que sa fidélité ne pouvoit être suspecte, il s'embarqua, & fut jeté par une tempête sur les terres du comte de Ponthieu. Celui-ci le retint prisonnier, pour le rançonner au gré de son avarice. Harold implore la protection de Guillaume. Le duc obtient sa liberté, le reçoit avec de grands honneurs, lui confie le secret de ses prétentions sur l'Angleterre, s'efforce de le mettre dans ses intérêts, lui offre même sa fille en mariage, exige enfin de lui un serment de le seconder de tout son pouvoir. Un trait remarquable de la simplicité du siecle, c'est que Guillaume fit cacher des reliques sous l'autel où devoit se faire le serment; il les montra ensuite à l'Anglois, pour lui rendre ses engagemens plus sacrés & plus inviolables. Mais si la bonne foi n'est pas dans le cœur, la superstition est un foible garant des promesses.

Harold en Normandie.

Le duc Guillaume veut le gagner.

Serment sur des reliques.

En effet, la crainte des reliques fit moins

Harold

trompe Guillaume. d'impreſſion que le deſir d'une couronne. Harold libre ſe mit peu en peine d'un ſerment forcé.

Il s'attache les Anglois. Tandis qu'il s'attachoit les Anglois par une conduite ſage & populaire, il leur inſpiroit la haine des Normands. La gloire qu'il acquit, en ſubjuguant les Gaulois, toujours prêts à tenter des incurſions dans le royaume, augmenta ſa réputation de valeur. Il ſignala ſa juſtice, en abandonnant les intérêts du duc de Northumberland ſon frere, dont le gouvernement tyrannique avoit ſoulevé les Northumbres. Sûr déſormais des ſuffrages de la nation; maître d'une grande partie de l'état, ſoit par lui-même, ſoit par ſes amis; redoutable à un roi foible & irréſolu, il ne diſſimula plus ſes prétentions à la couronne.

1065. Mort d'Edouard. Edouard mourut ſans avoir nommé ſon ſucceſſeur. La piété de ce prince l'a fait mettre au nombre des ſaints. Sa condeſcendance pour Godwin & Harold ſervit beaucoup à maintenir la tranquillité publique. Rien ne le rendoit plus

Ses lois. reſpectable que l'amour de la juſtice. Ses lois furent long-temps reſpectées & chéries en Angleterre. Le recueil en eſt perdu, & celles qui portent ſon nom, lui ſont fauſſement attribuées.

Coutume de toucher les écrouelles. Il introduiſit la coutume de toucher les écrouelles. On crut dans la ſuite que les rois d'Angleterre avoient le don de guérir cette maladie. Le même uſage & la même opinion étoient établis en

France. La maison de Hanovre, aujourd'hui régnante, a laissé tomber cette espece de prérogative, que le peuple même cessoit de respecter.

HAROLD II.

La puissance de Harold étoit si bien établie, & ses mesures si bien concertées, qu'il monta sur le trône sans aucune opposition. Le conseil, assemblé pour le reconnoître, ne pensa point au prince Edgar, l'héritier légitime, ni au duc de Normandie, qui ne pouvoit alléguer d'autres titres que les intentions d'Edouard en sa faveur. Si le nouveau roi trouvoit des sujets affectionnés & fideles, il avoit au dehors de puissans ennemis, dont la haine & l'ambition conjuroient sa ruine. Tosti, ce même frere qu'il avoit sacrifié au bien des peuples du Northumberland, fut le premier à se déclarer. Il excita Baudouin, comte de Flandre, son beau-pere, & le duc Guillaume, aussi gendre de Baudouin, à épouser sa querelle; il s'adressa au roi de Norwege; il fit armer ces brigands du nord, que leurs divisions intestines empêchoient depuis long-temps de troubler le repos de l'Angleterre.

1066. Harold reconnu en Angleterre.

Ennemis ligués contre lui.

Guillaume respiroit la vengeance, autant qu'il

Guillaume

veut conquérir l'Angleterre.

ambitionnoit la fortune. Ayant reproché au roi ſon parjure par l'organe d'un ambaſſadeur, l'ayant ſommé de lui céder la couronne, il en reçut une réponſe ferme, & prévit une réſiſtance vigoureuſe. Il méditoit la conquête du royaume. C'étoit un deſſein chimérique au premier coup d'œil, & trop au-deſſus de ſes forces; mais pluſieurs circonſtances favorables applanirent les difficultés. La réputation de bravoure que les Normands avoient acquiſe; les exploits de quelques-uns de leurs compatriotes, ſimples aventuriers, qui avoient conquis les états dont fut formé le royaume de Naples & de Sicile; l'héroïſme de Guillaume, qui avoit triomphé, encore jeune, de tous les efforts du roi de France & de ſes propres vaſſaux, attiroient en Normandie les plus célebres guerriers de l'Europe, dans un temps où chaque ſeigneur, preſque indépendant de ſon ſouverain, ſaiſiſſoit avec ardeur les occaſions de ſe ſignaler par les armes.

Circonſtances favorables à ce deſſein.

Guillaume trouve de puiſſans ſecours.

Dès que le duc eut fait connoître ſes intentions, une foule de braves s'empreſſerent à lui offrir leurs ſervices. L'empereur Henri IV ſe déclara hautement en ſa faveur. Le pape Alexandre II, qu'il avoit pris adroitement pour juge, lui envoya une banniere bénite, après avoir excommunié Harold comme un parjure & un tyran. La France, ſous Philippe I, encore mineur,

favorisa elle-même indirectement cette entreprise, si contraire aux intérêts de la couronne. Les états de Normandie ne paroissoient point disposés à fournir l'argent qu'on leur demandoit ; mais le duc, en s'adressant aux plus riches de ses sujets séparément, obtint d'eux, & ensuite des états, toutes les sommes qu'il voulut. Une flotte de trois mille voiles, une armée de soixante mille hommes, menacerent bientôt l'Angletere d'une fatale révolution. Son armée.

Cependant Tosti & le roi de Norwege, Halfager, avoient répandu l'alarme dans le royaume. La premiere armée qui les combattit, fut taillée en pieces. Harold, chéri des Anglois, rassembla promptement ses forces, marcha aux ennemis, leur livra bataille, remporta une victoire décisive. Halfager & Tosti périrent les armes à la main. Cet événement eut des suites moins heureuses qu'on ne devoit l'espérer. Les plus braves Anglois étoient morts dans l'action, les autres se retirerent mécontens, parce que le roi ne leur distribua point les dépouilles des vaincus, qu'il réservoit sans doute pour les besoins à venir. Victoire de Harold avant l'arrivée de Guillaume.

Sur de fausses nouvelles que Guillaume, retenu par des vents contraires, avoit renoncé à son entreprise, Harold fit entrer dans les ports une grande flotte qui attendoit les Normands, & facilita leur invasion. Ils parurent enfin sur la Descente des Normands.

côte de Suffex. Ils débarquerent fans obftacle. Guillaume étant tombé, au fortir de fon vaiffeau, s'écria : *Je prends poffeffion du pays.* On en tira un bon augure. Il faut fi peu de chofe pour infpirer ou la confiance ou la terreur aux efprits fuperftitieux !

Harold rejette un bon confeil.

Si Harold avoit voulu fuivre le confeil de Gurth fon frere, il eût vraifemblablement fauvé le royaume. « Une bataille décifive, où il expoferoit fa perfonne, étoit, au fentiment de Gurth, un parti hafardeux, contraire à toutes les regles de la prudence ; le duc de Normandie ne pouvoit rien fouhaiter de plus favorable : réduit à la néceffité de vaincre ou de périr, quel avantage n'auroit-il pas dans une action, où le défefpoir augmenteroit le courage de fes troupes ? Il falloit plutôt les harceler par des efcarmouches, les affoiblir par la difette de vivres : les rigueurs de l'hiver (on étoit à la fin de feptembre) acheveroient infailliblement de les abattre ; & une fage lenteur affureroit la victoire, qu'une téméraire précipitation ne pouvoit que rendre fort douteufe ». Harold, infenfible à ces remontrances, malgré la défertion des anciens foldats, fe mit en marche à la tête de fon armée. Guillaume lui ayant fait propofer par des moines ou de lui céder la couronne, ou de fe reconnoître fon vaffal, ou de s'en rapporter au juge-

ment du fouverain pontife, ou de décider l'affaire par un combat fingulier; il répondit que le dieu des batailles la décideroit inceffamment.

La nuit qui précéda cette fameufe décifion, fut une nuit de prieres pour les Normands, & de débauche pour les Anglois. Guillaume, le lendemain matin, harangua fes officiers. Il leur mit devant les yeux les efpérances d'une conquête, les fuites affreufes d'une déroute, & ne manqua pas d'infifter fur l'ancien ferment de Harold & fur les anathêmes du pape. Ces derniers motifs étoient alors fi puiffans, que le frere du roi s'en étoit fervi pour le diffuader de combattre. La bataille dura tout le jour. Les Normands furent plufieurs fois repouffés. Le duc, en habile général, employa un ftratagême qui réuffit. Il fit reculer fes troupes devant les Anglois. Ceux-ci, mal difciplinés, les pourfuivoient fans ordre avec une impétuofité fougueufe, lorfque tout à coup les ennemis tournerent tête & reprirent l'avantage. Le roi & fes deux freres perdirent la vie. Guillaume, après avoir eu trois chevaux tués fous lui, & avoir perdu feize mille hommes, remporta une grande victoire, qui fut bientôt fuivie de la conquête du royaume. Cet événement mit fin à la domination des Anglo-Saxons. Le tableau de leur gouvernement & de leurs mœurs paroîtra d'autant plus inté-

Bataille de Haftings.

Harold eft tué. Guillaume eft maître du royaume.

reſſant, qu'il a beaucoup de rapport avec nos anciennes coutumes, & qu'il doit ſervir d'introduction à la principale partie de l'hiſtoire d'Angleterre.

Gouvernement des Saxons.

Les Saxons conſerverent toujours cet eſprit de liberté qui caractériſoit les Germains, & que nous voyons ſi bien dépeint dans l'ouvrage de Tacite. Toute idée de deſpotiſme étoit inconnue parmi eux. Le nom de roi déſignoit le chef plutôt que le maître abſolu du peuple. On dépoſoit, on tuoit ſouvent ce chef, quand on ſe laſſoit de ſon gouvernement. La peine fixée pour le meurtre d'un roi étoit ſeulement une ſomme plus conſidérable que le prix d'une autre tête.

Succeſſion à la couronne.

Le droit de ſucceſſion, naturel dans les familles, avoit été facilement étendu juſqu'à la couronne, mais il n'y avoit point d'ordre de ſucceſſion réglé à cet égard. Si l'enfant du prince ſe trouvoit trop jeune pour gouverner, ſon oncle, ou quelque autre du ſang royal, prenoit ſa place, comme nous l'avons vu ſouvent. On réfléchiſſoit peu ſur les inconvéniens de cet uſage, qui expoſe aux guerres civiles : le beſoin préſent ſervoit de regle.

Wittenagemot, ou

L'aſſemblée générale de la nation, connue ſous le nom de *Wittenagemot*, ou d'*aſſemblée*

de sages, devoit donner son consentement aux lois & aux affaires les plus importantes, politiques ou ecclésiastiques. Les évêques & les abbés y entroient essentiellement ; ce qui prouve combien le clergé avoit acquis de pouvoir, soit par l'influence de la religion, soit par l'ignorance des autres classes. Il est presque sûr que les *aldermands* ou gouverneurs des comtés, (qu'on appela ordinairement *comtes*, depuis l'invasion des Danois), étoient aussi membres de cette assemblée. Mais on ne s'accorde point sur la qualité des autres membres. Les uns soutiennent que c'étoient les représentans des bourgs, c'est-à-dire, les communes telles qu'on les voit aujourd'hui, les autres que ce ne pouvoient être que les plus considérables de la nation par leur science ou par leurs richesses. Ce dernier sentiment me paroît, comme à M. Hume, le plus vraisemblable. Le titre de *Grands*, dont on qualifioit ces membres de Wittenagemot, auroit-il été accordé à des hommes du peuple, dans un temps où l'on ne faisoit cas que de la profession militaire, ou l'industrie & le commerce étoient méprisés, où le peuple vivoit pauvre & extrêmement dépendant des riches? L'exemple des Bourguignons, des Francs & des autres peuples Germains d'origine, qui n'admirent point les communes dans leurs assem-

assemblée générale.

Les communes inconnues alors.

blées générales, fournit une forte preuve contre cette opinion.

Atiſtocratie réelle.

D'ailleurs il n'eſt pas douteux que le gouvernement ſaxon ne ſoit devenu, ſur la fin, une eſpece d'ariſtocratie. Les Danois ayant porté de toutes parts la déſolation & le ravage, il ne reſta qu'un petit nombre de propriétaires puiſſans, dont le peuple imploroit la protection, & qui le tenoient dans une ſorte de ſervitude. Comme la vraie liberté porte ſur le fondement des lois, moins les lois ſont propres à réprimer la licence, plus les foibles ont beſoin des forts & leur ſont réellement ſoumis. C'étoit l'état des Saxons.

Différentes claſſes d'hommes.

On diſtinguoit parmi eux les nobles ou *Thanes ;* les hommes libres ou *Ceorles*, & les eſclaves. Une naiſſance illuſtre ou la poſſeſſion des terres faiſoit la nobleſſe. Elle venoit preſque toujours de la naiſſance, parce que le peuple avoit très-peu de moyens de s'enrichir. Les nobles habitoient leurs terres & y dépenſoient beaucoup par l'hoſpitalité qui leur attiroit un grand nombre de cliens : ces cliens ſe dévouoient en toute occaſion à leur ſervice. La plupart des hommes libres étoient comme leurs fermiers. Yorck, une des plus grandes villes du royaume, ne contenoit qu'environ quatorze cents familles ; c'eſt une preuve que toute l'induſtrie ſe réduiſoit

Les nobles à la campagne.

presque à l'agriculture. Telle fut long-temps l'aversion des Germains & de leurs diverses peuplades pour le séjour des villes : on n'y voyoit que des ecclésiastiques & des artisans. Les esclaves étoient, ou domestiques, attachés à la maison du maître, ou serfs, attachés à la *glebe*, c'est-à-dire, à ses domaines. Il diposoit d'eux comme d'un bien propre. Les hommes pouvoient se vendre, & le besoin, comme la force, faisoit beaucoup d'esclaves. Plusieurs même se livroient en servitude aux églises, par une dévotion qui enchaînoit également l'esprit & le corps. Esclaves.

Nous avons vu l'ordre qu'Alfred établit pour l'administration de la justice. On en trouve des traces dans l'ancien gouvernement des François. Rien ne convenoit mieux dans ces temps de barbarie. Mais il n'étoit pas possible que les troubles de l'état, l'extrême puissance des seigneurs, la foiblesse du peuple, le défaut de magistrats & de gens instruits, ne missent beaucoup de confusion dans la partie la plus essentielle du gouvernement, & que l'influence de l'aristocratie n'occasionnât beaucoup d'injustices. La douceur des lois germaniques multiplioit nécessairement les désordres. Administration de la justice.

Chez tous les barbares, fort peu éloignés du simple état de nature, on conserva long-temps Droit de vengeance arrivée.

le droit de se faire soi-même justice. Chacun poursuivoit à main armée sa propre vengeance, celle de ses proches & de ses amis: ils s'associoient plusieurs ensemble, & leurs engagemens mutuels étoient inviolables. De là combien de violences! combien de meurtres! Des gouvernemens s'établirent peu à peu, mais avec trop peu d'autorité pour imposer des lois séveres à ces hommes libres & féroces. Ce fut beaucoup de trouver quelque moyen de les satisfaire aux dépens de la fortune des coupables. On rachetoit tous les crimes par des compensations en argent ou en bétail. Ces amendes ne furent d'abord que pour les personnes lésées; ensuite elles revinrent en partie au juge, & sur-tout au prince, & firent une portion considérable de ses revenus. Le prix de chaque tête étoit fixé. Selon les lois de Kent, on ne devoit pas tant payer pour le meurtre du roi que pour celui de l'archevêque. Les blessures se payoient aussi, selon qu'elles étoient plus ou moins grandes, plus ou moins dangereuses. Telle fut la premiere jurisprudence de presque toutes les nations du nord qui s'établirent vers le midi de l'Europe. Il ne falloit donc que de l'argent pour être en quelque sorte autorisé à commettre tous les crimes. Si le criminel ne pouvoit payer, sa partie adverse avoit droit de le punir comme elle jugeoit à propos.

Compensations pécuniaires.

Les preuves judiciaires répondoient à la grossiéreté des mœurs & à l'ignorance des juges. Le serment, preuve d'autant plus foible, que les principes & les sentimens de morale sont moins développés, étoient continuellement mis en usage. L'accusé devoit produire des témoins pour jurer, non que l'accusation étoit fausse, mais qu'ils ajoutoient foi à ses réponses. On pesoit quelquefois les témoignages, s'il est permis de s'exprimer de la sorte, au poids de la fortune des témoins. Un homme dont la vie étoit estimée cent vingt schellings, contrebalançoit le serment de six autres personnes appreciées vingt schellings par tête. Preuves judiciaires. Serment.

Comme l'expérience faisoit connoître la facilité du parjure, il y avoit d'autres preuves établies, aussi vaines que ridicules ou bisarres : le duel, le jugement de la croix, l'épreuve du feu ou de l'eau, qu'on appeloit l'*ordéal*. Ces dernieres pratiques, fondées sur une stupide superstition, accompagnées de prieres & d'exorcismes, ne pouvoient guere servir qu'à perdre les innocens ou à sauver les coupables. Duel : ordéal.

Nos peres, selon la remarque de M. de Montesquieu, faisoient dépendre l'honneur, la fortune, & la vie des citoyens, de choses qui étoient moins du ressort de la raison que du hasard ; ils employoient sans cesse des preuves qui ne prouvoient point, & qui n'étoient liées Réflexions sur ces abus.

ni avec l'innocence ni avec le crime ». (*Esprit des lois*, *L.* 28). L'ignorance & l'intérêt du clergé soutinrent ces anciens usages, établis parmi les Germains avant qu'ils connussent le christianisme. On les appeloit le *jugement de Dieu* : on croyoit que dieu devoit toujours faire des miracles en faveur de l'innocence; & l'innocence étoit souvent la victime de cette erreur. Combien la culture de la raison n'a-t-elle pas épargné de maux & procuré de biens à l'humanité !

Milice. Il paroît que tous les hommes libres étoient obligés de prendre les armes à leur tour pour la défense du royaume. On fait monter les forces militaires à quarante-huit mille sept cent vingt hommes, sans compter ceux qui pouvoient servir dans les cas extraordinaires. Quant aux monnoies, la livre saxonne pesoit trois fois la livre actuelle, & contenoit quarante-huit schellings. Il est extrêmement difficile d'évaluer les sommes dont les anciennes histoires font mention. En combinant toutes les circonstances relatives à cet objet, en supposant que l'Angleterre a aujourd'hui cinq fois plus d'industrie & trois fois plus d'habitans que dans le tems de la conquête, une livre d'alors, selon le calcul de M. Hume, en valoit au moins cent de ces temps-ci.

Monnoies.

Revenu de la couronne. Les domaines de la couronne, qui étoient

fort vastes, & les taxes, vraisemblablement arbitraires, imposées sur les bourgs & sur les ports de ces domaines, faisoient le revenu du prince. Il ne pouvoit aliéner ses terres sans le consentement de la nation. Le fameux impôt nommé *Danegelt* avoit été établi par les états.

Mœurs des Saxons.

Je ne m'étendrai point sur l'inhumanité, l'ivrognerie, & l'ignorance des Anglo-Saxons ; il suffit d'observer que les Normands les traitoient de barbares, eux qui tenoient encore beaucoup de leur ancienne barbarie.



SECONDE PARTIE

DEPUIS GUILLAUME LE CONQUÉRANT jufqu'à HENRI II.

GUILLAUME I, *dit* LE CONQUÉRANT.

1066. Parti pour Edgar.

CET illuftre bâtard qui, après la mort de Robert, duc de Normandie, fon pere, avoit triomphé, encore jeune, des ennemis les plus puiffans, étoit trop habile pour ne pas profiter de la victoire de Haftings. Quoique les Anglois euffent beaucoup perdu de leur fierté, depuis qu'ils avoient fubi le joug des Danois; quoique le regne glorieux de Canut les eût familiarifés avec une domination étrangere, ils firent cependant quelques efforts en faveur d'Edgar Atheling, l'unique prince qui reftât du fang royal. L'archevêque de Cantorbéry le proclama roi, & l'on parut fe difpofer à la défenfe.

Guillaume profite de fa victoire.

Mais l'activité de Guillaume augmenta bientôt la terreur que fa victoire avoit infpiree. Il fe rend maître fans peine de l'importante ville de

Douvres; il vole vers Londres où régnoit la confusion: le haut clergé, presque tout composé de Normands ou de François, depuis le regne de saint Edouard, commence à justifier son entreprise par l'autorité de la bulle du Pape; les succès du conquérant achevent de décider les esprits; enfin le primat, la noblesse, Edgar lui-même, vont le prier de recevoir la couronne, & lui déclarent qu'ils ne connoissent personne plus digne que lui de la porter.

La cérémonie du couronnement se fit dans l'abbaye de Westminster. Peu s'en fallut qu'elle ne devînt sanglante. Tandis que, par des acclamations redoublées, on renouveloit les promesses d'obéissance au roi, les Normands, qui gardoient l'église en dehors, s'imaginant que ce bruit venoit de quelque révolte, fondirent avec fureur sur les Anglois; & Guillaume eut peine à faire cesser le tumulte. Il est couronné.

Ses premieres démarches furent celles d'un prudent politique, appliqué à gagner les cœurs du peuple conquis, & à prévenir les désordres qu'entraîne une révolution. La justice sévere qu'il exerçoit en Normandie, il l'exerça d'abord en Angleterre, sur-tout pour maintenir la discipline de ses troupes; mais son affabilité & ses largesses en tempéroient la rigueur. Comme les ecclésiastiques lui avoient été fort utiles, ils Gouvernement sage.

eurent beaucoup de part à ses bienfaits. Les priviléges de Londres & des autres villes furent confirmés; Edgar & les principaux Anglois ne reçurent que des témoignages de bienveillance; tout promettoit une administration équitable, un regne paisible.

Mais Guillaume veut asservir les Anglois.

Cependant le prince avoit plus à cœur son intérêt que le bonheur de l'Angleterre. Il eut soin de distribuer à ses Normands les terres confisquées, de mettre l'autorité entre leurs mains, d'élever des citadelles qui assujettissoient la nation, & de conserver ce pouvoir terrible de l'épée, auquel il étoit redevable de sa puissance. On éprouva bientôt qu'il avoit l'ame d'un conquérant plutôt que celle d'un roi.

1007.
Révolte des Anglois, en l'absence du conquérant.

Ayant pourvu suffisamment à la sûreté de sa conquête, environ trois mois après, il se hâta de repasser en Normandie; soit par un motif de vanité peu conforme à son caractere, soit pour laisser aux vaincus l'occasion de mériter des traitemens plus durs: politique odieuse, dont on ne doit point l'accuser sur de simples vraisemblances. Ce voyage fut une source de malheurs. Les principaux Anglois l'accompagnerent avec une magnificence qui relevoit l'éclat de sa cour.

L'oncle du roi de France, une foule de princes & de grands vinrent applaudir à son triomphe. Pendant qu'on se livrait à la joie, l'Angleterre

fut bientôt troublée par de violentes agitations. Il étoit impoſſible qu'en l'abſcence de Guillaume, les Normands, enflés de leurs victoires, avides de butin, pleins de mépris pour un peuple ſi aiſément ſubjugué, ne commiſſent beaucoup de déſordres, & ne provoquaſſent à la révolte ces hommes inquiets, encore ſenſibles à l'amour de la liberté. Le mécontentement ſe répandit de proche en proche; la haine mutuelle s'enflamma de jour en jour. On prit les armes dans quelques provinces.

Guillaume dompte les rebelles & ſes ennemis.

Guillaume partit promptement, réprima les mutins, & rétablit l'impoſition du *Danegelt*, ſupprimée par ſaint Edouard. Il fit craindre dès-lors ce gouvernement deſpotique auquel il n'avoit que trop de penchant, & que les circonſtances lui faiſoient ſans doute regarder comme néceſſaire. Il vouloit aſſervir & dépouiller la nation. Les prétextes ne lui manquerent pas. Les révoltes ſe multiplierent à l'infini. Tout le royaume étoit en feu. Le roi d'Ecoſſe & le roi de Danemarck ſe joignirent aux Anglois. Quelques-uns des partiſans de Guillaume quitterent même ſon ſervice. La révolution eût été certaine, s'il avoit eu moins d'habileté & de vigueur. Mais ſupérieur aux plus grands dangers par ſon génie, ainſi que par ſon courage, il diſſipa cette multitude d'ennemis. Les uns ſe laiſſerent gagner,

les autres furent contraints de ſe ſoumettre; le roi d'Ecoſſe ſe retira, les rebelles ſe diſperſerent; & le conquérant exécuta ſon deſſein de changer la face de l'Angleterre.

1070. Etabliſſement des fiefs.

Saiſiſſant les ſujets d'accuſation que lui fourniſſoit la révolte, il confiſqua preſque tous les biens de la nobleſſe, & les diſtribua aux Normands & aux étrangers qui l'avoient ſuivi. Les richeſſes, le pouvoir, tenoient lieu de crime; la peine étoit inévitable. Ces anciennes familles, ſi opulentes, tomberent dans l'abjection & la pauvreté. Le gouvernement féodal, établi en France & en Normandie, parut à Guillaume le plus propre à cimenter ſa conquête; car une pure monarchie étoit impoſſible à établir, & les obligations des vaſſaux envers le ſouverain lui aſſuroient de grands avantages. Il diviſa le royaume en *baronnies*, qui devinrent la récompenſe de ſes partiſans; ceux-ci donnerent une partie de leurs terres à des arriere-vaſſaux. On compta environ ſept cents grands fiefs, et plus de ſoixante mille arriere-fiefs. Nul Anglois n'eut part aux premiers : c'étoit beaucoup pour eux d'obtenir quelques-uns des autres. Les terres eccléſiaſtiques furent également ſoumiſes aux lois féodales, à l'obligation de fournir un nombre de troupes au ſouverain, & à la peine qu'entraînoit la *félonie* ou la déſobéiſſance. Le pape, le clergé en

On ne laiſſe preſque rien aux Anglois.

murmurerent; mais le roi n'ayant plus besoin de leurs secours, fit peu d'attention à leurs plaintes. Nous renvoyons à la fin du regne de Jean, des éclaircissemens plus détaillés sur le gouvernement féodal.

Premier légat du pape en Angleterre.

Cependant il falloit ménager avec soin la cour de Rome, dont le pouvoir augmentoit chaque jour dans le continent de l'Europe, par la force de l'opinion & des censures, par la foiblesse des princes, & par l'aveuglement universel des esprits. Alexandre II profita des circonstances pour étendre sa juridiction en Angleterre, où les papes, quoique fort respectés, n'envoyoient pas leurs ordres de si loin. Il y envoya un légat, le premier qui soit entré dans le royaume. Les évêques, anglois d'origine, sur-tout Stigand, archevêque de Cantorbéry, primat du royaume, donnoient de l'ombrage au conquérant. Sa politique vouloit agir contre eux sous le manteau de la religion. Le légat mit d'autant plus de zele à le servir, qu'il trouvoit par-là le moyen d'exercer toute l'étendue de ses pouvoirs. Il condamna & déposa l'archevêque dans un concile; le roi confisqua aussi-tôt ses biens, & l'envoya en prison. Les autres prélats anglois, excepté un seul, perdirent de même leur dignité.

Lanfranc, primat.

Le célebre Lanfranc, moine milanois, établi en Normandie, fut élevé au siége de Cantorbéry,

& travailla sans relâche à étendre l'autorité de Rome qui jeta de profondes racines en Angleterre. Mais Guillaume, encore plus jaloux de la sienne, n'eut garde de s'exposer à des entreprises dangereuses. L'abus fréquent qu'on faisoit alors de la puissance spirituelle, excitoit sa vigilance & sa fermeté. Il exigea que les canons des synodes, que les bulles, même de Rome, fussent revêtues de l'autorité royale, & qu'aucun de ses ministres ou de ses barons ne pût, sans son consentement, être excommunié, pour quelque raison que ce fût. Ces précautions empêcherent les ecclésiastiques de troubler l'état.

Guillaume tient le clergé dans la dépendance.

La langue françoise en Angleterre.

Toutes les mesures du conquérant tendoient à la ruine des Anglois. Il voulut anéantir leur langue, après les avoir dépouillés de leurs biens. Il ordonna d'enseigner le françois dans toutes les écoles. C'étoit la langue de la cour, & par conséquent de la noblesse. On l'employa dans les actes publics, dans les ordonnances, dans les tribunaux, dans les contrats. De là cette multitude de mots françois qui sont devenus anglois, & qui ont enrichi un idiome auparavant très-stérile. Quelques lois d'Edouard, que Guillaume rétablit, rendirent son gouvernement moins odieux à la nation. Il restoit pourtant toujours des semences de révolte. Les comtes Morcar & Edwin, le prince Edgar, le roi d'Ecosse, prirent les armes

Nouvelles révoltes.

& furent vaincus. Autant le roi montroit de générosité pour les chefs des rebelles, dont il estimoit la valeur, autant étoit-il févere à l'égard de leurs partisans. Les confiscations & les supplices ne manquoient pas de suivre ses victoires. Un soulevement dans le Maine, province qui lui appartenoit, en vertu du testament du dernier comte, fut bientôt calmé par sa présence & par le courage des Anglois, empressés alors à mériter sa confiance.

Mais tandis qu'il s'occupoit de cette expédition, les Normands eux-mêmes conspiroient dans son royaume. Quelques-uns de ces seigneurs, enrichis par ses bienfaits, ne pouvoit souffrir une domination trop impérieuse, l'accusant de tyrannie, lui reprochant la qualité de bâtard, dont il ne rougissoit point, formerent un complot pour le détrôner. Le comte Waltheof, seul anglois qui eût conservé quelque pouvoir, époux de la niece du monarque, approuva d'abord leur dessein. La réflexion & le remords le ramenerent bientôt au devoir. Il passa la mer, il révéla le secret à Guillaume. Malheureusement la femme du comte, ennemie d'un mari dont elle possédoit la confiance, avoit prévenu le monarque par une lettre ; & rien ne put effacer les impressions sinistres que cette lettre laissa dans son cœur. Cependant les conjurés se voyant trahis, coururent aux armes,

1074.

Les Normands se soulèvent dans le royaume.

Waltheof révele la conjuration.

ſans attendre le ſecours des Danois, qui faiſoit leur principale reſſource. Les généraux de Guillaume, lui épargnerent la peine de combattre. Tout étoit ſoumis à ſon arrivée. Les ſuggeſtions de ſa niece, ſa propre haine pour le nom anglois, le rendirent implacable envers Waltheof. Il fut jugé, condamné à mort & exécuté, comme s'il n'avoit pas réparé ſa faute. Son indigne femme tomba quelque temps après dans la diſgrace & le mépris; juſte ſalaire d'une noire perfidie.

Les rebelles ſoumis, & Waltheof exécuté.

Prétentions de Grégoire VII.

Malgré la puiſſance du roi d'Angleterre, l'égliſe avoit un chef capable de le braver. C'étoit le fameux Grégoire VII (Hildebrand), élevé dans les maximes & dans les coutumes du cloître, eſprit roide, impérieux, obſtiné & indomptable, infatué de préventions chimériques ſur la grandeur pontificale, ardent à établir un faux ſyſtême par des voies violentes, & le principal auteur des guerres du ſacerdoce avec l'empire. L'uſage de conférer l'inveſtiture des bénéfices par une croſſe & un anneau, cérémonie politique, indifférente à la religion, lui avoit paru un attentat ſacrilége contre les droits de l'égliſe; &, ſous prétexte de venger la cauſe de Dieu, il oſa excommunier & dépoſer l'empereur Henri IV; arma contre lui ſes ſujets & ſes parens; fit couler des fleuves de ſang en Italie & en Allemagne, où cette querelle occaſionna plus de ſoixante batailles ſous deux regnes.

Se croyant maître de disposer des couronnes, il tranchoit par-tout en souverain. La France, l'Es agne, la Pologne, l'Europe & l'Asie éprouverent tour-à-tour son arrogance despotique; & ses démarches tendoient évidemment à soumettre les couronnes au joug de la papauté.

1076. Guillaume résiste fortement au pape.

Enfin il somma Guillaume de lui rendre hommage pour la couronne d'Angleterre, & de lui payer le tribut accoutumé. Il parloit de ce *denier de S. Pierre*, que la libéralité des princes saxons avoit accordé au pape, sans prévoir qu'on s'en feroit un titre contre l'indépendance de leurs successeurs. Guillaume répondit qu'il vouloit bien envoyer l'argent, selon la coutume, mais qu'il ne devoit point d'hommage & n'en rendroit point. La défense qu'il fit aux évêques d'aller à Rome, où Grégoire assembloit un concile, ne laissa plus aucun doute sur la force de ses résolutions. Il permit néanmoins au légat du pape de tenir un synode à Winchester, pour établir le célibat des ecclésiastiques. C'étoit un des points sur lesquels Grégoire VII déployoit son zele avec le plus de chaleur, mais avec le moins de prudence & de succès. Nul objet de discipline n'avoit rencontré de si fortes oppositions dans le royaume. Tout ce que l'on put obtenir de cette assemblée, fut que désormais on n'ordonneroit ni prêtres ni diacres, qu'ils

Réglement sur le célibat.

ne promiſſent d'obſerver le célibat ; mais on n'obligea que les membres des cathédrales & des collégiales à ſe ſéparer de leurs femmes.

Révolte du fils de Guillaume.

La proſpérité des rois, comme celle des particuliers, n'eſt jamais ſans quelques mélanges d'amertume. Guillaume trouva dans ſa famille une ſource d'inquiétude & de chagrins. Il avoit aſſuré la ſucceſſion de la Normandie à Robert, ſon fils aîné. Ce prince bouillant, ambitieux, ennemi de toute contrainte, vouloit être mis d'avance en poſſeſſion de ſon héritage. Guillaume n'avoit garde de ſe dépouiller lui-même. Le fils, choqué du refus de ſon pere, ſe plaignit, cabala, enfin eut l'audace de ſe révolter. Après quelques années de diſcorde, le roi fit venir une armée

1079. angloiſe pour dompter entiérement le rebelle. Robert, ſoutenu en ſecret par le roi de France (car les deux couronnes devenoient néceſſairement rivales), ſe réfugia dans le château de Gerberoi en Beauvoiſis, où il fut aſſiégé, & ſe défendit avec vigueur.

Guillaume ſe bat contre ſon fils.

Comme les exploits de la chevalerie étoient à la mode, il ſortit un jour de la place pour ſe ſignaler ; il rencontra ſon pere, il le combattit ſans le connoître ſous le caſque. Les deux champions étoient d'une vaillance éprouvée. Le combat fut terrible. Guillaume reçut une bleſſure & tomba de cheval. Son fils entendant ſa voix,

saisi d'horreur & de remords, se jette à ses pieds & lui demande pardon, se soumet aux peines qu'il voudra lui imposer. Le roi n'écoute d'abord que sa colere; mais il se laisse enfin fléchir par les remontrances de la reine & par la soumission du jeune prince. Robert l'accompagna en Angleterre, repoussa le roi d'Ecosse qui avoit fait une incursion.

Dénombrement des terres. Fureur de la chasse.

La tranquillité du royaume facilita l'exécution d'un projet digne de Guillaume, & dont le grand Alfred avoit laissé un modele. Il fit faire un dénombrement exact de toutes les terres, de leur valeur, de leur qualité, du nombre des habitans. Cet ouvrage subsiste encore *. L'extrême passion du roi pour la chasse, passion commune à tous les nobles de ces temps-là, fit exécuter une autre entreprise qui ne mérite que des reproches. Un terrein de trente milles d'étendue, près de Winchester, fut changé en forêt. Maisons, domaines, champs, églises, tout fut sacrifié aux plaisirs d'un homme, sans que l'on pensât à dédommager les propriétaires. Des lois odieuses condamnerent à perdre les yeux quiconque tueroit un sanglier, un cerf, un lievre même, dans les forêts du souverain; tandis que le meurtrier d'un citoyen en étoit quitte pour

* C'est ce qu'on appelle Domesday-hook.

quelque argent. C'eſt ainſi que la loi du plus fort écraſe l'humanité. Même dans les ſiecles polis, on voit trop ſouvent l'homme plus maltraité que la bête.

Evêque arrêté par le roi.

L'évêque de Bayeux, frere utérin du roi, & ſon vaſſal en qualité de comte de Kent, ſéduit par les prédictions d'un aſtrologue, s'enivra de l'eſpérance de devenir pape. Il réſolut d'aller à Rome avec des tréſors pour ſatisfaire ſon ambition. Pluſieurs barons devoient le ſuivre & courir après une fortune imaginaire. Guillaume ayant démêlé ce complot, donna ordre qu'on arrêtât ſon frere. Perſonne n'oſoit obéir, tant on reſpectoit les immunités eccléſiaſtiques. Il le ſaiſit de ſes propres mains; & le prélat réclamant les priviléges de l'égliſe : *Je vous arrête*, lui dit-il, *non comme évêque de Bayeux*, *mais comme comte de Kent.* Les menaces de Grégoire VII ne délivrerent pas le priſonnier.

1087.

Guillaume irrité contre Philippe I.

Une affaire plus ſérieuſe avança les jours du conquérant. Il avoit paſſé en Normandie. Quelques incurſions de ſeigneurs françois ſur ſes frontieres le diſpoſoient à prendre les armes contre le roi de France, Philippe I. Une raillerie indiſcrete de ce prince acheva de le mettre en fureur. Guillaume étoit fort gros & gardoit le lit depuis quelques jours. *Quand eſt-ce donc qu'il accouchera?* dit Philippe en plaiſantant.

Ce mot fut rapporté. Le malade protesta qu'il iroit faire ses relevailles à Notre-Dame de Paris, avec dix mille lances au lieu de cierges. A peine rétabli, il porta le fer & le feu dans le royaume; il prit & brûla Mantes : il auroit sans doute porté la vengeance beaucoup plus loin, s'il n'avoit été blessé par une secousse de cheval. La fievre le saisit ; les approches de la mort le firent rentrer en lui-même. Il crut expier ses violences en prodiguant des largesses aux églises & aux monasteres, & se rassura contre les terreurs de l'avenir, par ces bonnes œuvres imparfaites, qui coûtent si peu aux passions. Il mourut âgé de soixante-deux ans, après avoir donné la Normandie & le Maine à Robert son fils aîné, & désigné Guillaume, son second fils, pour son successeur en Angleterre. Henri, leur cadet, eut peu de chose; mais le roi prédit, (on ne sait par quelle conjecture), qu'un jour sa fortune surpasseroit celle de ses freres.

Il porte la guerre en France.

Sa mort.

La valeur, l'habileté, la politique de ce conquérant, avoient établi sa domination sur des fondemens très-solides. Personne ne fit mieux valoir le droit de l'épée, le seul qui l'avoit rendu maître du royaume. Les rigueurs qu'il exerça en Angleterre, & par lesquelles il mérita la haine du peuple conquis, lui parurent peut-être, dans les circonstances actuelles, l'unique moyen

Guillaume régna par l'épée.

d'étouffer les séditions & les révoltes. Mais quel est le malheur du genre humain, si l'intérêt des ambitieux justifie leurs excès & leurs injustices? Les Romains affermissoient leurs conquêtes en laissant aux vaincus la propriété de leurs biens, la jouissance de leurs lois. Théodoric, Clovis & d'autres conquérans modernes avoient suivi en partie cette politique judicieuse. Ne pouvoit-elle pas réussir de même à Guillaume? Et ne reconnoît-on pas dans sa conduite une ame atroce, plutôt qu'une ame royale?

Ses grandes richesses.

Les richesses de ce prince, augmentées par son économie, furent si considérables, qu'aucun roi d'Angleterre ne l'a égalé depuis en opulence. C'est une preuve qu'il avoit réservé pour la couronne une grande partie des terres dont les Anglois furent dépouillés. Le réglement du *couvre-feu*, par lequel il obligea tous les habitans du royaume d'éteindre leurs feux & leur lumiere à huit heures du soir, au son d'une cloche, est cité mal à propos comme une preuve de la servitude des Anglois. Guillaume avoit déjà établi cette coutume en Normandie; elle étoit pareillement observée en Ecosse.

Le couvre-feu.



GUILLAUME II, DIT LE ROUX.

Le droit de Guillaume n'étant fondé que sur une lettre de son pere à Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, il se hâta de passer en Angleterre, avant que la mort du conquérant y fût connue, pour s'assurer une couronne qui devoit naturellement appartenir à Robert, son frere aîné. Il commença par s'emparer du trésor & des principales forteresses. Le primat Lanfranc, qui avoit été son précepteur, le servit avec zele; & il se fit bientôt couronner sans la moindre opposition.

1087. Comment Guillaume parvient à la couronne.

Mais les barons voyoient avec peine l'Angleterre séparée de la Normandie. Comme ils possédoient des fiefs dans ces deux états, l'inconvénient d'obéir à deux maîtres, & le danger de perdre une partie de leurs possessions, les rendoient d'autant plus favorables à Robert, que Guillaume se faisoit craindre par des qualités tyranniques. Violent, cruel, avare, impérieux, il ne pouvoit inspirer que de justes défiances à l'ambition de la noblesse.

Mécontentement des barons.

L'évêque de Bayeux, jaloux du crédit de Lanfranc, se mit à la tête d'une ligue redoutable.

Conspiration dissipée.

Dès que le roi fut inſtruit de la conſpiration, il s'attacha les Anglois par des promeſſes flatteuſes, il leva des troupes, fondit sur les rebelles, les diſſipa ou les ſoumit, & confiſqua les biens du plus grand nombre. La proſpérité développa ſes vices. Ayant perdu Lanfranc, dont les conſeils avoient retenu ſes paſſions, il ne garda plus de meſures. Les Anglois, pour prix de leurs ſervices, furent opprimés ſous le joug du deſpotiſme. Les priviléges de l'égliſe, ſi vaſtes & ſi reſpectés alors, s'évanouirent aux yeux de l'avide monarque. Il vendit les bénéfices, ou les laiſſa vacans pour en uſurper les revenus. La terreur étoit ſi générale, que les cris du clergé n'exciterent point de mouvemens dans la nation.

Tyrannie du roi.

1090.

Le roi armé contre ſon frere Robert.

Robert, duc de Normandie, qu'on avoit voulu mettre ſur le trône d'Angleterre, ſe vit expoſé lui-même à être dépouillé de ſes états. Ce prince courageux manquoit de prudence & de vigueur dans ſa conduite, & la foibleſſe de ſon gouvernement provoquoit l'inquiétude audacieuſe de ſes vaſſaux. Toute la Normandie étoit déchirée par des guerres inteſtines. Guillaume, que les liens du ſang ne gênoient point, s'unit aux rebelles pour profiter des circonſtances. On ménagea un accommodement entre les deux freres; ils ſe promirent mutuellement qu'en cas que l'un des deux mourût ſans poſtérité, l'autre ſeroit

son successeur. Ils marcherent ensemble contre leur cadet, le prince Henri, que le mécontentement avoit poussé à la révolte. Dans cette expédition, Guillaume, attaqué un jour par deux soldats, terrassé, & près de périr d'un coup d'épée : *Arrête, coquin*, s'écria-t-il, *je suis le roi d'Angleterre*. Le soldat qui l'alloit tuer, le releve aussi-tôt avec respect, & reçoit une récompense. C'est presque la seule action louable de ce prince. Henri fut réduit à l'extrêmité, perdit le peu qu'il avoit, & traîna quelque temps une vie errante & malheureuse.

Ils s'unissent contre leur frere Henri.

Action louable du roi.

1094.

Quoique le duc de Normandie eût cédé quelques places à Guillaume, il n'avoit pu s'en faire un ami ni un allié fidele. Le roi fit une seconde invasion sur ses terres. Pour amasser de l'argent, il envoya ordre de lever dans le royaume une armée de vingt mille hommes. Ces troupes étant sur le point de s'embarquer, on les obligea, au lieu du service militaire, de payer par tête dix schellings, ensuite on les congédia. Une si étrange extorsion convenoit mieux qu'une armée à la politique du monarque. Il corrompit, à force de présens, plusieurs vassaux de son frère ; il détacha le roi de France de ses intérêts. Mais les incursions des Gallois lui firent repasser la mer plutôt qu'il n'auroit sou-

Il extorque de l'argent à ses troupes.

haité. Il repoussa ces brigands, qui trouvoient toujours un asile dans leurs montagnes.

Nouvelle conspiration cruellement punie.

Son activité dissipa une nouvelle conspiration de quelques seigneurs d'Angleterre. Le comte d'Eu, accusé d'y avoir eu part, voulut se justifier par le duel. Vaincu en présence de la cour, il fut condamné à devenir eunuque, & à perdre les deux yeux. Un de ses complices fut pendu. Quelle impression devoient produire ces peines, comparées à l'extrême douceur des anciennes lois !

1096.

Commencement des croisades.

Tandis que ce gouvernement féodal remplissoit de troubles l'Europe entiere ; que les vassaux faisoient la guerre à leurs souverains, les souverains à leurs vassaux, & que chaque seigneur étoit continuellement armé, ou pour se défendre contre ses voisins, ou pour envahir leurs terres, l'enthousiasme des croisades se répandit tout-à-coup avec une prodigieuse rapidité, & fit naître des événemens qu'on croiroit impossibles, s'ils pouvoient paroître douteux. La

Pélerinages de Jérusalem.

dévotion, qui entraînoit auparavant les peuples à Rome, s'étoit tournée vers Jérusalem, que les Turcs avoient enlevée aux Arabes en 1065. Ce dernier pélerinage, comme plus long & plus difficile, étoit regardé comme une œuvre plus méritoire, dans un temps où les pratiques exté-

fieures remplaçoient les vertus chrétiennes. L'hermite Pierre, natif de Picardie, homme d'une imagination ardente, repréſenta ſi vivement, à ſon retour de la Paleſtine, les vexations & les outrages dont les Turcs y accabloient les pélerins, que le Pape Urbain II ſe ſervit de lui pour inſpirer aux princes & aux peuples le deſſein de conquérir cette terre ſanctifiée par le Sauveur. La gloire de l'entrepriſe, l'intérêt de la religion, l'eſpérance d'expier les plus grands crimes les armes à la main, les grands priviléges qu'on prodigua à quiconque vouloit s'enrôler, la vue d'une conquête qui flattoit l'ambition & l'avarice; les idées religieuſes, jointes au penchant de la nature, firent oublier tous les dangers, tous les obſtacles, & à pluſieurs tous les devoirs de bienſéance, d'état, de famille. Urbain II ayant prêché la guerre ſainte pendant le concile de Clermont en Auvergne, où il excommunia Philippe I, un nombre infini de perſonnes prirent la croix (une croix rouge ſur l'habit, c'étoit la marque de l'engagement), & ſe préparerent à fondre ſur l'Aſie.

Pierre l'hermite.

Croiſade prêchée par Urbain II.

Ce fut alors un avantage pour les ſouverains. En perdant beaucoup de ſujets, ils furent délivrés de beaucoup d'ennemis. Leurs turbulens vaſſaux s'éloignerent; pluſieurs fiefs qu'on fut obligé de vendre pour les frais de

Robert engage la Normandie à Guillaume.

l'expédition, se trouverent réunis à la couronne. C'est ce qui contribua peu à peu à relever en France la monarchie. Personne n'étoit moins digne que Guillaume le Roux de profiter de la pieuse imprudence des croisés, & personne n'en profita davantage. Son frere Robert, l'un des plus ardens à courir les hasards de l'entreprise, voulant y soutenir l'éclat de son rang, & manquant des ressources nécessaires, offrit de lui engager ses états au prix de dix mille marcs. Une somme si modique fut levée à force d'extorsions. Robert laissa au roi la Normandie & le Maine, se félicitant de tout sacrifier à la dévotion régnante. Son aïeul, le pere du conquérant, avoit déjà perdu la vie dans un pélerinage de Jérusalem. Guillaume, qui joignoit l'impiété à ses autres vices, méprisoit apparemment la croisade, sans même en respecter le motif.

Anselme, archevêque de Cantorbéry.

Ses disputes avec saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, le rendirent plus odieux aux ecclésiastiques, & augmenterent la haine qu'il avoit pour eux. Le grand siége de Cantorbéry étoit demeuré vacant après la mort de Lanfranc, ainsi que plusieurs autres, dont le roi s'appropríoit les revenus. Une maladie dangereuse lui ayant inspiré des remords, il avoit forcé Anselme, abbé du Bec en Normandie, à recevoir cette dignité pour laquelle il témoignoit la plus vive

répugnance. Les paſſions revinrent avec la ſanté; & il trouva bientôt dans l'archevêque primat un cenſeur rigide de ſes excès. La querelle d'Urbain II avec Clément qui lui diſputoit la papauté, occaſionna une rupture éclatante.

Ses diſputes avec le roi.

Guillaume, à l'exemple de ſon pere, ne vouloit point qu'on reconnût de pape ſans ſon aveu, comme la tranquillité publique le demandoit, dans le cas de ſchiſme. Anſelme ſe déclara néanmoins en faveur d'Urbain. Le roi entreprit de faire dépoſer Anſelme ; mais il ne put y engager les autres évêques. Le pape ayant été enfin reconnu, on ſe réconcilia en apparence. Bientôt l'inflexible prélat fournit matiere à de nouvelles diviſions. Il exigeoit expreſſément que tous les revenus de ſon ſiége lui fuſſent reſtitués ; il appela au pape des refus du roi, & irrita tellement ce prince, que, pour ſe ſouſtraire à ſa fureur, il demanda & obtint la permiſſion de ſe retirer à Rome. Ses biens furent confiſqués. Urbain II lui fit l'accueil le plus honorable. Quiconque ſouffroit perſécution pour les droits temporels de l'égliſe, devoit être protégé des papes, dont la politique entreprenante étendoit ces droits à l'infini.

Sa retraite à Rome.

Modes ridicules attaquées par le clergé.

On peut juger du caractere d'Anſelme, par ſon zele contre les modes du temps. La principale étoit de porter des ſouliers exceſſivement

longs *, terminés en forme de bec d'oiseau, avec de certains ornemens suspendus par des chaînes d'argent ou d'or. Cette chaussure incommode subsista long-temps, malgré les sermons & les défenses du clergé. Le primat réussit mieux en attaquant les cheveux longs & frisés dont on se paroit à la cour. C'étoit à ses yeux un crime effroyable. Son éloquence, sa sévérité furent assez efficaces pour faire couper les cheveux. Ceux qui firent ce sacrifice, se croyoient vraisemblablement fort avancés dans le chemin de la vertu, & n'en étoient que plus ardens à satisfaire leurs passions ; car plus on s'attache aux minuties, plus on néglige ordinairement l'essentiel.

Le comte de la Fleche en guerre avec Guillaume.

Toute la puissance du roi d'Angleterre n'empêcha point un simple seigneur de lui causer de l'inquiétude. Elie, comte de la Fleche en Anjou, arma contre lui. Le roi passa plusieurs fois la mer pour le réprimer. Un jour étant à la chasse,
1099. Emportement du roi.
il apprit qu'Elie assiégeoit la citadelle du Mans. Il galope sur-le-champ jusqu'au premier port, résolu de ne point s'arrêter qu'il n'ait tiré ven-

* On les appeloit Souliers à la poulaine. Le continuateur de Nangis taxe cette mode ridicule de péché contre nature, d'outrage fait au Créateur. En France comme en Angleterre, elle passoit, ainsi que les cheveux longs, pour un scandale énorme, digne des foudres ecclésiastiques.

geance de cette insulte. La mer étoit orageuse; les matelots lui représentent le danger. *Vous n'avez jamais oui dire*, répondit-il, *qu'un roi ait été noyé.* Il fait aussitôt mettre à la voile, délivre la place, poursuit le comte, l'assiége dans un château, & reçoit une blessure qui l'oblige de retourner en Angleterre.

Peu de temps après, le comte de Poitiers, duc de Guienne, entraîné par la passion des croisades, conclut avec lui un marché semblable à celui du duc de Normandie. Guillaume se disposoit à partir pour prendre possession de la Guienne & du Poitou, lorsqu'il fut tué à la chasse d'un coup de fleche tiré contre un cerf *. Il avoit environ trente ans. Sa mort.

La tour, le pont de Londres & la salle de Westminster, sont des monumens de son regne. On soupçonne les moines & les ecclésiastiques, ses ennemis, de l'avoir peint de couleurs trop odieuses. Mais sa méchanceté, sa perfidie, sa rapacité, ses violences sont constatées par des faits indubitables. Monumens d'architecture.

* Son frere ainé Richard, & un de ses neveux, périrent dans le même lieu par de semblables accidens. On ne manqua pas de dire que le ciel punissoit sur eux les vexations que Guillaume le conquérant avoit commises pour sa nouvelle forêt.

HENRI I.

1100. Henri usurpe la couronne, pendant l'absence de Robert.

Guillaume le Roux n'ayant point été marié, la couronne appartenoit à Robert, duc de Normandie, soit par le droit d'aînesse, soit par l'ancien traité qu'il avoit conclu avec le roi d'Angleterre. Ce prince s'étoit signalé à la croisade. Jérusalem venoit enfin d'être conquise, malgré les désordres & la mésintelligence des croisés, malgré la haine des Grecs, & les obstacles sans nombre qui réduisirent ces armées, d'environ un million d'hommes, à vingt ou trente mille combattans. Robert, à son retour, avoit épousé une princesse d'Italie, & goûtoit dans ce climat les délices du repos & de l'amour, lorsque le trône devint vacant, & qu'il auroit dû le remplir. Le prince Henri, son cadet, se trouvant sur les lieux, étant même de la partie de chasse où Guillaume fut tué, saisit la fortune avec ardeur. Il courut à Londres pour s'emparer du trésor; il gagna les grands & les évêques, & se fit couronner aussi promptement que s'il avoit eu les droits les plus inviolables.

Charte de Henri I, qui restreint l'autorité royale.

Son premier soin fut de colorer l'usurpation par des apparences d'humanité & de justice. Il accorda une fameuse charte, par laquelle il

promettoit de ne point toucher aux revenus eccléſiaſtiques pendant la vacance des abbayes ou des évêchés, de laiſſer aux héritiers des barons & des vaſſaux la poſſeſſion de leurs héritages, ſans exiger les groſſes ſommes qu'on en tiroit ſous le derniers regnes ; de renoncer au droit de garde-noble, en vertu duquel la couronne jouiſſoit des biens des mineurs ; de conſentir aux mariages que les barons voudroient faire pour leurs filles, leurs ſœurs, leurs nieces, &c., à moins que l'époux propoſé ne fût ennemi du roi ; enfin de modérer les impôts, de pardonner le paſſé, de décharger les debiteurs de la couronne, de maintenir les lois de ſaint Edouard, ſi précieuſes à la nation. Les arriere-vaſſaux devoient jouir des mêmes priviléges qu'il accordoit aux grands ſeigneurs. Ainſi l'autorité royale paroiſſoit ſe reſſerrer dans de juſtes bornes.

L'évêque de Durham, auteur de preſque toutes les vexations que le royaume venoit d'eſſuyer, fut mis en priſon comme une victime de la haine publique. Ce ſiége vaqua cinq ans, & le roi en toucha les revenus : atteinte manifeſte à ſa propre charte. Pour ſe rendre plus agréable au peuple, il rappela le fameux Anſelme, archevêque de Cantorbéry, dont la réputation de ſainteté s'étoit accrue dans la diſgrace. Anſelme

Le primat refuſe l'hommage.

Décret du concile contre l'hommage. refusa en arrivant de renouveler l'hommage qu'il devoit au souverain. Le pape Urbain avoit décidé depuis peu, dans un concile de Rome, qu'il étoit horrible que des mains *destinées à créer le créateur fussent réduites à l'infamie de se mettre* (selon la coutume) *entre des mains continuellement souillées de sang, de rapines, & d'attouchemens impurs.* Soit que l'ignorance couvrît le faux de ces raisonnemens absurdes, soit que l'esprit de religion empêchât de les combattre, ils en imposoient aux laïques, & régloient la conduite du clergé. Henri, craignant de se brouiller avec le primat, consentit à suspendre le différent, jusqu'à ce que l'on eût consulté le pape.

Mariage du roi avec la princesse Matilde. Il gagna l'affection des Anglois, en épousant Matilde, fille du roi d'Ecosse, & mere d'Edgar Atheling. Cette princesse, du sang de leurs anciens rois, leur étoit infiniment chere. Elle avoit porté le voile dans un couvent : quoiqu'elle n'eût point fait de vœux, on craignit que ce ne fût un empêchement de mariage. Anselme assembla un concile où l'affaire fut décidée, conformément aux désirs du roi & du peuple.

1101. Conspiration en faveur de Cependant le duc Robert, arrivé en Normandie peu de temps après la mort de Guillaume, pensoit à reprendre par la force une

couronne qu'il avoit perdue par son absence : plusieurs des barons normands d'Angleterre conspirerent en sa faveur. La séparation des deux états ne s'accordoit point avec leurs intérêts particuliers. Bellesme, comte de Shrewsbury, la Varenne, comte de Surrey, & quelques autres invitoient le duc à tenter une invasion. Henri se précautionna contre le danger, en s'assurant de l'amitié du primat, dont le crédit étoit sans bornes. Il affecta de le consulter sur toutes les affaires, d'entrer dans toutes ses vues. Anselme répondit à sa confiance, & retint l'armée dans le devoir.

Robert, duc de Normandie.

Le duc arrive enfin ; les deux freres sont prêts de livrer bataille. Un accommodement heureux les désarme. Robert se contente d'une pension de trois mille marcs. On se promet de part & d'autre amnistie pour les vassaux, & secours contre les ennemis. Rien n'étoit plus avantageux au roi. Mais peu fidele à sa parole, il poursuivit bientôt Bellesme, la Varenne & les principaux rebelles, dont les grands biens furent confisqués. Quelque prétexte que la conduite de ces seigneurs indomptables pût fournir à leur condamnation, il étoit facile d'en soupçonner le véritable motif. Robert eut l'imprudence de venir lui-même témoigner son ressentiment. C'étoit se

Henri s'accommode avec son frere, & manque à un traité.

livrer à un ennemi. Il ne recouvra sa liberté qu'en renonçant à la pension qui lui étoit due.

1106. Mauvais gouvernement de Robert.

Ce prince, aussi vaillant qu'inconséquent, étoit incapable de gouverner un état. Partagé entre les pratiques de dévotion & les plaisirs du libertinage, négligeant toutes les affaires, abandonnant ses sujets à l'avidité de ses ministres, ne sachant ni protéger ni réprimer ses vassaux, il rendoit la Normandie malheureuse, malgré ses inclinations bienfaisantes; tant il est vrai qu'avec de la bonté, sans sagesse, on peut être un mauvais prince.

Henri lui enleve la Normandie.

Le mécontentement devint si fort, que les Normands eurent recours à Henri, pour faire cesser les désordres. Son ambition se proposoit un autre but. Il passa la mer & prit quelques villes. Dans une seconde campagne, il battit le duc de Normandie, dont le courage fut mal secondé par Bellesme. Robert & son fils unique furent faits prisonniers. Henri se rendit maître de Rouen & de toute la province, reçut l'hommage de tous les vassaux du duc, & retourna en triomphe dans son royaume. Robert resta en prison jusqu'à la mort.

Mort du prince Edgar.

Edgar Atheling, qui avoit combattu sous ses ordres, obtint la liberté, avec une pension médiocre, & finit ses jours obscurs en Angleterre:

prince, comme l'obſerve M. Hume, dont les talens devoient être bien bornés, puiſque étant le ſeul héritier de la famille royale des Anglo-Saxons, il vécut tranquille ſous le regne de trois uſurpateurs.

Plus le roi avoit éprouvé le pouvoir d'Anſelme, ſans lequel il couroit riſque d'être détrôné, plus il ſentoit d'une part la néceſſité de ne point rompre avec ce prélat, & de l'autre, celle de ſoutenir les droits de la couronne contre les prétentions nouvelles du clergé, & ſur-tout des papes. La puiſſance eccléſiaſtique s'étoit élevée au point de faire trembler les ſouverains. Il ſembloit que le royaume de Jéſus-Chriſt devoit non-ſeulement être de ce monde, mais aſſervir tous les royaumes du monde. L'ambition & les préjugés avoient effacé les premiers principes de l'évangile. Nous avons vu naître le démêlé de Henri avec Anſelme, au ſujet de l'hommage que l'on s'efforçoit d'abolir avec les inveſtitures. Ils étoient convenus d'attendre la déciſion du pape. Son jugement fut conforme aux idées chimériques des moines qui dominoient. Paſcal II rejeta les demandes du roi. Selon la maniere de raiſonner, ſi commune alors, il appuyoit ſon refus ſur des preuves également frivoles & ſingulieres. De ce que Jéſus-Chriſt eſt appelé la *porte* dans l'évangile, il concluoit

1107. Affaires des inveſtitures.

Raiſonnement du pape ſur les inveſtitures.

que les eccléſiaſtiques devoient entrer en poſſeſſion des bénéfices par cette porte, & non par la voie des profanes.

Henri cherche à accommoder cette affaire.

Henri, peu touché ſans doute de ces raiſons, étoit néanmoins trop ſage pour s'expoſer à de violentes tempêtes. Il envoya trois évêques à Rome, dans la vue d'accommoder le différent. Anſelme y envoya de ſon côté deux moines, afin de s'aſſurer des intentions du pape. Les évêques rapporterent au roi une lettre foudroyante de Paſcal contre les inveſtitures, qu'il repréſentoit comme une ſorte d'adultere ſpirituel avec l'égliſe. Les moines en rapporterent une autre à l'archevêque, par laquelle il étoit défendu de faire hommage à un laïque, & de recevoir les bénéfices de ſa main; coutume qu'on ſuppoſoit être la ſource de toute ſimonie. Dans

Artifice du roi.

cette ſituation embarraſſante, Henri eut recours à l'artifice. Il ſupprima la réponſe de Paſcal, & engagea les trois évêques à déclarer que le pape ne déſapprouvoit point les inveſtitures en Angleterre; mais que la prudence l'avoit empêché de s'expliquer par écrit ſur un objet ſi delicat.

Opiniâtreté d'Anſelme.

Anſelme, certain du contraire, continua d'agir avec chaleur, refuſa de conſacrer les évêques qui venoient de recevoir l'inveſtiture, ſe ſépara de leur communion; & voyant le prince irrité, il obtint une nouvelle permiſſion d'aller à Rome.

Un ambaſſadeur d'Angleterre s'y rendit en même temps. Il dit au pape que ſon maître perdroit plutôt la couronne, que de renoncer à une de ſes principales prérogatives. *Et moi*, répondit Paſcal, *je perdrai plutôt la tête, que de l'en laiſſer jouir impunément.* Les menaces d'excommunication alarmoient déjà le royaume. On ſavoit l'état affreux où les foudres du Vatican avoient réduit les empereurs Henri IV & Henri V, l'incendie que les cenſures avoient allumé en Allemagne : on craignoit d'autant plus, que le roi montroit plus de fermeté. Mais ſa prudence diſſipa l'orage. Il acheta la paix, en ſacrifiant les inveſtitures. Paſcal conſentit à l'hommage & au ferment que les évêques devoient, comme ſeigneurs temporels, & qu'on taxoit peu auparavant d'impiété. Anſelme fut bientôt rétabli.

Le pape obſtiné dans ſes meſures.

On s'accommode.

Un ſynode tenu à Weſtminſter, dans le cours de ces différens, avoit défendu les cheveux longs à tous les laïques, le mariage des prêtres, & même tout mariage juſqu'au huitieme degré de parenté excluſivement. Ce dernier réglement, en vigueur par toute l'égliſe, devoit multiplier les divorces. Dans des ſiecles où l'uſage de l'écriture étoit rare, on pouvoit alléguer & ſuppoſer des empêchemens de mariage, dont on ne ſe doutoit point d'abord. L'hiſtoire de France n'en

Statuts eccléſiaſtiques. Cheveux longs.

Empêchemens du mariage.

fournit que trop de preuves. Henri voulut bien ſe faire couper les cheveux, pour vivre en paix avec le clergé.

Guerre pour la Normandie.

Son uſurpation de la Normandie lui attira d'autres ennemis. Guillaume, fils du duc Robert, jeune prince de grande eſpérance, s'étoit réfugié auprès du comte d'Anjou, & avoit réclamé la juſtice & la protection de pluſieurs ſouverains de l'Europe. Le roi de France, Louis le Gros, le plus intéreſſé à ſe déclarer pour lui contre un voiſin trop puiſſant, prit les armes par politique autant que par généroſité. Ses alliés lui manquerent; & ne trouvant point aſſez de forces dans ſon royaume (car l'anarchie féodale avoit réduit le royaume à une extrême foibleſſe), il profita du concile de Reims, où ſe trouvoit le pape Calixte II, pour exciter la puiſſance eccléſiaſtique contre le roi d'Angleterre : reſſource dangereuſe, qui autoriſa ſi ſouvent l'abus dont tous les rois avoient à ſe plaindre. Le prudent Henri para le coup. Ses évêques députés au concile, avoient défenſe de rapporter dans le royaume aucune ordonnance du pape, contraire aux prérogatives royales. Ses ambaſſadeurs avoient ordre cependant de travailler à mettre Calixte dans ſes intérêts. Ils y réuſſirent. Le glaive ſpirituel ne l'inquiéta point, & ſa fortune le fit triompher de Louis le Gros, à la

1119. Louis le Gros excite le pape contre Henri.

Henri pare prudemment le coup.

journée d'Andely. Les deux rois s'accommoderent, après quelques expéditions peu mémorables.

Un accident affreux troubla bientôt la prospérité du roi d'Angleterre. Son fils unique, Guillaume, déjà reconnu pour son successeur, retournoit avec lui dans le royaume. Le vaisseau de Henri arriva heureusement. Celui de Guillaume échoua par la faute des matelots qui étoient ivres. Le jeune prince se sauvoit dans une chaloupe, lorsqu'entendant les cris de la comtesse de Perche, sa sœur naturelle, il voulut aller la secourir. Sa chaloupe fut à l'instant surchargée de monde, & engloutie par les flots. Environ cent quarante personnes de la premiere noblesse périrent en cette occasion. Le roi, inconsolable de la mort d'un fils chéri, se remaria pour avoir un successeur; mais sa seconde femme ne lui donna point d'enfant. Naufrage du fils de Henri.

Sa fille Matilde, veuve de l'empereur Henri V, devoit être son héritiere. Pour détacher Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou, de l'alliance de Guillaume de Normandie, il lui accorda cette princesse. Les barons, mécontens d'un mariage sur lequel on ne les avoit pas consultés, paroissoient disposés à la révolte. Guillaume, que Louis le Gros venoit de mettre en possession de la Flandre, comme successeur 1127. Le roi marie son héritiere au comte d'Anjou.

légitime du dernier comte, trouvoit une occasion favorable de recommencer la guerre. Il mourut dans une bataille, & le roi fut délivré du plus dangereux de ses ennemis.

Tranquillité dans le royaume.

Les dernieres années de ce regne ne présentent que les avantages d'une profonde tranquillité. Henri passa en Normandie, où il eut la satisfaction de voir naître plusieurs enfans de l'impératrice sa fille. Frappé d'une maladie violente, lorsqu'il se préparoit au retour, il la nomma son héritiere, sans faire mention du comte d'Anjou, dont il étoit mécontent.

1135. Mort de Henri I.

On perdit en 1135 ce roi, aussi habile que brave, qui avoit regné trente-quatre ans. Si la maniere dont il traita son frere & son neveu est une grande tache à sa gloire, la sagesse de son gouvernement doit l'effacer en partie. Quoique jaloux, comme ses prédécesseurs, de l'autorité absolue, il soulagea ses peuples en diverses occasions. Il réprima en particulier les abus du droit de *Purveyance*, qui obligeoit à fournir la cour de provisions & de voitures, quand le monarque voyageoit dans le royaume. Cette prérogative, anciennement établie par toute l'Europe, fut, durant plusieurs siecles, un des grands fardeaux de la nation.

Droit de purveyance.

Conduite avec Rome.

Henri fut en même temps, par une prudence très-difficile, ménager la cour de Rome, &

soutenir les libertés de l'église nationale. Il se fit promettre, par Calixte II, de n'envoyer aucun légat en Angleterre, que sur la demande du roi; d'autres disent, sans une nécessité pressante. En 1116, on défendit l'entrée du royaume à un de ces ministres du pape. Cependant quelques années après, on en reçut un nouveau, dans un temps où il eût été dangereux de le renvoyer de même. Une aventure scandaleuse obligea ce dernier de se retirer: il avoit été surpris dans un mauvais lieu, après avoir tonné dans un synode contre le concubinage des clercs. Après son départ, l'archevêque de Cantorbéry eut les pouvoirs de la légation, & le roi ne s'y opposa point, espérant maintenir son autorité sur un évêque du royaume. Les légats exerçoient partout avec empire le pouvoir sans bornes que les papes s'étoient arrogé. Ils nommoient aux bénéfices vacans, assembloient des synodes, fulminoient des censures, & n'oublioient rien pour étendre la jurisdiction ecclésiastique. Leurs extorsions sur-tout devenoient intolérables.

Point de légat étranger dans le royaume.

Abus de la légation.

Henri I aimoit la littérature & avoit de la science, comme on pouvoit en avoir dans ce siecle de superstition & de barbarie. C'est ce qui le fit surnommer *Beau-clerc*; car les clercs ou ecclésiastiques étant presque les seuls hommes

Littérature.

un peu lettrés, le nom de *clerc* se donnoit à quiconque paroissoit savant.

Justice. Il exerça sévérement la justice. Le vol commença sous son regne à être puni de mort. La fausse monnoie devint un crime capital. Londres obtint uue charte avantageuse qu'on regarda comme l'origine de ses priviléges. Priviléges de Londres.

ETIENNE.

1135. Droits de Matilde à la couronne.

Les fiefs, dans les commencemens, étoient censés des bénéfices militaires, qui ne pouvoient passer aux femmes. Mais depuis qu'ils étoient devenus une propriété de famille, le droit du sang avoit prévalu sur l'ancien usage. La couronne se trouvoit dans le même cas ; & la succession de Henri appartenoit incontestablement à sa fille, l'impératrice Matilde. Elle éprouva, comme tant d'autres, que les titres les plus légitimes ne sont rien lorsque les lois sont trop foibles pour les soutenir. Deux enfans d'Adele, fille de Guillaume le Conquérant, mariée au comte de Blois, avoient obtenu, sous le dernier regne, des établissemens considérables en Angleterre. L'un d'eux, nommé Etienne, devenu depuis comte de Boulogne, se flatta que les

Usurpation d'Etienne.

richesses & l'intrigue suppléeroient à la justice en faveur de l'ambition. Oubliant tous les bienfaits de Henri pour s'emparer de sa couronne, il avoit gagné le peuple par une conduite adroite; & il se hâta de faire une démarche décisive.

L'évêque de Winchester, son frere, & l'évêque de Salisbury, étant dans ses intérêts, solliciterent le primat à le couronner. Celui-ci, qui avoit juré, comme eux, l'obéissance & la fidélité à Matilde, se montra d'abord plus attaché à ses devoirs. On employa le parjure pour le séduire. Un seigneur assura devant lui, avec serment, que le dernier roi, au lit de la mort, avoit déclaré son intention de préférer Etienne à sa fille. L'archevêque de Cantorbéry n'en demanda pas davantage, & couronna solemnellement l'usurpateur. Cette cérémonie pouvoit décider un peuple, gouverné par la superstition plus que par les principes d'équité & de la morale.

Le primat trompé, le couronne.

Etienne, ne trouvant point de résistance, chercha les moyens de s'affermir sur le trône. Il accorda une charte également avantageuse au clergé & aux différens corps de la nation. Il promit à la noblesse de ne point contrarier son goût dominant pour la chasse; il promit au peuple de supprimer l'impôt du *Danegelt*, & de rétablir les lois de saint Edouard. Il saisit le

Conduite équivoque d'Etienne.

trésor de Henri I, montant à cent mille livres. Cet argent fut employé à se faire des partisans, à rassembler des troupes mercenaires, & à cimenter le despotisme; car les premieres apparences de bonté n'étoient que des ruses d'ambition. La Normandie se soumit de même au nouveau roi. Son fils aîné fit hommage de cette province au roi de France, Louis le Jeune, qui lui accorda sa sœur en mariage. Les concurrens de l'usurpateur, & même le comte d'Anjou, furent contraints de renoncer à leurs droits, moyennant une pension.

Hommage pour la Normandie.

Le comte de Glocester, fils naturel de Henri I, résolut de défendre les droits de Matilde; mais n'en ayant pas encore la facilité, il prêta serment à Etienne, sous condition qu'Etienne garderoit ses engagemens, & le laisseroit en possession de ses dignités & de tous ses droits. La crainte d'offrir à ce seigneur un prétexte de révolte, fit accepter une condition si suspecte. Le clergé en mit une à son serment, non moins dangereuse: Que le roi défendroit les libertés ecclésiastiques, & soutiendroit la discipline de l'église.

Promesse du roi au comte de Glocester.

Serment conditionnel du clergé.

Enfin, comme chacun vouloit tirer avantage des conjectures, plusieurs barons se réserverent le droit de fortifier des châteaux & de se mettre en situation de défense. C'étoit une atteinte

Forteresses des seigneurs.

funeste à l'autorité royale, ainsi qu'à la tranquillité publique. Dès-lors il s'éleva des forteresses dans tout le royaume, les grands s'emparerent chez eux de la juridiction, du droit de battre monnoie, de tous les priviléges que la force peut usurper; & le peuple fut la victime des guerres que tant de seigneurs armés se firent continuellement les uns aux autres.

Troubles dans l'etat; & violence du roi.

Ces désordres devinrent d'autant plus insupportables, qu'Etienne suivit l'exemple qu'il ne pouvoit arrêter. Voyant le royaume en combustion, il commença lui-même à ne gouverner que par la force. Les anciens priviléges de ses sujets, les concessions qu'il venoit de leur faire, furent sacrifiés au désir d'une domination absolue. L'armée mercenaire, qui épuisoit le trésor, eut le droit de subsister de brigandages. Enfin le mécontentement de la nation encouragea le comte de Glocester à lever l'étendard de la révolte. Il s'unit à David, roi d'Ecosse. Tous deux ravagerent les frontieres. Le roi remporta une victoire complette, & se crut paisible possesseur de la monarchie. Trop de confiance l'engagea dans une malheureuse querelle avec le corps ecclésiastique, dont il devoit reconnoître l'autorité, puisqu'il en avoit reçu la couronne.

1138. Révolte réprimée.

Deux évêques, à l'exemple des autres seigneurs, Démêlé du

roi avec les évêques. avoient construit des châteaux. Etienne, éprouvant tous les jours combien cette multitude de forts étoit nuisible au gouvernement, voulut s'emparer d'abord de ceux du clergé, pour abattre ensuite ceux de la noblesse. Il saisit un prétexte d'emprisonner les deux prélats, & les obligea, par menaces, à lui remettre leurs châteaux.

L'évêque de Winchester fait citer le roi. Cette violence révolta l'évêque de Winchester, son propre frere, revêtu alors de la qualité de légat, à laquelle étoit attaché tant de pouvoir. Le légat assemble un concile, réclame les immunités de l'église, invective contre l'impiété du roi, & invite l'assemblée à prononcer son jugement. On cite le monarque à comparoître.

Etienne agit avec vigueur. Un envoyé vient de sa part plaider sa cause, & accuse les deux évêques de trahison. Le concile refuse de les juger avant la restitution des forteresses. On n'en seroit pas demeuré là, si Etienne n'avoit menacé d'employer les armes & la violence.

Matilde fait valoir ses droits. Des agitations si dangereuses, & les murmures d'un peuple irrité, favorisoient les desseins de l'impératrice Matilde, héritiere légitime de la couronne. Elle entra dans le royaume avec le comte de Glocester. Son parti augmenta de jour en jour. La guerre civile fit naître toutes les horreurs de la cruauté, du brigandage, & de la famine. Après une infinité de petits combats,

& beaucoup de négociations inutiles, l'armée royale fut battue par Glocester, & le roi tomba prisonnier entre ses mains. Le légat se déclara pour Matilde, qui lui promettoit tout ce que l'ambition pouvoit désirer, & tout ce que l'église pouvoit prétendre.

1141. Le roi prisonnier.

L'archevêque de Cantorbéry couronna cette princesse. Les états du royaume ne furent point assemblés pour disposer du royaume ; ce fut l'ouvrage d'un synode, où le perfide legat ayant renouvellé ses déclamations contre Etienne, conclut qu'il apppartenoit sur-tout au clergé d'élire un roi, & que la volonté du ciel le décidoit en faveur de l'impératrice. Il n'y eut d'autres laïques dans cette assemblée que les députés de Londres. Ils demanderent la liberté du roi, & ne reçurent que des marques d'improbation. La ville se soumit malgré elle.

Le clergé dispose de la couronne.

Bientôt le caractere impérieux de Matilde excite le désir du changement. Londres se révolte, la princesse prend la fuite. Le légat court la joindre à Winchester, déjà résolu de la trahir : il l'abandonne en effet; il joint ses troupes à celles de son frere; il assiége la princesse dans sa ville épiscopale, & la réduit aux dernieres extrémités. Matilde se sauve, le comte de Glocester est fait prisonnier. L'impératrice ne pouvant se passer de son secours, l'échangea contre le roi.

Le légat trahit Matilde.

1146. La mort de ce brave seigneur, arrivée quelque temps après, affoiblit considérablement son parti. Mais outre le fardeau de la guerre, Etienne essuya encore une querelle avec le pape. Eugene III, disciple du fameux saint Bernard, avoit nommé cinq évêques anglois pour un concile à Reims, au lieu de laisser, selon l'usage, à l'église d'Angleterre, le choix de ses députés. Le roi s'étant opposé à cette innovation, Eugene lança un interdit sur ses partisans. C'étoit le premier exemple dans le royaume, de cette terrible censure, qui, faisant cesser les exercices de la religion, entraînoit nécessairement des suites très-dangereuses. On les prévint par la soumission au pape.

Interdit lancé par le pape.

Le prince Henri, fils de Matilde. Ses premiers exploits.

Un ennemi, plus redoutable que tous les autres, commença à entrer en lice contre Etienne. Le prince Henri, fils aîné de Matilde, âgé de seize ans, destiné à devenir bientôt l'un des premiers souverains de l'Europe, étoit capable de le détrôner un jour. Selon les lois ou les coutumes de la chevalerie, les gentilshommes, & même les princes devoient être armés chevaliers, pour paroître avec honneur dans la carriere des armes. Henri alla recevoir ce grade des mains du roi d'Ecosse, son grand-oncle. Quelques incursions qu'il fit en Angleterre, firent connoître son habileté & sa valeur. Toute

ſa conduite annonçoit un prince né pour les grandes choſes, & les partiſans de ſa maiſon en conçurent de nouvelles eſpérances.

Sa mere lui aſſura la Normandie ; la mort de Geoffroi ſon pere le mit en poſſeſſion du Maine et de l'Anjou ; il acquit le Poitou & la Guienne, par ſon mariage avec Eléonore de Guienne, que Louis le Jeune venoit de répudier. Ce roi, engagé par S. Bernard à la ſeconde croiſade, qui ne produiſit que des malheurs, avoit conçu, pendant le cours de cette expédition, une haine violente contre ſa femme, ſoupçonnée de galanterie ; à ſon retour, l'antipathie l'avoit emporté ſur la bonne politique. Henri profita de ſon imprudence, & épouſa Eléonore, qui joignit à ſes états deux vaſtes provinces de France. La grandeur du jeune prince frappa tellement l'Angleterre, qu'Etienne voulant aſſurer la couronne à ſon fils Euſtache, l'archevêque de Cantorbéry refuſa de le ſacrer.

Puiſſance de ce jeune prince.

1152. Son mariage avec Eléonore de Guienne.

Henri ne tarda point à ſe montrer dans le royaume. On étoit à la veille d'une terrible bataille, lorſque les grands propoſerent une négociation, par laquelle on épargna beaucoup de ſang. Il fut réglé qu'Etienne continueroit de régner juſqu'à ſa mort, & que Henri lui ſuccéderoit. Le roi mourut l'année ſuivante. Des ſoucis, des révoltes, des guerres avoient été

1153. Traité d'Etienne avec Henri.

1154. Mort d'Etienne.

tout le fruit de fon ufurpation; tant les ambitieux fe trompent en attachant le bonheur à la plus haute fortune !

Appels au pape.

L'autorité pontificale s'accrut confidérablement fous ce regne; les appels au pape, défendus par les lois angloifes, devinrent très-communs. Nous allons voir jufqu'où pouvoit fe porter l'abus de la puiffance fpirituelle, affranchie des regles que la religion même lui avoit prefcrites dans les premiers temps.



TROISIEME PARTIE.

LES PLANTAGENETS.

HENRI II.

LA maiſon de Plantagenet, ou d'Anjou, établie ſur le trône d'Angleterre, devenoit une puiſſance d'autant plus formidable pour ſes voiſins, que Henri joignoit de grandes qualités à de grands domaines. Maître de l'Anjou, de la Touraine, du Maine, de la Normandie, de la Guienne, du Poitou, de la Saintonge, du Périgord, de l'Angoumois, & du Limouſin (auxquels il joignit encore la Bretagne, par le mariage de ſon troiſieme fils avec l'héritiere de ce duché), il poſſédoit plus d'un tiers de la France; & quoique vaſſal de Louis le Jeune, il avoit ſur lui des avantages prodigieux. 1154. Henri II très-formidable.

Le gouvernement féodal ne diviſoit point l'Angleterre en pluſieurs états, aſſez puiſſans pour que les vaſſaux, à moins de ſe réunir, puſſent tenir tête au ſouverain. Mais en France Foibleſſe de la couronne en France.

il avoit presque anéanti la royauté. Le domaine de la couronne se réduisoit à peu de villes, Paris, Orléans, Etampes, Compiegne, &c. Les six pairs laïques étoient tous des princes redoutables au roi, autorises même a prendre les armes contre lui, en cas de lésion & d'injustice; toujours prêts à lui résister, lorsqu'ils craignoient que son pouvoir n'affoiblit le leur. De petits seigneurs de châteaux lui faisoient souvent la guerre. D'ailleurs si l'on avoit vu les sujets se réunir sous Louis le Gros contre l'empereur Henri V, qu'une armée de deux cents mille François obligea de repasser le Rhin, on les avoit vus refuser à leur retour de servir le même roi contre Henri I son vassal. La couronne de France sembloit donc menacée d'une ruine entiere, par la réunion de tous ces états à celle d'Angleterre. On ne prévoyoit point ce qui arriva dans la suite, que l'agrandissement de l'une tourneroit un jour à l'avantage de l'autre; & que la nation françoise apprendroit bientôt à preférer son souverain naturel à des maîtres étrangers. Louis le jeune, qui avoit toujours favorisé Etienne, ne put empêcher Henri de monter paisiblement sur le trône. Les Anglois, fatigués de la guerre civile, reconnurent volontiers un roi dont ils espéroient leur bonheur.

Sage Le commencement de son regne justifia l'idée

qu'on avoit de lui. Les troupes mercenaires furent renvoyées, les vols & les violences réprimés, les lois remises en vigueur, les nouvelles forteresses démolies, l'altération des monnoies corrigée, & les mécontens soumis au devoir. Quelques expéditions militaires contre les habitans du pays de Galles, & contre un frere ambitieux qui vouloit s'emparer du Maine & de l'Anjou, firent mieux éclater la puissance du monarque. Un différent qu'il eut avec Conan, duc de Bretagne, se termina par le mariage d'un de ses fils avec l'héritiere du duché, dont il prit ensuite possession, parce que son fils & sa belle-fille étoient trop jeunes à la mort du duc. Il porta la guerre dans le comté de Toulouse, sur lequel il avoit des prétentions. Déjà il assiégeoit la capitale. Le roi de France venant au secours, il leva le siége, par respect pour son suzerain; mais un tel vassal étoit, par sa supériorité, l'ennemi naturel du roi de France.

gouvernement de Henri II.

Expéditions militaires.

Henri maître de la Bretagne.

1159.

Toulouse assiégée.

La forteresse de Gisors, dont Henri s'empara frauduleusement, auroit occasionné entre eux une guerre, si le pape Alexandre III ne les avoit réconciliés. Ce pontife s'étoit retiré en France, chassé de Rome par l'anti-pape Victor. On doit observer que les deux rois allerent au-devant de lui, mirent pied à terre pour le recevoir, & le conduisirent, tenant de part & d'autre

Entrevues des rois de France & d'Angleterre avec le pape.

Honneurs qu'ils lui rendent.

les rênes de son cheval. Combien de tels honneurs rendus aux souverains pontifes par des têtes couronnées, devoient-ils augmenter le respect des peuples pour l'autorité pontificale! Ne nous étonnons pas qu'un pape ait paru long-temps une espece de divinité aux yeux de la multitude, ni que plusieurs papes se soient oubliés eux-mêmes jusqu'à fouler aux pieds les couronnes.

Disputes avec le clergé pour la juridiction.

Cependant le roi d'Angleterre pensoit sérieusement à resserrer dans de justes bornes la juridiction ecclésiastique, & à réprimer la licence de ceux qui en abusoient, au mépris des lois du royaume. Cet abus étoit au comble. Le clergé oubliant que la religion est un des fondemens de l'ordre civil, l'avoit employée à s'affranchir de la subordination nécessaire pour le maintenir, & à s'arroger des droits chimériques, très-capables de le troubler. De là ces disputes continuelles avec la puissance séculiere, ces immunités que l'on opposoit à la justice des tribunaux, ces prétextes pour s'attribuer le jugement de presque toutes les affaires, pour peu qu'elles eussent de rapport avec les canons, ou qu'elles intéressassent la conscience.

Abus que le roi veut réformer.

Un abus des plus difficiles à corriger attiroit en particulier l'attention du monarque. Depuis long-tems les pénitences canoniques n'étoient plus

guere connues. On les commuoit en offrandes, en *œuvres pies*, en especes de compositions pécuniaires, d'après la coutume des barbares, de racheter les crimes à prix d'argent. Le clergé y gagnoit plus, selon le calcul de Henri, que la couronne ne tiroit de tous les domaines, de toutes les taxes. Ce prince vouloit avoir dans les cours eccléſiaſtiques un officier dont le conſentement fût néceſſaire, quand on impoſeroit des ſommes ſur les pécheurs. Il méditoit, en un mot, une réforme très-conſidérable. Dans la vue d'exécuter ſon deſſein, il jeta les yeux ſur un homme dont il ſe promettoit le ſecours, & dont la réſiſtance lui attira des chagrins de toutes eſpeces.

Thomas Becket, chancelier.

Il avoit comblé de biens & d'honneurs, il avoit fait chancelier le fameux Thomas Becket, né à Londres, eccléſiaſtique d'une capacité rare, qui, ayant étudié en droit à Bologne, s'étoit imbu des opinions d'Italie, ſans paroître diſpoſé à les ſuivre en Angleterre. Le chancelier ſe diſtinguoit par la ſomptuoſité de ſa maiſon & de ſa table, autant que par l'étendue de ſes talens; courtiſan aſſidu, compagnon des plaiſirs du prince, guerrier même dans les armées; car les eccléſiaſtiques ne ſe faiſoient pas ſcrupule de combattre.

Henri, plein de confiance en un miniſtre ſi

1162. empressé à lui plaire, le nomme archevêque de Cantorbéry, ne doutant point que, devenu primat du royaume, chef de l'église nationale, il ne le serve avec le même zele qu'il avoit comme chancelier. Mais Becket devient tout-à-coup un autre homme. Il quitte la cour, il se démet de sa premiere dignité, renonce aux affaires politiques, se concilie la vénération des peuples par une vie retirée & pénitente, prodigue les charités aux monasteres & aux pauvres, acquiert la réputation d'un saint évêque, au lieu de celle d'un grand ministre. Les protestans supposent qu'une ambitieuse hypocrisie fut la source de ce changement de mœurs; comme si l'on ne pouvoit pas trouver dans les préjugés, plutôt que dans les passions, le principe des excès déplorables que nous devons raconter.

Il devient archevêque de Cantorbry.

Il change tout à coup de mœurs.

Commencement des disputes avec Becket.

Quelques démarches hardies de Becket; une sommation au comte de Clare de lui restituer certaines terres autrefois dépendantes de son siége; une nomination de cure, au préjudice du patron laïque; les censures lancées contre ce patron, qui avoit chassé le nouveau curé; ces démarches détromperent cruellement le monarque de ses préventions en faveur de l'archevêque, mais le confirmerent de plus en plus dans le dessein de brider la puissance ecclésiastique. Un assassinat commis par un prêtre débauché, four-

nit des raifons encore plus fortes. Henri demanda que le meurtrier fût jugé & puni par les magiftrats. L'archevêque, infiftant fur les priviléges des clercs, ne voulut jamais y confentir, & foutint que ce prêtre ne devoit être que dégradé. Auffitôt le roi affemble les évêques, leur demande s'ils veulent, ou non, fe foumettre aux lois & aux coutumes du royaume ? Ils répondent d'une maniere équivoque ; ils fuppriment enfin toute reftriction, pour calmer la colere du prince.

1164. Conftitutions de Clarendon.

L'effentiel étoit de définir précifément ces coutumes, & de fixer les limites des deux puiffances. Une nouvelle affemblée des prélats & des barons y travailla par ordre de la cour. On rédigea feize articles en forme de lois ; voici les principaux : « Que les eccléfiaftiques accufés de crimes feroient jugés par les tribunaux civils ; qu'aucun vaffal immédiat du roi ne pourroit être excommunié fans le confentement du roi ; que perfonne, fur-tout les prélats, ne pourroient, fans fa permiffion, fortir du royaume ; qu'on ne pourroit appeler au pape des fentences rendues en Angleterre ; & que les affaires concernant les biens de l'églife feroient jugées par les cours royales. » C'eft ce que l'on appelle communément les *Conftitutions de Clarendon*, du lieu où fe tenoit l'affemblée. Les feigneurs, étant du parti de la cour, entraînerent les évêques : le

Becket s'y foumet & fe rétracte.

primat lui-même, après beaucoup de résistance, promit, *de bonne foi & sans réserve*, d'observer toutes ces coutumes. Elles furent envoyées au pape Alexandre III, qui n'hésita point à les condamner & les annuller, comme incompatibles avec les droits de l'église. Alors Becket se fait un crime de son consentement, redouble ses austérités, se suspend de ses fonctions, & ne les reprend qu'après avoir été absous par le pape.

Henri le persécute.

Le caractere hautain & violent de Henri II s'irritoit de jour en jour, & se porta enfin aux derniers excès. Jusqu'alors il sembloit avoir l'avantage sur un prélat obstiné à se roidir contre les anciennes coutumes : en le persécutant, il cessa de paroître juste. Sur un prétexte frivole, il fit condamner Becket & confisquer tous ses biens; il exigea de lui de grosses sommes dont il n'étoit point redevable; il lui ordonna de rendre compte de l'administration qu'il avoit eue en qualité de chancelier; enfin il se montra résolu de ne suivre que les mouvemens d'une odieuse vengeance.

Hardiesse & inflexibilité du primat.

L'archevêque poussé à bout, déploya de son côté toute la vigueur d'une ame inflexible. Il se présenta dans le palais, la crosse à la main, en habits pontificaux, comme pour braver la majesté royale. Des prélats, envoyés par le souverain, lui représenterent vainement qu'il avoit souscrit aux articles de Clarendon. Il répondit que

la cause de Dieu & de l'église rendoit ce consentement nul ; qu'il se mettoit sous la protection du saint siége ; qu'il appeloit au pape des sentences que l'on porteroit contre lui ; & qu'il leur défendoit, à eux, ses suffragans, de participer à aucune entreprise contre ses droits. Les barons venoient de prononcer sa sentence d'emprisonnement. Il refusa de l'entendre lire, & s'évada du royaume.

Sa retraite en France.

Louis le Jeune & Alexandre III, qui étoit encore en France, reçurent Becket avec tous les témoignages possibles de considération. Le premier lui donna de quoi vivre magnifiquement dans le monastere de Pontigni ; le second se préparoit à le venger par ses bulles.

1165.

Il y continue ses entreprises.

Henri, prévoyant les desseins du pape, défendit, sous des peines severes, de recevoir aucun ordre de sa part, & de lui porter aucun appel. Le primat n'oublioit point sa propre cause. Convaincu de l'injustice du roi, il parloit de lui en homme plus zélé pour l'église que pour la couronne : sous couleur de zele, il l'offensoit de plus en plus, se donnant pour le défenseur de la cause de Dieu, du patrimoine de Dieu ; se comparant à J. C. condamné par un tribunal profane ; avançant même que les rois ne regnent que par l'autorité de l'église. Enfin il lança l'excommunication sur les ministres en particulier, & en général

sur tous ceux qui soutenoient les articles de Clarendon; il délia les autres du serment de les observer; & en qualité de légat, titre dont Alexandre l'avoit revêtu, il ordonna, sous peine d'anathême, à des évêques anglois de venir le joindre, & écrivit même au monarque une lettre menaçante. La cour de Rome suspendit l'effet de ces violentes démarches.

Il persiste dans ses sentimens, malgré la méditation de Louis le Jeune.

D'un côté, Alexandre III, en guerre avec l'empereur Frédéric Barberousse, craignoit de s'attirer encore un ennemi tel que le roi d'Angleterre : de l'autre, ce prince, tout fier, tout absolu qu'il étoit, ne vouloit point s'exposer aux révolutions que les foudres ecclésiastiques produisoient dans les états. Malheureusement l'opiniâtreté de Becket égaloit la hauteur de Henri. Louis le Jeune, qui venoit de conclure un traité avec le dernier, tâcha en vain de ménager un accommodement. On tint des conférences pour cet effet. Henri acceptoit les propositions, *sauf l'autorité royale ;* Becket, *sauf l'honneur de Dieu & les libertés de l'église.* Cette clause rompit les mesures, parce qu'elle laissoit un champ libre aux préjugés du primat. Henri, moins intraitable, dit un jour en présence de Louis: *Il y a eu plusieurs rois d'Angleterre, il y a eu aussi plusieurs archevêques de Cantorbéry : que Becket m'accorde la soumission que le plus saint de ses*

prédéceſſeurs a pratiquée envers le moindre des miens, je n'en demande pas davantage. Le refus de l'archevêque indiſpoſa contre lui le roi de France, mais ils renouerent bientôt leur amitié.

Une querelle ſi vive & ſi étrange parut enfin terminée par un compromis le plus favorable à Becket. On ne l'obligea point de renoncer à ſes prétentions ; on convint de laiſſer dans l'oubli ces queſtions délicates. Les partiſans du primat furent rétablis avec le même ménagement dans leurs bénéfices. Le roi ſe flatta d'avoir plié ce caractere indomptable, ou d'avoir acheté la paix à force de condeſcendance. Il ſe trompoit. Becket ne fut pas plutôt rentré triomphant en Angleterre, qu'il fulmina de nouvelles cenſures. Henri s'étoit aſſocié prudemment ſon fils aîné ; l'archevêque d'York avoit ſacré le jeune prince, en l'abſence du primat. Becket excommunie cet archevêque, deux évêques, & pluſieurs ſeigneurs qui avoient aſſiſté au ſacre, prétendant que perſonne ne pouvoit, même en ſon abſence, faire une cérémonie réſervée aux archevêques de Cantorbéry.

1170. Compromis favorable à Becket.

Rétabli, il fulmine de nouvelles cenſures.

Le roi apprend cette nouvelle à Bayeux. Enflammé d'une violente colere : *Quoi !* s'écrie-t-il ; *aucun de mes ſerviteurs ne me vengera d'un prêtre ingrat qui trouble mon royaume ?* Mot funeſte dans la bouche d'un ſouverain ! Quatre

Colere de Henri ; meurtre de Becket.

gentilshommes s'embarquent auſſi-tôt & aſſaſſinent le prélat dans ſon égliſe. Ainſi mourut cet homme zélé, pieux, intrépide, honoré ſous le nom de ſaint Thomas de Cantorbéry; conduit ſans doute par des intentions droites, mais en même temps par des préjugés nuiſibles; exemple mémorable de l'empire de l'opinion ſur les eſprits ſupérieurs, de l'influence du caractere dans la conduite des cœurs vertueux, & du danger des faux principes que l'ignorance & l'intérêt avoient ſubſtitués aux vraies maximes de la religion. Dès que le pouvoir eccléſiaſtique & le pouvoir civil deviennent inconciliables, tout eſt confuſion & déſordre dans la ſociété.

1171. Le roi ſe ſoumet au jugement du pape.

Henri, qui n'avoit pas déſiré le meurtre, qui en prévoyoit les conſéquences, parut tranſporté de déſeſpoir, & refuſa pendant trois jours toute nourriture. L'attente d'une excommunication faiſoit trembler ce cœur altier. Revenu à lui-même, il ſe hâta de faire partir huit perſonnes, dont trois étoient évêques, pour le juſtifier devant le pape, & pour arrêter les foudres de Rome. Ils jurerent de l'innocence du prince, & déclarerent qu'il vouloit ſe ſoumettre au jugement d'Alexandre. Ce pontife, quoiqu'extrêmement irrité, ſe contenta d'un anathême général contre les auteurs & les complices de l'aſſaſſinat. L'ar-

chevêque de Sens, en qualité de légat, avoit jeté un interdit sur les provinces de France soumises à la domination angloise. Mais les démarches de Henri II auprès du pape prévinrent les troubles & les révoltes. Ces précautions étoient d'autant plus nécessaires, que l'on ne désignoit plus Becket que sous le nom de saint, & de martyr. La dévotion se tourna vers son tombeau; on y couroit de tous côtés en pélerinage; on publioit des miracles sans nombre, & la ferveur pouvoit dégénérer en fanatisme.

Becket honoré comme saint.

Dans des conjonctures si critiques, le roi, rassuré par la conduite du pape, exécuta un grand dessein qu'il méditoit depuis le commencement de son regne. La conquête de l'Irlande tentoit son ambition. Les Bretons avoient autrefois peuplé cette île, comme les Celtes avoient peuplé la Grande-Bretagne. Mais les Irlandois étoient encore des sauvages, sans police, sans lois, sans mœurs, sans arts, ignorant même l'agriculture; divisés en petits états, toujours en guerre les uns contre les autres; aussi faciles à vaincre par des troupes disciplinées, que difficiles à réunir & à gouverner en corps de nation.

Projet de conquérir l'Irlande.

Adrien III, anglois d'origine, selon le systême des papes, qui se prétendoient maîtres de disposer des empires, avoit accordé à Henri II, en 1156, une bulle, par laquelle louant son

Bulle d'Adrien III pour cette conquête.

zele pour l'église, & attribuant son projet de conquête au désir d'étendre la religion, il l'exhortoit à s'emparer de l'Irlande, sous condition d'y faire payer le denier de saint Pierre, & ordonnoit aux habitans de le reconnoître pour leur souverain. C'est ainsi que les Indes & l'Amérique ont été depuis subjuguées en vertu des bulles de Rome.

1172. L'Irlande est conquise.

L'occasion se présenta enfin de faire valoir ce prétendu titre. Un des petits rois d'Irlande, chassé par son voisin, dont il avoit enlevé la femme, implora la protection du roi d'Angleterre. Henri, qui étoit alors occupé en France, autorisa seulement ses sujets à prendre la défense de l'opprimé. Plusieurs aventuriers hasarderent l'entreprise, & avec un très-petit nombre de soldats, désirent sans peine des armées entieres de barbares. Jaloux de leurs progrès, le monarque alla en personne attaquer l'Irlande; il n'eut que la peine de recevoir l'hommage d'un peuple abattu. Peu de mois suffirent pour la conquête de ce royaume; mais l'extrême pauvreté du pays n'invitant pas les Anglois à y faire des établissemens, & la barbarie s'y maintenant toujours avec la licence, on ne tira presque aucun avantage de cette conquête, jusqu'au regne de Jacques I, qui employa les lois pour la rendre plus profitable & plus solide.

Cependant deux légats d'Alexandre III, chargés de prononcer sur la conduite du roi dans l'affaire de saint Thomas de Cantorbéry, l'attendoient déjà en Normandie, & pressoient son retour avec des instances pleines de menaces. Il se hâta de les joindre. Leurs premieres propositions lui parurent odieuses, il les rejeta fiérement. Comme la fermentation s'étoit calmée, & que le peuple si terrible dans les premiers mouvemens du fanatisme, n'avoit plus le même penchant à la révolte, les légats devinrent aussi moins intraitables. On s'en tint aux conditions suivantes. Après que le roi eut juré sur les reliques qu'il n'avoit ni souhaité ni commandé le meurtre de l'archevêque, il promit de payer une somme pour l'entretien de deux cents templiers dans la Palestine, l'espace d'un an; de servir lui-même trois ans contre les infideles, si le pape l'exigeoit; de ne point faire observer les *nouvelles* coutumes introduites de son temps, au préjudice des immunités ecclésiastiques, de ne point empêcher les appels au saint siége, & d'exiger seulement des sûretés suffisantes de ceux qui sortiroient du royaume pour suivre ces sortes d'appels. L'habileté de Henri II paroît ici dans le plus grand jour. En exigeant les sûretés qu'il jugeroit à propos, il pouvoit rendre les appels à Rome presque impossibles; les conf-

Accommodement avec Rome.

Conditions ménagées par le roi.

Il pouvoit les interprêter à son avantage.

titutions de Clarendon pouvoient être maintenues, puisqu'il prétendoit que c'étoient les *anciennes* coutumes du royaume. On conçoit à peine qu'il ait pu se retirer avec tant d'avantages d'une affaire si épineuse.

Révolte des enfans de Henri II.

Ce grand roi, vainqueur de tous ses ennemis, environné d'enfans dont il se promettoit les plus douces satisfactions, trouva au sein de sa famille les chagrins les plus amers. Henri, associé à la couronne, s'étoit fait connoître, le jour de son sacre, pour un esprit arrogant. Le roi, qui daigna le servir à table, ayant observé que jamais monarque n'avoit été servi avec plus d'honneur : *Il n'est pas étonnant*, dit le jeune prince à quelqu'un de ses courtisans, *que le fils d'un comte serve le fils d'un roi.* La cérémonie du couronnement fut renouvelée en faveur de Marguerite de France, son épouse, qu'on n'avoit point couronnée avec lui la premiere fois. Ensuite il alla voir Louis, son beau-pere, toujours prêt à susciter des embarras au roi d'Angleterre.

1173.

La cour de France excite le jeune Henri contre son pere.

On persuada, en France, au jeune Henri, que le sacre lui donnoit droit de jouir au moins d'une partie de l'héritage qui lui étoit assuré. Plein de cette idée frivole, à son retour il osa demander à son pere ou l'Angleterre, ou la Normandie. Il se plaignit insolemment d'avoir été

refusé, il se retira auprès de Louis le Jeune. En même temps la reine d'Angleterre, Eléonore, jalouse de son mari jusqu'à la fureur, poussa deux autres de ses fils à la révolte, & les fit partir pour la cour de France. Richard, l'aîné, avoit reçu de son pere l'investiture de la Guienne & du Poitou ; Geoffroi, le cadet, avoit le duché de Bretagne du chef de sa femme.

Le roi fait excommunier les rebelles.

Vivement pénétré de ces malheurs, le roi n'en fut que plus prompt à se prémunir contre le danger. Les excommunications de Rome avoient ordinairement tant d'effet, qu'il eut recours à ce moyen dont il avoit senti lui-même l'inconvénient. Le pape, auquel il s'adressoit comme à son seigneur, foudroya inutilement les rebelles. Henri employa d'autres armes ; & se fiant peu à ses sujets, parce qu'ils devoient l'être un jour de ses enfans, il leva une armée de vingt mille *Brabançons*, autrement appelés *Routiers* ou *Cottereaux*. C'étoient des bandits audacieux, qui infestoient alors les états, se moquant des censures ecclésiastiques, & combattant pour quiconque vouloit les payer. Louis le Jeune avec plusieurs de ses vassaux, & Guillaume, roi d'Ecosse, se déclarerent ouvertement pour le jeune Henri. Le roi d'Angleterre, par ses expéditions dans le continent, affoiblit beaucoup leurs espérances. On tint des conférences

Il leve une armée de Brabançons.

Il fait des offres inutiles. de paix. Il offrit de céder à son fils aîné la moitié des revenus de la couronne, & même des places de sûreté. Ses offres au duc de Guienne & de Bretagne étoient de même nature. Des propositions si avantageuses devoient terminer la guerre; mais un seigneur qui étoit à la conférence, ayant insulté le roi, la négociation fut rompue.

Ses ennemis l'inquietent. Le jeune Henri avoit promis au comte de Flandre de lui mettre entre les mains la province de Kent, la ville de Douvres, & d'autres places des plus importantes. Ce traité, également honteux & funeste, n'empêcha point la noblesse d'Angleterre de conspirer en sa faveur. Une invasion des Ecossois répandit de nouvelles alarmes. Le monarque retourne promptement

1174. Sa pénitence à Cantorbéry. dans le royaume. Pour gagner l'affection de son peuple (car tout autre motif paroît contraire à la vraisemblance), il donne à l'Angleterre le spectacle d'une humiliation à laquelle l'autorité des papes n'eût jamais pu le réduire. Il va nu-pieds à l'église de Cantorbéry, se prosterne devant le tombeau de Becket, y passe le jour & la nuit en prieres, assemble les moines le lendemain, les arme de disciplines, se dépouille les épaules en leur présence, & se fait flageller par chacun d'eux. La véritable piété observe mieux les bienséances; mais il falloit un spectacle qui pût frapper les esprits superstitieux. On

reçut bientôt la nouvelle d'une bataille gagnée sur le roi d'Ecosse. On attribua ce grand succès à la protection du saint ; tout le royaume crut que le ciel se déclaroit ; la révolte enfin fut étouffée. Henri II passa aussi-tôt en France pour défendre la Normandie contre les entreprises de Louis le Jeune. Celui-ci assiégeoit Rouen, & leva le siége, après avoir tenté de surprendre la place un jour de fête. On négocia de nouveau. Les trois fils révoltés se soumirent à leur pere. Il leur accorda quelques pensions, & l'amnistie pour leurs partisans.

Il triomphe de ses ennemis.

Soumission des rebelles.

Guillaume, roi d'Ecosse, qui avoit été fait prisonnier, n'acheta sa liberté qu'en se reconnoissant vassal du roi d'Angleterre, & lui fit rendre hommage par ses barons & ses évêques. Le château d'Edimbourg fut même remis à l'Anglois.

Hommage du roi d'Ecosse.

Les avantages de la paix se firent d'autant mieux sentir, que le roi se livra quelques années au soin de réformer les abus, & de mettre les lois & la justice en vigueur. Nous renvoyons à la fin de cet article quelques détails de ses sages réglemens. Un gouvernement paisible & équitable devoit le rendre plus heureux que ses vastes possessions ne l'avoient fait jusqu'alors. Mais il étoit de la destinée de ce prince d'essuyer tous les chagrins que de mauvais fils peuvent

Henri réforme les abus.

Son fils aîné se révolte encore.

causer à un bon pere. Louis le Jeune étant mort après un pélerinage à Cantorbéry, Philippe-Auguste, son successeur, prince ambitieux & politique, favorisa vraisemblablement les desseins de ces enfans dénaturés : des rois rivaux ne pensoient qu'à se nuire les uns aux autres, même par les voies les plus iniques, s'exposant en aveugles aux malheurs qu'ils attiroient sur leurs voisins. Le jeune Henri renouvela ses prétentions & ses entreprises. Il tomba dangereusement malade, lorsqu'il se préparoit à recommencer la guerre. Déchiré de remords dans cet état, il envoya prier son pere de venir recevoir les témoignages de son repentir. Le pere craignit une trahison ; mais à la nouvelle de la mort du prince, la douleur le fit évanouir plusieurs fois ; il fut inconsolable de lui avoir refusé cette marque d'indulgence.

Mort du jeune Henri.

Les princes Richard & Geoffroi révoltés aussi contre leur pere.

Robert étoit l'héritier de son frere, mort sans postérité. Henri II vouloit donner la Guienne en apanage à Jean, cadet de Richard. Non-seulement celui-ci refusa son consentement, mais il s'enfuit aussitôt, résolu de prendre les armes. A peine cette querelle accommodée, Geoffroi demanda que l'Anjou fût ajouté à son duché de Bretagne. Un refus le rendit furieux. Il passa en France avec l'intention de se venger par la guerre. Il y mourut dans un tournoi, &

cet accident délivra le malheureux pere du plus méchant de ses fils. La tendresse paternelle devoit encore subir de rudes épreuves.

Cependant tous les intérêts, toutes les affaires parurent absorbés par le zele des croisades. Celle de Louis le Jeune & de l'empereur Conrad n'avoit servi qu'à faire périr deux cent mille Européens en Asie. Le brave & prudent Saladin, soudan d'Egypte, venoit de subjuguer la Palestine, de prendre Jérusalem. On ranimoit l'ardeur des guerriers, l'enthousiasme des peuples pour la guerre sainte. Henri II & Philippe Auguste oublierent leurs querelles, & prirent la croix de concert ; tant les idées singulieres de dévotion avoient d'empire ! Ils imposerent une taxe considérable, appelée *la dixme saladine*, dont le clergé prétendit devoir être exempt, malgré tant de motifs qui l'obligeoient à donner l'exemple.

1188. Projet de croisade.

Sur ces entrefaites, les deux rois se brouillent, se font la guerre, reviennent bientôt aux négociations. Philippe demande que Richard soit couronné roi d'Angleterre, & qu'il épouse incessamment Alix de France, sa sœur, qui étoit déjà en Angleterre pour le mariage. Le vieux Henri, amoureux, dit-on, de cette princesse, se repentant d'ailleurs d'avoir fait couronner son fils aîné, rejette une proposition désagréable. Richard, secretement lié avec Philippe, se révolte

Brouilleries de Henri & de Philippe Auguste.

1189. Révolte de Richard.

de nouveau contre ſon pere. Il fait hommage au roi de France des provinces que Henri poſſédoit dans le continent; il en reçoit l'inveſtiture.

Le roi eſt réduit à des conditions dures.

Un légat du pape l'excommunie, comme mettant obſtacle à la guerre ſainte. Le roi de France, menacé de pareilles cenſures, répond que le pape n'a rien à voir dans les diſputes des princes. Les eſprits s'échauffent. Henri prend les armes. Ses ennemis lui enlevent des places. Il ſe voit réduit aux conditions les plus fâcheuſes: non-ſeulement il promet vingt mille marcs à Philippe Auguſte, mais il s'engage à faire prêter ſerment de fidélité à Richard dans tous ſes états; il pardonne aux partiſans du rebelle; il autoriſe les vaſſaux à ſe déclarer contre lui-même, s'il n'exécute pas fidelement ce traité. Pour comble de malheur, ayant demandé la liſte des coupables compris dans l'amniſtie, il voit à leur tête le nom du prince Jean, ſon fils bien aimé, qui avoit excité ſouvent la jalouſie de Richard.

Mort de Henri II.

Tant de chagrins accablent ſon ame; dans le déſeſpoir, il maudit & ſa vie & ſes enfans; une fievre lente le conſume; il meurt, après un regne de trente-quatre ans, dans la cinquante-huitieme année de ſon âge.

Ses bonnes qualités ſupérieures à ſes vices.

Il avoit plus de grandes qualités que de grands vices; ambitieux, colere, vindicatif, mais brave, prudent, politique, généreux, légiſlateur éclairé,

ami fidele, digne enfin, malgré ses fautes & ses malheurs, de tenir un des premiers rangs parmi les rois d'Angleterre. On avoit une si haute idée de sa justice, que les rois de Castille & de Navarre le prirent pour juge de leurs différens. Quoique le second fût son gendre, sa décision fut également respectée par l'un & par l'autre. Il est l'auteur de l'établissement des *circuits* ou des quatre départemens du royaume; il y envoyoit des juges respectables, pour protéger les peuples contre l'oppression des grands: établissement tel que celui des *Envoyés royaux* de Charlemagne.

Etablissement de circuits.

Tels étoient les désordres produits par les anciennes mœurs & par la violence de l'anarchie féodale, que non-seulement les campagnes, mais les villes, mais Londres, étoient infestées de brigands & de meurtriers. On ne pouvoit sans péril aller dans les rues après le coucher du soleil. On n'étoit pas même en sûreté dans les maisons. On vivoit comme dans une guerre perpétuelle jusqu'au sein de la paix.

Désordres publics.

Henri II fit des lois séveres contre l'homicide, le vol, la fausse monnoie, &c. Ces crimes devoient être punis par l'amputation d'un pied ou d'une main; cette peine étoit vraisemblablement

Justice plus févere qu'autrefois.

regardée comme plus rude que la mort. L'expérience avoit appris que les compofitions pécuniaires ne pouvoient réprimer le crime. Mais le duel & les *épreuves* fubfifterent encore long-temps, parce qu'on demeura long-temps plongé dans la fuperftition & la barbarie. C'étoit beaucoup alors de permettre qu'une des parties pût avoir recours à un *juré* de douze perfonnes.

Comment on puniffoit le meurtre des eccléfiaftiques.

Le meurtre commis par un eccléfiaftique étoit puni feulement par la dégradation du coupable; & le meurtre commis fur un eccléfiaftique ne l'étoit que par des cenfures & des pénitences. Ainfi, les meurtriers de Becket en furent quittes pour aller à Rome demander l'abfolution au pape, & pour accomplir la pénitence qu'il leur impofa. Les conftitutions de Clarendon foumettant les clercs criminels au jugement des tribunaux féculiers, le roi, par un principe d'équité, voulut que le meurtrier d'un clerc fubît la peine ordinaire du meurtre, & de plus que fes biens fuffent confifqués.

Crimes occafionnés par les immunités des clercs.

On affure que depuis le commencement de fon regne jufqu'à la naiffance de fes démêlés avec le primat, il y avoit eu cent affaffinats commis impunément par des clercs. C'étoit donc une néceffité de mettre ordre à tant de licence, & d'abolir des immunités fi dangereufes.

Défenfe de

Une autre loi très-équitable, défendit de faifir

les biens d'un vaſſal pour dettes de ſon ſeigneur, à moins que le premier ne fût caution; & ordonna que les rentes du vaſſal ſeroient payées, non à ſon ſeigneur, mais à ſes créanciers. Quels doivent être les déſordres d'un état quand de telles lois y ſont néceſſaires! La barbare coutume de confiſquer les vaiſſeaux qui faiſoient naufrage ſur les côtes, fut entierement abolie.

faiſir les biens du vaſſal pour dettes du ſeigneur.

On doit obſerver que le ſouverain publioit ſes lois ſans la participation des états. Rien n'étoit plus contraire à l'ancienne forme du gouvernement, où le pouvoir légiſlatif réſidoit dans le corps de la nation. Mais à meſure que les rois devenoient puiſſans par eux-mêmes, l'autorité royale tendoit à s'élever ſur tout le reſte; & c'étoit un bien pour le royaume, dès qu'une cruelle ariſtocratie avoit renverſé le droit primitif des peuples.

Le roi fit ſes lois ſans les états.

Parmi les abus ſans nombre du gouvernement féodal, un des plus grands étoit dans la nature des armées. La lenteur des vaſſaux, leur eſprit d'indépendance, le peu de temps qu'ils devoient ſervir (car le ſervice étoit ſeulement de quarante jours), rendoient ces armées ſouvent moins utiles que dangereuſes. On faiſoit la guerre ſans pouvoir ſuivre un plan, ni tenir la campagne, ni profiter même de la victoire. C'eſt ce qui détermina le roi à une innovation

Armées ſoudoyées.

très-importante. Il demanda de l'argent au lieu de ſervice militaire, & ſoudoya des troupes étrangeres dont il diſpoſoit à ſon gré. Cette pratique, portée encore plus loin par ſes ſucceſſeurs, contribua beaucoup à changer le face du gouvernement. Avec la force militaire en main, les rois devoient augmenter ſans ceſſe leur autorité dans l'état.

Premiere taxe univerſelle.

On vit pour la premiere fois, ſous ce regne, lever une taxe univerſelle ſur toutes ſortes de biens & de perſonnes. Ce fut la dévotion des croiſades qui ſoumit l'Angleterre, comme la France, à un fardeau que la ſuite des temps augmenta de plus en plus.

Mœurs.

Les Anglois & les Normands ne faiſant plus qu'une ſeule nation, liée avec les peuples du continent par des intérêts, par une correſpondance perpétuelle, le royaume acquit le peu de politeſſe & de lumieres qu'on pouvoit avoir dans un ſiecle ſi groſſier & ſi ténébreux. La chevalerie, quoiqu'utile à certains égards, n'étoit pas une excellente école de mœurs; les ſciences étoient encore moins une école de vérité & de ſageſſe. Une querelle des archevêques de Cantorbéry & d'York, en 1176, peut donner quelque idée des mœurs publiques. Ces deux prélats ſe diſputerent la préſéance dans une aſſemblée eccléſiaſtique, où préſidoit un légat. Tout-à-

Querelle de deux prélats, où l'on ſe battit.

coup les moines & les prêtres de la suite du primat fondirent sur l'archevêque d'York, le foulerent aux pieds, l'accablerent de coups. On eut peine à l'arracher de leurs mains plus mort que vif. L'archevêque de Cantorbéry appaisa l'affaire, en payant une grosse somme au légat.

RICHARD I,

DIT CŒUR DE LION.

Le cadavre de Henri II ayant jeté du sang, lorsque Richard vint lui rendre les derniers devoirs, le jeune prince en fut si frappé, qu'il s'accusa d'être le meurtrier de son pere. Il se fit un devoir de réparer par sa conduite, autant qu'il pourroit, ses révoltes contre celui dont il révéroit la mémoire. Si la superstition eut quelque part à ces sentimens, comme ou peut le soupçonner, du moins étoient-ils dignes de la religion & de la nature. Le roi, loin de récompenser les auteurs & les complices du crime qu'il se reprochoit, ne leur témoigna que du mépris & de la haine. Il donna sa confiance aux ministres de Henri, les plus distingués par leur fidélité & par leur zele.

1189. Remords de Richard.

Il commence bien.

Malheureusement ces traits de sagesse ne

Il se montre

bientôt imprudent.

venoient pas d'un fond ſolide de jugement & de vertu. On vit bientôt que Richard agiſſoit moins par principes que par faillies. Non-ſeulement il rendit la liberté à la reine Eléonore, coupable de la rebellion des princes contre leur pere, mais il lui donna le gouvernement du royaume en ſon abſence. Il accorda au prince Jean ſix comtés, avec d'immenſes poſſeſſions; générosité exceſſive & dangereuſe. Un projet de croiſade devoit amener de plus grands maux.

Maſſacre des Juifs.

La haine des Chrétiens pour les Juifs croiſſoit à proportion du zele pour la terre ſainte. Ce peuple avili & déteſté, ſe dédommageoit, par l'induſtrie, des mauvais traitemens qu'il eſſuyoit; ſes uſures, comme ſes richeſſes, fourniſſoient un nouveau prétexte de violences. Quelques Juifs ayant paru au couronnement du roi, malgré une défenſe publique d'y aſſiſter, le peuple les maſſacra, & étendit ſa fureur ſur les autres. Leurs maiſons furent pillées & reduites en cendres; de riches Chrétiens furent confondus avec eux : car on en vouloit ſur-tout à l'argent. L'exemple de Londres excita en pluſieurs villes la rage & l'avidité populaire. Cinq cents Juifs ſe réfugierent dans le château d'York, où, réduits au déſeſpoir, ils égorgerent leurs femmes, leurs enfans; & après avoir jeté les cadavres à leurs ennemis, ils mirent le feu aux maiſons,

Déſeſpoir de pluſieurs de ces malheureux.

& se précipiterent au milieu des flammes. L'autorité du roi ne put empêcher cet affreux désordre ; il ne fut pas même possible de le punir sévérement : la licence de la bourgeoisie étoit alors au-dessus des lois.

Richard ne respiroit que la guerre, il brûloit de se signaler dans la Palestine. Une fougue martiale l'y attiroit plus qu'une dévotion sincere. Il avoit assez fait connoître ses véritables sentimens par sa fameuse réponse à Foulques, curé de Neuilli, prédicateur de cette troisieme croisade. Le missionnaire l'exhortant un jour à se défaire de ses trois filles favorites (c'est ainsi qu'il s'exprimoit), l'avarice, l'impureté & la superbe, qui l'exposoient à se damner : *Eh bien*, répondit-il, *je donne la superbe aux templiers, l'avarice aux moines, & l'impureté aux prélats de mon royaume.* Préparatifs de croisade. Vices du roi.

Pour satisfaire sa passion, il sacrifia l'intérêt de la couronne & celui des peuples. Il exigea rigoureusement des impôts, des prêts intolérables; il vendit domaines, offices, dignités celle même de grand-justicier, que l'évêque de Durham acheta au prix de mille marcs : il étoit prêt, disoit-il, à vendre Londres, s'il trouvoit un acheteur ; il extorqua des sommes de quiconque se repentoit du vœu de la croisade : il poussa enfin la folie jusqu'à vendre au roi d'Ecosse, pour dix mille marcs seulement, ses droits de suze- Exactions ; ventes infames. Marché avec le roi d'Ecosse.

raineté ſur ce royaume, & les importantes places de Boxborough & de Berwick, c'eſt-à-dire, les plus belles acquiſitions de ſon pere. Les évêques de Durham & d'Ely furent nommés régens du royaume. Le ſecond étoit un Normand de baſſe naiſſance, d'un caractere dangereux, & que les pouvoirs de légat, dont il fut encore revêtu, armoient de toute l'autorité pour le malheur de la nation.

Evêques régens.

Après ces démarches imprudentes, le roi alla joindre Philippe-Auguſte, qui l'attendoit à Vezelai en Bourgogne. Ils renouvelerent leurs promeſſes d'amitié, de fidélité mutuelle pendant la croiſade. Ils s'embarquerent, l'un à Marſeille, l'autre à Gênes, ne voulant pas s'expoſer à la perfidie des Grecs. Les vents contraires les retinrent pluſieurs mois à Meſſine. C'eſt là que commencerent entre eux ces fatales brouilleries, qu'il étoit facile de prévoir. Deux jeunes rois pleins de fierté, de feu, d'ambition, de courage, rivaux de gloire & de puiſſance, n'étoient que trop diſpoſés à profaner la guerre ſainte par des diſputes perſonnelles. Tancrede, roi de Sicile, mal affermi ſur un trône uſurpé, les craignant tous deux, jeta les ſemences de la diſcorde.

Départ des rois de France & d'Angleterre.

Ils ſe brouillent en Sicile.

Il fut queſtion ſur-tout du mariage de Richard avec Alix de France, mariage qui lui avoit

Mariage avec Alix de France, rompu.

fourni un prétexte de révolte contre Henri II, & dont cependant il ne vouloit plus entendre parler. Vivement pressé sur cet article, il prouva enfin qu'Alix avoit eu un enfant de Henri. Philippe n'insista plus, assez prudent pour ensevelir dans le silence la honte de sa sœur. Le roi d'Angleterre épousa la fille du roi de Navarre; il la conduisit en Palestine, & lui donna bientôt une rivale. Les croisés savoient allier la dévotion avec la débauche.

L'empereur Frédéric Barberousse, qui avoit dévancé les deux rois, à la tête de cent cinquante mille hommes, étoit mort pour s'être baigné dans le Cydnus au fort des chaleurs; & son armée se trouvoit réduite à huit mille hommes, sous Conrad son fils. Depuis près de deux ans, ces troupes, jointes aux chrétiens d'Asie, faisoient le siége de la fameuse ville d'Acre ou Ptolémaïs, lorsque les rois de France & d'Angleterre, réconciliés en apparence, arriverent avec une armée formidable de cent mille combattans. Ces illustres rivaux signalerent à l'envi leur bravoure; mais la jalousie & l'animosité les aigrirent bientôt plus que jamais. Cependant Acre succomba.

1191. Expédition des croisés.

Philippe, accablé de maladies, dégoûté de la croisade, attiré peut-être par des espérances politiques, repassa en Europe sans s'inquiéter ...

Philippe-Auguste revient en France.

du reste de l'expédition, laissant dix mille hommes à Richard, après avoir renouvellé le serment de ne rien entreprendre contre lui en son absence. On dit qu'arrivé en Italie, il se hâta d'obtenir du pape la dispense de ce serment, que l'ambition & la haine l'invitoient à violer bientôt. Richard augmenta sa réputation par des prodiges de valeur. Il remporta une grande victoire sur Saladin. Mais la ferveur des croisés s'étant refroidie par le temps & la fatigue, & la plupart oubliant Jérusalem pour soupirer après l'Europe, il fut obligé de conclure une treve de trois ans avec le Soudan, qui n'eut pas de peine à permettre le pélerinage des saints lieux.

Richard traite avec Saladin, & part.

Grandes qualités de Saladin.

Saladin surpassoit les princes croisés en humanité, en modération, en science & en sagesse. La derniere action de sa vie auroit été admirée dans un modele du christianisme. Il fit porter par les rues de Damas son suaire en guise d'étendard; un héraut avoit ordre de marcher devant, & de crier: *Voilà tout ce qui reste du grand Saladin, le conquérant de l'Asie.*

Il légua, par son testament, des aumônes pour les pauvres, juifs, chrétiens, mahométans, sans distinction. Heureux les chrétiens, s'ils avoient eu alors des princes si respectables!

Régence

Depuis le départ du roi, l'Angleterre étoit

pleine de troubles. Longchamp, évêque d'Ely, légat du pape, d'autant plus hautain, que sa naissance devoit le rendre plus humble; dédaignant de partager l'autorité avec un collegue de régence, fit arrêter l'évêque de Durham, & gouverna seul avec le faste & l'empire d'un despote. Richard, informé de ses excès, lui donna des conseillers, dont il l'obligeoit à prendre l'avis. Mais le ministre inspiroit trop de terreur pour qu'on osât lui résister. Ses violences irriterent tellement la nation, que le prince Jean, frere du roi, assembla enfin les évêques & les seigneurs, & le fit citer à comparoître. L'orgueilleux Normand fut contraint de prendre la fuite. On le dépouilla de sa dignité de chancelier; mais celle de légat lui laissoit encore le pouvoir de troubler de loin l'ordre public. Ces circonstances favorisoient les desseins de Philippe Auguste. Il étoit trop disposé, malgré ses sermens, à tirer avantage de l'absence d'un rival, dont les exploits irritoient sa jalousie. Un événement imprévu lui fournit l'occasion de se déclarer.

de l'évêque Longchamp.

Il soulève la nation, & s'enfuit.

Le roi d'Angleterre, sachant l'état de son royaume & les mauvaises dispositions de Philippe, ne pouvant espérer d'ailleurs de conquérir Jérusalem avec ses seules troupes, hâta son retour qui devenoit à chaque instant plus nécef-

Le roi prisonnier en Allemagne.

ſaire. Il fit naufrage à Aquilée ; il prit la route d'Allemagne, déguiſé en pélerin. On le reconnut aiſément. Le duc d'Autriche le fit arrêter, par reſſentiment d'une ancienne querelle qu'ils avoient eue au ſiége d'Acre, & le livra enſuite à l'empereur Henri VI. Celui-ci ayant, du chef de ſa femme, des droits certains à la couronne de Sicile, regardoit comme ſon ennemi, Richard, allié de l'uſurpateur

1193. Tancrede. Un prince chrétien n'eut pas honte de charger de fers & de confiner dans une priſon le héros de la croiſadé.

Philippe-Auguſte profite de la circonſtance.

A cette nouvelle, Philippe réveille une accuſation calomnieuſe contre Richard, le repréſente comme le meurtrier du marquis de Montferrat, que les ſatellites du *vieux de la Montagne* avoient tué. (On nommoit ainſi le petit prince des Aſſaſſins, peuple fanatique d'Aſie, qui ſe faiſoit un devoir d'aſſaſſiner, en bravant la mort, fût-ce aux extrémités de l'Europe, tous ceux qu'il plaiſoit à ce barbare de proſcrire.) Sous

Son traité avec Jean, frere de Richard.

un prétexte ſi frivole, Philippe perſuade à ſes vaſſaux que le ſerment de ne point envahir les terres d'un croiſé, n'a plus lieu à l'égard du roi d'Angleterre; il conclut un traité avec le prince Jean, frere dénaturé & ſujet perfide, Jean lui cede une grande partie de la Normandie, reçoit l'inveſtiture des autres provinces

de France, soumises à la domination Angloise; & même, selon quelques historiens, fait hommage de la couronne à Philippe-Auguste. Bientôt le François s'empare de plusieurs villes; il menace Rouen; mais comme le temps du service des vassaux alloit expirer, il accorde une treve aux Anglois, qui s'engagent à lui payer vingt mille marcs, & lui donnent des forteresses pour sûreté.

Treve avec l'Angleterre.

Tandis qu'on abusoit injustement de la situation de Richard, ce malheureux roi essuyoit en Allemagne les outrages les plus odieux. Il se vit accusé devant la diete de l'Empire, en particulier, du meurtre qu'on lui reprochoit en France. Après s'être justifié avec éloquence, mais avec une sorte de soumission, il se plaignit de la violence indigne commise contre lui malgré son zele pour la cause des chrétiens. Le pape commença enfin à parler hautement en sa faveur. Henri VI exigea pour sa rançon cent cinquante mille marcs, dont cent mille devoient se payer avant la délivrance du prisonnier. Les Anglois s'empresserent à fournir l'argent. Richard, sorti de prison, se déroba promptement à la perfidie de l'empereur; car Henri étoit assez lâche pour vouloir encore le retenir, & pour vendre sa liberté au roi de France & au prince Jean. Philippe écrivit à

Richard indignement traité par l'empereur Henri VI.

Il recouvre la liberté.

ce dernier : *Prenez garde à vous, le diable est déchaîné.*

1194. Guerre avec la France, peu mémorable. Un souverain moins fier, moins emporté que Richard, auroit pardonné difficilement à Philippe. L'Anglois furieux, ne respirant que la vengeance, passa bientôt en Normandie avec une armée. Mais la guerre entre ces deux terribles rivaux ne produisit presque rien de mémorable; tant le gouvernement féodal mettoit encore d'obstacles à de grandes entreprises. Dans le cours

Le prince Jean trahit Philippe. des expéditions, Jean, prince sans ame & sans honneur, trahit le roi de France comme il avoit fait celui d'Angleterre. Ayant invité à dîner tous les officiers de la garnison d'Evreux, où il commandoit, il les fit égorger pendant le repas, & livra cette ville à son frere, en lui demandant pardon. La reine Eléonore obtint la grace du prince. *Je lui pardonne*, dit le roi, *& j'espere oublier ses injures aussi aisément qu'il oubliera ma clémence.* Philippe perdit dans une action les papiers de la couronne. Les deux rois firent différens traités, que Richard rompit presque aussi-tôt. C'étoit continuellement de petits combats, de petits siéges, qui exerçoient la valeur de l'une & l'autre nation.

Evêque soldat. L'évêque de Beauvais, de la maison de Dreux, ayant été pris en combattant, Richard le retint dans les fers. Comme le pape demandoit inf-

tamment sa liberté, l'appelant son fils, & réclamant les droits de l'église, le roi envoya au saint pere la cotte de mailles toute sanglante du prélat, avec ces paroles de l'écriture: *Reconnoissez-vous la tunique de votre fils?* On met ce trait au nombre des principaux événemens de la guerre. Elle finit par la médiation d'un légat.

1199. Derniere expédition de Richard.

Richard sembloit courir à sa perte, & devoit périr misérablement. Il assiégeoit le château de Chalus dans le Limousin, pour avoir un trésor que le seigneur du lieu, son vassal, avoit trouvé. La garnison offrit de se rendre. Il répondit qu'ayant pris la peine de venir attaquer la place, il vouloit y entrer de force & les faire tous pendre sur la brêche. Le même jour, il fut blessé d'une flêche, força le château, fit pendre la garnison, excepté le soldat qui l'avoit blessé, & qu'il réservoit aux plus grands supplices. Gourdon, (c'est le nom de l'archer), fut amené devant le roi. *Que t'ai-je fait, misérable*, lui dit-il, *pour que tu aies voulu me tuer? Ce que vous m'avez fait?* repartit froidement Gourdon, *vous avez tué de vos propres mains mon pere & mes deux freres, vous avez résolu de me faire pendre. Je suis maintenant en votre pouvoir. Vengez-vous comme il vous plaira. Je souffrirai volontiers tous les tourmens, pourvu*

Il est blessé.

Reproches que lui fait un soldat.

que je puiſſe me flatter d'avoir délivré le monde d'un ſi grand fléau. Richard lui pardonna ; mais le malheureux n'en fut pas moins écorché vif.

Sa mort. Le roi mourut de ſa bleſſure, ſans enfans, dans la quarante deuxieme année de ſon âge. On l'avoit ſurnommé *Cœur de Lion*, à cauſe de ſa valeur héroïque; qualité moins admirable que funeſte lorſqu'elle eſt jointe à des vices de tyran.

Malheurs de la nation ſous ſon regne. Ce regne fut un enchaînement de vexations & de malheurs. On leva une année juſqu'à cinq ſchellings par *hyde* de terre. Le clergé n'ayant pas voulu payer l'impôt, le roi défendit à ſes cours de rendre aucune ſentence contre les débiteurs du clergé. Richard I ne mérite guere d'éloge que pour avoir établi dans ſes états un poids & une meſure uniformes; réglement utile qui ſubſiſta peu. Londres étoit ſans police; les meurtres, les vols s'y commettoient en plein jour: il y avoit des ſociétés de ſcélérats que rien ne pouvoit réprimer. Un de ces brigands ayant été pris dans une égliſe & exécuté, la populace qui l'aimoit, comme l'ennemi des riches, l'honora quelque temps comme un ſaint. Les déſordres ne firent qu'augmenter ſous le regne ſuivant.

Point de police.

JEAN.

Jean, frere de Richard, furnommé *Sans-Terre*, parce que fon pere Henri II ne lui avoit point laiffé d'apanage, avoit pour compétiteur à la couronne le jeune Arthur, duc de Bretagne, fon neveu, qui, étant fils d'un aîné, auroit eu des droits inconteftables, fi la repréfentation ou le droit de primogéniture eût été alors bien établi. En vertu de cette loi féodale, imaginée pour prévenir les défordres & les guerres par un ordre fixe de fucceffion, les neveux, repréfentant leur pere, doivent fuccéder préférablement aux oncles. Mais les anciennes coutumes prévaloient encore dans le royaume. Jean avoit pour lui & fon âge & un teftament de fon frere. Les Anglois le reconnurent fans peine.

1199. Droit d'Arthur, duc de Bretagne.

Jean eft reconnu, parce que le droit de repréfentation n'étoit pas établi.

En France, où la repréfentation avoit déjà plus de force, on fe décida en faveur d'Arthur. L'Anjou, le Maine & la Touraine fe déclarerent pour lui: les feigneurs de ces provinces eurent recours à la protection de Philippe-Augufte, & ce monarque politique voulant profiter de l'embarras du roi d'Angleterre, foutint le parti du jeune duc de Bretagne. Cependant,

La France fe décide pour Arthur.

comme il étoit lui-même fort embarrassé du côté de Rome, à l'occasion d'un divorce avec la reine Infelburge, il se prêta enfin à un accommodement qui sembloit devoir terminer toutes les querelles.

1200. Divorce odieux de Jean.

Jean, trop vicieux pour ne pas s'attirer bientôt des ennemis, résolut, quoique marié avec l'héritiere de Glocester, d'épouser la femme du comte de la Marche, jeune & belle princesse, dont le mariage n'étoit pas encore consommé. Il répudia la reine comme sa parente, & s'unit à l'objet de sa passion, malgré les menaces de Rome & le danger d'un soulevement. Les barons ne l'aimoient point. Le comte de la Marche, sentant qu'il pouvoit se venger, excita une révolte dans le Poitou & la Normandie. Le roi convoque ses vassaux; ils refusent de le suivre, à moins qu'il ne rétablisse leurs priviléges. Cependant, à force de menaces, il se fait obéir par le grand nombre.

Commencement de troubles.

Appel des seigneurs à Philippe-Auguste.

Mais les griefs se multiplierent chaque jour. Comme la plupart des contestations se décidoient par le duel, il voulut obliger les mécontens à se battre contre des aventuriers qu'il prenoit pour ses champions. Les seigneurs offensés, méprisés, d'autant plus portés à la révolte, qu'ils connoissoient toute la foiblesse du tyran, appelerent comme d'un deni de justice à Phi-

lippe-Auguste, suivant le droit féodal. L'appel fut reçu. Philippe menaça d'un ton de juge. Alors Jean promit de faire justice à ses barons, de donner satisfaction au suzerain, & viola toutes ses promesses. Cette conduite, en le rendant aussi méprisable qu'odieux, alluma le flambeau de la guerre.

Arthur, âgé d'environ seize ans, se joint à Philippe-Auguste, épouse sa fille, reçoit l'investiture des comtés d'Anjou & du Maine. Tout cede à l'armée françoise. Malheureusement le jeune duc de Bretagne perd une bataille contre son oncle, & tombe entre les mains de ce tyran. On apprit sa mort quelque temps après : on ne douta point qu'il n'eût péri par un meurtre. Le crime étoit certain, quoique les circonstances en fussent douteuses. Selon le récit le plus probable, Jean l'avoit lui-même poignardé, & avoit jeté son corps dans la Seine, ne trouvant personne qui voulût commettre l'assassinat. La mere d'Arthur & les états de Bretagne demandent justice au roi de France. En qualité de son vassal, Jean est cité à la cour des pairs. Il ne comparoît point ; on le déclare coupable de félonie ; on confisque au profit de la couronne, non-seulement la Bretagne, mais tout ce qu'il possede dans le royaume.

1203. Meurtre d'Arthur.

Jean cité à la cour de France.

La Normandie reunie à la couronne. Cet arrêt ne pouvoit s'exécuter que par la force des armes. Les circonſtances étoient favorables à Philippe. Ne craignant rien de ſes vaſſaux, habile à ſaiſir les occaſions, il porta en Normandie ſes armes victorieuſes. La haine des Normands pour les François fut un foible obſtacle à la rapidité de ſes conquêtes. Jean voulut reprendre Alençon. On faiſoit alors un tournoi dans le Gâtinois. Philippe invita les chevaliers, occupés de cet exercice, à le ſuivre dans une carriere plus honorable. A leur approche, l'ennemi décampa.

Lâcheté de Jean. Depuis ce moment, Jean parut inſenſible à toutes ſes pertes. Il s'amuſoit à Rouen, comme en pleine paix, au point que le peuple, étonné, attribuoit ſa léthargie à des ſortiléges. A cette lâche indolence, il joignoit une préſomption ridicule. *Laiſſez-les faire*, diſoit-il, *je reprendrai en un jour ce qu'ils n'auront pris qu'en pluſieurs années.* Innocent III, dont il réclama la protection, voulut commander la paix, & trouva une réſiſtance formelle à des ordres qu'il ne lui appartenoit point de donner. Le brave Roger

1205. Priſe de Château-Gaillard. de Laci ſervit mieux le roi d'Angleterre, en défendant Château-Gaillard une année entiere; mais Philippe emporta enfin la place d'aſſaut, & ſe montra digne de ſa victoire par ſa bonté

envers le commandant. Les principales villes furent bientôt sous la domination du vainqueur. Rouen demanda trente jours avant que de capituler. On espéroit que Jean viendroit secourir cette capitale : elle se rendit sans avoir reçu le moindre secours. Ainsi, la Normandie retourna, malgré elle, à la couronne de France, environ trois cents ans après que Charles le Simple l'en eut détachée.

L'Anjou, le Maine, la Touraine, & une partie du Poitou subirent le même sort. Jean, retiré dans son royaume, d'autant plus avili que la valeur étoit alors plus commune et plus honorée, fit quelques préparatifs de guerre, épuisa d'argent ses états, n'avança jamais d'un pas que pour reculer, rejetant toujours sur ses barons l'infamie de sa lâcheté personnelle.

Autres provinces conquises.

Il ne lui manquoit, pour consommer sa ruine, que de se brouiller avec l'église. Autant il avoit montré de foiblesse ailleurs, autant montra-t-il ici de fougue & d'emportement. L'archevêque de Cantorbéry mourut. C'étoit aux moines de la cathédrale à nommer son successeur : les évêques suffragans concouroient ordinairement à l'élection. Une cabale monastique fut la source de tous les maux de l'état. Les jeunes moines s'assemblerent la nuit sans permission de la cour, nommerent à cette grande place leur sous-prieur,

Jean se brouille avec l'église.

1206.

Une cabale de moines élit l'archevêque de Cantorbéry.

&, après lui avoir recommandé un profond ſecret, l'envoyerent auſſi-tôt à Rome pour faire confirmer ſa nomination par le pape. A peine ſorti d'Angleterre, le ſous-prieur ſe vanta d'un choix qui devoit le rendre la ſeconde perſonne du royaume. Le ſecret parvint aux oreilles du monarque. Son premier ſoin fut d'aſſembler les moines, et de les inviter à une élection canonique. Il propoſa l'évêque de Norwich, qui réunit tous les ſuffrages. On chargea douze religieux du couvent d'aller ſoutenir cette démarche à la cour de Rome. L'hiſtoire préſente ici des objets bien triſtes pour la religion, mais la religion ne peut rien perdre aux yeux des ſages. Ses miniſtres ſont hommes, elle condamna toujours leurs excès.

Le roi fait faire une autre élection.

Nul pape n'avoit porté plus loin qu'Innocent III les prétentions de la papauté, & ne les avoit réaliſées avec plus d'empire & de hauteur. Ce pontife, non content de dominer ſur les couronnes, vouloit réduire le clergé en ſervitude, diſpoſer des bénéfices ou en tirer les revenus, par une extenſion de pouvoir dont l'abus a ſubſiſté pluſieurs ſiecles. Loin de confirmer la nouvelle élection, il ordonna aux douze moines d'en faire une autre, & de nommer le cardinal Langton au ſiége de Cantorbéry. En vain ils repréſenterent qu'ils n'en avoient pas le droit, qu'une

Innocent III en commande une autre, contraire à toute regle.

pareille entreprise renverseroit toutes les regles. Des menaces d'excommunication les firent passer, excepté un seul, sur ces motifs de raison & de conscience.

Lettre singuliere du pape au roi.

Pour adoucir le chagrin du roi, Innocent lui envoya quatre anneaux garnis de pierres précieuses, avec une lettre *fort spirituelle*, selon le P. d'Orléans, mais réellement fort bizarre, & bien digne de l'esprit du siecle. Il l'invitoit à considérer la forme, le nombre, la matiere, la couleur de ces anneaux. La *forme*, qui est ronde, représente l'éternité, & devoit le détacher de toutes les choses temporelles, pour le faire aspirer aux éternelles; le *nombre*, qui est *quatre*, désigne la fermeté d'une ame supérieure aux vicissitudes de la fortune, & fondée sur les quatre vertus cardinales : la *matiére*, qui est l'or, le plus précieux des métaux, signifie la sagesse, que Salomon préféroit à tous les biens : la *couleur* n'est pas moins mystérieuse que le reste; le vert de l'émeraude annonce la foi; le bleu du saphir l'espérance; le rouge du rubis, la charité; & le brillant de la topaze, les bonnes œuvres.

Colere & imprudence de Jean.

Ni les anneaux, ni ces frivoles allusions n'arrêterent la fureur de Jean. Il fit d'abord chasser tous les moines de Cantorbéry, et s'empara de leurs revenus. Les exhortations, les menaces d'Innocent, qui ne manqua pas de lui mettre

ſous les yeux l'exemple de Thomas Becket; les prieres des évêques, qui le conjurerent à genoux de prévenir, par ſa ſoumiſſion, les foudres de Rome, ne ſervirent qu'à l'irriter davantage. Il menaça, ſi le pape oſoit lancer des cenſures, de faire arracher les yeux & couper le nez aux Romains qu'on trouveroit en Angleterre.

Innocent jette l'interdit ſur le royaume.

Le pontife n'ignorant pas combien la nobleſſe & le clergé étoient prévenus contre le monarque, déploya enfin ſon autorité, & mit le royaume en interdit. Rien n'étoit plus propre que cette ſentence à exciter des émotions populaires. Tout

Deſcription de l'interdit.

le peuple portoit la peine du prince. Les autels dépouillés de leurs ornemens; les images, les ſtatues & les reliques couchées par terre; le ſervice divin interrompu, les égliſes fermées aux laïques, les ſacremens refuſés, hors le cas de mort, la ſépulture en terre ſainte défendue, des pénitences lugubres commandées, le commerce de la vie troublée par une conſternation générale; telles étoient les ſuites de ces interdits, devenus alors un inſtrument terrible de vengeance, plutôt qu'une peine canonique. Le roi

Le roi s'y oppoſe avec paſſion.

y oppoſa une inflexibilité non moins dangereuſe dans les conjonctures. Tous ceux qui ſe ſoumirent aux ordres du pape, moines, eccléſiaſtiques, évêques, furent punis rigoureuſement. Une pru-

dente fermeté auroit pu conjurer l'orage; mais Jean ne ſuivoit que la paſſion, & couroit au précipice.

Pendant quelques années que dura cette querelle, il tâcha de rétablir ſon honneur par des expéditions contre l'Irlande, l'Ecoſſe, & les Gallois, ennemis foibles, qu'il battit quelquefois ſans gloire. Sa tyrannie ne reſpectoit aucune regle. Les ſeigneurs furent contraints de lui donner des otages pour garans de leur fidélité. La femme d'un de ces barons oſa dire, en déſignant le roi, qu'elle ne confieroit jamais ſon fils à celui qui avoit aſſaſſiné ſon propre neveu. Elle & ſon fils payerent de la vie une parole ſi indiſcrete.

Il gouverne en tyran.

1209.

Le pape le fait excommunier.

Cependant le cardinal Langton ne poſſédoit point l'archevêché de Cantorbéry. Innocent III vouloit abſolument finir ſon ouvrage. Il avoit publié une croiſade pour exterminer les hérétiques Albigeois, qui croyoient ſuivre la perfection du chriſtianiſme en s'éloignant des rites de l'égliſe romaine, & pour dépouiller le vieux Raimond, comte de Touloufe, qui les protégeoit en qualité de leur prince. Cette croiſade affreuſe contre des chrétiens, procuroit au pape des moyens de fortifier ſes anathêmes par les armes. Il chargea les évêques anglois de porter



le dernier coup au monarque, en fulminant la sentence d'excommunication. Très-peu obéirent, tant la colere de Jean étoit redoutable.

Il fait des offres au cardinal Langton. L'anathême n'en produisit pas moins son effet. Les prélats déserterent presque tous; les barons formerent des complots; la fureur du roi se changea en lâcheté: il demanda une entrevue avec Langton; il offrit de le reconnoître pour primat, de se soumettre à Innocent, de payer même une somme pour le dédommagement des ecclésiastiques exilés. Ces offres parurent insuffisantes au cardinal, qui exigeoit une restitution entiere de tout ce que le clergé avoit perdu. La conférence fut rompue, & l'on se sépara plus aigri qu'auparavant.

Qui exige davantage.

1212. Le pape donne l'Angleterre à Philippe-Auguste. Un prince excommunié étoit presque alors un prince détrôné; il ne falloit qu'une bulle pour disposer de la couronne. Le pape l'offrit enfin à Philippe-Auguste, l'excitant à une injuste entreprise par les mêmes indulgences qu'on accordoit pour la conquête de Jérusalem. L'ambition de Philippe n'avoit pas besoin de ce motif religieux. Sans réfléchir que la cour de Rome attaquoit tous les souverains dans la personne d'un seul, & qu'en acceptant sa dépouille, il autorisoit le pontife à le déposer lui-même, il pensa qu'à saisir promptement cette riche proie.

Déjà une armée nombreuse, une flotte de dix-sept cents voiles alloient exécuter les ordres de Rome. L'excommunication de Jean le rendoit plus exécrable aux yeux de son peuple; ses vassaux paroissoient disposés à le trahir : il étoit perdu si la puissance qui l'opprimoit n'eût trouvé son intérêt à le sauver. Le légat Pandolphe, chef de l'entreprise formée contre lui, agissant d'après les instructions du pape (on le suppose avec beaucoup de vraisemblance), va trouver à Douvres ce malheureux prince, lui représente toute la grandeur du péril, & l'amene bientôt où il veut. Jean se soumet à reconnoître Langton, à dédommager pleinement les ecclésiastiques, à consigner même sur-le-champ une somme considérable pour cet objet. Il fait plus, il résigne ses deux royaumes au saint siége, se déclarant vassal du pape, s'obligeant à lui payer un tribut annuel de mille marcs; & stipulant par la même charte, qu'au cas que lui ou ses successeurs manquent à ces engagemens, ils perdront tous leurs droits à la couronne. Ce honteux traité est suivi de la cérémonie humiliante de l'hommage. Le roi, sans armes & à genoux, prête serment au légat assis sur un trône. Celui-ci refuse de lever l'interdit & l'excommunication, avant que les ecclésiastiques exilés aient

Philippe prêt à conquérir ce royaume.

1213.

Le légat Pandolphe le trahit.

Jean se fait vassal du pape.

Cérémonie honteuse de l'hommage.

reçu une satisfaction complette (*). Jean, toujours aussi cruel que lâche, fit pendre, comme imposteur, un hermite qui, ayant prédit que le roi perdroit sa couronne cette année, soutint que la prédiction étoit accomplie.

Pandolphe défend à Philippe d'attaquer l'Angleterre.

On revit bientôt Pandolphe à la cour de France, mais son langage n'étoit plus le même. Il annonça que l'Angleterre étant devenue un fief de l'église, entreprendre de l'envahir seroit une impiété digne d'excommunication. Philippe, justement indigné, se récrie contre le légat, contre la cour de Rome, & proteste qu'après les dépenses énormes qu'on lui a fait faire, il ne sera point dupe de la perfidie. Il assemble ses vassaux, se plaint à eux, les anime à la vengeance. Tous, excepté le comte de Flandre, secrettement lié avec l'Anglais, jurent de défendre la cause malgré le pape & les censures.

Philippe veut se venger.

Il perd ses vaisseaux.

On commença par attaquer le Flamand. Dans cet intervalle le comte de Salisbury, frere naturel du roi d'Angleterre, surprit la flotte françoise, très-mal gardée, & en détruisit une partie. Pour

* Les sommes qu'on demandoit montoient jusqu'à cent mille marcs; vingt mille pour les seuls moines de Cantorbéry. Le pape, content des soumissions du roi, réduisit le tout à quarante mille marcs.

empêcher les ennemis de s'emparer des autres vaisseaux, Philippe lui-même y mit le feu, se rendant par-là impossible la conquête d'Angleterre. La fameuse bataille de Bouvines, qu'il gagna contre l'empereur Otton IV qui fondoit sur la France à la tête de cent cinquante mille hommes, le consola de ce malheur. Sa puissance, soutenue par une adroite politique, s'affermit plus que jamais. Jean avoit tenté une invasion dans l'Anjou, & s'étoit enfui, avec sa lâcheté ordinaire, à l'approche des François.

1214. Bataille de Bouvines.

De nouveaux orages se formoient au sein de son royaume. Depuis l'ancienne conquête des Normands, quoique le gouvernement féodal fût contraire à l'autorité souveraine, les prérogatives de la couronne s'étoient considérablement étendues; & il s'en falloit beaucoup que la noblesse jouît en Angleterre des priviléges qu'elle avoit ailleurs. La charte de Henri I, confirmée par Etienne & par Henri II, n'avoit été qu'une amorce pour attirer & pour captiver les sujets. Non-seulement elle demeuroit sans exécution, mais elle étoit ensevelie dans l'oubli. Les débauches, les bassesses, les violences et la tyrannie de Jean réveillerent l'inquiétude des seigneurs, & le primat Langton se mit à la tête du parti.

Mécontentement des barons anglois.

En levant l'excommunication du roi, il lui avoit fait jurer de défendre le clergé et l'église;

Langton les excite à se soulever.

de rétablir les bonnes lois de ses prédécesseurs, spécialement celle de S. Edouard; d'abolir quelques mauvaises lois, & de maintenir la justice dans tous ses états. Ce serment lui fournissoit un prétexte de révolte. Ayant assemblé les barons, il leur montra une copie de la charte de Henri I, qu'on venoit, disoit-il, de trouver heureusement dans un monastere; il leur inspira le dessein de la faire exécuter: on s'engagea par serment à l'union & à la concorde; on prit des mesures pour arracher le consentement du roi, s'il n'étoit pas possible de l'obtenir avec douceur.

1215. Demandes des conjurés.

Au jour marqué, qui étoit le 6 janvier, les conjurés se rendent à Londres, & demandent au roi le renouvellement de la charte de Henri, & la confirmation des lois d'Edouard. Il promet une réponse positive pour le temps de pâques.

Jean ne peut mettre le clergé dans ses intérêts.

Alarmé de ces mouvemens imprévus, il s'empresse à mettre le clergé dans ses intérêts par des concessions exhorbitantes, à implorer les secours du pape, & à faire le vœu des croisades, par lequel on s'assuroit ordinairement la protection de l'église. Innocent trouvoit son avantage à protéger un vassal soumis à ses ordres. Mais le clergé anglois, las du despotisme de la cour de Rome, & commençant à regretter la perte de ses priviléges, dont elle ne faisoit aucun cas, penchoit ouvertement pour la cause de la liberté

nationale. Les barons en furent plus fermes dans leur entreprise. Ils étoient en armes aux approches de Pâques, quand le roi leur envoya demander les articles de leurs prétentions. Les ayant lus, il s'écria en fureur, *pourquoi ils ne lui demandoient pas aussi son royaume* ? & jura de ne point accorder des priviléges qui devoient le rendre esclave. Aussitôt les barons se donnerent un général, sous le nom de *Maréchal de l'armée de Dieu & de la sainte église*. (On donnoit à la révolte des couleurs de religion.) Ils publierent un ordre à toute la noblesse de les joindre pour la cause commune. Ils entrerent dans Londres sans obstacles. Jean abandonné de ses sujets, n'ayant plus que sept chevaliers à sa suite, offrant en vain de prendre le pape pour juge, se vit contraint de signer la *grande charte* à Runnemede, où se tinrent les conférences.

Les barons lui font signer la grande charte.

Ce fameux acte est le fondement des libertés Angloises; en voici les principaux articles. La liberté des élections assurée au clergé; le droit de succession aux fiefs confirmé pour les héritiers des barons; le droit de garde noble (que Henri I avoit inutilement aboli) restreint à des sommes supportables. — Le roi ne levera pas de contributions ou de *scutages* (*) sur les ba-

Articles principaux de la grande charte.

* On appeloit scutages les compositions pour le service militaire : nouvelle espece d'impôt.

rons, ſans le conſentement d'une aſſemblée générale, excepté pour ſa rançon s'il eſt priſonnier, pour faire chevalier ſon fils aîné, & pour marier ſa fille, exception que les lois féodales avoient preſcrites. — Il ne pourra prendre la terre d'un baron en payement d'une dette envers la couronne, ſi les châteaux & les autres biens du débiteur ſuffiſent pour l'acquitter. — Si un chevalier fait le ſervice en perſonne, par ordre du roi, on n'exigera point d'argent de lui, ni aucun autre ſervice. — Les priviléges accordés aux barons leur ſeront communs avec les arriere-vaſſaux. — Il n'y aura qu'un poids & une meſure dans tout le royaume; nulle taxe arbitraire ſur les marchands; permiſſion à tous les hommes libres de ſortir du royaume & d'y entrer. — Londres & les autres villes ou bourgs maintenus en poſſeſſion de leurs anciennes franchiſes. On ne pourra leur impoſer aucunes taxes ni aides, ſans l'aveu du grand conſeil de la nation. — Tout homme libre diſpoſera de ſes biens à ſa volonté; & ſes héritiers naturels lui ſuccéderont s'il meurt ſans teſtament. — Les officiers de la couronne ne pourront prendre ni voitures, ni chevaux, ni bois, malgré les propriétaires. Les cours de juſtice ne ſuivront plus le roi, mais elles seront fixes en un lieu. — On ne fera le procès à perſonne ſur des rumeurs ou de ſimples ſoup-

çons, mais sur des dépositions légales. — Nul homme libre ne sera emprisonné, dépouillé, banni, & ne recevra aucun dommage que par le jugement de ses pairs, ou selon la loi du pays. Les amendes seront proportionnées au délit, & n'iront jamais jusqu'à la ruine entiere du coupable. — Un *villain* ou paysan ne sera point mis à l'amende de maniere à être dépouillé de ses instrumens de labourage.

Ces derniers articles contenoient sans doute les lois de saint Edouard, que la nation ne cessoit de réclamer. On voit que les barons, en joignant l'intérêt du peuple à leurs propres intérêts, se mirent eux-mêmes dans la nécessité d'être justes, & de ne plus fouler les petits. Ce seroit une belle matière d'éloge s'ils avoient agi par équité plutôt que par ambition. Mais leur principal motif fut vraisemblablement de se concilier la faveur publique aux dépens d'un prince odieux. Pour cimenter leur ouvrage, ils choisirent vingt-cinq d'entre eux, qui, sous le titre de Conservateurs des libertés du royaume, étoient revêtus d'une autorité sans limites. Tout le monde devoit leur prêter serment d'obéissance; ils pouvoient eux-mêmes avertir le roi, en cas de violation de la charte, & prendre les armes contre lui, s'il étoit besoin, de concert avec l'assemblée générale de la nation, c'est-à-

Les barons ne cherchoient qu'à usurper l'autorité.

Conservateurs des libertés avec un pouvoir sans bornes.

dire l'aſſemblée des prélats & de la nobleſſe, car il n'y a aucune apparence que les communes exiſtaſſent alors.

Le roi promet tout de mauvaiſe foi.

Jean n'étoit pas d'un caractere à rougir de l'infamie lorſqu'elle pouvoit le ſauver. Il ſouſcrivit baſſement aux conditions qu'on lui impoſoit, il expédia des ordres pour faire jurer l'obéiſſance aux conſervateurs. Mais il n'attendoit que le moment de violer toutes ſes promeſſes. Plongé dans une ſombre mélancolie, retiré dans l'île de Wight, il forma bientôt ſon plan de vengeance. Ses émiſſaires coururent enrôler des Brabançons, en leur promettant un riche butin. Le pape, ſollicité par ſon vaſſal, ſe hâta de publier une bulle pour condamner & annuller la grande charte, contraire, ſelon lui, à la dignité du ſaint ſiége. Défenſe aux barons & au roi même d'y avoir égard; diſpenſe du ſerment qu'on avoit fait de l'obſerver; excommunication générale pour quiconque oſeroit la ſoutenir. Ces meſures convenoient au génie & aux principes d'Innocent III. Mais l'obéiſſance aveugle au ſaint ſiége dans les choſes temporelles, n'étoit plus comptée parmi les devoirs. L'archevêque de Cantorbéry refuſa de publier les cenſures. Il fut ſuſpendu de ſes fonctions: le clergé, la nobleſſe & le peuple n'en montrerent pas moins d'ardeur pour la liberté publique.

La grande charte condamnée à Rome.

Le roi avoit déja rétracté la charte. Avec une armée de Brabançons, il se mit en campagne, résolu de satisfaire sa vengeance & sa cruauté. D'un bout du royaume à l'autre, il porta le fer & le feu comme dans un pays ennemi, sans que les barons, qui, par une confiance présomptueuse, n'avoient pris aucune mesure, pussent résister à ce torrent. Le danger & le désespoir leur firent chercher du secours en France.

1216.

Jean se venge par des ravages.

N'osant découvrir une résolution formelle de déposer leur souverain, tant le droit des couronnes paroissoit encore inviolable, ils soutinrent que Jean étoit incapable de régner, soit par la sentence de proscription portée contre lui sous le regne de Richard (quoique Richard l'eût déclaré depuis son successeur), soit par le jugement des pairs de France après le meurtre d'Arthur, (comme si ce jugement avoit pu s'étendre sur le royaume d'Angleterre) soit parce qu'il s'étoit déposé lui-même en soumettant au pape une couronne indépendante de sa nature, raison plus plausible que les autres. Ils prétendirent que la femme de Louis, fils aîné de Philippe-Auguste, descendant de Henri II par sa mere, ce prince pouvoit être légitimement appelé au trône; ils lui offrirent de le reconnoître pour roi, à condition qu'il prît leur défense contre un roi furieux & implacable.

Les barons le prétendent déchu de la couronne.

Ils l'offrent au fils du roi de France.

Philippe Auguste accepte. Un légat eut beau menacer Philippe de l'excommunication s'il attaquoit le patrimoine de saint Pierre. Ce monarque ambitieux avoit accepté un royaume des mains du pontife, mais il n'avoit garde d'en refuser un par son ordre.

Invasion des François. Après avoir exigé vingt-cinq otages pour sûreté, il envoya Louis avec des troupes. La plupart des soldats de Jean l'abandonnerent, sous prétexte qu'étant François, ils ne pouvoient le servir contre l'héritier du roi de France. Plusieurs de ses partisans les plus distingués passerent du côté de Louis. Rien ne résistoit. La révolution étoit in-

Ils excitent la jalousie. faillible, si le jeune prince n'eût pas excité la jalousie des Anglois par des préférences trop marquées en faveur des étrangers. Le bruit se répandit qu'il vouloit exterminer la noblesse, pour donner ses biens & ses dignités aux François. Les préventions se fortifierent de jour en jour. On retournoit au parti de Jean. Il avoit déjà une armée nombreuse, & se préparoit à une bataille décisive.

1216. Mort du roi Jean. Marchant près de la mer du côté de Lincoln, la haute marée le surprit; son trésor & ses bagages disparurent dans les eaux; peu s'en fallut qu'il ne se noyât lui-même avec ses troupes. Le chagrin lui causa une maladie dont il mourut

Il avoit offert d'embrasser le mahométisme. quelque temps après. Il n'y a sortes de crimes & d'infamies qu'on ne reproche à ce prince.

Mathieu Pâris, hiſtorien anglois fort eſtimé, aſſure qu'il avoit mandié la protection du roi de Maroc, offrant d'embraſſer le mahométiſme, ſi le muſulman vouloit le ſoutenir contre le pape & contre Philippe-Auguſte. Rien ne paroît incroyable quand il s'agit d'un homme ſi violent, ſi furieux, ſi lâche, & ſi inſenſé.

En ſuivant la méthode de M. Hume, qui s'arrête aux principales époques pour développer les grands objets de l'hiſtoire, en profitant des lumieres de ce judicieux écrivain, nous tâcherons ici de faire connoître le gouvernement féodal, & l'état de la nation depuis la conquête de Guillaume. Cette connoiſſance eſt néceſſaire pour éclaircir une foule de difficultés, pour appercevoir la liaiſon des événemens, & pour comprendre la plus ſinguliere inſtitution politique qui ſe ſoit formée en Europe. Sur le gouvernement féodal.

On a vu que les Germains formoient des ſociétés militaires plutôt que civiles, ſous différens chefs auxquels ils étoient extrêmement attachés. Quand ils s'établirent par les armes dans les provinces de l'empire romain, ils ne connoiſſoient point l'uſage des garniſons ni l'art des finances, & il falloit toujours être prêt à la défenſe commune; les chefs diſtribuerent donc Les Germains en jetterent les fondemens.

à leurs officiers, & ceux-ci à leurs subalternes, une partie des terres de leur partage, à condition qu'ils prendroient les armes, en cas de besoin, pour le service de la nation.

Fiefs tenant lieu de paye.

Ces *fiefs* tenoient lieu de paye; on ne les possédoit point en propre, mais seulement autant qu'il plaisoit au prince ou au premier possesseur. Les passions & le goût de la propriété altérerent insensiblement la nature des fiefs. Il étoit trop difficile de se dessaisir de terres que l'on avoit cultivées, dont on avoit recueilli les fruits, dont on aimoit la possession. On voulut les avoir pour plusieurs années, ensuite pour la vie; on parvint à les rendre héréditaires, & les rois, ou par imprudence ou par foiblesse, se laisserent dépouiller de leurs domaines. Cette révolution, commencée au neuvieme siecle; fit des progrès rapides dans tout le continent de l'Europe.

On les rend héréditaires.

Francs-alleux changés en fiefs par intérêt.

Les vassaux devinrent presque indépendans. Leurs sujets, dont ils furent d'abord les protecteurs, s'attacherent à eux plus qu'au souverain; une multitude d'arriere-vassaux forma un corps formidable sous chacun des principaux chefs; & les avantages de cette association parurent si grands, qu'on préféra enfin les fiefs aux *francs-alleux*, c'est-à-dire aux terres absolument libres. Ceux qui avoient de ces francs-alleux, les remettoient au prince ou à quelque seigneur puissant

pour les recevoir de lui à titre de fiefs, avec les obligations du service féodal. Ainsi se formerent dans les états plusieurs *baronies*, subdivisées en une infinité de fiefs inférieurs.

Les comtes deviennent aussi des fiefs.

Les comtes, chargés de l'administration de la justice (car le pouvoir civil n'étoit pas séparé du militaire), trouvant aussi leur avantage dans les amendes & les peines pécuniaires, qui étoient alors les seules peines établies, s'approprierent également leur dignité, & changerent en titres héréditaires ces commissions révocables. Ce furent comme de nouveaux fiefs, ou comme de nouvelles branches retranchées de l'autorité du souverain.

Obligations des feudataires.

Il étoit toujours à la tête du corps féodal. Obligé de défendre ses vassaux, il avoit droit à leurs secours pour sa défense & pour celle de l'état. Il pouvoit les assembler à sa cour; & quoique leur avis, leur consentement même fussent nécessaires dans les occasions les plus importantes, cette convocation, qui étoit une suite précieuse de leurs privileges, devenoit souvent pour eux un fardeau, parce qu'elle annonçoit la dépendance des fiefs. Les arriere-vassaux étoient tenus à l'égard des grands *barons*, aux mêmes devoirs que ceux-ci à l'égard du roi; en sorte que chaque *baronie* faisoit un petit royaume, qui avoit ses *pairs* comme le roi avoit

Chaque baronie faisoit un petit royaume.

les fiens. On peut juger de l'ardeur de chaque baron à rendre fon autorité toujours plus indépendante de la couronne, toujours plus refpectable à fes vaffaux particuliers.

Défordres produits par le gouvernement féodal.

Cette inftitution gothique ne pouvoit manquer de produire des jaloufies, des guerres, des oppreffions fans nombre. La petite nobleffe, par le befoin de protection & de fecours, fut entiérement affujétie aux grands vaffaux ; le peuple méprifé, parce que l'on ne faifoit cas que des talens militaires, tomba dans une affreufe fervitude ; une ariftocratie oppreffive, où la force tenoit lieu de droit, étouffa les principes de l'équité & de la nature ; ou plutôt le gouvernement féodal dégénéra par-tout en une funefte anarchie, qui contribua beaucoup à rapprocher les fujets de leur véritable centre, à leur faire préférer la domination d'un feul à celle de plufieurs maîtres, devenus la plupart des tyrans.

Parlement.

Le pouvoir légiflatif, en Angleterre, réfidoit dans le roi & dans le grand confeil de la nation, appelé depuis parlement. Les évêques étoient membres de cette affemblée, foit en vertu de l'ancien ufage, foit comme barons du royaume. Les autres membres étoient les barons, & ceux qui tenoient immédiatement de la couronne de moindres fiefs militaires. Il paroît démontré que les *communes* n'entroient point encore dans le parlement.

Outre les raisons que nous avons rapportées plus haut, & qui subsistoient toujours, on trouve deux preuves très-convaincantes. Les états de Normandie, du temps de Guillaume le Conquérant n'étoient composés que du clergé & de la noblesse; puisque les premieres communautés de cette province, Rouen & Falaise, doivent leur existence à Philippe-Auguste. Or le gouvernement établi en Normandie semble avoir été le modele de celui que le Conquérant établit en Angleterre. D'un autre côté, la grande charte, en prescrivant qu'on n'imposera aucune taxe sans le consentement du grand conseil, désigne ceux qui ont droit d'assister à ce conseil, & ne fait aucune mention des communes. Le parti populaire, lorsqu'il a été en fermentation, a néanmoins soutenu avec une opiniâtre vivacité, que les communes jouissoient autrefois des mêmes priviléges qu'aujourd'hui. Mais on voit dans toutes les disputes, que l'esprit de parti n'écoute guere la raison, triomphe avec les plus foibles preuves, & ferme les yeux à l'évidence. Les Anglois de nos jours s'embarrassent peu des préjugés de leurs peres; ils savent que le droit des communes n'a pas besoin de ce fondement.

Preuves que les communes n'entroient pas au parlement.

Pour revenir à notre sujet, personne n'étoit jaloux de se trouver aux assemblées nationales, qui entraînoient beaucoup de dépenses sans pro-

Assemblées du parlement.

curer beaucoup d'honneur. Il eſt vraiſemblable que les barons ſeuls étoient obligés d'y aſſiſter. Elles ſe tenoient trois fois l'an ; à Noël, à Pâques, & à la Pentecôte, indépendamment des cas extraordinaires. Le roi avoit en main le pouvoir exécutif. Les barons & leurs vaſſaux devoient prendre les armes à ſes ordres, ſoit contre un ennemi étranger, ſoit contre des ſujets rebelles. Leur ſervice étoit de quarante jours, après quoi on ne pouvoit plus les retenir ſous le drapeau. Comment donc ſe faiſoit la guerre ? on voit aſſez que c'étoit un brigandage perpétuel plutôt qu'une ſuite d'opérations combinées.

Pouvoir exécutif. Service militaire.

Quoique Guillaume le Conquérant eût maintenu les anciennes cours des comtés & des *hundreds* établies par le grand Alfred, & qu'elles jugeaſſent les différens entre les ſujets des diverſes baronies, il s'étoit réellement mis en poſſeſſion de preſque tout le pouvoir judiciaire, qu'il faiſoit exercer par ſes propres officiers. La cour du roi prononçoit ſur toutes les cauſes civiles & criminelles. La loi normande, plus ſubtile, plus compliquée que la loi ſaxonne, étoit une étude au-deſſus de la capacité d'un guerrier. Des gens de loi furent nommés, avec le titre de barons, pour manier & décider les affaires. Comme ils dépendoient du prince, ſa volonté étoit la regle ordinaire des jugemens. On pouvoit appeler de

Pouvoir judiciaire entre les mains du roi.

Gens de loi avec titre de barons.

Appel à la cour royale.

toutes les cours inférieures à la ſienne. Celles des comtés tomberent inſenſiblement dans le diſcrédit, parce qu'elles ignoroient les ſubtilités de la nouvelle juriſprudence. Il s'en falloit bien que l'autorité des rois de France fût alors ſi étendue. Mais le temps approchoit où le droit romain s'introduiroit dans ce royaume, y feroit germer de nouveaux principes de juſtice, de politique, & fourniroit aux rois des moyens de tout ſoumettre à leur tribunal ſuprême.

Depuis la conquête, les revenus de la couronne étoient fort conſidérables, ſoit par le nombre & la grandeur des domaines, ſoit par une infinité de droits dont il étoit facile d'abuſer. On impoſoit des taxes ſur les denrées, les marchandiſes, pour le paſſage des ponts & des rivieres; on en levoit à titre de compoſitions pour le ſervice militaire; on en levoit ſur les fermiers, & quelquefois de ſi fortes, qu'ils abandonnerent le labourage ſous Guillaume le Roux. Comme la propriété des fiefs étoit toujours cenſée appartenir au ſouverain, il ſuccédoit aux terres des barons qui mouroient ſans poſtérité. Les lois féodales l'autoriſoient à confiſquer les fiefs en pluſieurs cas de déſobéiſſance, de félonie, de crimes, & ces confiſcations agrandiſſoient tous les jours ſon domaine.

Revenus de la couronne.

Diverſes taxes.

Succeſſions, confiſcations de fiefs.

A la mort d'un baron on ſe ſaiſiſſoit des terres; Garde noble.

l'héritier n'entroit en jouiſſance qu'après avoir payé une ſomme. Les revenus appartenoient à la couronne pendant la minorité de l'héritier, & la couronne pourvoyoit à ſon éducation & à ſon entretien. Ce droit de *garde-noble* étoit immenſe, puiſque Simon de Montfort donna dix mille marcs à Henri III pour avoir la garde-noble de Gilbert d'Umfreville.

Amendes.

Les amendes & les préſens groſſiſſoient chaque jour le tréſor. La juſtice, les graces, la protection, tout ſe vendoit. Dans les regiſtres mêmes des barons de l'Echiquier (*), on trouve de nombreux détails de ces indignes marchés. On y voit les ſommes reçues : tant, pour obtenir un bon accueil ; tant, pour qu'une charte obtenue ne ſoit pas violée ; tant, pour avoir la permiſſion de ſe défendre en juſtice ; tant, pour ſavoir ſi l'on eſt accuſé par mauvaiſe volonté ou non ; tant, pour que la cour faſſe payer une dette ; tant, pour garder un ſecret ; tant, pour une lettre de recommandation, pour une affaire de négoce, &c. On y trouve qu'une femme a donné deux cents poules au roi pour paſſer une nuit avec ſon mari, qui apparemment étoit priſonnier.

Graces & juſtices vendues.

* L'Echiquier eſt une juridiction qui regle toutes les affaires de finances.

La fureur de la chaſſe, paſſion favorite des Anglois & des Normands, procuroit auſſi des amendes très-conſidérables, le roi poſſédant ſoixante-huit forêts & ſept cent quatre-vingt-un parcs dans le royaume. Ajoutons à cela les exactions uſitées contre les Juifs. Elles faiſoient un des grands objets de l'Échiquier. Ce peuple opprimé ne laiſſoit pas de continuer ſon commerce & ſes uſures. L'induſtrie réparoit ſans doute ſes pertes.

Forêts royales; chaſſe.

Exactions contre les Juifs.

Le même deſpotiſme que les rois Anglo-Normands ſembloient exercer, la plupart des barons l'exerçoient ſur leurs vaſſaux. L'indépendance & les nouveaux principes du clergé étoient une autre ſource de déſordres. Guillaume le conquérant l'avoit trop enrichi, pour qu'il n'eût pas une très-grande influence dans les affaires d'état. De ſoixante mille deux cent quinze fiefs établis dans le royaume, il en avoit donné plus de vingt-huit mille à l'égliſe. Si elle ne poſſédoit pas toutes ces terres, du moins elle y avoit ſes vaſſaux; ce qui la rendoit d'autant plus puiſſante, que le peuple, ſuperſtitieux & ignorant, ſuivoit aveuglément les impulſions, ſoit bonnes, ſoit mauvaiſes, que lui donnoient les eccléſiaſtiques, preſqu'auſſi dépourvus que lui de véritables lumieres. L'imperfection des lois civiles ne pouvoit remédier à tant d'abus. Le *jugement*

Deſpotiſme des barons ſur leurs vaſſaux.

Richeſſes de l'égliſe.

Imperfection des lois civiles.

de la croix, & l'*ordéal*, ou les ridicules épreuves judiciaires subsistoient toujours, avec l'absurde fureur du duel, que la chevalerie rendoit plus commune.

Mœurs de la chevalerie.

Pour des temps encore barbares c'étoit une belle institution que celle de la chevalerie, apportée de France en Angleterre. Elle adoucissoit l'âpreté des mœurs saxonnes par des sentimens généreux. On voyoit les chevaliers se dévouer à la défense des foibles & des opprimés ; mais trop de préjugés & trop de vices les rendoient eux-mêmes des exemples souvent dangereux. A leur galanterie romanesque, ils joignoient un point d'honneur insensé & meurtrier, une superstition bizarre & fanatique. Les enchanteurs, les géans, les monstres, les sortiléges, & toutes les fables dont ils s'occupoient sérieusement, ajoutoient de nouvelles absurdités aux maux réels que la crédulité traîne toujours à sa suite.

La grande charte fait époque.

Quoique la grande charte n'abolît point les anciennes cours, n'établît point une nouvelle administration dans la justice, ne descendît point dans des détails importans, & ne fît que garantir la propriété & la liberté par des clauses générales, elle changea peu-à-peu la face du gouvernement, & on la regarde comme une époque de la constitution d'Angleterre.

HENRI III.

Jean avoit laiſſé deux fils légitimes, dont l'aîné, Henri, n'étoit âgé que de huit ans. Le prince Louis, appelé au trône par les factieux, ne douta point que la mort du roi & l'enfance de l'héritier légitime n'aſſuraſſent le ſuccès de ſon entrepriſe. Mais la fidélité, la prudence, le courage du comte de Pembroke, maréchal du royaume, & revêtu du commandement militaire, ſauverent la nation d'un joug qu'elle craignoit déjà de porter. Ce ſeigneur fit couronner le jeune prince à Glocester, en préſence du légat; il lui fit en même temps renouveller l'hommage au ſaint ſiége: précautions néceſſaires dans un tems où le ſacre étoit regardé comme indiſpenſable, & où l'on avoit beſoin de la cour de Rome & de la faveur des eccléſiaſtiques. Les barons aſſemblés nommerent Pembroke protecteur du royaume. Ce titre lui donnoit une autorité légale pour mieux ſervir la patrie. 1216. Henri III reconnu. Pembroke protecteur.

La grande charte fut confirmée avec quelques changemens. Ni le pouvoir de nommer aux bénéfices ſans le *congé* du roi, ni la liberté de ſortir du royaume ſans permiſſion, ne furent Changement à la grande charte.

compris dans la nouvelle charte de Henri III, parce que l'on sentoit apparemment les abus qui en pouvoient naître. On supprima de même l'article par lequel il étoit défendu de lever des impôts & des *scutages* sans le consentement du conseil de la nation. Les barons prévoyoient bien qu'étant toujours armés, il ne feroit pas possible d'exiger d'eux rien de semblable, à moins d'une nécessité manifeste. Quelque temps après, on adoucit, par une autre charte, les lois concernant la chasse & les forêts : on étoit sûr par ce moyen de plaire à la noblesse, dont le plus grand plaisir étoit de chasser. Cette charte supprimoit la peine de mort pour les délits dans les forêts, & rendoit aux possesseurs des terres le droit de faire de leurs bois ce qu'ils jugeroient à propos.

Charte des forêts.

Le prince Louis perd ses partisans.

Les lettres & les invitations du protecteur, la promesse d'une amnistie, les inconvéniens d'une domination étrangere, les censures fulminées contre Louis ramenerent bientôt au parti royal plusieurs des principaux partisans de ce prince. Il avoit fait un voyage en France pour chercher de nouveaux secours. Son pere, Philippe-Auguste, le favorisant en secret, & le désapprouvant en public (tant il étoit dangereux de braver le pape), l'avoit laissé agir comme s'il n'eût pris lui-même aucun intérêt à la conquête. Mais

Louis, à son retour, trouva les affaires en mauvais état. Pembroke battit les François, commandés par le comte de Perche, & les chassa de Lincoln. Le prince leva le siege de Douvres: Hubert de Bourg, gouverneur de cette place, la défendoit depuis long-temps avec une valeur héroïque. Une flotte françoise fut vaincue & dissipée. Les barons Anglois se joignirent de toutes parts au protecteur. Les François vaincus.

Enfin Louis, en danger de sa personne, conclut la paix. Il promit d'évacuer le royaume, à condition que ses partisans seroient rétablis dans leurs dignités & dans leurs fortunes. Mathieu Pâris ajoute qu'il s'obligea d'engager Philippe à restituer la Normandie & les autres provinces confisquées; ou, s'il ne pouvoit l'obtenir, de les restituer lui-même quand il seroit sur le trône. Mais ces articles ne sont point dans le traité, & paroissent une pure supposition. Les ecclésiastiques du parti françois furent les seules victimes de la révolte. Le légat punit avec rigueur leur désobéissance aux ordres du pape. Retraite de Louis.

Pembroke avoit tout pacifié par la sagesse de sa conduite. Il mourut trop tôt pour affermir un ouvrage plus glorieux que des conquêtes. L'évêque de Winchester & Hubert de Bourg lui succederent. Le second, qui eut d'abord la principale autorité, étoit un grand homme, à Troubles dans l'état, après la mort du protecteur.

qui il ne manquoit que le pouvoir de Pembroke. La licence des barons lui donna bientôt de l'inquiétude; car les lois n'avoient pas assez de force contre des seigneurs armés, ambitieux, toujours prêts à envahir les domaines de la couronne, ainsi que les terres de leurs voisins. Les révoltes devinrent fréquentes. Il falloit sans cesse combattre & punir.

1222.

Confirmation de la grande charte.

Une lutte, divertissement populaire, occasionna dans Londres une sédition violente. Quelques-uns des coupables furent châtiés sans forme de procès. On se plaignit, on demanda une nouvelle confirmation de la grande charte. Un conseiller de la régence osa dire que cette loi, extorquée par violence, ne devoit point avoir lieu. Mais l'archevêque de Cantorbéry blâma une proposition si capable d'exciter des troubles; & le roi, à qui le parlement venoit d'accorder un subside, envoya de nouveaux ordres pour l'exécution de la charte & pour le maintien des libertés.

Les barons rendent les forteresses par crainte des censures.

Les évêques, par des menaces de censures, obligerent enfin les barons à rendre les forteresses dont ils s'étoient emparés sur la couronne. Ainsi la religion servoit au repos public, malgré les abus qui altéroient son influence salutaire. Les ministres du dieu de paix, ne pouvoient pas oublier entiérement les préceptes de l'évan-

gile, ni les grands rompre tout-à-fait ces liens ſacrés qui captivent les paſſions, même ſur le trône.

Parmi une infinité d'événemens de ce long regne, fort ſemblables les uns aux autres, nous choiſirons les plus dignes d'être remarqués, ſans ſuivre ſcrupuleuſement l'ordre des dates, moins propres à lier la narration avec méthode, qu'à rompre le fil des idées intéreſſantes. Une guerre entrepriſe contre Louis VIII, ſucceſſeur de Philippe-Auguſte, pour la reſtitution de la Normandie & des autres provinces enlevées à l'Angleterre, mérite peu d'attention, parce qu'elle ne produiſit rien de mémorable, que la priſe de la Rochelle par les François. Le caractere de Henri ſe développoit avec les années, & annonçoit un gouvernement foible & orageux. Ce prince, naturellement bon, n'avoit ni vigueur ni politique ; auſſi incapable de ſe faire craindre, malgré ſes premiers mouvemens de colere, que de ſe faire aimer par ſes attachemens trop peu ſolides.

Beaucoup d'événemens peu mémorables.

Caractere foible du roi.

La diſgrace de Hubert de Bourg, fidele & vertueux miniſtre fut une preuve de ſon inconſtance. Le roi ſe laiſſa prévenir contre lui, après avoir éprouvé long-temps l'utilité de ſes ſervices. Excité par les grands, qui ne pouvoient ſouffrir un homme oppoſé à leurs violences,

1231.

Hubert de Bourg perſécuté.

il le persécuta jusqu'à le faire arracher d'une église où il s'étoit refugié. De Bourg se sauva. On lui reprochoit, entre autres crimes, d'avoir employé la magie pour se rendre maître de l'esprit du monarque, & d'avoir soustrait du trésor une bague enchantée qui rendoit invulnérable ; accusation conforme aux préjugés absurdes, répandus alors dans tout l'univers. Suivant Mathieu Pâris, il s'étoit attiré la haine en faisant rétracter la charte des forêts. Le silence des autres historiens sur un fait de cette nature, ne permet guere d'y ajouter foi.

Evêque de Winchester, mauvais ministre.

Pierre des Roches, né en Poitou, évêque de Winchester, qu'on regarde comme le premier auteur de la disgrace de ce ministre, se trouva en possession de toute l'autorité. Il en fit bientôt un mauvais usage. Son penchant pour le despotisme, sa prédilection pour les Poitevins, ses compatriotes, ne pouvoient s'allier avec un gouvernement équitable. La cour se remplit de Poitevins. Les graces & les dignités furent pour eux. La jalousie s'alluma, & leur insolence la fit éclater avec fureur.

1233. Mécontentement des seigneurs.

Henri ayant convoqué le parlement, les seigneurs refuserent d'y venir, & le menacerent même de lui ôter la couronne, s'il ne chassoit pas les étrangers. Ils obéirent enfin à la convocation, mais dans un appareil de guerre. Des

Roches vint à bout de déconcerter leurs mesures en les divisant. On confisqua les biens de quelques-uns sans jugement de leurs pairs, & les Poitevins s'enrichirent encore de cette dépouille. Aux plaintes qu'excitoit une infraction si formelle de la grande charte, le roi répondit: *Pourquoi observerois-je une charte que la noblesse & les prélats n'observent point ? — C'est à vous*, lui répondit-on, *à donner l'exemple.* L'autorité royale n'étoit pas assez redoutable, ni le prince d'un caractere assez ferme, pour qu'un ministre généralement détesté pût triompher de tant d'ennemis. Le primat Edmond, suivi de plusieurs évêques, eut le courage de demander son éloignement; & de représenter vivement les abus énormes de son ministere. Il menaça même Henri III de l'excommunication, s'il refusoit de satisfaire à cet égard le peuple & l'église. La crainte des censures produisit pour lors un bon effet. L'évêque de Winchester fut renvoyé, & les Anglois remis à la place des Poitevins.

Infraction de la grande charte.

Des Roches renvoyé.

Une des meilleures leçons pour les hommes est l'expérience de leurs fautes, & des malheurs qui les ont suivies. Mais il y a des hommes incorrigibles, les uns par méchanceté, les autres par indolence. Henri étoit de ces derniers. Au lieu de regagner l'affection des Anglois, en leur donnant des preuves de sa confiance & de son

Nouveaux étrangers à la cour.

amour, il se livra de nouveau à des étrangers, sans égard pour ses sujets. Ayant épousé Eléonore, fille du comte de Provence, il donna toute sa faveur aux Provençaux & aux Savoyards attachés à cette princesse. L'évêque de Valence, de la maison de Savoie, oncle de la reine, devint principal ministre, & abusa de l'autorité pour s'enrichir lui & les siens.

1236.

Basse soumission au pape.

Il obtint une bulle de Rome, par laquelle on permettoit au roi de retirer tous les dons qu'il avoit faits jusqu'alors. Ce prince agissoit toujours en vassal plein de soumission pour le pape; & sous prétexte qu'il lui devoit toute obéissance, comme à son seigneur, il fit publier la sentence d'excomunication, que Grégoire IX avoit lancée contre l'empereur Frédéric II, beau-frere de Henri. Les barons murmuroient avec aigreur contre des étrangers avides, qui épuisoient le trésor royal, qui gouvernoient despotiquement le royaume, & qui affectoient de mépriser les lois angloises. De fréquens refus de subsides obligerent le monarque appauvri à employer des expédiens aussi dangereux que ses propres besoins. Il exigea des prêts forcés, des dons gratuits, appelés *bienveillances*; il s'attribua le pouvoir de dispenser des lois, parce que le pape dispensoit bien des canons. *Dans quel siecle vivons-nous?* s'écria un juge à ce sujet, *la*

Murmures des barons.

Abus de la puissance royale.

cour civile est corrompue à l'exemple de la cour ecclésiastique : la riviere est empoisonnée par cette fontaine. Nous verrons bientôt si ces plaintes étoient mal fondées.

1242.

Guerre avec la France.

Henri se ligua avec le comte de la Marche, pour faire la guerre au roi de France, Louis IX, encore très jeune. C'étoit une occasion de relever par les armes, la gloire du gouvernement. Mais ce prince manquoit de talens militaires, comme de talens politiques. Il perdit la bataille de Taillebourg, où Louis se signala en héros: il ne put sauver les restes du Poitou & repassa en Angleterre avec honte. La Guienne lui demeura fidele, parce qu'eloignée du souverain, elle sentoit à peine la dépendance. Le roi de Castille y ayant fait une invasion quelques années après, elle eut recours à Henri, qui augmenta prodigieusement ses dettes pour aller secourir cette province.

Bataille de Taillebourg.

Griefs contre la cour de Rome.

Tout le royaume retentissoit depuis longtemps de murmures contre les entreprises de la cour de Rome. Les papes s'étoient mis en possession de nommer aux bénéfices. Ils avoient fait deux archevêques de Cantorbéry, depuis la mort de Langton; ils exigeoient des contributions arbitraires, & sembloient n'employer leur autorité qu'à recueillir l'argent du peuple & de l'église. Les légats, les nonces autorisés par le roi, renouveloient sans cesse leurs exac-

tions ruineuſes. Les droits des patrons, les regles de la diſcipline étoient violés ſans ménagement. Preſque tous les grands bénéfices d'Angleterre paſſoient aux Italiens ; & l'on aſſure qu'un chapelain du roi poſſédoit ſeul ſept cents prébendes. Les auteurs proteſtans ne finiſſent point ſur le détail de ces abus ; ils en rempliſſent l'hiſtoire de ce regne. On ne peut douter que le mal ne fût aſſez grand, pour qu'un peuple, même ſuperſtitieux, ne le vît qu'avec indignation. Il ſe forma des complots contre les bénéficiers italiens ; leurs maiſons, leurs terres furent pillées ; tant de perſonnes ſe trouverent coupables de cette violence, & des perſonnes ſi puiſſantes, qu'il fallut laiſſer le crime impuni.

1245. Concile de Lyon, où les Anglois portent leurs plaintes.

Enfin le roi & la nobleſſe députerent au concile général de Lyon, pour ſe plaindre de la tyrannie qu'on exerçoit ſur l'égliſe d'Angleterre. Innocent IV avoit aſſemblé ce concile contre l'empereur, qu'il vouloit dépoſer ſolennellement. Les ambaſſadeurs repréſenterent que le revenu du clergé italien, dans le royaume, montoit à ſoixante mille marcs, ſomme plus forte que le revenu de la couronne. I e pape éluda ces plaintes. On parla dans le concile du droit de ſouveraineté, que Jean Sans-Terre avoit cédé au ſaint ſiége. I e comte de Norfolk dit avec courage, qu'un roi ne pouvoit, ſans le conſen-

tement de ses barons, soumettre le royaume à une domination étrangere. Il ne paroît pas que la cour de Rome ait beaucoup insisté depuis sur cette inutile prétention : l'éloignement & le caractere des Anglois devoient la rendre insoutenable. Cependant les exactions continuerent ; & lorsque Henri fit mine de s'y opposer, Innocent IV menaça de le traiter comme Frédéric II que les papes avoient persécuté sans relâche.

1255. Le pape donne la Sicile au prince Edmond.

Après la mort de l'empereur, la haine de l'implacable pontife s'étendit sur Conradin, son petit-fils, héritier légitime de la couronne de Sicile, dont Mainfroi, oncle de ce jeune prince, s'étoit perfidement emparé. Ne pouvant seul les dépouiller l'un & l'autre, il offrit la couronne à Richard, comte de Cornouaille, frere de Henri III, & capable, par ses immenses richesses, de soutenir une si grande entreprise.

Henri s'accable de dettes pour cet objet.

Richard refusa, mais le roi eut l'imprudence d'accepter une offre pareille pour Edmond, le second de ses fils, & d'autoriser le pape à faire toutes les dépenses qu'exigeroit la conquête. Innocent IV, & ensuite Alexandre IV pousserent volontiers à ses dépens cette guerre injuste. Henri se trouva tout-à-coup chargé d'une dette de plus de cent trente-cinq mille marcs, sans les intérêts. Il eut recours aux barons qui ne

jugerent point à propos de s'épuiser pour une folle entreprise.

Exactions de Rome pour le payement des dettes.

Ce fardeau tomba sur le clergé. Plusieurs bulles d'Alexandre ordonnerent les plus terribles exactions. S'il faut en croire Mathieu Pâris, on y ajouta un moyen inoui d'amasser promptement des sommes considérables. C'étoient des billets fabriques à Rome, par lesquels chaque évêque & chaque abbé d'Angleterre se reconnoissoient redevables à des marchands italiens. La dette prétendue montoit au-dela de cent cinquante mille marcs. Un légat, chargé de faire acquitter ces billets, convoque l'assemblée ecclésiastique, & demande le paiement. L'évêque de Londres s'écrie que *le pape & le roi sont plus puissans que lui ; mais que si on lui ôte sa mitre, il prendra un casque.* Les autres ne dissimulent pas leur surprise & leur indignation. Le légat presse, menace ; il consent, pour toute faveur, que le dixieme des revenus ecclésiastiques, déjà accordé, soit reçu à compte des billets. Il fallut obéir. Les demandes de la cour romaine se renouveloient souvent ; Alexandre menaça même de l'interdit si on ne lui faisoit toucher incessamment les arrérages qui lui étoient dus. La conquête de la Sicile n'en étoit pas plus avancée. Henri, désespérant du succès, renonça enfin à cette cou-

Oppositions inutiles du clergé.

On renonce à la Sicile.

ronne; & Urbain IV la donna quelques années après au comte d'Anjou.

Partialité du P. d'Orléans pour la cour de Rome.

Nous voudrions pouvoir dissimuler, comme le P. d'Orléans, des faits qui affligeront toujours l'église; mais il n'est pas permis d'altérer l'histoire. Cet ingénieux auteur ne dit qu'un mot des griefs de la nation, contre ce qu'elle appeloit *les entreprises des papes & de la cour de Rome.* Craignoit-il que les entreprises réelles des papes & de la cour de Rome, quelque inexcusables qu'elles pussent être, ne déshonorassent une religion qui n'inspire aux hommes que le désintéressement, la charité & la justice? Ou croyoit-il qu'un historien jésuite eût le droit d'être flatteur, & qu'il fût permis de taire des vérités interessantes pour le public, lorsqu'elles sont désagréables à quelques personnes? Le cri d'une nation, sur des griefs constatés, est-il donc si peu de chose?

Le prince Richard, roi des Romains.

Le prince Richard, qui avoit eu la sagesse de refuser le royaume de Sicile, se laissa séduire par l'espérance d'être empereur. Ses grandes richesses, amassées avec avarice, furent sacrifiées à l'ambition. Il fut élu roi des romains, passa en Allemagne pour acheter la couronne impériale, y épuisa ses trésors, s'y vit abandonné quand il cessa d'être opulent, & devint malheureux, parce qu'il n'avoit pas su jouir du bonheur.

Reproches faits publiquement au roi.

Cependant les barons respiroient toujours la révolte. La grande charte, qu'ils violoient eux-mêmes à l'égard de leurs vassaux, étoit le prétexte de leurs plaintes séditieuses contre le roi. Ils lui avoient reproché avec audace, en plein parlement, ses vexations, ses rapines, sa haine pour le peuple anglois. Ne devoit-il pas rougir, disoient-ils insolemment, d'attendre de ce peuple des secours & des subsides, tandis qu'il lui préféroit des étrangers, & qu'il le faisoit gémir dans l'oppression? Quatre évêques, députés par leurs confreres, avoient fait au roi de vives remontrances, en particulier, sur les élections irrégulieres, alors communes dans l'église. Il leur avoit répondu ironiquement que leurs plaintes étoient assez justes, puisqu'il les avoit élevés tous quatre à l'épiscopat contre les regles & la décence; qu'ainsi ils devoient résigner leurs bénéfices, afin qu'il pût lui-même réparer ses fautes. Enfin on l'avoit comme forcé à ratifier la grande charte avec un appareil de cérémonies religieuses. Il avoit juré foi d'homme, foi de chrétien, foi de chevalier, foi de roi, de l'observer inviolablement. Mais les suggestions de ses favoris effacerent aisément le souvenir de ces promesses.

Ratification solennelle de la grande charte.

1258. Simon de Montfort, comte de Leicester, fils du fameux comte de Montfort, le héros de la

croisade contre les Albigeois, ambitieux comme son pere, sous le masque de la piété, profita des circonstances pour former le plus dangereux complot. Il étoit depuis long temps établi en Angleterre, où sa famille possédoit de grands biens. Le roi lui avoit donné sa sœur en mariage, l'avoit fait comte de Leicester & gouverneur de Guienne. L'inconstance de Henri & la hauteur de ce baron, ne pouvoient manquer de produire entr'eux des brouilleries. Un jour Leicester donna un démenti au roi, qui l'avoit appelé traître, & ajouta que, s'il n'étoit pas son souverain, il se repentiroit de cette insulte. Son adresse, ses intrigues, ses déclamations contre le gouvernement, & même contre les étrangers (quoiqu'il fût du nombre), son extérieur dévot, son zele apparent pour les libertés nationales, lui concilierent l'amitié & la confiance du peuple, du clergé & de la noblesse. Se voyant en état de tout entreprendre, il oublia tous les devoirs.

Conspiration du comte de Leicester.

Son audace & ses intrigues.

Il engagea les barons à s'unir, dans la vue de reformer le gouvernement, ou plutôt de s'emparer de l'autorité ; car les séditieux colorent toujours leur révolte de quelque prétexte de bien public. Dans une assemblée parlementaire, où ces seigneurs parurent en armes, on promit au roi des subsides, à condition qu'il

Il engage les barons à la révolte.

remédieroit aux désordres, en confiant le pouvoir à des hommes capables de les corriger. Il promit tout, soit par crainte, soit par espérance ; il convoqua un nouveau parlement à Oxford, pour y faire le plan de réforme. Là, ne pouvant résister aux barons, qui avoient amené leurs vassaux, il fut contraint de plier sous la loi qu'ils imposerent.

Les barons maîtres du royaume.

On forma un conseil de vingt-quatre d'entre eux ; on leur donna une autorité sans bornes pour réformer les abus. Henri jura lui-même de faire exécuter leurs ordonnances. Leicester, à la tête de ce conseil, gouverna en maître absolu. Les premiers réglemens, selon la coutume politique des usurpateurs, parurent favorables au public. Bientôt le roi sentit le joug auquel il s'étoit soumis. Non-seulement les subsides qu'il espéroit n'arriverent point, mais ses quatre freres utérins, enfans du comte de la Marche & de la reine Isabelle, furent bannis du royaume, comme auteurs des maux de la nation. Les gouvernemens, les charges, les offices, même ceux de la couronne, passerent aux mains qui avoient la confiance des seigneurs.

Leurs violences.

Serment qu'ils exigent.

Résolus de conserver leur autorité & de tenir le roi dans une servitude perpétuelle, ils exigerent que tout le monde prêtât serment de leur obéir, *pour la plus grande gloire de Dieu, pour*

l'honneur de l'église, le service du roi & l'avantage du royaume, ou plutôt, ce qu'ils n'osoient dire, pour leur intérêt & pour la ruine de la monarchie. Le jeune prince Edouard, fils de Henri III, dont les grandes qualités se feront connoître dans la suite, se vit obligé, comme les autres, à cette honteuse démarche. Richard, roi des Romains, revenoit en Angleterre. On l'envoya sommer de jurer l'observation des ordonnances du conseil. Sur son refus, on se disposa à le traiter en ennemi, & il fut contraint de se soumettre.

Même du prince Edouard.

1259.

Et de Richard, roi des Romains.

Une des principales innovations des usurpateurs fut d'établir un comité de douze personnes, qui, dans l'intervalle des sessions du parlement, en exerceroient tout le pouvoir. Ils établirent que les juges envoyés par le roi dans les provinces, n'y feroient leurs fonctions qu'une seule fois en sept ans. C'étoit anéantir les foibles restes de l'autorité royale. Le roi ne l'étoit plus que de nom; une terrible aristocratie opprimoit l'état. Enfin de violens murmures s'éleverent contre ces tyrans. Les chevaliers des comtés inviterent le prince Edouard à prendre en main la défense des libertés publiques & des droits de la couronne. On demanda hautement que les barons achevassent cette importante réforme, dont il n'y avoit encore aucun effet salutaire.

Innovations des usurpateurs.

On murmure contre eux, & ils se divisent.

Heureusement leurs immunités réciproques séconderent les vœux de la nation. Les comtes de Leicester & de Glocester, chefs du parti, devinrent ennemis déclarés l'un de l'autre; & le premier se retira en France, affectant de ne vouloir plus se mêler des affaires.

Conduite modérée de S. Louis.

Un roi moins modéré que S. Louis auroit saisi l'occasion d'enlever aux Anglois ce qui leur restoit en France. Ce prince, admirable par ses vertus, & quelquefois par sa politique, s'efforça au contraire de rétablir la concorde parmi ses voisins; entreprise digne de sa grande ame. Mais on le blâme communément d'avoir sacrifié à une piété trop scrupuleuse les droits & les intérêts de sa couronne (reproche légitime, du moins par rapport aux croisades). Il craignoit que la confiscation prononcée contre Jean Sans-Terre ne fût pas un titre assez légitime; il pensoit à une restitution entiere des provinces confisquées; il fit enfin avec Henri III, à qui il pouvoit arracher toute la Guienne, un traité qu'on croiroit la suite d'une défaite; lui rendant le Limousin, le Périgord, le Querci & l'Agénois, & n'exigeant de lui qu'une renonciation à la Normandie, l'Anjou, &c., déjà réunis à la couronne. Si Louis s'écarta par scrupule des regles de la politique; s'il sacrifia trop aux avantages de la paix, on doit avouer qu'il donna l'exemple

Cessions qu'il fait au roi d'Angleterre.

d'une modération bien refpectable dans fon principe, & prefque toujours plus avantageufe aux états que des conquêtes.

Henri, voyant les difpofitions du peuple changées en fa faveur, efpérant de rétablir une autorité dont il n'avoit plus que l'ombre, s'adreffa au pape Alexandre IV, pour fe faire délier de fes fermens. Rien n'eft plus étonnant que le pouvoir exercé à cet égard au centre de la religion, foit que les fermens fuffent nuls, foit qu'ils fuffent obligatoires & facrés. Le pontife étoit fort mécontent des barons qui avoient chaffé les bénéficiers italiens; il ne l'étoit pas moins du clergé anglois, qui avoit réclamé contre les entreprifes de Rome; & quoique dans un fynode tenu à peu près en même temps que le parlement d'Oxford, on eût porté les immunités eccléfiaftiques auffi loin que faint Thômas de Cantorbéry, il fe déclara en faveur de la royauté, en menaçant d'excommunication le parti contraire. Alors Henri déclara, par une proclamation, qu'il reprenoit le gouvernement de l'état; nomma un chancelier, un grand jufticier, des chérifs, des gouverneurs, à la place de ceux que le confeil avoit nommés; repouffa les premiers efforts des barons, & les réduifit à l'obéiffance.

1261.

Henri fe fait délier de fes fermens par le pape.

Il reprend l'autorité.

1263. Nouvelle révolte.

Mais dans ces temps de foiblesse & de troubles, une révolution succédoit promptement à l'autre, parce que les armées se formoient & se dispersoient tout-à-coup. L'audacieux Leicester, qui étoit encore en France, incapable de soumission & de repos, renoua ses intrigues, & fut bientôt à la tête d'un grand parti. Il avoit excité à la révolte le prince de Galles, devenu vassal du roi d'Angleterre depuis l'an 1237. Trente mille Gallois pénétrerent dans le royaume. Leicester y reparut avec des troupes; plusieurs barons prirent les armes pour le seconder; on mit tout à feu & à sang: le roi, accablé, confirma de nouveau les statuts d'Oxford; il fut dépouillé de ses droits, comme auparavant. Jusqu'alors le prince Edouard s'étoit fait scrupule de violer le serment de soumission aux usurpateurs. Il prit enfin la defense du trône, & les hostilités recommencerent.

S. Louis est choisi pour arbitre.

Comme elles ne decidoient rien, on rentra en négociation. On jura de part & d'autre de se soumettre au jugement de saint Louis, dont la sagesse & l'équité inspiroient à tous une égale confiance. Sa décision fut favorable à la royauté indignement avilie. Il annulla les statuts du parlement d'Oxford, & ce qui s'étoit fait en conséquence, mais en declarant qu'il ne prétendoit

1264. Son jugement.

point déroger aux priviléges, libertés & chartes de la nation.

Leicester ne s'y soumet pas.

Les passions trouvent toujours des prétextes pour éluder la justice. Leicester, malgré son serment, loin d'acquiescer à cette équitable sentence, prétendit qu'elle étoit contradictoire, puisque les réglemens d'Oxford portoient sur la grande charte. La guerre civile s'allume avec plus de fureur que jamais. Londres embrasse le parti des factieux; on se prépare à une bataille décisive. Les deux armées se rencontrent à Lewes, dans le Sussex. D'abord le prince Edouard met en déroute les milices de Londres; mais son ardeur l'emporte trop loin: Leicester profite en grand capitaine du désordre des royalistes, attaque le centre, y fait prisonnier le roi des Romains, fond ensuite sur l'arrieregarde, & se rend maître de la personne du roi. Edouard, qui se croyoit sûr de la victoire, est forcé de recevoir les conditions prescrites par le vainqueur. On convint qu'il resteroit prisonnier à la place des deux rois, & que l'on prieroit saint Louis de nommer un certain nombre de François pour arranger les affaires du gouvernement.

Bataille de Lewes, où il fait le roi prisonnier.

Il est maître du royaume.

Ce n'étoit pas l'intention de Leicester de prendre un arbitre, ni de perdre les fruits de sa révolte. Le droit de l'épée lui tenoit lieu de toute justice. Il viola audacieusement ses pro-

messes, retint le roi prisonnier, disposa des charges & des finances, amassa des trésors pour affermir sa domination, & devint un tyran avec l'autorité royale qu'il exerçoit à son gré. Les habitans des cinq ports *, ses partisans déclarés, ruinerent le commerce par d'affreuses pirateries. On ne parloit plus de s'en rapporter à la sagesse du roi de France. On bravoit le pape, qui continuoit à servir le roi. Un légat, chargé de lancer l'excommunication sur les rebelles, reçut defense, sous peine de mort, de mettre les pieds en Angleterre. Il ne manquoit à Leicester que la couronne, à laquelle il aspi-

1265. roit vraisemblablement. Pour s'attacher davantage la nation, il fit entrer au parlement deux chevaliers de chaque comté, & même des députés des bourgs. C'est l'époque la plus sûre de l'établissement des *Communes*, dont on ne trouve jusqu'alors aucune trace dans l'histoire. Cet établissement, si favorable à la liberté, parut utile aux souverains pour contrebalancer l'excessive puissance des barons. Nous en verrons bientôt l'influence dans les affaires publiques.

Il fait entrer au parlement les communes.

Les barons le craignent.

La tyrannie de Leicester, malgré ses talens politiques, devoit choquer tôt ou tard quelques-

* On appelle ainsi les ports du côté de la France, Hastings, Douvre, Hith, Romney & Sandwich.

uns de ces fiers barons, qu'il maîtrisoit ainsi que le peuple. Le comte de Glocester, le plus considérable de tous, l'abandonna par la crainte d'être opprimé. Mais ce qui releva sur-tout l'espérance des royalistes, fut l'évasion du prince Edouard, extrêmement cher au peuple, & digne de l'estime générale. Leicester l'avoit tiré de prison, afin de se rendre moins odieux; il le faisoit néanmoins garder à vue. Dans une partie de promenade, le prince ayant défié ses surveillans à la course, & les ayant harassés, monta un cheval d'une vîtesse singuliere, que Glocester lui avoit envoyé exprès, leur cria qu'il avoit assez joui de leur compagnie, qu'il leur disoit le dernier adieu; & s'enfuit heureusement. Evasion du prince Edouard.

Bientôt il fut à la tête d'une armée. Il marcha contre Leicester; il battit Simon de Monfort qui venoit à son secours; il lui présenta ensuite la bataille à Evesham, dans le comté de Worcester. Le rebelle apperçut d'abord la supériorité des royalistes. *Ils ont appris cela de moi* dit-il en voyant leurs dispositions & leur contenance: *Dieu aie pitié de nos ames, car je vois que nos corps sont à Edouard.* Son armée, fort affoiblie par la disette de pain, fit peu de résistance; les Gallois s'enfuirent en déroute; Leicester fut tué dans l'action. C'étoit un héros & un grand homme Défaite & mort de Leicester.

d'état, victime de son ambition, odieux par ses entreprises, & d'autant plus condamnable, qu'il pouvoit se faire plus admirer. Il joignit toujours les apparences de la piété aux crimes de la révolte. Le peuple, aisément trompé par l'hypocrisie, le regardoit comme un saint, & crut qu'il s'opéroit des miracles à son tombeau. Nous en sommes moins surpris, que de voir Rapin Toyras mettre en question, *s'il y a plus de sujets de le blâmer que de le plaindre.*

Son hypocrisie.

Le prince Edouard soumet les rebelles.

L'activité & la valeur d'Edouard soumirent le reste des rebelles. Adam de Gourdon se maintint quelque temps dans les forêts, infestant le voisinage par des incursions violentes. Le prince courut l'attaquer. Ils se signalerent dans un combat singulier. Gourdon blessé, désarçonné, fait prisonnier, éprouva la générosité du vainqueur, devint son ami, & le servit avec zele jusqu'à la mort.

Clémence aprés la victoire.

Cette révolution ne produisit que du bien. Le roi respecta la grande charte; sa clémence épargna le sang des coupables; il n'y eut que des peines pécuniaires, qui furent même fort adoucies. Londres méritoit les plus rigoureux traitemens. On lui ôta ses priviléges; on les lui rendit quelque temps après. Le comte de Glocester l'entraîna une seconde fois à la révolte en 1267. Edouard eut besoin d'une grande armée

pour dompter les séditieux. Cependant il n'en coûta au chef de la rebellion qu'une promesse de ne plus se révolter, sous peine de vingt mille marcs, tant on avoit de ménagemens à garder envers les barons, qui ne vouloient pas que leurs pairs subissent la rigueur des lois féodales, de peur que cet exemple ne retombât un jour sur eux-mêmes.

Après de si grands services rendus au roi & 1270.
à la couronne, le prince Edouard, excité par Edouard se
les sollicitations de saint Louis, se livre au goût livre au goût des croisades.
des croisades, qu'une longue & fatale expérience n'avoit pu encore affoiblir. Il s'embarque pour aller joindre en Afrique le héros françois; il le trouve mort en arrivant; il ne laisse pas de continuer sa route jusque dans la terre sainte. Tandis qu'il y fait trembler les mahométans, l'Angleterre, sous un vieux roi incapable de gouverner, éprouve de nouveau l'oppression des grands & les désordres de l'anarchie. Henri III
rappelle un fils sans lequel il ne peut soutenir 1272. Mort du roi.
sa dignité. Il meurt accablé de soucis, & privé d'un secours si nécessaire, dans la cinquante-sixieme année de son regne. Nul roi ne fut plus éloigné de la tyrannie par un naturel doux & facile. Mais comme les extrêmes se touchent, sa foiblesse produisit quelquefois les maux violens du despotisme.

Sa dévotion. On loue beaucoup ſa dévotion ; & l'on cite ces paroles qu'il dit un jour à ſaint Louis, en ſoutenant que les ſermons ne valoient pas la meſſe : *J'aime mieux m'entretenir une heure avec un ami, que d'entendre vingt diſcours bien travaillés à ſa louange.* C'eût été le plus grand bonheur pour l'Angleterre & pour la France ſi Henri avoit ſu régner comme prier ; & ſi la piété de Louis avoit été auſſi ſupérieure aux préjugés qu'aux paſſions.

Diſpute au ſujet de la bâtardiſe. Il y eut ſous ce regne, une diſpute remarquable au ſujet de la bâtardiſe. Selon les lois civiles du royaume, tout enfant né avant le mariage étoit réputé bâtard ; il étoit légitime ſelon le droit canonique. Comme les évêques & les juges ne s'accordoient pas ſur ce point, on changea la coutume de faire informer par les cours eccléſiaſtiques, en cas de procès, ſi un enfant étoit légitime ; & l'on demanda ſeulement s'il étoit né avant ou après le mariage. Les évêques ſe plaignirent de ce changement au parlement tenu à Menton en 1236 ; mais la nobleſſe leur répondit : *Nous ne voulons point changer les lois d'Angleterre.*

Ordres mendians. L'établiſſement des ordres mendians contribua beaucoup dans ce ſiecle à ſoutenir l'autorité des

papes, qui commençoit à s'affoiblir. Par cette institution singuliere, l'Europe fut couverte d'une infinité de zélateurs, entierement détachés du corps de la société civile, d'autant plus attachés à la cour romaine, qui les combla de privileges; vivant de la dévotion libérale des peuples, qu'ils édifioient & qu'ils dirigeoient; travaillant au salut des ames avec plus d'ardeur que de lumieres, & multipliant les préjugés, parce qu'ils devoient nécessairement en avoir beaucoup eux mêmes, ceux de leur corps joints à ceux de leur siecle: car ni la sainteté ni la doctrine ne garantissoient alors de tant d'erreurs, que l'étude même ne faisoit qu'enraciner dans les esprits. L'inquisition fut d'abord le monument du zele des Dominicains, dirigé par Innocent III.

Quoique le commerce parût augmenté depuis la conquête, il étoit encore extrêmement borné. L'intérêt de l'argent montoit quelquefois à cinquante pour cent. Une usure prodigieuse retenoit les Juifs dans le royaume, malgre toutes les exactions qu'ils essuyoient, mais dont ils savoient se dédommager. Henri III exigea d'eux vingt mille marcs en 1241; trente mille marcs d'un seul en 1250; huit mille en 1255. Comme ils demandoient alors à se retirer, le roi répondit qu'il devoit plus de deux cent mille marcs; *qu'il n'avoit pas un sou, & qu'il vouloit avoir de l'argent*

Commerce. Usure. Juifs.

de toute main & par toute forte de voies. Ce prince, faute d'économie, & pour enrichir des favoris étrangers, s'étoit réduit à ce point d'avilissement.

Voleurs à la cour.

L'exemple de la cour autorisoit les rapines, les brigandages. Londres, les autres villes, les campagnes, regorgeoient toujours de voleurs, même en temps de paix. Deux marchands de Flandres se plaignirent au roi en 1249, d'avoir été entiérement dépouillés par des voleurs, qu'ils connoissoient bien, dirent-ils, puisqu'ils les voyoient journellement à la cour.

EDOUARD I*.

1272.

Retour d'Edouard en Angleterre.

Nous avons vu le prince Edouard, fils de Henri III, quitter le royaume, où il étoit nécessaire, pour aller combattre inutilement dans la Palestine. Son absence auroit sans doute occasionné des révoltes & des guerres civiles, si l'estime due à son mérite n'eût pas suppléé à sa présence. Le conseil le proclama, les états lui promirent fidélité, le comte de Glocester s'empressa lui-même à donner l'exemple de la

* Il y avoit eu trois rois de ce nom avant Guillaume le Conquérant ; mais l'usage est de compter seulement depuis la conquête.

soumission. Edouard apprit en Sicile la mort de son pere, & en même temps celle de son propre fils, né depuis peu. Il témoigna moins de douleur de la seconde perte que de la premiere. Le roi de Sicile en paroissant étonné: *On peut réparer*, lui dit-il, *la perte d'un fils*, *mais celle d'un pere est irréparable.*

A son passage dans la Bourgogne, il fut défié par le prince de Châlons, qui donnoit alors un tournoi. Les guerriers ambitionnoient ces occasions de signaler leur adresse & leur courage. Il y parut avec trop de gloire pour ne pas exciter l'envie. On dit que les chevaliers français, jaloux des anglois, les attaquerent en ennemis, & furent battus avec effusion de sang. Ces jeux militaires, trop conformes au génie d'une noblesse qui ne respiroit que les armes, ressembloient, pour le fond, aux jeux des anciens barbares, presque toujours accompagnés de querelles sanglantes. Ils nourrissoient l'émulation parmi les guerriers; mais qu'avoit-elle besoin de cet aliment? Le faux point d'honneur s'y nourrissoit davantage.

Tournoi à Châlons, où il brille.

Tout étoit si tranquille dans le royaume, que le roi ne se pressa point d'y arriver. Il fit hommage à Philippe III (le Hardi), successeur de Louis IX, des provinces qu'il avoit en France; il passa en Guienne pour y établir le bon ordre,

1274, 75. Sage gouvernement du roi.

& se rendit enfin aux vœux de son peuple, impatient de le recevoir. L'Angleterre sentit bientôt que la sagesse du gouvernement fait le bonheur & la gloire d'un état. Pour réprimer de grands désordres, il faut une justice sévere. Edouard en fit le principal de ses devoirs. La grande charte fut la regle de sa conduite envers les barons. Il les obligea de l'observer envers leurs vassaux; il mit un frein à leur puissance & à leur audace, aussi dangereuses pour la nation que pour la couronne. Il eut soin de nommer des juges capables de maintenir l'exécution des lois; & il leur confia une autorité supérieure aux forces des malfaiteurs. Les provinces étant pleines de brigands & d'assassins, il y envoya des commissaires chargés de connoître des crimes les plus atroces, & d'en faire prompte justice. Ces commissions illégales, violent remede pour un mal violent, répandirent la terreur en détruisant les scélérats; elles passerent les bornes de la loi: Edouard eut la prudence de les supprimer dès qu'il ne les jugea plus nécessaires.

Haine contre les Juifs.

La haine & les préjugés contre les Juifs étoient alors si terribles, qu'on se croyoit dispensé à leur égard des lois même de l'humanité. On leur imputoit des crimes absurdes, & l'on punissoit sur-tout les crimes réels de quelques-uns. L'altération des monnoies, regardée comme

leur ouvrage, devint le motif d'une persécution. Deux cent quatre-vingt Juifs furent pendus à Londres pour ce sujet. Les confiscations en ruinerent un grand nombre. Quoiqu'Edouard réservât la moitié de cet argent pour ceux qui voudroient se convertir, très peu embrasserent le christianisme, qu'ils accusoient injustement de la barbarie trop commune alors aux chrétiens. Ils furent tous bannis du royaume en 1290, au nombre de quinze mille, après avoir été impitoyablement dépouillés. La violence étouffe rarement les abus qui naissent des passions. On se flattoit en vain de bannir l'usure avec les Juifs. La défense de prêter à intérêt, & le besoin d'emprunter, furent cause que les usuriers, exposés à des recherches & à des peines, exigerent des intérêts plus excessifs. C'est ce qui est toujours arrivé en pareil cas, suite nécessaire d'une défense contraire à la nature des choses. De bonnes lois auroient mieux remédié au mal; mais les bonnes lois supposent des lumieres qu'on n'avoit point.

On les bannit.

L'usure augmente par les prohibitions.

Les derniers regnes ayant appauvri la couronne, le roi se ménagea, par l'économie, les ressources qui font honneur à un sage gouvernement. Le pape lui accorda pour trois ans le dixieme des revenus ecclésiastiques; les marchands consentirent à une taxe perpétuelle sur l'exportation

Le roi tâche de rétablir les finances.

des laines & des peaux ; le parlement donna des secours, fit des recherches exactes de toutes les fraudes & les usurpations propres à diminuer les finances. Il étoit dangereux de pousser trop loin ces recherches. Les commissaires ayant demandé au comte Warenne, seigneur puissant & distingué par ses services, les titres de ses possession, il tira son épée, & répondit fiérement: *Guillaume le Bâtard n'a pas conquis le royaume pour lui seul; un de mes aïeux fut le compagnon du conquérant, & je garderai ce que depuis ce temps-là on n'a jamais disputé à ma famille.* Le roi avoit trop de prudence pour ne pas faire cesser un examen de cette nature.

Réponse hardie d'un seigneur.

1276. Son activité trouva bientôt de l'exercice hors du royaume, après y avoir rétabli la justice & le bon ordre. Lewelyn ou Leolyn, prince de Galles, allie des rebelles sous le dernier regne, refusoit de venir en Angleterre faire hommage de cette principauté, que Henri III avoit soumise à la couronne. Le roi pénétra dans le pays, franchit des montagnes jusqu'alors inaccessibles aux troupes angloises, & prit de si sages précautions, que Leolyn, réduit par la famine, se soumit à tout ce qu'il exigea. Les Gallois opprimés, en proie à la violence de leurs voisins, se révolterent quelque temps après. Edouard
1283. saisit l'occasion de couronner son entreprise.

Conquête de la principauté de Galles.

Leolyn périt dans un combat ; David, son frere & son successeur, chassé de montagne en montagne, est livré par trahison entre les mains du monarque. On le fait juger dans le royaume ; on le fait pendre comme un vil brigand & comme un traître, au lieu de l'honorer comme un généreux défenseur de sa patrie & de ses états. Telle étoit encore la férocité des plus grands princes, malheureux de ne savoir pas être humains. Les *Bardes* ou poëtes Gallois furent dévoués au massacre. Ils ressembloient encore à ces anciens Bardes, si révérés, ainsi que les Druides parmi les Celtes : on redoutoit l'impression que leurs chants pouvoient produire sur des cœurs jaloux de la liberté. La principauté de Galles, unie pour toujours à la couronne, devint le titre du fils aîné des rois d'Angleterre. Cette conquête étoit solide : Edouard ne craignit point de passer en France, pour accommoder Philippe-le-Bel & Alphonse, roi d'Arragon, brouillés au sujet du royaume de Sicile, & qui s'en rapportoient à son jugement.

Prince de Galles pendu.

Bardes massacrés.

Trois années d'absence du souverain affoiblirent l'autorité des lois. A son retour, il trouva le plus funeste des maux, la justice entiérement corrompue. Il assembla le parlement, fit faire le procès aux juges. Tous, excepté les ecclésiastiques, furent convaincus, déposés,

1289.

Corruption des juges punie.

condamnés à des amendes, dont la somme totale monta jusqu'à cent mille marcs; preuve singuliere de l'excès de ce désordre. Le roi obligea les nouveaux juges de jurer qu'ils ne recevroient aucun présent. Mais les amendes & la déposition des anciens étoient, comme l'observe M. Hume, un remede bien plus efficace

Affaires d'Ecosse. La fameuse dispute qui s'éleva au sujet de la succession d'Ecosse, ouvrit une vaste carriere à l'ambition de ce prince entreprenant. Dans la vue de réunir les deux couronnes, il avoit marié son fils à Marguerite, petite-fille & héritiere du roi d'Ecosse, Alexandre III. Marguerite mourut subitement; le droit de succession passa dans une autre branche de la famille royale, qui régnoit depuis huit siecles. Deux principaux compétiteurs étoient sur les rangs, Robert Bruce & Jean Baliol au Bailleul, l'un & l'autre originaires de Normandie, descendans, par les femmes, du frere de Guillaume, autrefois prisonnier de Henri II. Bruce étoit fils d'une cadette, Baliol petit-fils d'une ainée: le premier avoit par conséquent l'avantage d'un degré de proximité; le second celui du droit de primogéniture, établi par les loix féodales.

1291.

Bruce & Baliol, compétiteurs pour la couronne.

On prend pour juge Edouard. Les Ecossois, peuple grossier & ignorant, moins capables que personne de décider une affaire si

épineuſe, diviſés en pluſieurs partis, menacés d'une guerre civile, convinrent de s'en rapporter à la déciſſion du roi d'Angleterre, comme les Anglois s'étoient ſoumis au jugement de Louis IX. Ils ne prévoyoient point qu'Edouard I abuſeroit de leur confiance pour attenter ſur leur liberté.

Ses prétentions à la ſouveraineté d'Ecoſſe.

Fournir à un ambitieux l'occaſion d'être uſurpateur, c'eſt armer un ennemi contre ſoi-même. Le roi conçut auſſi-tôt le projet de ſoumettre l'Ecoſſe à ſa couronne. Il fit compiler tous les paſſages des anciennes chroniques, les plus propres à colorer cette entrepriſe. Mais il ne ne pouvoit alléguer qu'un ſeul titre réel, l'hommage forcé que Guillaume avoit fait à Henri II, en ſe reconnoiſſant ſon vaſſal, & comme Richard I avoit renoncé authentiquement à cet hommage, l'indépendance de l'Ecoſſe ne devoit pas être un problême.

Il les déclare les armes à la main.

Cependant, muni des preuves incertaines qu'on put ramaſſer, il ſe rendit ſur les frontieres avec une armée qui faiſoit ſa plus forte raiſon. Il invita le parlement écoſſois & tous les compétiteurs à venir le joindre, & leur déclara qu'il prétendoit juger le différent, non comme un ſimple arbitre, mais comme ſeigneur ſuzerain, en droit de prononcer le jugement. Ce fut un coup de foudre pour des hommes hors d'état de ſoute-

nir leurs droits contre l'uſurpation. Les barons eurent néanmoins le courage, ſelon un hiſtorien eſtimé, de répondre qu'ils ne pouvoient rien décider ſur un point auſſi important, avant que d'avoir un roi. On prit cette réponſe, ou leur ſilence, pour un conſentement formel. Les compétiteurs, au nombre de dix, outre les deux principaux, ne manquerent pas de reconnoître la ſouveraineté de leur juge. Bruce avoit donné l'exemple. Baliol le ſuivit avec peine. Après avoir établi une commiſſion pour diſcuter les droits des parties, Edouard ſe fit remettre entre les mains les fortereſſes du royaume, & ſe retira en promettant de prononcer l'année ſuivante.

Jugement en faveur de Baliol.

On conſulta les plus célebres juriſconſultes de l'Europe. Le ſyſtême de la repréſentation avoit tellement prévalu, que leur réponſe fut uniforme en faveur de Baliol. Le roi lui adjugea la couronne, reçut de nouveau ſon ferment de fidélité, le mit en poſſeſſion de l'état, & retira ſes garniſons. Mais par de fréquentes citations à ſa cour, où il l'obligeoit de comparoître en perſonne, il lui fit ſentir le poids de la dépendance. C'étoit vraiſemblablement pour l'engager à quelque révolte, qui fût un prétexte de confiſquer ſon royaume. L'Ecoſſois irrité, malgré la douceur de ſon caractere, ré-

1293. Edouard le traite mal.

ſolut d'agir en ſouverain & ſaiſit bientôt l'occaſion de ſecouer un joug odieux.

Guerre avec la France, après une diſpute de matelots.

La diſpute de deux matelots, l'un anglois, l'autre Normand, fut comme la ſource des guerres furieuſes dont l'Angleterre & la France vont être déchirées. Les Normands pour venger leur compatriote tué dans cette querelle, attaquerent un vaiſſeau anglois & pendirent une partie de l'équipage. Cette violence en attira d'autres. Des flottes nombreuſes infeſterent les mers, ſans que les rois euſſent entre eux aucun différent. Enfin après un combat naval, où les François perdirent, dit-on, quinze mille hommes, Philippe-le-Bel demanda ſatiſfaction à Edouard. Mécontent de ſa réponſe, il le cita, en qualité de duc de Guienne, à comparoître devant ſes pairs. Le roi d'Angleterre envoya ſon frere Edmond pour terminer le différent.

Edouard cité par Philippe-le Bel.

1294.

La Guienne confiſquée & conquiſe.

Selon les hiſtoriens anglois & Rapin Toyras, on conclut un traité ſingulier, en vertu duquel le roi de France fut mis en poſſeſſion de la Guienne, mais ſous promeſſe de la reſtituer après. Ils ajoutent que, dès que Philippe ſe trouva maître de cette province, loin de remplir ſa promeſſe, il cita de nouveau ſon vaſſal, & prononça la ſentence de confiſcation, parce qu'il ne comparut point. Ce récit peu vraiſemblable, fondé ſur un mémoire peu authen-

tique, eſt rejeté comme une chimere par les François. Il eſt certain ſeulement que la Guienne fut confiſquée, réunie à la couronne, & que Philippe n'eut pas de peine à l'envahir. La rapidité de la conquête pouvoit ſeule donner quelque vraiſemblance à la ſuppoſition du traité; ou plutôt il paroît aſſez probable que l'ambitieux Philippe amuſa l'Anglois par des eſpérances, & le ſurprit par une attaque ſoudaine.

Gallois révoltés. L'Ecoſſe alliée de la France.

Une révolte des Gallois, & la crainte que leur exemple ne fût ſuivi en Ecoſſe, retinrent Edouard dans le royaume. Ses généraux reprirent en Guienne quelques places, d'où ils furent bientôt chaſſés. Une armée Françoiſe paſſa la mer, brûla Douvres, mais ſe retira ſans avantage. Enfin le roi de France s'allia ſecrétement avec le roi d'Ecoſſe: c'eſt la premiere époque de l'étroite union de deux couronnes ſi longtemps ennemies de l'Angleterre. Edouard, de ſon côté, fit alliance avec Adolphe de Naſſau, avec le duc de Savoie, & d'autres princes. Il falloit de l'argent à ſes alliés, & ſes revenus n'y ſuffiſoient point.

1295.
Parlement où l'on convoque les communes.

Dans ces fâcheuſes conjonctures, il eut ſouvent recours aux ſubſides du parlement, que les changemens de la conſtitution rendoient néceſſaires. Il convoqua les députés des bourgs, ou ce qui s'appelle proprement les communes, dont l'unique

pouvoir fut d'abord de consentir aux taxes qu'on devoit lever sur le peuple. Le comte de Leicester avoit le premier imaginé cet expédient. Edouard en fit alors une regle de gouvernement; *parce que* dit-il, dans l'ordre adressé aux chérifs, *il est juste que tous approuvent ce qui regarde l'intérêt de tous, & que le danger commun soit repoussé par de communs efforts*; maximes qu'on croiroit nées dans un meilleur siecle. Le bas clergé fut convoqué dans la même vue. Mais, soit pour ne pas reconnoître à cet égard l'autorité temporelle, alors exposée aux attaques les plus hardies; soit pour ne pas se charger de nouvelles impositions, après en avoir déjà payé d'extraordinaires, il prétendit ne pouvoir s'assembler que par l'ordre des évêques. Cet ordre ayant été obtenu, il accorda le dixieme des biens mobiliers, au lieu du cinquieme que demandoit le monarque. Les barons & les chevaliers accorderent sans peine le onzieme, & les députés des bourgs le septieme.

Convocation du bas clergé.

Subsides.

Ces secours furent employés contre le roi d'Ecosse. Son traité avec Philippe-le-Bel fournissoit un prétexte d'invasion. Sommé de remplir les devoirs du vasselage, cité au parlement anglois, il refusa d'obéir; & s'étant fait dispenser par le pape, selon la coutume, de son serment de fidélité, il brava le roi d'Angleterre jusqu'à

1296.

Conquête de l'Ecosse sur Baliol.

lui envoyer un défi. L'armée d'Ecosse étoit de quarante mille hommes. Edouard en avoit moins. Cependant rien ne put lui résister. Berwik, Dunbar, Edinbourg, Sterling, ne firent qu'une foible défense. Baliol se soumit lâchement, résigna sa couronne au vainqueur, fut mené prisonnier en Angleterre. On enleva une pierre fameuse qui servoit de trône aux rois d'Ecosse, le jour du couronnement, & que la superstition populaire regardoit comme un gage éternel d'indépendance. Tous les grands offices du royaume furent confiés à des Anglois. L'Ecosse sembloit asservie pour toujours. Il ne restoit à Edouard que l'ambition de se venger de la France. Le comte de Lancaster son frere, n'ayant pas réussi en Guienne, il se proposoit d'attaquer les états de Philippe, pour le forcer à une restitution. Le parlement lui donna de nouveaux subsides, mais la résistance du clergé fit naître des troubles mémorables.

Projet contre la France.

1277.

Le clergé refuse de l'argent en vertu d'une bulle de Boniface VIII.

Le pape Boniface VIII, si fameux par ses entreprises contre les couronnes, & par ses démêlés avec Philippe-le-Bel, venoit de défendre à tous les princes de lever sans son consentement, aucune espece de taxe sur les ecclésiastiques, & à ceux-ci d'en payer aux princes, sous peine d'excommunication pour quiconque désobéiroit à cette bulle: défense d'autant plus singuliere,

que plusieurs papes des derniers temps avoient abandonné aux rois, en dfférentes occasions, une partie du revenu des églises. Edouard, comme Philippe, étoit d'un caractere à franchir les bornes plutôt qu'à se laisser faire la loi. Il demanda au clergé le cinquieme de ses biens-meubles. On lui opposa la bulle de Rome, & l'obéissance qu'on devoit au pape, comme premier souverain. Il répondit qu'en refusant d'aider le gouvernement civil, on se rendoit indigne d'en recevoir du secours, & que le clergé seroit mis hors de la protection des lois. L'ordre fut donné aux juges de ne point admettre les causes des ecclésiastiques, mais de juger toutes celles qui seroient contre eux. Exposés à l'insulte & à la violence, ils sentirent bientôt que le plus grand des malheurs est de ne plus jouir des avantages du citoyen. Ils chercherent donc les moyens de satisfaire le roi & l'état; & pour ne point désobéir ouvertement à Boniface, au lieu du cinquieme des biens-meubles, ils consignerent des sommes équivalentes.

Le roi punit le clergé d'une maniere efficace.

Les secours du clergé & du parlement ne suffisant pas encore, Edouard employa des voies arbitraires, trop conformes à ses penchans; taxe de quarante schellings par sac de laine; ordre de fournir les provisions de l'armée, & d'attendre un payement incertain; ordre à ceux qui ne te-

Mesures illégales qui choquent les barons.

noient point leurs terres de la couronne, de faire le service auquel ils n'étoient point obligés. Ces mesures illégales excitent des plaintes. Le connétable & le maréchal d'Angleterre refusent de conduire une armée en Guienne, tandis que le roi porteroit ses armes en Flandre. *Pardieu*, dit le roi au connétable, *vous marcherez ou vous serez pendu. — Pardieu*, répond ce seigneur, *je ne marcherai ni ne serai pendu.* Et sur-le-champ, il se retire avec une foule de barons.

Refus hardi d'obéir au roi.

Le roi corrige son imprudence.

Edouard s'efforce de corriger par sa prudence une vivacité dangereuse. Il ménage les grands, il se raccommode avec le clergé, il justifie sa conduite en exposant ses besoins, il promet de maintenir l'exécution des lois & des libertés nationales au retour de son expédition. Cependant, à peine fut-il parti que le connétable & le maréchal, quoiqu'appaisés, insisterent sur la grande charte & sur la charte des forêts, dont il importoit, selon eux, d'obtenir une confirmation authentique. Le roi ne se rendit qu'avec répugnance aux désirs du parlement. Il confirma enfin les deux chartes. La premiere a toujours été regardée depuis comme la base de la constitution angloise, malgré les atteintes que les prérogatives de la couronne sembloient lui porter.

Confirmation des deux chartes.

Boniface VIII, mediateur entre

Le comte de Flandre, ligué avec l'Anglois, éprouva bientôt la valeur & la vengeance de

Philippe-le-Bel. Lille, Saint-Omer, Courtrai, Ypres, furent pris en peu de temps. Edouard arriva à la tête de cinquante mille hommes. Les deux rois, au lieu de livrer la bataille, convinrent d'une suspension d'armes, & choisirent pour mediateur de la paix Boniface VIII, comme arbitre, non comme juge, clause mortifiante pour ce pontife impérieux. Il avoit trompé Philippe par des apparences de réconciliation. L'inimitié parut seule dicter sa sentence. Il ordonna non-seulement la restitution de la Guienne, mais celle des places du comte de Flandre, dont la révolte étoit manifeste. La paix fut néanmoins conclue entre les deux rois, & cimentée par un double mariage. Philippe donna sa sœur Marguerite à Edouard, alors veuf, & sa fille Isabelle au prince de Galles, fils du roi. Celui-ci abandonna le comte de Flandre aux rigueurs de Philippe, qui de son côté abandonna le roi d'Ecosse au ressentiment de l'Anglois, l'un & l'autre sacrifiant leurs alliés à l'ambition des conquêtes.

Philippe-le-Bel & Edouard.

1298.

Paix entre les deux rois.

L'Ecosse avoit profité de l'absence du conquérant, pour s'affranchir de la servitude. Un héros, nommé Guillaume Wallace ou Walleys, d'une famille ancienne, mais sans fortune, plus grand par son courage que par la force gigantesque, indigné de l'oppression de sa patrie, rassembla

L'Ecosse délivrée par Wallace.

les vagabonds, les fugitifs, & se rendit bientôt célebre en attaquant les Anglois. Sa réputation & le mécontentement général lui attirerent des soldats. Il défit une armée de quarante mille hommes, commandée par le comte Warenne. Cressingham, qui avoit pillé le royaume en qualité de trésorier, fut tué dans cette action. Il s'étoit rendu si odieux, que les Ecossois l'écorcherent, & firent de sa peau des selles & des ceintures. Wallace, révéré comme le sauveur de la nation, nommé régent du royaume pendant la captivité du roi, pénétra hardiment en Angleterre, porta le fer & le feu jusqu'au voisinage de Durham, & revint chargé de gloire & de dépouilles.

Edouard en Ecosse vainqueur sans la subjuguer.

Edouard n'ayant rien tant à cœur que de tenir l'Ecosse sous le joug, se hâta, dès qu'il eut fait une treve avec la France, de repasser en Angleterre, de regagner l'affection de son peuple en se montrant fidele à la grande charte, & de marcher contre les Ecossois révoltés. Wallace avoit éprouvé qu'un grand mérite n'est point à l'abri de l'envie. Pour satisfaire les seigneurs jaloux de son autorité, il s'étoit démis de la régence, ne se réservant que le commandement de sa troupe. Les Ecossois ne purent soutenir les efforts d'une armée supérieure par la discipline ainsi que par l'adresse des archers anglois,

très-redoutables dans les actions. Ils furent vaincus, non subjugués, car les provinces du nord, où Wallace se retira avec les débris de l'armée, ne subit point la loi du vainqueur.

1300.

Prétentions absurdes du pape & du roi, sur l'Ecosse.

Philippe-le-Bel ne secourut point l'Ecosse, qui imploroit sa protection; mais Boniface VIII prit sa défense en souverain plutôt qu'en pere commun. C'étoit la coutume du fier pontife. Dans un bref qu'il adressa au roi d'Angleterre, après avoir détruit ses vaines prétentions sur l'Ecosse, il avança, comme une chose constante, que ce royaume relevoit du saint siége, & lui avoit de tout temps appartenu. A cette idée chimérique Edouard opposa d'autres chimeres. Il soutint dans sa réponse, que l'Ecosse avoit toujours dépendu de l'Angleterre, dès le temps même de Brutus, Troyen, qu'il supposoit avoir fondé la monarchie dans le siecle de Samuel. Il assura comme un fait notoire par les monumens de l'antiquité, que les monarques anglois avoient donné le royaume d'Ecosse à plusieurs de leurs sujets, qu'ils avoient détrôné les rois d'Ecosse, leurs vassaux, quand ceux-ci manquoient à l'obéissance. Il prétendit enfin que l'hommage du roi Guillaume (le premier de cette nature, aboli sous le regne suivant) démontroit un droit incontestable. Ces raisons absurdes étoient appuyées de part & d'autre sur la passion de do-

miner, toujours fécondes en titres imaginaires.

Déclaration des barons au pape. Cent quatre barons aſſemblés à Lincoln, confirmerent l'opinion du roi. Ils firent ſavoir à Boniface qu'en lui expoſant leurs preuves, ils ne prétendoient pas le reconnoître pour juge; que la couronne d'Angleterre étoit libre; & qu'ils ne permettroient pas au roi même d'en ſacrifier l'indépendance. On avoit tenu une autre conduite ſous Jean Sans-Terre. Quoique les ſentimens fuſſent changés, le tribut de mille marcs, impoſé à Jean, ſe payoit encore au pape ſous le nom de *cens*; ce qui prouve le beſoin qu'on avoit de lui dans une multitude d'affaires.

1303. Nouvelle guerre d'Ecoſſe. L'amour de la liberté arma de nouveau les Ecoſſois, ſous la conduite de Cummin, régent du royaume. En un ſeul jour ils remporterent trois victoires. Les Anglois furent chaſſés. Edouard, avec une armée & une flotte nombreuſe, répara bientôt ce malheur. Il déploya toute la violence d'un conquérant implacable, abrogea les lois du pays, détruiſit les monumens de l'antiquité, les hiſtoires, les regiſtres, & parut vouloir anéantir juſqu'au nom de la nation.

Violences d'Edouard.

Supplice de Wallace. Le brave Wallace, trahi par le confident de ſes ſecrets, fut livré entre les mains du vainqueur, qui eut la cruauté de le faire mourir par le ſupplice des traîtres, quoiqu'il n'eût jamais prêté ſerment de fidélité.

Ce héros fut remplacé par un autre. Robert Bruce, fils du compétiteur de Balliol, résolut de délivrer sa patrie & de soutenir les droits de sa naissance. La mort de Baillol augmenta ses prétentions au trône. Il confia ses projets à Cummin. Cet ami infidele en avertit Edouard. Bruce étoit à sa cour, & fut informé qu'on l'observoit, qu'il avoit tout à craindre. Il vint à bout de s'évader; il parut tout-à-coup en Ecosse, au milieu d'une assemblée de seigneurs; il leur découvrit ses sentimens, les exhorta à briser leurs fers & à venger leurs concitoyens. Cummin seul fut insensible à ses raisons. Bruce, qui n'ignoroit pas sa perfidie, l'attaqua au sortir de l'assemblée, & le coucha sur le carreau. *Le traître est-il mort?* lui demanda le chevalier Kirkpatric. *Je le crois*, répondit Brûce. *Quoi*, dit le chevalier, *est-ce une chose à laisser dans l'incertitude? Je veux l'assurer.* Il courut aussitôt poignarder Cummin. Cette action fut louée comme un trait de patriotisme. Les Ecossois saisirent avec ardeur l'espérance de la liberté. L'oppression irritoit leur courage. On couronna Bruce; on chassa encore les Anglois.

1306. Bruce délivre l'Ecosse.

Il tue le perfide Cummin.

Edouard envoya des troupes qui remporterent une victoire. Il se préparoit à entrer lui-même dans ce royaume pour y mettre tout à feu & à sang, lorsqu'il mourut à Carlisle, en ordonnant

1307. Mort d'Edouard I.

à ſon fils de ſubjuguer & de punir les Ecoſſois. *Faites porter mes os devant vous*, lui dit-il, *les rebelles n'en ſoutiendront pas la vue.* Il étoit âgé de ſoixante-huit ans.

Qualités d'Edouard.

Ce monarque, *dont le caractere*, ſelon l'abbé Velly, *étoit la férocité, & l'ambition la ſeule loi*, avoit au fond plus de vertus que de vices, & mérite plus de louanges que de reproches. S'il exerça ſouvent une autorité arbitraire, s'il fut injuſte à l'égard de l'Ecoſſe, & quelquefois cruel à l'égard de ſes ennemis; ſon activité, ſon courage, ſa politique, ſa prudence, ſon zele pour la juſtice, procurerent à ſon royaume des avantages également ſolides & précieux.

Ses lois.

On l'a nommé le Juſtinien anglois; & ce beau titre de légiſlateur doit couvrir les taches de ſa vie. Il fixa la juriſdiction des différens tribunaux; il établit les *juges de paix*, prépoſés au maintien de la police; il ſoumit aux lois l'audace ſéditieuſe des barons. Mais il leur accorda imprudemment un moyen de perpétuer leur puiſſance, en leur permettant de ſubſtituer leurs biens. Plus politique envers le clergé, dont les domaines inaliénables pouvoient s'accroître ſans meſures, il lui défendit abſolument de nouvelles acquiſitions de terres. Il empêcha que les papes ne

Subſtitutions accordées imprudemment.

Lois ſages concernant le clergé.

nommassent aux bénéfices avant la vacance, abus déja fort commun; & que les généraux d'ordres, résidant à Rome, ne levassent des impositions sur les couvens; autre abus, qui enlevoit l'argent du royaume. L'ardeur que ce prince témoignoit pour les croisades, doit être regardée comme la passion d'un héros. Elle resta heureusement oisive.

Constitution du parlement.

Le grand ouvrage du législateur fut la nouvelle constitution du parlement. On a vu que le service militaire, dû au souverain, avoit été changé en *scutages* ou en secours pécuniaires. Le nombre des fiefs étant considérablement diminué par diverses circonstances; & les rôles, très-peu exacts, rendant les fraudes très-faciles, ces contributions se réduisoient presque à rien, ainsi que le nombre des troupes qu'on avoit droit d'exiger. Il fallut y suppléer en taxant le peuple. Depuis environ deux siecles les souverains de l'Europe favorisoient cette partie de leurs sujets, la plus nombreuse, la plus utile, & la plus soumise. L'administration municipale, la liberté & les priviléges du commerce, l'avoient tirée de l'abjection servile où elle étoit tombée sous le gouvernement féodal. Libres & industrieux, attachés au prince comme à leur protecteur contre la noblesse, les bourgeois étoient devenus la principale ressource de l'état. Pour ne pas exciter

Taxes demandées au peuple.

des murmures & des séditions, on demandoit le consentement du peuple aux taxes que les besoins publics obligeoient de lui imposer. Edouard comprit que le meilleur expédient étoit d'assembler, comme avoit fait le comte de Leicester, des députés choisis par les bourgs, & autorisés à consentir pour tous à ces impositions.

Les communes d'abord sans crédit.

Dans les commencemens, loin de paroître en législateurs, ils furent sans considération & sans crédit. Les barons & les chevaliers, appelés *petits barons*, ne daignoient pas siéger ni délibérer avec eux. Dès qu'ils avoient donné leur consentement pour l'impôt, ils se séparoient, tandis que le parlement continuoit à s'occuper des affaires publiques.

Accroissement de leur autorité.

Peu à peu les communes gagnerent du terrain: nous l'observons ici d'avance. Leurs membres, unis par le même intérêt, se soutinrent mutuellement. Comme on ne cessoit de leur demander des secours, elles s'accoutumerent aussi à demander le soulagement des peuples & le remede aux abus. Les rois reçurent leurs *pétitions*, & firent des lois en conséquence, souvent sans la participation des nobles. Ceux-ci s'appercevant que ces lois intéressoient tout l'état, soutinrent que leur consentement étoit nécessaire pour les établir. D'un autre côté, la force des lois dépendant beaucoup de la maniere dont

Comment s'exerce le

elles sont exprimées, les communes demanderent, sous Henri V, qu'on n'en fît aucune dont elles n'eussent dressé la forme par des *bills* *, qui, pour passer en lois, devoient être approuvés dans la *chambre haute*, & confirmés par l'autorité royale. C'est ainsi que se font les lois en Angleterre. Enfin le nombre des *chevaliers*, ou de la petite noblesse, s'accrut si fort, que leur état, moins distingué, devint extrêmement inférieur à celui des *pairs*; les richesses des bourgeois s'accrurent dans la même proportion, & les rapprocherent de la petite noblesse. Alors on jugea convenable de réunir les chevaliers & les bourgeois. Les députés des comtés & les représentans des bourgs formerent, sans distinction, la *chambre basse* ou la chambre des communes, regardée long-temps comme l'appui de la couronne, qu'elle attaqua depuis avec violence sous les Stuarts.

Pouvoir législatif.

Constitution nouvelle de la chambre basse.

J'ai anticipé sur les temps pour donner ici une idée du parlement d'Angleterre.

Huit ans après la convocation des communes par Edouard, Philippe-le-Bel les convoqua de même aux états généraux (1303), dans le temps de ses démêlés avec Boniface VIII. Les rapports

Gouvernement semblable en France & en Angleterre.

* On appelle *bill* un projet d'acte du parlement, qui passe en loi quand le roi y donne son consentement.

ſucceſſifs du gouvernement de France avec celui d'Angleterre ſont très-remarquables. Guillaume porte en Angleterre le régime féodal; en France, les états généraux ſe forment ſur le modele du parlement anglois; mêmes fonctions, mêmes entreprises des communes pendant quelque temps chez les deux peuples; même paſſage de l'ariſtocratie militaire à la monarchie limitée, & enſuite preſque abſolue. Mais on découvre, ſoit dans le caractere national, ſoit dans les circonſtances particulieres, pluſieurs différences qui devoient conduire tôt ou tard à des ſyſtêmes tout oppoſé.

EDOUARD II.

1307. Foibleſſe d'Edouard II.

Jamais fils ne reſſembla moins à ſon pere qu'Edouard II, prince foible, indolent, ſans capacité, ſans vertu, né pour obéir à des mignons, au lieu de gouverner un royaume. On ne le connoiſſoit encore, quoiqu'âgé de vingt-trois ans, que par la douceur de ſon caractere; on eſpéroit un regne heureux & pacifique. Cette eſpérance s'évanouit dès qu'il fut monté ſur le trône.

Robert Bruce profite de

Robert Bruce relevoit ſon parti en Ecoſſe. Edouard marcha d'abord contre lui, ſuivant les

ordres du dernier roi ; mais il revint sur ses pas avec précipitation, en lâche qui craignoit les fatigues de la victoire. On le vit bientôt oublier toutes les bienséances, toutes les affaires, pour un favori dont la beauté faisoit le principal mérite, & dont les vices devoient faire le malheur du roi & de l'état. C'étoit Pierre Gaveston, jeune gentilhomme de Guienne, doué des talens qu'admirent les esprits foibles ; adroit, insinuant, présomptueux, satirique ; aussi propre à captiver son maître qu'à user indignement de la faveur. Edouard I l'avoit exilé, & avoit fait promettre à son fils de le tenir toujours éloigné de lui. Le jeune roi se hâta de rappeler le gascon, lui donna le comté de Cornouaille, le maria avec sa propre niece, le rendit en quelque sorte l'arbitre du gouvernement. Tout est perdu quand un homme odieux & méprisable regne sous le nom du souverain.

Cette foiblesse.

Gaveston favori.

La fortune de Gaveston suffisoit pour lui faire des ennemis. Son orgueil & son insolence lui en firent davantage. La jeune reine, Isabelle de France, qui venoit d'arriver en Angleterre, ne lui pardonna pas l'ascendant qu'il avoit sur son époux. Le comte de Lancaster, premier prince du sang, se mit à la tête des barons, résolu de le perdre. Assemblés en parlement à Westminster, ils demanderent son

La fortune de Gaveston cause une révolte.

exil, & engagerent les évêques dans leur com-
1308. plot. Edouard fut contraint de céder; mais il n'éloigna le favori qu'en le faifant vice-roi d'Irlande, & lui donnant de nouvelles preuves d'affection. Il le rappela peu de temps après, malgré fes fermens, dont il avoit obtenu la difpenfe du pape. Les grands paroiffoient calmés. Gavefton réveilla leur haine par de nouveaux excès d'arrogance. Un gouvernement foible ne pouvoit alors foutenir le choc de cette multitude de feigneurs puiffans & féditieux.

Le roi dépouille de l'autorité.

Ils fe rendent au parlement avec des troupes, ils font la loi au monarque; ils le forcent à dépofer fon autorité entre les mains de douze perfonnes, dont les ordonnances feront perpétuellement obfervées. Ce confeil établi pour plus d'un an, exerce le pouvoir fuprême, réforme les abus, regle l'état, bannit les mauvais confeillers, & particuliérement le favori, le déclarant ennemi du royaume, s'il ofe jamais y rentrer. Le roi n'attendoit que l'occafion de rétracter ce qu'il avoit fait par force. Gavefton lui étoit plus cher que fa couronne.

1312. Gavefton encore rappelé. Guerre civile.

Dès qu'il fe crut libre à York, où il avoit tranfporté la cour, il rappela de nouveau l'unique objet de fa tendreffe. Les barons coururent aux armes, pourfuivirent le monarque, affiégerent le favori dans le château de Scarbo-

rough. Il capitula, & se rendit au comte de Pembroke, à condition que si on ne s'accommodoit pas dans deux mois, il seroit remis dans le même état où il se trouvoit au moment de la capitulation. Pembroke, vraisemblablement de concert avec les autres seigneurs, laisse le prisonnier sous une foible garde. On l'enleve en son absence. Les comtes de Lancaster, de Warwick, d'Arundel & de Héreford, lui font trancher la tête au mépris des lois & de leurs engagemens. Edouard fut transporté de colere en apprenant le supplice de son mignon. Il menaça d'exterminer les rebelles; mais il ne tarda point à leur pardonner, content de quelques satisfactions extérieures, qui sauvoient en apparence la dignité de la couronne.

Les seigneurs font exécuter le favori.

Toutes les forces de l'Angleterre se tournerent alors contre l'Ecosse. Bruce avoit su s'y maintenir en héros & en politique. Edouard, à la tête de cent mille hommes, s'il faut en croire les historiens écossois, dont le récit est sûrement exagéré, marcha pour la troisieme fois contre ce prince, & sembloit ne pouvoir rencontrer aucun obstacle. Il le trouva campé à Bannockburn, près de Sterling. Une bataille alloit décider du royaume. La haine de la tyrannie, l'amour de la liberté, le péril & le désespoir animerent le courage d'une nation prête à

1314.

Edouard est vaincu par Robert Bruce.

retomber dans la fervitude. Les difpofitions admirables de Bruce fuppléerent au nombre des combattans. Ses ftratagêmes lui furent auffi utiles que fa valeur. Des foffés, qu'il avoit fait couvrir d'herbes, rompirent la cavalerie angloife. Un corps de vagabonds qu'il avoit fourni d'étendards, parut aux ennemis comme une nouvelle armée, & les remplit de terreur. Une victoire complette lui affura la couronne. Edouard eut peine à fe fauver. Le comte de Glocefter, fon neveu, périt dans l'action. Le vainqueur ravagea le nord de l'Angleterre, pénétra jusqu'en Irlande; il fut obligé de revenir, après avoir perdu beaucoup de monde par la famine.

1315 Spencer, nouveau favori.

Les barons anglois, indifférens pour le bien public, & ennemis de l'autorité royale, dès qu'ils pouvoient s'affranchir de la dépendance, devinrent plus audacieux à mefure que le roi devenoit moins redoutable. Le comte de Lancafter & fes partifans le foumirent encore à leurs caprices. Bientôt un favori femblable au malheureux Gavefton, leur fournit des prétextes de révolte. Le jeune Hugues Spencer, diftingué par fa naiffance comme par les agrémens de fa figure, régnoit fur le cœur d'Edouard II, excitoit la haine des grands, & affectoit de la braver. Auffi avide qu'infolent, il fe fit donner

une baronnie, qu'il prétendoit revenir de droit à la couronne : une matiere de procès fut une occasion de soulevement.

Nouvelle révolte des barons.

Lancaster & plusieurs autres vinrent, les armes à la main, demander l'exil du favori, & même de son pere, homme sage & digne de la confiance du monarque. Sur le refus d'Edouard, ils entrerent dans Londres; ils présenterent au parlement une accusation contre les Spencer; & sans aucunes preuves, ils firent prononcer contre eux une sentence de bannissement & de confiscation. Après quoi ils se retirerent, munis d'un pardon pour cette violence.

Ils sont réprimés.

Mais leur sécurité laissa au roi les moyens de punir un attentat si odieux; il assembla des troupes, rappela les deux exilés, déclara leur sentence injuste & contraire à la grande charte, poursuivit les auteurs de la conspiration, & se rendit maître de Lancaster. Ce baron, premier prince du sang, le plus puissant seigneur du royaume, fut condamné à mort & exécuté. Une cour martiale fit l'office du parlement dans une affaire de cette importance, preuve singuliere du peu d'égard que l'on avoit pour les lois de la nation. Le jeune Spencer, loin de calmer la haine publique par une conduite équitable, l'envenima par de nouvelles violences. Edouard désespérant de dompter l'Ecosse, tandis que son

1322.

Procès illégal de Lancaster.

Treve avec l'Ecosse.

royaume retentissoit de murmures, conclut avec elle une treve de trente années, sans donner cependant le titre de roi à Robert Bruce, qui n'en fut pas moins affermi sur le trône qu'il méritoit.

1325. Affaires au sujet de la Guienne.

Des orages plus violens se formoient sur la tête d'Edouard. Charles-le-Bel, troisieme fils & troisieme successeur de Philippe-le-Bel, le somma de venir rendre hommage pour la Guienne. Le favori mettoit obstacle à ce voyage, nécessaire au bien public, mais dangereux pour ses propres intérêts. La reine étoit alors en France, & négocioit un accommodement avec Charles son frere. Elle proposa de céder la Guienne au prince de Galles (depuis Edouard III), & de l'envoyer à Paris remplir les devoirs de vassal. Cette proposition couvroit un piége qu'on n'apperçut point. Edouard & Spencer y consentirent avec joie. Le jeune prince arriva bientôt. Sa mere, ennemie mortelle d'un mignon qui dominoit son époux, s'unit intimement avec Mortimer, un des principaux chefs de la derniere rebellion; elle oublia dans le commerce de ce jeune homme, trop aimable, ce qu'elle devoit à un mari & à un roi méprisé. Edouard lui ordonna en vain de revenir. Elle déclara sa résolution de rester en France tant qu'il souffriroit Spencer en Angleterre. Les deux freres du

roi, l'archevêque de Cantorbéry & d'autres prélats, plusieurs barons considérables étoient d'intelligence avec la reine. Charles-le-Bel n'osoit la soutenir ouvertement; mais ayant reçu quelques secours du comte de Hainaut, dont le jeune Edouard devoit épouser la fille, elle partit accompagnée de son fils, à la tête de trois mille hommes, & débarqua sur la côte de Suffolck, où les princes du sang & les autres factieux s'empresserent de la joindre.

1326.

Elle arme la nation contre le roi.

En publiant qu'elle venoit délivrer le royaume de la tyrannie des Spencer & du chancelier Baldoc, leur créature, elle mit presque toute la nation dans ses intérêts. Londres se révolte, les provinces imitent la capitale, le roi fuit sans trouver des sujets fideles; le vieux Spencer, livré par la garnison de Bristol, est pendu comme un malfaiteur, quoique nonagénaire & respectable par son mérite; le favori & le comte d'Arundel subissent le même sort; tous exécutés sans aucune forme de procès. Le chancelier étant prêtre, on n'osa le traiter de même. On le conduisit à Londres. La populace l'assomma de coups, dont il mourut dans sa prison. Ces furieux s'étoient déjà acharnés sur l'évêque d'Exeter, & lui avoient coupé la tête.

Edouard forcé de régner

Edouard se cachoit dans les montagnes de Galles : il y fut découvert & arrêté. La reine

la couronne à son fils. Isabelle, pour mettre le comble à ses violences, convoqua, au nom de ce prince, un parlement qui devoit le détrôner. On l'y accusa, non de crimes, mais d'incapacité & de foiblesse. Les factions avoient anéanti toute justice. Le parlement déposa le roi comme il auroit banni un particulier, & lui envoya demander de résigner la couronne à son fils. Les menaces, la crainte arracherent son consentement. Cependant les yeux du public s'ouvrirent enfin sur des atrocités si affreuses. Une reine barbare, perfide, infidele à son époux, & assez hypocrite pour affecter de plaindre celui qu'elle opprimoit inhumainement, ne pouvoit échapper à la haine qu'inspire toujours le crime lorsqu'il paroit démasqué. Tandis qu'on la regardoit avec horreur, le malheureux Edouard excitoit la compassion & même le respect; car le peuple respecte souvent dans l'oppression celui qu'on méprisoit dans la grandeur. Alors un monstre se porta au régicide.

La reine justement détestée.

1327.

Mort tragique du roi.

Deux ministres cruels de l'iniquité de Mortimer traitoient le monarque captif comme le dernier des hommes. Mortimer vouloit sa mort, & leur fit savoir ses intentions. Pour lui obéir, sans laisser aucune trace de violence, ils percerent au roi le fondement avec un fer chaud, qu'ils firent passer dans une corne. Gournay

& Mautravers (c'eſt ainſi que ſe nommoient les deux ſcélérats) devinrent l'exécration du genre humain, & s'enfuirent du royaume. Edouard II avoit quarante-deux ans. Prince doux, quoique traité en tyran, mais incapable de gouverner par lui même, il auroit peut-être régné tranquille, s'il avoit mieux placé ſa faveur, ou ſi l'ambition des grands avoit pu ſouffrir l'autorité d'un miniſtre.

On obſerve, ſous ce regne, que le prix des grains étoit la moitié de leur valeur actuelle, au lieu que le bétail valoit huit fois moins qu'aujourd'hui, ce qui prouve combien l'agriculture étoit alors peu floriſſante. Les ſeigneurs, en général, faiſoient cultiver leurs terres par des gens à eux. Ils en conſommoient le produit avec une foule de perſonnes qui trouvoient toujours l'hoſpitalité dans leurs maiſons : c'étoient les anciennes mœurs. De là le grand nombre de cliens attachés à leur perſonne. La Flandre étoit le ſeul pays, au nord de l'Europe, où le commerce & les manufactures fuſſent dans un état médiocre.

Agriculture négligée.

Hoſpitalité des ſeigneurs.

Commerce.

Nous ne nous arrêterons point à la grande affaire de la deſtruction des Templiers, evénement monſtrueux qui appartient à l'hiſtoire de

Deſtruction des Templiers.

France. Il suffit de dire que l'Angleterre rendit des témoignages très-avantageux sur leur compte.

Accusation contre les lépreux & les Juifs.

On crut dans ce siecle que les lépreux, dont le nombre étoit fort grand depuis les croisades, avoient conspiré avec les Juifs & avec les Sarrasins, pour empoisonner toutes les fontaines en plusieurs pays. Accusation vraisemblablement chimérique, comme l'observe M. Hume, regardée cependant comme vraie par la foule des historiens, & qui attira sur ces malheureux toutes les rigueurs de la justice. On avoit fondé un grand nombre de riches léproseries ou hôpitaux de lépreux, dont les richesses déplacées tentoient les gouvernemens. Ce fut aussi sans doute une des principales causes de la destruction des Templiers. On arrachoit avec violence les fruits d'une dévotion prodigue & mal entendue, parce qu'on ne savoit pas en corriger l'abus avec sagesse.

EDOUARD III.

1327. Conseil de régence.

Le jeune Edouard, mis avant le temps sur le trône de son pere par le crime d'une mere furieuse, avoit toutes les qualités naturelles qui annoncent la gloire d'un regne & la prospérité d'un état. Son conseil de régence, composé de

douze membres, cinq prélats & sept pairs laïques, régla les affaires du gouvernement; mais il commença lui-même à donner des preuves de son courage, en se mettant à la tête des armées. Les Ecossois, sous les ordres du comte de Murray & du lord Douglas, généraux célebres, avoient profité des conjonctures pour faire une invasion dans le royaume. Ils étoient redoutables, sur-tout dans ces sortes d'entreprises. Tout leur équipage consistoit en un sac de gruau d'avoine que chaque cavalier portoit derriere lui. Ils en faisoient des gâteaux au milieu des champs. Le bétail dont ils s'emparoient leur fournissoit d'ailleurs une subsistance facile. Ecorcher un animal, en suspendre la peau avec des pieux, verser de l'eau dedans, allumer du feu dessous, & faire bouillir la viande dans cette espece de chaudron, c'étoit leur cuisine. De tels soldats avoient bientôt ravagé une province. Ils se déroboient en un instant aux yeux de l'ennemi.

Guerre avec l'Ecosse.

Equipage & façon de vivre des Ecossois.

Edouard III marcha contre eux avec près de soixante mille hommes. On eut peine à les trouver. Leurs habiles généraux étoient campés si avantageusement, qu'il ne put, malgré toute son ardeur, ni les attaquer, ni les forcer au combat. Une nuit, Douglas pénétra dans le camp anglois, accompagné de deux cents braves, & fut sur le point de prendre le roi,

Edouard ne peut les vaincre.

qui eut le bonheur d'échapper, après une vigoureuſe réſiſtance. Les Ecoſſois regagnerent leur pays ſans avoir eſſuyé d'échec. Le mauvais ſuccès de l'expédition retomba ſur l'infame Mortimer. Il avoit uſurpé toute l'autorité du gouvernement. Plus déteſté que les anciens favoris, & ſentant la néceſſité de la paix pour maintenir ſa fortune, il traita bientôt avec Robert Bruce. On le reconnut pour roi; on renonça aux prétentions ſur l'Ecoſſe, & on ſe contenta d'une ſomme de trente mille marcs que ce royaume devoit payer à l'Angleterre.

1328. Traité humiliant, conclu par Mortimer.

Noirceur de ce miniſtre.

Quoique le parlement eût ratifié le traité, toute la nation en murmura. Les comtes de Kent, de Norfolck & de Lancaſter, princes du ſang, s'unirent contre le miniſtre. Mortimer voulut ſe venger & ſe faire craindre. La foibleſſe d'eſprit du comte de Kent donnoit priſe à ſa méchanceté. Il lui perſuada frauduleuſement qu'Edouard II, ſon frere, vivoit encore. Le prince crédule forma le deſſein de le rétablir. Ce fut un prétexte d'accuſation. On vit l'oncle du roi condamné par les barons à perdre la tête, & ſes grands biens confiſqués au profit d'un fils de Mortimer.

1330. Edouard le fait punir.

Tant de crimes ne pouvoient être long-tems impunis ſous un prince capable de régner. Le roi, qui avoit déjà dix-huit ans, réſolut de ſe

défaire de ce monstre. Il vint à bout de le surprendre dans le château de Nottingham, où il étoit enfermé avec la reine Isabelle. Le parlement lui fit son procès, & le condamna à être pendu. La notoriété des faits suffit pour la condamnation, sans examen de témoins, sans entendre le coupable. Vingt ans après, en faveur du fils de Mortimer, on annulla cette sentence comme illégale. Si les lois n'étoient pas assez fortes pour résister au parti dominant, elles étoient du moins assez connues pour faire casser des jugemens arbitraires, lorsqu'on le jugeoit à propos. La reine fut confinée dans une maison, où son fils la visita toujours une ou deux fois par année. Il s'appliqua dès lors à réprimer les désordres, enjoignant aux juges de rendre la justice, sans égard pour les ordres des ministres, & marchant lui-même contre les troupes de brigands & de voleurs dont le royaume étoit infesté.

La reine mere confinee.

Remede aux desordres.

L'ardeur de l'ambition & de la jeunesse excitoit Edouard à des entreprises plus éclatantes. Robert Bruce, ce héros si digne du trône, mourut, & laissa David son fils, encore mineur, sous la tutelle du comte de Murray. Quelques seigeurs anglois, à qui l'on ne se pressoit point de restituer des fiefs qu'ils réclamoient dans ce royaume, conspirerent en faveur d'Edouard

Affaires d'Ecosse après la mort de Bruce.

1332.

Baliol, fils du roi Jean Baliol, & réduit alors à vivre en France comme un ſimple particulier. Le roi d'Angleterre, ſans ſe déclarer ouvertement, encouragea Baliol à une entrepriſe dont il vouloit profiter lui-même. Les Ecoſſois mal diſciplinés, mal conduits (car Murray étoit mort, & Douglas étoit occupé en Eſpagne d'une croiſade contre les Mahométans), perdirent pluſieurs batailles, & furent ſoumis par une poignée de ſoldats. Baliol ſe fit couronner, renvoya une partie de ſes troupes ; mais il jouit à peine de la victoire, les Ecoſſois le chaſſerent tout-à-coup.

Edouard bat les Ecoſſois ſans les dompter.

Il avoit offert à Edouard de le reconnoître pour ſuzerain, & de renouveler l'hommage aboli. L'Anglois, réſolu de le remettre ſur le trône, paſſa en Ecoſſe & remporta une victoire complette, qui ne lui coûta qu'un chevalier, un écuyer & treize ſoldats. Il rétablit Baliol, reçut l'hommage, enfin ſe réſerva les places les plus importantes, comme annexées pour jamais à ſa couronne. Un roi reçu par force, odieux par ſes liaiſons avec l'Angleterre, ne pouvoit longtemps dominer un peuple inquiet & turbulent, plus jaloux de la liberté que de la vie. On le chaſſa de nouveau. Deux fois Edouard porta en Ecoſſe le ravage & la deſtruction, ſans

dompter le courage opiniâtre des Ecossois. Sa fameuse entreprise contre la France leur laissa le temps de respirer.

Succession à la couronne de France.

Charles-le-Bel, mort, en 1328, n'ayant point laissé d'enfans mâles, Philippe de Valois (Philippe VI), son cousin-germain, & premier prince du sang, fut unanimement reconnu pour son successeur. On avoit décidé, quelques années auparavant, que la loi Salique excluoit les femmes de la succession à la couronne. C'étoit une loi fondamentale de France, établie, non par cette ancienne loi Salique qui rouloit sur d'autres objets, mais par un usage constant, & par l'intérêt de la monarchie. Il eût été à désirer que tous les peuples eussent établi une loi pareille; ils n'auroient pas été la proie de tant de princes étrangers qui vinrent, les armes à la main, prendre possession de leurs états.

Loi Salique.

Prétention d'Edouard contre Philippe de Valois.

Edouard III, en qualité de fils d'Isabelle, sœur des derniers rois, prétendit cependant avoir droit au royaume de France; prétention d'autant plus insoutenable, que les trois fils de Philippe-le-Bel avoient laissé des filles encore vivantes, & dont les droits, si elles avoient pu en avoir, l'emportoient évidemment sur les siens, de même que ceux du roi de Navarre, issu d'une fille de Louis Hutin, successeur immédiat de Philippe-le-Bel. L'ambitieux Edouard, loin d'in-

Il lui rend néanmoins hommage.

ſiſter d'abord ſur un titre chimérique, fut obligé, l'année ſuivante 1329, de venir rendre hommage de la Guienne à Philippe de Valois, & le reconnut ainſi pour ſouverain. Mais une cauſe injuſte paroît bonne, quand on eſpere y réuſſir. L'occaſion décide la conduite de preſque tous les hommes, & il s'en préſenta une trop ſéduiſante pour le jeune roi.

Robert d'Artois décide Edouard contre la France.

Robert d'Artois, prince du ſang de France, condamné pour une fraude criminelle, ſe réfugia en Angleterre, s'abandonna aux tranſports de la fureur, excita Edouard à faire valoir ſes anciennes prétentions. L'aſile que Philippe de Valois avoit donné à David Bruce, ce roi d'Ecoſſe détrôné, étoit un nouveau grief qui irritoit Edouard. Menacé de perdre la Guienne, s'il protégeoit un vaſſal convaincu de félonie, il entreprit d'attaquer la France. Il ſe fit des alliés dans les Pays-Bas & en Allemagne. Il courtiſa même baſſement (tant on s'abaiſſe par ambition) le célebre Jacques d'Artevelle, braſſeur de biere, gantois, chef abſolu des Flamands révoltés contre leur prince. Artevelle l'invite à paſſer dans les Pays-Bas; le parlement ſeconde l'entrepriſe. Edouard ſe met en marche; il reçoit de l'empereur Louis de Baviere le titre de *vicaire de l'Empire*, pour avoir droit ſans doute de commander les princes d'Allemagne: il prend celui de roi de France,

Artevelle.

1338. Edouard paſſe dans les Pays-Bas.

par le conseil d'Artevelle, afin de lever les scrupules des Flamands, qui, rebelles à leur comte, craignoient de violer leur foi au suzerain.

Cette usurpation d'un titre si cher aux François, est la principale source de la haine implacable allumée entre eux & les Anglois; haine plus violente dans les derniers que dans les autres, & que les sentimens d'humanité ni le commerce de la littérature n'ont pu éteindre depuis tant de siecles. Ne viendra-t-il jamais un temps où la raison perfectionnée étouffera ces antipathies nationales, contraires au véritable intérêt des peuples? On peut l'espérer, puisque la France & l'Autriche sont amies.

Usurpation du titre de roi de France: source de haine.

1339.

Les immenses préparatifs de cette campagne n'aboutirent à rien. Edouard entra en Picardie, à la tête d'environ cinquante mille hommes; mais n'osant livrer bataille à un ennemi supérieur, il retourna sur ses pas, congédia ses troupes, & repassa en Angleterre, où le parlement lui causoit quelque inquiétude. La confirmation des deux chartes lui procura de nouveaux subsides. On prit néanmoins la précaution de déclarer qu'on ne prétendoit pas lui obéir en qualité de roi de France, & que les deux royaumes n'auroient absolument rien de commun. On craignoit avec raison que, s'ils étoient réunis, le souve-

Commencement de la guerre, infructueux.

Précaution des Anglois pour leur liberté.

rain ne préférât le plus beau, & ne regardât l'Angleterre comme une province.

Bataille navale de l'Eclufe, gagnée par Edouard.

Cependant, cette guerre devoit expofer la France aux derniers malheurs. La bataille navale de l'Eclufe en fut comme le prélude. Une flotte françoife, compofée de quatre cents voiles, montée par quarante mille hommes, attendoit Edouard dans le détroit de la Manche. Les Anglois, déjà plus habiles dans la marine, furent prendre l'avantage du vent, & tourner le dos au foleil. Les Flamands vinrent à leur fecours dès que l'action fut engagée. Trente mille François y périrent avec leurs amiraux. Plus de la moitié de leur flotte tomba entre les mains de l'ennemi. L'habileté & la valeur d'Edouard lui procurerent cette mémorable victoire.

1340. Edouard envoie un cartel à Philippe de Valois.

Il parut en France avec cent mille hommes, la plupart troupes étrangeres. Depuis que les rois avoient commencé à foudoyer des foldats, on trouvoit par-tout des chefs d'aventuriers prêts à vendre leurs fervices : (les Italiens leur donnoïent le nom de *Condottieri.*) Philippe, quoique plus fort, évita prudemment la bataille, & laiffa affiéger Tournai. Fatigué de la réfiftance des affiégés, & craignant qu'ils ne fuffent fecourus, après deux mois & demi de fiege, Edouard envoya un héraut, defier fon rival à un duel qui décideroit de la couronne. Le

Le roi de France, auquel il ne daignoit pas donner ce titre, répondit noblement qu'un vassal ne pouvoit défier son souverain ; que d'ailleurs le risque devoit être égal de part & d'autre ; & que, si le royaume d'Angleterre étoit proposé comme celui de France, pour prix du vainqueur, il accepteroit sans peine le cartel. Ces bravades convenoient aux mœurs du siecle ; mais il n'y a nulle apparence que les deux rois voulussent tenter l'aventure.

La comtesse de Hainaut, leur parente, qui avoit embrassé la vie religieuse, sortit de son monastere pour leur inspirer des sentimens pacifiques. Son zele réussit à ménager une treve. Le pape Benoît XII, travailla envain pour la paix. Edouard vouloit posséder la Guienne sans dépendance ; il exigeoit que Philippe cessât de protéger l'Ecosse. Cependant, loin d'être en état de faire la loi, abandonné de la plupart de ses alliés, & chagriné par ses créanciers, il se déroba secrettement pour retourner dans son royaume. **Treve. Le roi se dérobe à ses créanciers.**

On attribue principalement son embarras à la nature des subsides. C'étoient, faute d'argent, des denrées, des agneaux, des sacs de laine, qu'on ne pouvoit ni lever, ni vendre aussi vîte que les besoins l'exigeoient. **Nature des subsides. Ministres disgraciés.**

Il s'en prit aux ministres & aux collecteurs,

comme s'ils eussent été coupables du mauvais succès de l'expédition. L'évêque de Chicester, chancelier; l'évêque de Lichefield, trésorier; & Stratford, archevêque de Cantorbéry, sentirent le poids de sa disgrace. Les ecclésiastiques étant presque les seules personnes capables d'affaires; moins exposés d'ailleurs à la tentation de piller l'état, & d'enrichir leurs familles, on les employoit volontiers au gouvernement. Mais les priviléges de l'église, portés au-delà des bornes, les rendoient quelquefois plus dangereux que les autres.

Pourquoi les ecclésiastiques dans le ministere.

1341.

Audace de l'archevêque de Cantorbéry.

Stratfort ne se vit pas plutôt attaqué, qu'il se servit des armes de la prélature. Il excommunia en général quiconque violoit les immunités ecclésiastiques, ou accusoit un évêque de trahison & d'autres crimes. Il écrivit à Edouard une lettre, où l'autorité spirituelle étoit relevée en termes pompeux au-dessus de la temporelle. N'ayant point été appelé au parlement, il se présenta en habits pontificaux, & demanda d'y siéger comme le premier des pairs. La porte lui fut fermée deux jours; mais Edouard prévit les conséquences, & appaisa prudemment cette querelle.

Statut contraire à l'autorité royale.

Ses disputes avec le clergé, ses dettes immenses, quelques actes d'autorité arbitraire, excitant les murmures de la nation, le parle-

ment osa entreprendre sur les prérogatives de la couronne. On requit une nouvelle confirmation de la grande charte ; on décida qu'un pair ne pourroit être puni que par la sentence de ses pairs, assemblés en parlement ; on demanda que les grands offices fussent donnés par l'avis du conseil, & avec le consentement des barons; qu'à chaque session, les ministres réduits à l'état de particuliers, pussent être obligés de rendre compte & de subir le jugement ; & que, s'ils étoient trouvés coupables, on pût leur en substituer d'autres.

Edouard le confirme & se rétracte.

Un statut si contraire à l'autorité royale, si conforme aux anciennes entreprises des seigneurs, fut confirmé par le roi, qui avoit besoin d'argent. Son intention n'étoit pas de l'observer. Il protesta en secret contre la violence ; & dès qu'il eut le subside (de vingt mille sacs de laine), il déclara hautement qu'il avoit dissimulé, & que son cœur n'avoit point été d'accord avec sa bouche. Sous un autre prince, cette démarche auroit soulevé le royaume. Edouard sut rétablir son autorité ; deux ans après, il engagea le parlement à révoquer le statut.

Révolution en Bretagne.

La fatale révolution arrivée en Bretagne, lui fit reprendre les armes contre la France. Jean III duc de Bretagne, n'ayant point d'enfans, avoit choisi pour son héritiere la fille du

comte de Penthievre, fon frere, & l'avoit mariée à Charles, comte de Blois, neveu du roi Philippe. Le comte de Montfort, frere du duc, mais né d'un fecond mariage, reconnoiffant les droits de fa niece, avoit prêté ferment de fidélité au comte de Blois. La mort du duc lui fit oublier fes promeffes. Il s'empara de plufieurs villes; il traita fecrettement avec Edouard. Robert d'Artois, ranima l'ambition & les efpérances du monarque, & la guerre fut réfolue.

1342. La comteffe de Montfort fecourue par Edouard.

Cependant Montfort tomba entre les mains des François. Sa prifon auroit terminé le différent, s'il n'avoit pas eu pour femme une héroïne capable des exploits les plus illuftres. Jeanne de Flandre, comteffe de Montfort, arma la Bretagne en fa faveur, combattit à la tête des troupes, foutint vaillamment un fiége dans Hennebon. Edouard envoya du fecours, & vint en perfonne, quand la treve fut expirée. Trois fiéges qu'il entreprit à la fois, ne réuffirent point: les vivres pouvoient lui manquer bientôt. Il accepta volontiers la médiation des légats du pape. On conclut une nouvelle treve pour trois ans. Il ne vouloit que fe tirer d'un mauvais pas, réfolu, felon toutes les apparences, de continuer la guerre. Le roi de France, ayant fait exécuter quelques feigneurs, foupçonnés de trahifon & d'intelligence avec l'Anglois, il fe

Treve qu'il ne garde point.

plaignit de cet acte de sévérité, comme d'une infraction de la treve. Le parlement, qu'il affectoit de consulter en tout, entra dans ses vues avec ardeur, & lui accorda de nouveaux subsides.

1346. Hostilités en Guienne. Ruse de guerre.

La Guienne fut le premier théâtre des hostilités. Les Anglois y eurent d'abord l'avantage; ils se tinrent ensuite sur la défensive. Le lord Norwich, assiégé dans Angoulême, réduit aux abois, & ne voulant pas se rendre prisonnier, imagina une ruse de guerre qui donnera quelque idée des mœurs antiques. Il demanda au duc de Normandie, qui commandoit l'armée françoise, une suspension d'armes pour le lendemain, fête de la Vierge, à laquelle le duc & lui avoient grande dévotion. On convient de l'armistice. Le lendemain, la garnison s'avance avec tout le bagage. Les François courent aux armes. Norwich envoie prier le duc de se rappeler ses engagemens. *Je vois*, dit ce prince, *qu'il m'a dupé; mais contentons-nous d'avoir la place.*

Geoffroi d'Harcourt conseille d'attaquer la Normandie.

Edouard étoit déjà embarqué pour la Guienne, mais les vents lui étoient contraires. Le conseil d'un François fit le malheur de la France. Geoffroi d'Harcourt, seigneur Normand, plus redoutable encore à sa patrie que Robert d'Artois, mort depuis peu, s'étoit refugié en An-

gleterre, après avoir encouru la disgrace de Philippe. Il persuada au roi de tenter une descente en Normandie, où la richesse du pays & l'éloignement de l'armée françoise promettoit plus d'avantages qu'on n'en pouvoit espérer de l'expédition de Guienne. Les Anglois débarquent sans résistance, prennent plusieurs villes; ils vont attaquer Caen, l'une des plus riches de la province, & la pillent pendant trois jours; ils commettent par-tout d'affreux ravages, presque jusqu'aux portes de Paris; ils semblent vouloir saccager plutôt que conquérir le royaume. Pouvoit-on soumettre à la discipline, des troupes mal payées, accoutumées à la licence? La guerre n'étoit donc que brigandage.

Elle est ravagée.

Edouard attaqué imprudemment à Créci.

Bientôt Edouard sentit l'embarras de sa situation. Pressé par Philippe qui avoit rassemblé ses forces, enfermé par des rivieres dans un pays dévasté, il vouloit se retirer en Flandre, & trouvoit la Somme sur son passage. Un paysan le sauva en lui indiquant un gué. Il gagna une hauteur près du village de Créci, rangea son armée en bataille dans ce poste avantageux, & disposa tout avec une prudence admirable pour l'action qu'il ne pouvoit éviter. Philippe respiroit la vengeance, le poursuivoit avec chaleur. Les François étoient harassés, lorsqu'on apprit que l'ennemi les attendoit en bon ordre.

De ſages conſeils perſuaderent à Philippe d'attendre au lendemain. On envoya ordre aux troupes de s'arrêter; mais la vivacité fougueuſe de la nobleſſe ne put ſe contenir : un corps entraîna l'autre ; cette grande armée, quatre fois plus nombreuſe que les Anglois, arriva ſans ordre en leur préſence, ſe croyant ſûre de la victoire, & courant à une défaite certaine. Edouard inſpiroit à ſes troupes le courage dont il étoit animé. *Je ne vous demande*, dit-il, *que d'imiter mon exemple & celui du prince de Galles.*

Ce jeune héros, âgé de quinze ans, venoit d'être armé chevalier. Il ſe montra digne de ſon pere. Quinze mille arbalétriers Gênois, qui compoſoient l'avant-garde de l'armée françoiſe, lâcherent le pied dès les premieres décharges des archers Anglois, les plus habiles de l'Europe. Leur déroute mit la confuſion parmi les gens d'armes. (On donnoit ce nom à la nobleſſe qui combattoit à cheval.) Le prince de Galles fondit ſur eux, & ſoutint un combat terrible. Un officier court avertir Edouard du péril où étoit ſon fils, & lui demander du ſecours. *Eſt-il mort, ou bleſſé ?* dit froidement le monarque. L'officier répond qu'il ne l'eſt pas : *Retournez donc*, ajoute-t-il, *dites à mon fils que je lui réſerve l'honneur de cette journée, & que je veux qu'il gagne ſes éperons.* Ce ne fut bientôt

Le prince de Galles décide la victoire.

qu'un maſſacre des François. Le comte d'Alençon, frere de Philippe, les rois de Bohême & de Majorque, une foule de princes & de grands ſeigneurs, douze cents chevaliers, quatre mille gens d'armes, & environ trente mille ſimples ſoldats, périrent ce jour-là & lendemain, ſans que les Anglois euſſent perdu plus de trois chevaliers avec un petit nombre d'autres combattans, tant la prudence & le bon ordre ont d'avantage ſur le nombre & la témérité. Les Anglois, dit-on, ſe ſervirent très-utilement de quelques pieces d'artillerie. Cette invention étoit connue depuis quelque temps. Comment les François négligeoient-ils d'en faire uſage? Ils la dédaignoient peut-être par un faux honneur, ainſi que l'arbalête : ils vouloient combattre corps à corps; mais avec ce beau ſyſtême, s'il avoit pu durer, on auroit toujours été défait par le canon.

Perte des François.

Artillerie.

Après la victoire, Edouard courut embraſſer le prince de Galles, en s'écriant: *Tu es mon fils, tu as bien rempli ton devoir: mon cher fils! tu viens de te montrer digne de la couronne.* Ce jeune héros, (appelé communément le prince Noir, à cauſe de la couleur de ſon armure), devint le modele des chevaliers, & la terreur de la France. Geoffroi d'Harcourt avoit combattu auprès de lui; malheureux par le triomphe même qu'il ſembloit remporter ſur ſa patrie!

Gloire du prince de Galles.

Siége de Calais.

Le roi d'Angleterre profita de la bataille de Créci, en préférant de solides avantages à des expéditions brillantes. Il vouloit s'ouvrir l'entrée du royaume. La Guienne étoit trop éloignée : la mort d'Artevelle, aſſaſſiné par les Flamands, lui enlevoit une partie de ſon crédit dans le Pays-Bas : toutes ſes vues ſe fixerent ſur Calais. Il inveſtit cette importante place, & réſolut de la prendre par famine. Jean de Vienne y commandoit, chevalier Bourguignon, d'un courage & d'une fidélité à l'épreuve.

Le ſiége dura près d'un an. Philippe de Valois vint au ſecours, ſans pouvoir engager l'ennemi au combat, ni attaquer ſes retranchemens inacceſſibles. La famine réduiſit enfin le gouverneur à ſe rendre. On célebre encore Euſtache de Saint-Pierre & cinq autres bourgeois de Calais qui ſe dévouerent généreuſement pour leurs braves concitoyens, s'offrant à être pour tous victimes de la colere d'Edouard. La critique répand des doutes ſur ce fait, que Froiſſard raconte dans un grand détail, avec un ton de vérité & de candeur.

1347.
Edouard prend la ville.

Tentatives pour ſurprendre Calais.

On dit que tous les Caléſiens furent obligés d'abandonner leurs foyers. La ville ſe repeupla d'Anglais, mais peu s'en fallut qu'ils ne perdiſſent bientôt une conquête ſi précieuſe. Quoique les deux rois euſſent conclu une treve, Geoffroi

de Charni, sans la participation de Philippe, corrompit le gouverneur, qui étoit italien, en lui promettant vingt mille écus, s'il vouloit livrer la place. Edouard, informé de la trahison, s'en servit contre les François. Au jour marqué il arriva dans cette ville ; & de concert avec le gouverneur, auquel il avoit promis sa grace, il attendit les ennemis. Il les attaqua brusquement après qu'ils eurent payé la somme ; il en tua ou fit prisonniers le plus grand nombre.

1349.
Edouard prévient le coup.

Trait de chevalerie.

Un vaillant chevalier, nommé Ribaumont, eut la gloire de se mesurer avec lui & de le renverser deux fois de cheval. Obligé enfin de se rendre au roi, il fut conduit en Angleterre. Edouard le fit souper, ainsi que les autres chevaliers, à la table de son fils, le combla d'éloges, lui donna un ornement de perles qu'il avoit coutume de porter. *Je sais*, lui dit-il, *que vous êtes jovial & amoureux, que vous aimez la compagnie des dames & des demoiselles* ; *apprenez-leur de qui vous tenez ce présent ; vous êtes libre, je vous quitte de votre rançon, & vous pouvez partir dès demain.* Ces mœurs de chevalerie relevoient sans doute la majesté d'un roi vainqueur.

Trois héroines.

Pendant le siége de Calais, la comtesse de Montfort ayant fait prisonnier le comte de Blois, trouva dans la comtesse de Blois une rivale aussi

courageuſe qu'elle-même. D'un autre côté, la reine d'Angleterre marcha en perſonne contre une grande armée d'Ecoſſois qui ravageoient les frontieres, ſous le commandement du roi David ; les ennemis furent taillés en pieces, & leur roi demeura priſonnier.

Galanterie militaire.

Si quelque choſe, ſelon la penſée de M. Hume, peut juſtifier le dévouement extrême des chevaliers pour le beau ſexe, ce ſont les faits d'armes de ces femmes extraordinaires. Dans un fameux duel de trente chevaliers Bretons contre autant d'Anglois, Beaumanoir s'écria avant qu'on en vînt aux mains : *On verra leſquels de nous ont les plus belles maîtreſſes.* Tout ſe rapportoit aux dames, tout ſe reſſentoit de la galanterie militaire.

Ordre de la Jarretiere.

L'ordre de la Jarretiere, inſtitué en ce temps-là, tire vraiſemblablement ſon origine de l'amour d'Edouard III pour la comteſſe de Saliſbury. La jarretiere de cette dame s'étant par haſard détachée, tandis qu'elle danſoit dans un bal, le roi la ramaſſa, & s'apperçevant qu'on ſoupçonnoit du myſtere, il dit : *Honni ſoit qui mal y penſe.* Ce fut la deviſe de l'ordre. Il n'étoit compoſé que de vingt-quatre perſonnes, outre le roi ; il devint un des grands objets de l'ambition des courtiſans.

Peste suivie de la guerre. La peste venoit de ravager toute l'Europe, de faire périr environ cinquante mille habitans de Londres, lorsque la guerre, fléau d'autant plus horrible qu'il est l'ouvrage des hommes, renouvela les malheurs de la France, & les triomphes sanglans de ses ennemis. Après la

Jean, successeur de Philippe de Valois. mort de Philippe de Valois en 1350, Jean, son fils & son successeur, plus imprudent & plus malheureux que lui, fut exposé à des troubles domestiques, favorables aux prétentions de l'An-

Charles le Mauvais traite avec Edouard. glois. Charles le Mauvais, roi de Navarre, prince du sang & son gendre, mit le royaume en combustion par des attentats & des perfidies exécrables. Il traita secrettement avec le roi d'Angleterre; il débaucha le dauphin, qui se repentit bientôt de sa révolte; il fut enfin arrêté à Rouen, mais sans que son parti en devînt moins actif ni moins dangereux.

1355. Edouard attaque de nouveau la France. Edouard saisit avec ardeur l'occasion de recommencer la guerre. Il pénétra en France par Calais, & envoya le prince de Galles en Guienne. Les provinces furent dévastées, selon la coutume barbare des anciens guerriers. Le prince Noir, avec une armée de douze mille hommes, étendit les ravages, l'année suivante, jusques

1356. Bataille de Poitiers. dans le Berri. Il retournoit sur ses pas lorsque le roi Jean, à la tête de soixante mille hommes,

l'atteignit près de Poitiers, résolu de le combattre. L'Anglois ne pouvoit échapper que par un prodige. Il offrit d'abandonner ses conquêtes & de signer une treve de sept ans. On demanda qu'il se rendît prisonnier. Sa réponse fut celle d'un héros qui craint moins la mort que de se soumettre à des conditions honteuses : il assura que jamais l'Angleterre n'auroit à payer sa rançon. Toute la nuit, du côté des Anglois, se passa en préparatifs pour l'action. La prudence du général suppléa au petit nombre de ses troupes. Rien n'étoit plus aisé que de le réduire par la famine ; mais l'impétuosité françoise, jointe à une aveugle confiance, se précipita dans un danger qu'on ne daignoit pas prévoir. Des archers anglois, avantageusement postés, mirent en désordre la premiere ligne. Le prince de Galles fondit sur elle, & la renversa. La retraite subite du dauphin (depuis Charles V) augmenta la confusion & la terreur. Bientôt le roi Jean se vit entouré d'ennemis, & après une vigoureuse résistance, épuisé de forces, couvert de sang, il se rendit à un chevalier François réfugié en Angleterre.

Le roi Jean prisonnier des Anglois.

Le prince Noir se surpassa lui-même dans cette journée, moins par son habileté & sa valeur, que par une humanité presque inconnue dans les siecles de violence. Il traita le roi d'une

Traité généreusement.

maniere si généreuse, qu'il adoucit l'amertume de sa disgrace. Les autres prisonniers trouverent dans les chevaliers anglois la même noblesse de sentiment, tant l'exemple du prince a d'empire sur les cœurs. On conclut une treve de deux ans, & le roi de France fut transporté en Angleterre. Edouard l'y reçut comme s'ils n'eussent jamais été ennemis l'un de l'autre. Si la chevalerie produisoit des extravagances, quelquefois des fureurs, elle les rachetoit du moins par des traits de générosité & de grandeur d'ame peu connus dans l'histoire ancienne. C'étoit une semence précieuse des vraies qualités sociales.

Etat affreux de la France.

Cependant la France, réduite au désespoir, sembloit être sur le penchant de sa ruine. Les séditions, les révoltes, les trahisons, les meurtres, le brigandage, en faisoient un théâtre d'horreurs. Paris sur-tout, dominé par le furieux Marcel, prévôt des marchands, & exposé aux entreprises du roi de Navarre, étoit le centre des crimes & de toutes sortes de calamités. La sagesse du dauphin, qui gouvernoit en qualité de régent, remédia insensiblement à ces maux; mais le roi, ennuyé de la prison, & abattu par les disgraces, eut la foiblesse de conclure un traité capable de perdre le royaume. Il promit de rendre toutes les provinces que Henri II possédoit en

Le dauphin Charles fait rejeter un traité honteux du roi.

France. Le dauphin & les états-généraux parerent le coup en rejetant ce traité honteux. Edouard ſe flatta de réuſſir par les armes, mieux que par les négociations.

Nouvelle invaſion en France.

Ses * anciennes victoires attirant une foule d'aventuriers ſous ſes drapeaux, il paſſe la mer avec une armée de près de cent mille hommes. Ce déluge d'ennemis ne pouvoit être arrêté. Le dauphin, trop prudent pour haſarder une action déciſive, leur abandonne le pays, après avoir pourvu à la ſûreté des villes. Ils inondent la Champagne, ſans ſe rendre maîtres de Reims, où Edouard vouloit ſe faire couronner. La Bourgogne & le Nivernois ſe rachetent du pillage par des compoſitions. La Brie & le Gâtinois ſont ravagés cruellement. Paris eſt bloqué. Edouard défie le dauphin à la bataille; & ne pouvant l'attirer dans le piége, ſe jette ſur le Maine, la Beauſſe & le pays Chartrain. C'eſt là que le duc de Lancaſter * repréſente au roi l'inutilité de ces expéditions ruineuſes, combien la couronne y perdoit, tandis que les particuliers s'enrichiſſoient des dépouilles; combien il étoit dangereux de perdre en un jour le fruit de pluſieurs années de guerre; & quel avantage

Provinces ravagées.

Le duc de Lancaſter conſeille ſagement la paix.

* Le titre de *Duc* commençoit ſeulement à être connu en Angleterre.

au contraire on pouvoit tirer d'une paix ſolide, qui, dans les circonſtances, feroit acquérir néceſſairement pluſieurs provinces.

1360. Traité de Bretigny.

Ce conſeil eut ſans doute plus d'influence dans les réſolutions d'Edouard, que l'orage terrible auquel on attribue le traité de Bretigny; mais il n'étoit pas impoſſible, ſur-tout alors, qu'un phénomene naturel ébranlât l'eſprit ſuperſtitieux des princes. Les conditions de la paix furent, que la France paieroit, en différens termes, pour la rançon du roi Jean, trois millions d'écus d'or, évalués à un million cinq cents mille livres ſterling de la monnoie d'aujourd'hui; que le roi d'Angleterre renonceroit à ſes prétentions ſur la couronne, ſur la Normandie, le Maine, la Touraine & l'Anjou, poſſédés autrefois par ſes ancêtres; qu'on lui céderoit en échange le Poitou, la Saintonge, le Périgord, le Limouſin, le Querci, la Rouergue, l'Angoumois, & quelques autres territoires; & qu'il jouiroit de ces provinces en toute ſouveraineté, ſans aucun hommage ni dépendance, &c. Quarante otages, parmi leſquels deux enfans de France, les ducs d'Orléans & de Bourbon, & les principaux ſeigneurs, devoient être envoyés en Angleterre pour caution.

Le roi Jean fidele au traité.

Jean ratifia volontiers le traité, & fut rendu à ſes peuples. Religieux obſervateur de ſa parole,

il exécuta les conditions avec une fidélité inviolable. Inutilement le conseil s'efforça de l'en dissuader. *Si la justice & la bonnefoi*, répondit-il, *étoient bannies du reste de la terre, elles devroient se trouver toujours dans le cœur des princes.* Ce noble sentiment, qu'il ne savoit point allier avec la politique, le fit repasser à Londres, pour *excuser*, disoit-il, son fils le duc d'Anjou, l'un des otages, qui venoit de s'evader. Il y mourut quelque temps après.

1363. Sa mort.

Charles V son successeur, digne du surnom de Sage, sans paroître à la tête des armées comme tous les autres princes, fit plus par sa prudence qu'on n'auroit pu attendre d'une bravoure héroïque. Du Guesclin, le modele des chevaliers, depuis connétable, soumit le roi de Navarre, & fut l'instrument de toutes les grandes entreprises. La France étoit ravagée par des milliers de brigands féroces, connus sous le nom de *compagnies*. La plupart étoient de ces aventuriers qui s'étoient joints à Edouard, & qui, accoutumés au pillage, perpétuoient au sein de la paix toutes les horreurs de la guerre. On comptoit parmi eux plusieurs Anglois & plusieurs Gascons d'une naissance distinguée. Ils avoient gagné des batailles sur les troupes du roi; un prince du sang, Jacques de Bourbon, avoit été tué en les combattant; & ce fléau exer-

Charles V, roi de France.

Du Guesclin.

Les compagnies.

çoit la politique de Charles V, lorsqu'il trouva enfin l'occasion de s'en délivrer.

1366. Guerre de Castille.

Pierre le Cruel, roi de Castille, livré à toutes les passions d'un tyran barbare, mit le comble à ses crimes en faisant mourir par le poison sa femme, sœur de la reine de France. Henri de Transtamare, frere naturel de ce monstre, prit les armes contre lui, & proposa au roi de France d'enrôler les compagnies pour une expédition en Castille. Rien ne pouvoit être plus avantageux au royaume. Du Guesclin engagea sans peine ces brigands à marcher en Espagne sous ses ordres. Ils passerent par Avignon, où le pape tenoit sa cour, lui arracherent deux cents mille livres, outre l'absolution de leurs péchés, & chasserent bientôt le roi de Castille, qui n'avoit que des ennemis parmi ses sujets. Le tyran se réfugia en Guienne, auprès du prince de Galles.

Le prince Noir rétablit Pierre le Cruel.

Soit générosité, soit politique, soit ennui du repos, ce prince, qui avoit d'abord favorisé le dessein des compagnies, entreprend de rétablir Pierre le Cruel. Il traverse les Pyrénées avec le fameux Chandos, & défait Henri de Transtamare, trop empressé de combattre malgré le conseil de Du Guesclin. Pierre trahit son bienfaiteur dès qu'il n'eut plus besoin de son secours. Le prince de Galles ne pouvant obtenir le paie-

ment de ses troupes, les voyant périr de maladie, est obligé de retourner en Guienne. Le perfide Castillan ne jouit pas long-temps de sa fortune. Du Guesclin le fit prisonnier, & Transtamare le tua de sa propre main.

1378.

Révolte en Guienne contre le prince de Galles.

L'expédition d'Espagne avoit endetté le prince Anglois, dont les revenus étoient d'ailleurs épuisés par sa magnificence royale. Le besoin d'argent lui fit passer les bornes d'une sage politique. Il aliéna totalement les François, en imposant une taxe de vingt sous par chaque feu sur les provinces conquises. Les seigneurs de Guienne, non-seulement refuserent de se soumettre à cet impôt extraordinaire, mais porterent leurs plaintes au roi de France, comme au souverain.

Le traité de Bretigny non exécuté.

L'article principal du traité de Bretigni, concernant les renonciations au droit de souveraineté, étoit resté sans exécution, quoique Jean eût pressé le roi d'Angleterre de remplir ses engagemens. Le caractere d'Edouard III donne lieu de conjecturer qu'il se réservoit un subterfuge pour faire revivre ses prétentions dans quelque circonstance favorable. Cependant, selon les historiens anglois, dont le sentiment a été suivi par Rapin Toyras, rien ne pouvoit justifier une rupture. Les François prouvent le contraire, & rapportent diverses infractions du traité, qui autorisoient Charles V à prendre les armes.

Charles V reçoit l'appel des feigneurs de Guienne.

S'il peut refter quelque doute fur les motifs de fa conduite, il n'y en a aucun fur la juftefſe de fes vues. La prudence d'Edouard étoit endormie dans le fein de la profpérité ; le prince de Galles languiffoit d'une maladie mortelle, les provinces détachées du royaume déſiroient impatiemment de s'y réunir ; dans ces conjonctures avantageufes, la politique donnoit du poids à toutes les raifons. Charles, après avoir fait examiner fes droits, reçut l'appel des feigneurs de Guienne, & cita le prince de Galles à la cour des pairs. L'Anglois promit de fe rendre bientôt à Paris, mais avec foixante mille hommes. Sa réponfe fut comme le fignal de la guerre.

Les Anglois chaffés de France.

En peu de temps, la valeur françoife, le zele des peuples, les efforts de la nobleffe, produifirent une grande révolution. Le brave Chandos, connétable de Guienne, fut tué dans un combat ; le Captal de Buch, fon fucceffeur, fut fait prifonnier ; le connétable Du Guefclin fit des conquêtes rapides. Envain Edouard envoya plufieurs armées pour rétablir fes affaires, rien ne lui réuffit. Les Anglois traverferent deux fois la France depuis Calais jufqu'en Guienne, fans remporter le moindre avantage. De tant de

1373. Treve.

provinces, de tant de places importantes, il ne leur reftoit guere, en 1373, que Bordeaux,

Bayonne & Calais, lorſqu'Edouard fut obligé de conclure une treve, ne pouvant plus ſoutenir les hoſtilités.

Il avoit beſoin, pour régner en France, de l'affection des François. Et comment l'auroit-il obtenue en uſurpant les droits du ſang royal, en ſaccageant le royaume qu'il prétendoit lui appartenir? Une maîtreſſe inſolente, à laquelle il ſe livra les dernieres années de ſa vie, lui fit perdre ſon autorité ſur les Anglois mêmes. Sa gloire parut enſevelie dans les plaiſirs. Il eut le chagrin de perdre le prince de Galles, ce héros vertueux, que ſes propres ennemis combloient d'éloges. Il mourut lui-même dans la ſoixante-cinquieme année de ſon âge, & la cinquante-unieme de ſon regne, laiſſant encore trois fils, les ducs de Lancaſter, d'York & de Gloceſter. Richard, fils du prince de Galles avoit été reconnu pour ſon ſucceſſeur.

Fautes d'Edouard III.

1377. Sa mort.

Les maux infinis, cauſés par l'ambition d'Edouard III, les fleuves de ſang qu'elle fit couler, ſoit en France, ſoit en Ecoſſe, le peu de profit qui en revint à l'Angleterre, obſcurciſſent, aux yeux de l'humanité, la gloire de ce grand prince, dont la prudence, la généroſité, le vaſte génie, la grandeur d'ame, les

Ambition funeſte d'Edouard.

manieres affables devoient faire le bonheur des peuples. Vingt confirmations de la grande charte qu'il accorda au parlement, sont citées comme une preuve de ses égards pour les libertés angloises. C'est plutôt une preuve, comme l'observe M. Hume, des atteintes fréquentes qu'on portoit à la grande charte, & qui excitoient les plaintes du parlement.

Autorité du parlement.

Ce conseil de la nation, toujours consulté par le roi, acquit une autorité considérable, & les communes ne furent plus regardées avec la même indifférence, pour ne pas dire le même mépris. Dans les dernieres années d'Edouard, on vit ses ministres accusés devant le parlement, & sa maîtresse obligée de quitter la cour, par la force des remontrances parlementaires. Cependant, rien de plus commun sous ce regne, que les actes d'autorité absolue *. Les communes s'en plaignirent toujours, ce qui prouve que, si la constitution n'étoit pas solidement établie telle que nous la voyons aujourd'hui, les principes en étoient déjà connus en partie. Mais rien n'étoit encore fixé. La cour, les barons,

Réclamations contre des actes arbitraires.

* Cet exemple mérite d'être cité. Edouard, pour bâtir le magnifique château de Windsor, obligea les habitans des provinces de se cottiser & de lui envoyer des maçons, des charpentiers, &c.

les communes, le clergé, avoient des systêmes inconciliables, qu'ils s'efforçoient d'établir. Tout dépendoit beaucoup des circonstances. Ainsi, le gouvernement devoit flotter au hasard, jusqu'à ce que la nation en corps le réglât par la seule force des lois.

On remarque cette clause dans un statut d'Edouard : *Que personne, de quelque état & condition qu'il soit, ne pourra être dépouillé de son bien, ni arrêté & emprisonné, ni déshérité, ni mis à mort, sans être entendu juridiquement.* Le crime de haute trahison fut limité à trois principaux cas ; conspirer la mort du roi, lui faire la guerre, être lié avec ses ennemis.

Statut pour la liberté civile.

Haute trahison limitée.

L'usage de la langue françoise dans les actes fut aboli. Mais il fallut encore du temps pour mettre l'anglois à la mode. Si une antipathie invincible n'avoit divisé les deux nations, ce changement n'auroit peut-être jamais eu lieu.

Le françois aboli dans les actes.

Edouard ayant supprimé le tribut qu'on payoit au pape, Innocent VI le menaça, en 1367, de le citer à la cour pontificale. L'affaire fut portée au parlement, qui déclara que le roi Jean n'avoit pu, sans le consentement de la nation, se soumettre à une puissance étrangere, & que l'on s'opposeroit constamment à une pareille prétention. Tout appel au pape fut défendu ; le droit des patrons fut confirmé par

Le pouvoir du pape diminué.

Plaintes contre la cour de Rome. le ſtatut des *proviſeurs*. Les laïques ſe récrioient beaucoup contre la ſervitude où ils prétendoient que les papes avoient réduit le royaume; ils diſoient hautement que c'étoit la ſource de tous les maux de la nation; que la peſte & la famine n'y avoient pas fait tant de ravages; que les taxes levées par la chambre apoſtolique étoient cinq fois plus fortes que celles qu'on payoit au roi, &c. Ces plaintes, quoiqu'exagérées ſans doute, ſuppoſoient de grands abus; de grands abus en matiere de religion, quoiqu'étrangers à la religion même, excitent tôt ou tard l'eſprit de ſecte, & de révolte. Auſſi Wiclef commençoit-il à dogmatiſer contre l'égliſe. Nous parlerons de ſon héréſie ſous le regne ſuivant.

Les papes à Avignon. Depuis 1303, Clément V avoit transféré le ſaint ſiége à Avignon, où il reſta juſqu'en 1376. C'eſt là que furent inventés tous les moyens imaginables d'enrichir la chambre apoſtolique. Les papes avoient été contraints d'abandonner Rome parce qu'ils y étoient inſultés, tandis qu'on les adoroit preſque ailleurs. Leur conduite en France affoiblit beaucoup la vénération publique. Le grand ſchiſme qu'on verra bientôt, auroit abattu entiérement l'autorité pontificale, ſi elle n'avoit eu ſes racines dans la religion même.

RICHARD II.

Richard, fils du fameux prince de Galles, héritoit des droits de son pere à la couronne, ainsi que de la tendresse & de la vénération qu'on avoit toujours conservée pour ce grand prince. Les ducs de Lancaster, d'York, & de Glocester ne mirent point d'obstacle au couronnement de leur neveu. Ils étoient de caracteres trop différens pour se liguer contre lui: le premier, peu entreprenant & nullement populaire; le second, foible, mou, d'un esprit borné; le troisieme, capable d'entraîner le peuple, de bouleverser l'état, mais encore retenu par le pouvoir de ses deux aînés. Ces commencemens de minorité furent tranquilles. Le parlement établit un conseil de régence, les communes influerent par leurs pétitions dans le systême du gouvernement; mais l'autorité des oncles du roi fut le principal mobile des affaires. Lancaster sur-tout, qui avoit déjà gouverné sous la fin du dernier regne, étoit régent en effet, quoiqu'il n'en eût pas le titre.

1377. Minorité.

Oncles du roi.

Une des demandes les plus remarquables des communes, fut que le roi empêchât les barons de former entre eux des confédérations

Confédération des barons.

illégales. Ces sortes de ligues se multiplioient au sein de l'état. On y reconnoît les anciennes mœurs germaniques. La réponse de la cour fut favorable; mais il n'y avoit point encore d'autorité assez forte pour extirper de tels abus.

Guerre contre la France au commencement de Charles VI.

Dans l'état actuel du royaume, on ne pouvoit éviter la guerre. Robert Stuart, neveu de David Bruce, & son successeur au trône d'Écosse, étoit étroitement lié avec la France contre l'Anglois, leur ennemi commun. L'Angleterre possédoit les meilleurs ports de France, Bordeaux, Bayonne, Calais, Cherbourg, cédé par le perfide roi de Navarre, & Brest par le duc de Bretagne. Les invasions étoient faciles. Charles V mourut trop tôt pour les François, & laissa un fils mineur, le malheureux Charles VI, sous lequel devoient se renouveler tous les désastres de cette nation. Cependant les entreprises de Calverley, gouverneur de Calais, du duc de Lancaster, du duc de Glocester, qui attaquerent successivement la France, ne produisirent aucun effet mémorable.

1381.

Révolte du peuple, causée par les impôts.

Une taxe extraordinaire, imposée sur chaque personne au-dessus de l'âge de quinze ans, excita des commotions terribles dont l'Angleterre même n'avoit pas encore vu d'exemple. Un prédicateur fougueux échauffa les paysans par les maximes d'égalité, de liberté, les plus

propres à soulever la populace. L'inhumanité des collecteurs fit des impressions encore plus vives. Un d'eux, par sa brutale insolence, mit en fureur un forgeron du comté d'Essex, & celui-ci lui cassa la tête d'un coup de marteau. Tout le voisinage courut aux armes; le feu de la sédition se répandit à l'instant de proche en proche. Les rebelles, au nombre cent mille hommes, rassemblés sous des chefs de la lie du peuple, pleins du projet chimérique de réduire tous les citoyens au même niveau, se jetterent dans Londres, y commirent des excès affreux, brûlerent le palais de Lancaster, massacrerent le primat, le chancelier & une foule de personnages distingués.

Le jeune roi, qui s'étoit réfugié à la tour, eut le courage d'en sortir, & d'entrer en conférence avec ces mutins. Leur audace, qui ne respectoit rien, irrita tellement le maire de Londres, qu'oubliant le péril, dans un transport de fureur, il renversa leur chef d'un coup d'épée. Ils alloient mettre en pieces le roi & sa suite, lorsque Richard, d'un air gracieux & intrépide, s'avança vers eux, & leur dit: *Qu'est-ce que ce tumulte, mon cher peuple? Etes-vous fâchés de la mort de votre chef? Je suis votre roi, je vous conduirai, suivez-moi.* Ils le suivent, sans répliquer, hors de la ville.

Trait de courage de Richard.

La sédition est réprimée.

Bientôt le célebre général Robert Knolle paroît avec des troupes. La noblesse vient de tous côtés au secours. Le roi se trouve à la tête de quarante mille hommes, en état d'étouffer la sédition. On révoque les chartes d'affranchissement & d'amnistie, que ces mutins avoient arrachées ; on punit séverement les plus coupables. Ainsi fut détruite une faction qui tendoit à la ruine du gouvernement, mais qui n'étant soutenue par aucune tête illustre, devoit nécessairement succomber sous la puissance royale.

La Jacquerie de France.

On avoit vu en France, en 1358, une pareille révolte des paysans, connue sous le nom de *Jacquerie*, produire les mêmes désordres & finir de la même maniere. Les *Jacques* s'acharnoient comme des tigres sur tout ce qu'ils pouvoient trouver de noblesse. Telle est la férocité du peuple, lorsque le sentiment de ses maux lui fait perdre tout autre sentiment.

Mauvaise conduite du roi.

Après la belle action de Richard, on espéroit tout d'un roi de quinze ans, dont la présence d'esprit & la fermeté d'ame sembloient fort supérieures à son âge. Mais les prodiges de la jeunesse, sur-tout dans les princes, sont quelque fois des signes trompeurs. Toute la conduite de Richard démentit ces premiers augures; & il se fit bientôt connoître pour un prince foible, sans jugement, dont les meilleures

qualités dégénéroient en défauts. Les Écossois ravageant les frontieres du royaume, il entra dans leur pays, réduisit en cendres villes & villages, jusqu'à Edinbourg, & se hâta ensuite de revenir goûter le repos, avant que d'avoir rien fait de solide. La France menaçoit l'Angleterre d'une invasion. Le duc de Lancaster étoit en Espagne pour soutenir de vaines prétentions sur le royaume de Castille. Dans ces circonstances orageuses, la passion du roi pour ses favoris devint une source fatale de discordes & de révoltes.

Las de porter le joug de ses oncles, il se livra au comte d'Oxford, Robert de Vere, jeune seigneur d'une figure agréable, libertin, & plus propre à corrompre le prince qu'à gouverner le royaume. Il poussa la tendresse jusqu'à le créer duc d'Irlande, & à lui donner même pour sa vie la souveraineté de cette île. Toute l'autorité passa bientôt entre ses mains. Maître du roi & de l'état, il fut dès-lors l'ennemi des princes du sang & des barons. 1386. Il se livre à un favori.

Une ligue formidable se forme contre le nouveau gouvernement. Glocester engage la chambre des communes à entreprendre l'accusation du comte de Suffolk, chancelier, qui s'étoit avancé par son mérite sous le dernier regne. Voilà donc les communes assez puissantes, à la faveur Ligue contre le gouvernement.

des troubles, pour attaquer les miniſtres. L'accuſation rouloit ſur des articles frivoles & mal prouvés. Cependant on condamne le miniſtre, on le dépouille de ſa charge. Ce premier pas conduit aux derniers excès. On dépouille le monarque de toute ſon autorité; on en confie l'exercice à des commiſſaires nommés pour un an, mais bien réſolus de ſe maintenir pour toujours; on le force à ſigner la commiſſion, & à jurer de ne point la rompre. Richard proteſte contre la violence; il raſſemble quelques gens de loi, qui décident que c'eſt un attentat contre la prérogative royale. Auſſitôt Gloceſter & ſes partiſans paroiſſent en armes, accuſent les miniſtres, les conſeillers du monarque; le duc d'Irlande prend la fuite; les autres ſont condamnés & exécutés, au mépris des lois. La force faiſoit tout dans ces temps affreux, où les paſſions des grands ſembloient anéantir toutes les idées de juſtice.

Le roi dépouillé de l'autorité.

1389.

L'ordre ſe rétablit.

Enfin l'ordre ſe rétablit de lui-même, ſoit que les factieux ceſſaſſent d'agir de concert, ſoit que la nation fût indignée de leurs attentats. Le roi, âgé de vingt-deux ans, déclara qu'étant parvenu à l'âge de majorité, il vouloit prendre les rênes du gouvernement. Il changea les grands officiers de la couronne. Ses oncles parurent rentrer dans le devoir. Une amniſtie générale, & la remiſe d'un ſubſide qu'on lui avoit accordé,

le firent aimer par le peuple, qui paſſe aiſément d'un extrême à l'autre. Le royaume jouit de quelques années de calme. Une treve de vingt-cinq ans fut conclue avec la France, à qui l'on reſtitua Breſt & Cherbourg. Richard, pour ſe fortifier contre le parti de ſes oncles, épouſa en ſecondes noces la fille de Charles VI, âgée ſeulement de ſept ans.

Treve de 25 ans avec la France.

Cette alliance choqua d'autant plus les Anglois, implacables ennemis de leurs voiſins, que la conduite de Richard n'inſpiroit que du mépris pour ſa perſonne. Livré aux plaiſirs, ſans la moindre application aux affaires, toujours dominé par des favoris, auxquels il prodiguoit les revenus de l'état & l'argent des peuples, s'aviliſſant par une baſſe familiarité, auſſi dangereuſe que l'affabilité eſt utile, il paſſoit pour un fantôme de roi, incapable de ſoutenir l'honneur de la couronne. Le duc de Gloceſter, dont le génie turbulent & ambitieux ne s'endormoit point, ſaiſit l'occaſion de renouer ſes intrigues. En affectant d'éviter la cour, il ſe rendit plus populaire. Ses invectives contre le gouvernement, ſes déclamations contre la treve & contre le mariage du monarque, ſon adreſſe à réveiller la haine du nom françois, & le déſir de ravager de nouveau la France, firent de profondes impreſſions ſur des eſprits trop diſpoſés à la ré-

1397.
Le roi ſe conduit mal.

Gloceſter remue, & gagne le peuple.

volte. Il auroit détrôné sans doute son neveu, si le prince n'avoit prévenu le coup.

Vengeance de la cour. Glocester fut arrêté subitement & transporté à Calais. Le parlement, convoqué à Westminster, se prêta aux vengeances de la cour. On déclara nul l'acte d'amnistie que Richard avoit confirmé librement. On poursuivit & l'on condamna l'archevêque de Cantorbéry, les comtes d'Arundel & de Warwick, plusieurs autres seigneurs, la plupart pour les anciennes révoltes, dont ils avoient reçu le pardon. On alloit faire

Mort de Glocester. le procès à Glocester, lorsqu'on apprit la nouvelle de sa mort. Elle fut attribuée à un accident d'apoplexie; mais les plus clarvoyans soupçonnerent un assassinat, dont on découvrit ensuite la réalité. Après tant de condamnations illégales, le parlement annulla l'ancienne sentence portée contre les Spencers. L'histoire angloise est pleine de ces variations rapides qui changeoient la face des choses au gré du parti dominant.

1398.

Les grands sans honneur. A peine celui de Glocester étoit abattu, qu'il s'en éleva un autre dont Richard devint la victime. Les grands étoient si peu delicats sur les principes de l'honneur, que Henri, duc de Héreford (auparavant comte de Derby), fils du

Querelle honteuse & de conséquence. duc de Lancaster, ne rougit point d'accuser le duc de Norfolk de lui avoir tenu, en parti-

culier, des propos injurieux contre le monarque. Norfolk lui donna un démenti & le défia au duel. Ce défi, toujours autorisé par les lois, ayant été accepté, on convint du temps & du lieu. Richard, avec toute la noblesse, devoit assister au combat. Les deux champions alloient en venir aux mains, lorsque, pour épargner un sang précieux, il les envoya l'un & l'autre en exil, permettant à Héreford, même par des lettres patentes, en cas qu'il lui survînt quelque héritage, d'en prendre aussitôt possession; & de différer d'en faire hommage jusqu'à son retour.

Henri, duc de Lancaster, chef de parti.

Le duc de Lancaster mourut peu après. Son fils voulut faire valoir ses droits & les lettres patentes; mais Richard eut l'injustice de s'y opposer, révoqua sa concession, s'empara de l'héritage. Cette violence parut d'autant plus odieuse, que le nouveau duc de Lancaster étoit l'idole du peuple. Sa réputation de valeur & de piété le faisoit regarder comme le seul prince digne de la confiance & de l'estime publique. On le plaignit, on murmura. Dans ce temps critique, le roi, oubliant les derniers orages, & ne prévoyant aucun danger, passa en Irlande pour châtier les rebelles. Lancaster se hâta de rentrer dans le royaume, sans autre dessein, publia-t-il, que de recouvrer la succession de son

pere. En peu de jours il eut une armée. Le duc d'York, régent, se joignit à lui, ou par inclination, ou par foiblesse.

1399. Richard II déposé.

Ces tristes nouvelles consternent Richard. Il revient; il est abandonné de ses soldats, trahi & arrêté par un envoyé de Lancaster, conduit à Londres, & accusé dans le parlement. Sans discuter les chefs d'accusation, presque tous susceptibles de grandes difficultés, & qui rouloient principalement sur des actes arbitraires, dont le dernier regne avoit fourni plus d'exemples; ces barons, coupables eux-mêmes de tant de violences contraires aux lois, le déposent unanimement, de concert avec les communes. L'évêque de Carlisle s'étant élevé seul contre un si énorme attentat, auquel il opposa les raisons les plus solides, fut envoyé en prison.

Prétentions de Lancaster à la couronne.

Lancaster déclara, *au nom du Pere, du Fils & du Saint-Esprit*, que le trône vacant lui appartenoit par le droit de sa naissance, comme descendant de Henri III, & par le *droit qu'il avoit reçu de Dieu, avec le secours de ses parens & de ses amis, pour recouvrer le royaume qui étoit sur le point d'être ruiné, faute de gouvernement.* Ces paroles artificieuses pallioient l'injustice de son usurpation. Le duc de Clarence, fils aîné d'Edouard III, avoit laissé un petit-fils, né de sa fille & du comte Mortimer, dont les droits à

la couronne l'emportoient évidemment ſur ceux de Lancaſter. Auſſi remontoit-il à Henri III, pour s'appuyer d'une tradition abſurde & populaire, qui ſuppoſoit qu'Edmond, duc de Lancaſter, fils de ce roi, étoit l'aîné d'Edouard I, & qu'on lui avoit préféré ſon cadet, à cauſe des difformités de ſa perſonne. Quelque déraiſonnable que fût ce prétexte, ainſi que le reſte de ſa déclaration ambigue, le parlement ne balança point à le placer ſur le trône. Le malheureux Richard II périt bientôt de mort violente, victime, comme Edouard II, de la licence effrénée des grands, & de l'inquiétude ſéditieuſe du peuple.

Il les fait reconnoître.

Mort de Richard II.

On ſera moins étonné de ces ſcenes, auſſi atroces que fréquentes, ſi on réfléchit ſur les déſordres qui régnoient à la place des lois. On ne voyoit par-tout que brigandages, & les ſeigneurs étoient les premiers brigands. Calverley & Knolle, deux généraux illuſtres, avoient été capitaines de ces bandits, dont la France éprouva long-temps la fureur. Toute l'Angleterre ſe trouvoit diviſée en une infinité de petits corps armés pour s'entre-détruire. Les foibles ayant beſoin de protection, s'uniſſoient ſous les ordres des puiſſans, & devenoient les inſtrumens de leurs crimes.

Déſordres publics.

Le gouvernement féodal étoit preſque entié-

Les grands toujours à craindre dans la décadence du gouvernement féodal.

rement diſſous, par une ſuite des révolutions inévitables dans la propriété des terres ; mais les grands n'en étoient pas moins dangereux ; & ces aſſociations ou ces ligues particulieres leur procuroient autant de ſoldats, que s'ils avoient eu beaucoup de vaſſaux prêts à ſuivre leurs étendarts. Le pouvoir arbitraire qu'ils exerçoient, ne pouvoit être contrebalancé, comme le remarque M. Hume, que par le pouvoir arbitraire qui étoit encore entre les mains du monarque ; ſans quoi l'état retomboit néceſſairement dans l'anarchie. Des maux extrêmes ſe corrigent par des remedes violens : ces maux dureront tant qu'il n'y aura pas une autorité capable d'en arracher la racine, ou des lumieres aſſez générales pour que tous les ordres de concert s'empreſſent à l'extirper.

Ces maux demandoient des remedes violens.

Héréſie de Wiclef.

Au milieu des convulſions inteſtines, tandis que les hommes, abrutis ou furieux, ignoroient en quelque ſorte l'uſage de la raiſon, Jean Wiclef, docteur d'Oxford, enthouſiaſte auſtere, comme la plupart des novateurs, oſa répandre une fatale doctrine, dont le germe devoit produire toutes les héréſies du ſeizieme ſiecle. Il rejetoit la préſence réelle, la confeſſion, la primauté du pape, les vœux monaſtiques, un grand nombre de cérémonies religieuſes. Il ſoutenoit que l'écriture étoit la ſeule regle de foi ;

que l'église devoit être réformée par l'état, & ne pouvoit posséder de biens temporels; qu'on ne pouvoit lever aucun impôt sur le peuple, qu'après avoir employé les biens ecclésiastiques aux besoins du royaume, &c. Les abus introduits dans l'église, autant que la témérité de l'esprit humain, avoient fait naître ces opinions, dont le germe s'étoit montré en Italie, dès le douzieme siecle, par les déclamations d'Arnaud de Brescia, & s'étoit développé depuis en France par le fanatisme des Vaudois ou Albigeois. Elles contribuerent à la révolte des paysans; car il est facile d'échauffer le peuple par un fanatisme qui le flatte. La protection du duc de Lancaster mit Wiclef à l'abri des poursuites du clergé. Condamné par Grégoire XI, cité par l'évêque de Londres, il eût vraisemblablement, sans une protection aussi puissante, subi le supplice du feu, comme autrefois Arnaud de Brescia, & comme les victimes de l'inquisition. Ses partisans, appelés Lollards, devinrent fort nombreux; mais les principaux, à l'exemple de leur chef, ayant adouci ou rétracté ce qu'il y avoit dans leur doctrine de plus contraire aux dogmes & aux principes de l'église, ces nouveautés ne produisirent aucune révolution.

Pourquoi elle ne produisit aucune révolution.

Le respect pour le saint siége s'affoiblissoit néanmoins de jour en jour. Les scandales causés

Grand schisme d'Occident.

par le grand schisme n'étoient que trop capables de fomenter la discorde. Depuis 1380, deux papes se disputoient la tiare avec une sorte d'acharnement. Les peuples chrétiens, divisés en deux partis, suivoient dans cette affaire de religion le torrent des préjugés ou de l'intérêt. Clément VII, qui résidoit à Avignon, étoit le pape de France & de ses alliés : Urbain VI, élu à Rome avant Clément, étoit celui de l'Angleterre, ennemie de la France. On se traitoit de part & d'autre comme des infideles & des schismatiques. Urbain publia une croisade contre son rival; l'évêque de Norwich fut mis à la tête des croisés : il porta la guerre dans la Flandre, quoiqu'*Urbaniste* (1382), & revint sur ses pas avec perte, sans avoir attaqué la France, contre qui cette croisade étoit destinée. Pendant quarante ans que dura le schisme, la religion servit de prétexte aux plus grands excès.

Croisade d'Urbain VI.

Esclaves & victimes de la superstition, les peuples s'épuisoient, se déchiroient pour des pontifes obstinés à soutenir un droit incertain. L'université de Paris proposa de n'en plus reconnoître aucun tant que le schisme subsisteroit. Ce systême si raisonnable fut suivi en France quelques années; mais il ne put tenir contre l'esprit de faction, toujours prêt à sacrifier le bien public.

Remede mal appliqué au schisme.

HENRI IV.

Henri de Lancaster avoit du courage, de l'habileté, & de la prudence : mais son usurpation étoit trop visible, & les droits d'Edmond de Mortimer comte de la Marche, trop évidens, pour que les commencemens de ce regne ne fussent pas orageux. Il y eut d'abord une conspiration des pairs, qui finit par des exécutions illégales, suivant la coutume des siecles où la violence étouffe les lois. On vit le comte de Rutland, un des rebelles, fils du duc d'York, déshonorer sa naissance, en présentant au roi la tête du lord Spencer, son beau-frère, l'un des chefs du parti. Rutland avoit autrefois trempé dans le meurtre de Glocester son oncle; il avoit trahi Richard & Henri lui-même. Malgré les mœurs de la chevalerie, ces abominables noirceurs étoient fréquentes; elles devoient l'être, tant que la culture de la raison n'épureroit pas les mœurs publiques.

1399. Commencemens orageux.

Noirceurs du comte de Rutland.

Pour s'affermir sur le trône, le nouveau roi sacrifia les Lollards à la haine du clergé. Le parlement ordonna, selon ses vues, que les hérétiques relaps ou opiniâtres seroient livrés au bras séculier, & ensuite condamnés au feu.

Lollards sacrifiés au clergé. Condamnés au feu.

C'eſt le premier exemple de ces lois pénales, dont on abuſa ſi cruellement. Henri IV étoit pourtant ſoupçonné d'avoir, comme l'ancien duc de Lancaſter ſon pere, du penchant pour les nouvelles opinions. Mais la politique fait ſouvent agir contre la croyance.

Révoltes diſſipées. Glendour, deſcendant des anciens princes de Galles, profita des troubles du royaume pour y faire des excurſions. Le comte de la Marche tomba entre ſes mains, & le roi le laiſſa en captivité, ſans permettre même aux Piercy, alliés du comte, de traiter pour ſa rançon avec Glendour. Il étoit redevable de la couronne à cette famille puiſſante. Le comte de Northumberland, chef de la maiſon de Piercy, ſe révolte & s'unit aux Ecoſſois; étant tombé malade, il met ſon fils à la tête de ſon armée. On publie un manifeſte contre Henri; on lui reproche le meurtre de Richard II, l'uſurpation de la couronne, la captivité de l'héritier légitime, enfin

1403. Bataille de Shrewsbury. tout ce qui pouvoit le rendre odieux. La bataille de Shrewsbury, une des plus furieuſes qu'on ait vues dans les guerres civiles, décide la querelle en faveur des royaliſtes. Le jeune Piercy eſt tué, le comte de Northumberland ſe ſoumet.

Archevêque condamné à mort. Une nouvelle révolte, excitée deux ans après; ſe diſſipa avec moins de peine. L'archevêque

d'York, un des chefs, fut condamné à mort. On n'avoit point encore vu d'évêque exécuté juridiquement. Le roi vint à bout de contenir les séditieux. Il se fait respecter par la cour d'Ecosse, en retenant le jeune prince Jacques, héritier de Robert III, & qui étoit tombé entre ses mains. Il fomenta la division entre les ducs d'Orléans & de Bourgogne, dont la haine mutuelle déchiroit la France. Il méditoit de plus grandes entreprises sur ce royaume. La courte durée de son regne en suspendit l'exécution.

Politique du roi.

Nous supprimons les détails de ces différentes affaires, parce qu'ils n'offrent rien d'intéressant. Celles du parlement, liées à la constitution de l'état, ne doivent pas être omises. Les communes jouoient déja un assez grand rôle, pour que la cour se fît un objet de politique de diriger les élections. On s'en étoit plaint sous le dernier regne, on s'en plaignit encore sous Henri IV. Cependant le roi, obligé long-temps d'être populaire, laissa prendre à la Chambre basse plus d'autorité qu'elle n'en avoit jamais eu. Tantôt elle lui demanda l'éloignement de quelques-uns des officiers de sa maison, & même de son confesseur, ce qui lui fut accordé : tantôt elle nomma des trésoriers, pour veiller à l'emploi des subsides, & pour lui en rendre compte : tantôt elle proposa des réglemens d'administra-

Les communes acquierent de l'autorité.

tion, & exigea que tous les membres du conseil juraſſent de les obſerver.

Leur demande ſur les revenus du clergé.

Elle fit une démarche encore plus hardie, en demandant que les revenus de l'égliſe fuſſent conſacrés aux beſoins de l'état. Le clergé, ſelon le calcul des Communes, poſſédoit le tiers de toutes les terres du royaume, & en tiroit quatre cent quatre-vingt mille marcs par an. La pétition étoit proprement l'ouvrage des Lollards, qui demandoient auſſi un adouciſſement aux ſtatuts portés contre eux. Henri, commençant à régner avec plus d'empire, répondit ſévérement à la Chambre; il fit brûler un de ces hérétiques, comme pour donner plus d'éclat à ſon refus.

Particularité de cette affaire.

Les Communes, en inſiſtant ſur les richeſſes du clergé, lui reprochoient de ne contribuer en rien aux charges publiques, & diſoient que tant d'opulence ne ſervoit qu'à l'empêcher de bien remplir ſes fonctions. L'archevêque de Cantorbéry répondit, devant le roi, que le clergé envoyoit ſes vaſſaux à la guerre dans les cas de néceſſité, tandis qu'il prioit jour & nuit pour le bonheur de l'état. Sur quoi l'orateur du parlement dit avec un ſouris malin, que *les prieres de l'égliſe étoient un foible ſecours.* Ces traits annoncent le progrès des nouvelles opinions.

Une maladie violente conduisit le roi au tombeau, après un regne de douze ans. L'injustice de Richard II fut la cause des crimes de Henri IV. Le dernier n'auroit jamais usurpé le trône, si le premier ne lui avoit ravi son patrimoine. Mais une injustice ne peut justifier un crime; & la prudence même avec laquelle Henri IV maintint son pouvoir n'effacera jamais la noirceur de son usurpation. Il laissa quatre fils, dont l'aîné lui succéda.

1413. Mort de Henri IV.

HENRI V.

S'il falloit juger des hommes par les égaremens de leur jeunesse, Henri V devoit être indigne du trône. La défiance ou la jalousie de son pere l'ayant éloigné des affaires & du commandement des armées, il s'étoit plongé avec fureur dans tous les excès de la débauche, sans rougir même de la conduite la plus honteuse. Mais cette licence venoit moins d'un fond dépravé que d'un caractere ardent, qui, n'étant point fixé aux objets utiles, se livroit à la fougue des passions. Au travers de ses folies, on avoit apperçu les principes de la sagesse. Un juge, qu'il avoit insulté pour défendre un de ses compagnons de débauche, ordonnant qu'on le

1413. Jeunesse licencieuse de Henri V.

Soumission aux lois, malgré ses égaremens.

menât en prison, il s'étoit soumis modestement à la peine, avoit reconnu & réparé sa faute. Soumission étonnante dans le feu des passions, & sur-tout dans l'héritier de la couronne.

Il se réforme dès qu'il est roi.

A peine fut-il son maître, qu'il changea ses vices en vertus. Il exhorta ses amis à imiter son exemple; il leur défendit de reparoître à la cour, s'ils ne commençoient par réformer leur conduite. Le juge dont nous avons parlé, qui redoutoit une disgrace, fut comblé d'éloges. Le comte de la Marche, traité avec distinction, & avec faveur, oublia presque les droits de sa naissance; les Piercy recouvrerent leurs biens & leurs dignités : la nation conçut les plus belles & les plus justes espérances.

Cobham, chef des Lollards.

Cependant la secte des Lollards ou des Wicléfites faisoit des progrès dangereux; & quoique le nom d'hérésie effarouchât encore les esprits, le prétexte de réformer les abus de l'église & d'enrichir l'état de ses dépouilles, relâchoit les liens de l'ordre public. Le lord Cobham, distingué par ses services & par ses talens militaires, étoit le chef d'un parti que le clergé avoit en horreur, & qui causoit des inquiétudes à la couronne. Henri vouloit soutenir la hiérarchie & la foi, sans employer la violence, qu'il jugeoit peu conforme à l'intérêt, comme aux principes de la vraie religion. Mais après de vains

efforts pour fléchir l'opiniâtreté de Cobham, il permit au primat de le poursuivre. On le condamna, on le livra au bras séculier pour être brûlé. S'étant échappé de la tour, il assemble ses partisans, se révolte contre le roi, échoue dans son entreprise, se sauve, est pris, & pendu quelques années après.

Cette révolte décrédita & fit décheoir la nouvelle secte. Le parlement augmenta la sévérité des lois pénales; il invita cependant le roi à saisir tous les revenus ecclésiastiques pour les besoins de la couronne : tant le systême des Lollards avoit fait d'impression sur ceux mêmes qui détestoient leur hérésie. Le clergé céda politiquement au roi un nombre de bénéfices; & le primat, afin de tourner son attention sur un autre objet, eut l'adresse de l'exciter à prendre les armes contre la France.

La secte tombe.

Tout ce royaume étoit en feu. La démence où étoit tombé Charles VI, laissoit une libre carriere à la rage des partis. Le duc d'Orléans, frere du roi, & le duc de Bourgogne, son cousin-germain, après des querelles violentes, s'étoient juré aux pieds des autels une réconciliation parfaite. Mais le premier fut bientôt assassiné dans une rue de Paris par les ordres du second; & celui-ci osa se justifier publiquement par la doctrine exécrable du tyrannicide : le

Troubles en France pendant la minorité de Charles VI.

cordelier Jean Petit, son apologiste, en fit le fondement de sa défense. On ne tarda guere à éprouver les effets de cette doctrine, qui tendoit à rompre tous les liens de la société. Deux factions acharnées l'une contre l'autre remplirent de meurtres le royaume, & sur-tout la capitale. Les Bourguignons & les Armagnacs (c'est ainsi qu'on les nommoit) sacrifioient l'état & les citoyens à leur animosité sanguinaire; & les François sembloient inviter les ennemis de la France à la conquérir.

1415. Henri veut attaquer la France.

Henri profita des conjonctures. Son pere lui avoit conseillé, en mourant, d'exercer l'inquiétude turbulente de la nation par des guerres étrangeres, afin qu'elle cessât de fermenter dans l'intérieur du royaume. Ce conseil & celui du primat le déciderent à une démarche éclatante.

Ses demandes rejetées.

Il envoya demander la fille de Charles VI en mariage, avec la souveraineté & la restitution des provinces enlevées à l'Angleterre par Philippe-Auguste. La cour de France, réduite à une extrême foiblesse, offrit la souveraineté de la Guienne, du Périgord, de la Saintonge, &c. Henri rejeta cette offre, résolu de tenter une conquête dont l'expérience de ses prédécesseurs auroit dû le détourner.

Conspiration découverte.

Pendant qu'il faisoit ses préparatifs, le comte de Cambridge, second fils du dernier duc d'York,

conſpira pour mettre ſur le trône le comte de la Marche. Il fut découvert, condamné à mort & exécuté, ainſi que d'autres ſeigneurs, ſans être entendu, & ſur la dépoſition d'un ſeul témoin. On accuſa le comte de la Marche d'avoir eu part à la conſpiration. Le roi lui pardonna; & libre de toute inquiétude, s'empreſſa d'exécuter ſa grande & injuſte entrepriſe.

Il débarqua en Normandie près d'Harfleur, à la tête de ſix mille hommes d'armes qui compoſoient la cavalerie *, & de vingt-quatre mille fantaſſins, preſque tous archers. Il aſſiége cette place; il la prend d'aſſaut, après avoir perdu une partie conſidérable de ſon armée. La fatigue & les maladies réduiſent les Anglois à un petit nombre. Henri ſe trouve, comme Edouard III, engagé dans le pays ennemi, ſans ſavoir comment échapper. Il découvre un gué près de Saint-Quentin, paſſe la Somme, marche vers Calais, ſuivi de l'armée françaiſe, quatre fois plus forte que la ſienne. Priſe d'Harfleur. Retraite du roi.

N'ayant plus de reſſource que dans le courage, le déſeſpoir & la prudence, il choiſit un terrain avantageux, reſſerré entre deux bois, dans les plaines d'Azincourt. Le connétable Bataille d'Azincourt.

* Chaque gendarme ou homme d'armes avoit un nombre de cavaliers à ſa ſuite. C'étoit le fort des armées en ce temps-là.

d'Albret étoit sûr de vaincre en évitant la bataille, ou en attendant que l'ennemi, qui manquoit de tout, abandonnât son poste. La témérité, l'imprudence des François, renouvellent les fautes & les désastres de Créci & de Poitiers. Ils s'engagent dans un terrain étroit, que les pluies avoient rendu glissant, où l'on ne pouvoit combattre en bon ordre. Les archers anglois, retranchés derriere des pieux, les accablent d'une grêle de fleches, rompent leurs rangs, fondent sur eux la hache d'armes à la main, les taillent en pieces. Ce n'est par-tout que confusion & que massacre. Le connétable, plusieurs princes du sang, plus de neuf mille chevaliers ou gentilshommes restent morts sur le champ de bataille; les ducs d'Orléans & de Bourbon sont faits prisonniers avec les comtes d'Eu, de Vendôme, de Richemont, & le maréchal de Boucicaut. Du côté des Anglais on ne compta que quarante hommes tués, parmi lesquels étoit le duc d'York.

Les François taillés en pieces.

Si Henri V avoit profité de sa victoire & de la consternation des ennemis, il semble que rien ne pouvoit lui résister. Mais en ces temps-là, les princes, faute d'argent, de provisions & de ressources, ne pouvoient prolonger la guerre. Il partit bientôt de Calais, & conclut une treve avec la France.

Pourquoi Henri ne profite pas de la victoire.

La fureur des factions y étoit plus allumée que jamais. Le duc de Bourgogne, Jean Sans-peur, redoubla ses efforts pour s'emparer du gouvernement. Isabelle de Baviere, femme du malheureux Charles VI, odieuse par son caractere, & capable de tous les crimes, ayant été reléguée à Tours, s'unit étroitement avec le duc, qu'elle haïssoit, contre le dauphin, attaché au parti des Armagnacs. Le Bourguignon prit les armes, s'empara de plusieurs villes, délivra la reine, devint maître de la personne du roi. Paris fut encore inondé de sang. Il ne manquoit plus que les Anglois pour mettre le comble aux calamités publiques. Henri ne tarda guere à rentrer dans ce royaume. La providence, selon lui, se déclaroit en sa faveur, & lui destinoit évidemment la couronne. Prétexte aussi absurde que téméraire, dont les plus grands scélérats pourroient couvrir leurs injustices. Falaise, Cherbourg, Evreux, Caen, étoient déja entre les mains de l'Anglois. Rouen étoit assiégé. La reine Isabelle & le duc de Bourgogne négocioient avec Henri V: il avoit tout à espérer, & la France tout à craindre

La France pleine de factions.

Crime de la reine Isabelle.

1417. L'Anglois rentre en France.

Une réconciliation soudaine du dauphin & du Bourguignon affoiblit ses espérances. Mais ces deux princes étant convenus d'avoir une entrevue sur le pont de Montereau, le duc y fut assassiné

Assassinat du duc de Bourgogne.

par quelques seigneurs de la suite du dauphin, qui saisirent l'occasion de venger l'assassinat du duc d'Orléans. Ce nouveau crime fit bientôt renaître tous les autres. On l'imputa au jeune héritier de la couronne, parce qu'il avoit été commis en sa présence & par ses amis. Le nouveau duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, conjura la ruine de l'état avec la reine. Tout sentiment d'honneur, de patriotisme, d'intérêt, même personnel, céda aux transports de la vengeance.

Progrès de Henri.

Henri V avoit pris Rouen après un long siége; il étoit maître de Pontoise & de Gisors; il étoit aux portes de Paris. Dans ces circonstances, qui auroient dû enflammer le zele des François, on lui abandonna le royaume.

1420.

Traité de Troyes, qui lui assure la couronne.

Il se rend à Troyes pour conclure le fameux traité par lequel un monarque imbécille, une reine furieuse, un prince du sang armé contre sa patrie, le reconnoissent pour héritier de la couronne de France; lui cedent toute l'autorité avec le titre de régent pendant la vie de Charles VI, & s'engagent à poursuivre le *soi-disant* dauphin, comme l'ennemi de l'état. Cet infame traité qui renverse tous les fondemens de la monarchie, qui donne à l'étranger, au mépris de tous les princes françois, un droit qu'il ne pouvoit pretendre par aucun titre, est suivi de son mariage avec Catherine de France,

fille du roi (c'étoit un des principaux articles du traité). Les états-généraux, les restes du parlement dispersés lui jurent l'obéissance. Il regne dans Paris, tandis que le dauphin, déclaré coupable de l'assassinat du duc de Bourgogne, & criminel de lese-majesté, rassemble autour de lui un petit nombre de François fideles.

Henri passa en Angleterre pour se procurer des subsides. Il ne reçut du parlement qu'un secours très-médiocre, malgré la joie qu'on lui témoigna de ses triomphes. Les gens éclairés voyoient bien que l'Angleterre seroit tôt ou tard une province, si leur roi possédoit la France, & que l'intérêt du monarque n'étoit pas celui de la nation. Pendant son absence, le dauphin, secondé par un corps de sept mille Ecossois sous les ordres du comte de Buchan, battit à Baugé en Anjou, le duc de Clarance, son frere, qui périt dans l'action. Buchan fut honoré du titre de connétable. Henri amena bientôt une armée capable de réparer cette perte. Il fit lever le siége de Chartres, il s'empara de Dreux & de Meaux. Le dauphin, poussé au-delà de la Loire, se tenoit sur la défensive. Un fils, né au roi d'Angleterre, sembloit être un gage de nouvelles prospérités.

Sentimens des Anglois sur cette conquête.

Suite de la guerre.

1422. Mort de Henri V.

Mais la grandeur humaine est aussi fragile que la vie. Ce fier conquérant mourut d'une

fiftule à l'âge de trente-trois ans, après avoir nommé le duc de Bedford, fon frere aîné, régent de France ; & le duc de Glocefter, fon cadet, régent d'Angleterre. Il déclara, en expirant, fon intention d'entreprendreune croifade pour délivrer Jérufalem : c'étoit peut-être un de ces vœux par lefquels on fe flattoit d'acheter ou la guérifon, ou le ciel. Il mériteroit davantage d'être admiré comme un héros & un grand roi, s'il n'avoit pas flétri fa gloire par les injuftices de l'ambition.

Sa veuve époufa Owen Tudor.

Catherine de France, fa veuve, époufa, peu de temps après fa mort, Owen Tudor, gentilhomme gallois, qu'on a prétendu, fans preuves certaines, defcendre des anciens princes de Galles. Nous verrons la race de Tudor monter fur le trône.

Fin du grand fchifme, par le concile de Conftance.

Le concile de Conftance mit fin au grand fchifme en 1414, par la dépofition de Jean XXIII & par l'élection de Martin V. La fupériorité du concile général fur les papes fut établie dans cette fameufe affemblée. Jean Huff & Jérôme de Prague, infectés des opinions de Wiclef, y furent condamnés comme hérétiques, & furent brûlés à petit feu, quoiqu'ils euffent un faufconduit de l'empereur. Cette violence alluma

une guerre affreuse en Allemagne, où Zisca, général des Hussites, se rendit célebre par ses exploits. La réforme ecclésiastique, tant désirée, tant annoncée, & si nécessaire, ne se fit point à Constance, malgré le zele de l'empereur Sigismond & les efforts des docteurs de Paris. Les principaux chefs de l'église avoient trop d'intérêt à s'y opposer; le pape, une fois reconnu, avoit trop de moyens de l'éluder. Avec des promesses trompeuses, il gagna du temps & termina le concile.

Nulle réforme.

On trouve sous ce regne un état des revenus ordinaires de la couronne. Ils ne montoient qu'à cinquante-cinq mille sept cent quatorze livres sterling. Les dépenses ordinaires montoient à plus de cinquante-deux mille. Aussi le roi étoit-il obligé, pour soutenir les frais de la guerre, d'engager ses joyaux, sa couronne même, d'emprunter de toutes parts sans pouvoir payer ses dettes, & de recourir sans cesse au parlement, dont il tiroit des subsides peu proportionnés à ses besoins. La paye des troupes absorboit tout: chaque cavalier avoit deux schellings par jour, chaque archer six sous; & l'argent étoit fort rare. Calais, qui ne servoit qu'à ouvrir l'entrée de la France, coûtoit par an plus de dix-neuf mille livres. Si la pauvreté des rois les tenoit dans une sorte de dépendance à l'égard de la

Pauvreté de la couronne.

Paye des troupes.

Dépenses pour Calais.

La pauvreté rendoit le gouvernement vicieux.

nation, elle occasionnoit beaucoup d'abus de la prérogative royale. Le gouvernement ne pouvoit être que vicieux, tant que l'économie ne suffisoit pas au prince pour les besoins de l'état. Cependant aucun roi de la maison de Lancaster ne mit d'impôt sans le consentement du parlement. Les droits de la nation à cet égard parurent hors d'atteinte.

HENRI VI.

1422.

Le parlement nomme un protecteur pendant la minorité.

La minorité d'un roi enfant paroissoit annoncer des orages à l'Angleterre. Le parlement, si jaloux de l'autorité, trouvoit une occasion favorable d'affermir & d'étendre son pouvoir. Il changea le titre de régent en celui de protecteur ou de gardien du royaume, auquel on attachoit sans doute l'idée d'une moindre puissance; il conféra ce titre au duc de Bedford, & durant son absence, au duc de Glocester son cadet; il nomma un conseil, dont l'avis & l'approbation seroient nécessaires dans les choses importantes; enfin il confia le jeune roi à l'évêque de Winchester. Les deux princes pouvoient être offensés de ces changemens, contraires à la volonté du dernier roi. Ils eurent la prudence d'y consentir, plutôt que d'exciter des troubles dans

l'état. Tout occupés de leurs projets contre la France, & affectionnés d'ailleurs au bien public, ils éviterent sagement des contestations aussi dangereuses qu'inutiles.

Charles VI étoit mort quelques semaines après son gendre. Le dauphin, couronné à Poitiers sous le nom de Charles VII, prince doux, aimable, généreux, d'un caractere foible, indolent, corrompu par les plaisirs, mais capable de corriger un jour les défauts de sa jeunesse, gagnoit un grand nombre de partisans : & les François, attachés à leurs souverains par l'esprit national, ne pouvoient s'aveugler au point de ne pas voir ce qu'ils perdoient sous une domination étrangere. Le prudent Bedford prévoyoit une révolution, que la celerite & la vigueur de ses mesures pouvoient à peine prévenir. Il mit sa politique à se menager de puissans secours. Les ducs de Bourgogne & de Bretagne, & le comte de Richemont, frere de ce dernier, renouvelerent avec lui une alliance funeste. Il persuada aux Anglois de rendre la liberté au roi d'Ecosse, Jacques II, qu'ils retenoient captif depuis son enfance, & de se délivrer par-là des incursions que pouvoient faire les Ecossois dans le royaume. Après ces précautions, il recommença les hostilités.

Affaires de France. Charles VII.

Prudence du duc de Bedfort.

Plusieurs places qui restoient à Charles VII

Continuation de la

guerre de France.

dans les provinces septentrionales, furent enlevées par les ennemis. Ce prince envoya contre eux une armée de quatorze mille hommes, sous les ordres du connétable de Buchan. C'étoit sa principale ressource. Le connétable prit Verneuil en Normandie, & pouvoit se retirer avec gloire sans hasarder une bataille. Un chimérique point d'honneur l'emporta sur les conseils de la prudence. On eut honte de reculer devant les Anglois. L'expérience des anciens malheurs ne put retenir la vivacité françoise. Le vicomte de Narbonne rompit ses rangs, pour charger avec précipitation, & entraîna la premiere ligne. Les archers anglois se signalerent selon leur coutume. Bedford, à la tête des gendarmes, acheva bientôt la victoire. Le connétable périt avec quantité de seigneurs, & près de quatre mille François. Une espece de fatalité sembloit asservir la France au génie de l'Angleterre.

1424. Bataille de Verneuil.

Le duc de Glocester épouse la comtesse de Hainaut.

Mais tandis que la bataille de Verneuil ruinoit les espérances de Charles, les passions d'une femme semoient la discorde parmi ses ennemis. La comtesse de Hainaut, animée d'une antipathie violente contre le duc de Brabant, son mari, cousin-germain du duc de Bourgogne, résolut de faire rompre son mariage : elle se retira en Angleterre, où le duc de Glocester, épris de ses charmes & amoureux de sa fortune,

l'épousa sans même attendre la dispense de Rome. Il court aussi-tôt dans les Pays-Bas pour se mettre en possession des terres de cette princesse. Le duc de Bourgogne se récrie contre une injure qui lui devient personnelle, & va lui-même au secours du duc de Brabant. La guerre s'allume avec violence. Bedford tâche en vain d'arrêter l'emportement de son frere & d'adoucir l'aigreur du Bourguignon. Obligé de faire un voyage en Angleterre, il laisse, malgré lui, à Charles VII le temps de réparer son dernièr malheur.

Divisions qui suivent ce mariage.

Rien n'étoit plus important pour Charles que de s'attacher les princes françois, dont la révolte entraînoit la ruine de la monarchie. Philippe-le-Bon, déjà dégoûté des Anglois, ne pouvoit encore étouffer sa haine pour le monarque. Mais le duc de Bretagne ouvrit l'oreille à des propositions d'accommodement; le comte de Richemont, son frere, accepta l'épée de connétable. Ce grand capitaine, bon français, mauvais courtisan, se défit bientôt des ministres & des favoris du roi. Il s'attira une disgrace par ses violences, & regagna enfin par ses services la faveur & la confiance.

Charles VII se réconcilie avec le duc de Bretagne.

Richemont connétable.

Le fameux bâtard d'Orléans, connu sous le nom de comte de Dunois, autre héros né pour le salut de la France, battit les Anglois & leur

Le comte de Dunois.

fit lever le siége de Montargis. Cet avantage ranima l'espoir de la nation. Mais Bedford revint d'Angleterre, plus redoutable que jamais. Après avoir forcé le duc de Bretagne à se soumettre, il forma une entreprise dont le succès devoit décider de la couronne.

Bedford revient d'Angleterre.

1428. Siége d'Orléans.

Orléans étoit une place de la derniere importance, qui seule lui fermoit l'entrée des provinces méridionales. Résolu de faire tous ses efforts pour s'en emparer, il chargea de l'expédition le comte de Salisbury, célebre général, qui venoit d'amener un renfort de six mille hommes. Le siége d'Orléans fixa les yeux de toute l'Europe. De part & d'autre on fit des prodiges de valeur. Quoique les Anglois eussent du canon, ils vouloient prendre la ville par famine, & la resserroient chaque jour de plus en plus. Un échec qu'essuyerent les François, en attaquant un détachement ennemi, augmenta le péril des assiégés. On offrit de mettre la place en séquestre entre les mains du duc de Bourgogne. Bedford rejeta cette proposition avec hauteur, en disant qu'il n'étoit pas homme à battre les buissons pour que les autres eussent le gibier. Le Bourguignon piqué, retira ses troupes. Mais Orléans étoit aux abois. Déjà le roi méditoit une retraite honteuse. Sa femme, Marie d'Anjou, & sa maîtresse, Agnès Sorel, lui inspirent des

1429. La ville près de se rendre.

Charles VII encouragé par deux femmes.

ſentimens plus dignes de lui. L'amour, qui amollit ordinairement les cœurs, fortifia le ſien. Il réſolut de vaincre ou de mourir en monarque. Alors une ſimple payſanne parut miraculeuſement envoyée pour le tirer du précipice, & pour lui rendre la couronne.

Jeanne d'Arc, née au village de Dom-Remi, près de Vaucouleurs en Lorraine, étoit une fille d'environ dix-ſept ans, vertueuſe, inconnue, accoutumée aux ſeuls exercices de la vie champêtre. Au récit continuel des maux de la France, ſon imagination s'échauffa tellement, que perdant de vue tout autre objet, & s'abandonnant aux tranſports de l'enthouſiaſme, elle crut entendre des voix céleſtes, & ne douta point que Dieu ne l'appelât à la défenſe du royaume. Elle fit part de ſes viſions au gouverneur de Vaucouleurs, qui, après l'avoir rebutée comme une folle, décidé par ſa perſévérance, conſentit à l'envoyer au roi. Elle ſoutint à la cour le perſonnage d'inſpirée, avec une candeur & une fermeté qui étonnerent les plus incrédules. Les docteurs, les théologiens, le parlement de Poitiers ayant examiné ſa miſſion, y reconnurent quelque choſe de ſurnaturel. On étoit ſans doute intéreſſé à croire ou à ſuppoſer un tel miracle; mais dans les ſiecles d'ignorance, le merveilleux n'a pas beſoin de la politique pour être

La Pucelle d'Orléans.

Elle ſe croit inſpirée.

Elle paroît à la cour.

avidement reçu. Sans insister sur ce que l'on raconte d'incroyable des prédictions de la Pucelle d'Orléans (Jeanne d'Arc est ainsi nommée dans l'histoire), nous observerons seulement que son enthousiasme, joint à des qualités extraordinaires, ne pouvoit manquer de faire une vive impression.

Elle va défendre Orléans.

Elle avoit promis de délivrer Orléans. Avant que de tenter cette entreprise, elle écrivit une lettre à Bedford, pour lui ordonner, de la part de Dieu, de lever le siége & d'évacuer la France. Les Anglois plaisanterent, quoique déjà frappés de l'opinion qui se répandoit par-tout. Enfin la jeune héroïne, armée de pied en cap, maniant un cheval avec adresse, portant à la main une banniere consacrée, paroît à la tête des troupes comme un ange tutélaire, dont la présence fait mépriser les périls. Dunois la dirige par ses conseils; les soldats la suivent avec une confiance aveugle. Elle entre dans la place; elle y introduit un convoi & des renforts. Le comte de Suffolk, général des ennemis (Salisbury avoit été tué d'un coup de canon), voyant ses troupes saisies de terreur, n'ose faire aucune résistance. La garnison se croit invincible sous la banniere de la Pucelle. De fréquentes sorties, toujours accompagnées de succès, achevent de consterner les ennemis. Ils attribuent à une puissance infer-

Elle y entre & fait lever le siége.

nale ce que les François regardent comme l'œuvre du Tout-puissant. Chassés de leurs retranchemens, ils levent le siége. On les poursuit ; on attaque Jargeau, où Norfolk s'étoit renfermé ; on force la place ; on fait prisonnier le général ; on remporte à Patai une nouvelle victoire. Le courage de la Pucelle, son nom seul réparoit les désastres d'Azincourt & de Verneuil.

Elle conduit le roi jusqu'à Reims.

Le plus important objet de sa mission étoit, à l'entendre, de faire sacrer le roi à Reims. Il falloit traverser une grande étendue de pays occupé par les Anglois ; entreprise téméraire & impossible dans toute autre circonstance. Charles, qui jusqu'alors avoit ménagé sa personne, dont le salut de l'état dépendoit, se laissa entraîner par le torrent des succès & par les instances de l'héroïne. Ce moment d'enthousiasme devoit être décisif. A la tête de douze mille hommes, presque sans provisions & sans ressources, le roi s'engage au milieu de tant d'ennemis & de dangers. Troyes & Châlons lui ouvrirent leurs portes. Il arrive à Reims, il y est sacré en présence de la Pucelle, qui partage la gloire de cette touchante cérémonie. Une main divine paroissoit guider le souverain ; le sacre le rendoit plus vénérable aux yeux des peuples : Laon, Soissons, Château-Thierry, Provins & d'autres places se sou-

Sacre de Charles.

mirent avec joie. Le patriotisme renaissoit dans les cœurs, & les François, revenus de leurs égaremens, n'avoient plus que de l'aversion pour le joug qu'ils s'étoient honteusement imposé.

Bedford se soutient en France.

Bedford opposoit une prudence consommée à ces revers de fortune. Actif, vigilant, févere, il retint Paris dans l'obéissance ; il vint à bout de renouveler l'alliance avec le duc de Bourgogne ; il garda un corps de cinq mille hommes que l'évêque de Winchester conduisoit en Allemagne pour une croisade contre les Hussites ; il fit couronner roi de France le jeune Henri, malgré le dégoût que les Parisiens montroient déjà pour la domination angloise. Enfin un événement imprévu sembla ramener la fortune de son côté.

La Pucelle prisonniere des Anglois.

Après le sacre de Charles VII, la Pucelle vouloit se retirer dans son village, disant que sa mission étoit accomplie. On sentoit trop bien l'influence que l'enthousiasme lui donnoit sur les troupes, pour se priver d'un avantage si précieux. Dunois lui persuada de continuer ses services. Le duc de Bourgogne assiégeant Compiegne, elle se jeta dans la place. Elle fit aussitôt une sortie avec sa valeur ordinaire : deux fois elle repoussa les ennemis ; mais enfin elle se rendit prisonniere, abandonnée, dit-on, par les officiers françois, jaloux de sa gloire ; circonstance

plus que douteuſe, quoique de tout temps les paſſions aient commis de baſſes perfidies. Les Anglois chanterent des *Te Deum*, comme s'ils euſſent remporté une victoire. Bedford obtint du duc de Bourgogne que la Pucelle fût remiſe entre ſes mains. Il ſe crut alors maître de la France; & dans l'ivreſſe de la vengeance & du ſuccès, il ternit ſa gloire par une injuſtice auſſi honteuſe que barbare.

1431. On lui fait ſon procès.

La Pucelle, dont la conduite irréprochable & la magnanimité inouie méritoient l'admiration & le reſpect de ſes ennemis mêmes, devoit au moins être traitée comme priſonniere de guerre. Elle avoit été priſe en combattant pour ſon roi & pour ſa patrie. Le droit des gens & les ſentimens d'honneur rendoient ſa perſonne inviolable. Une politique inhumaine étouffa la voix de l'équité. On voulut diſſiper le preſtige, en couvrant d'ignominie la libératrice de la France; & pour comble d'horreur on fit ſervir la religion à cette manœuvre infâme. L'évêque de Beauvais, vendu aux ennemis, demanda que Jeanne fût jugée par un tribunal eccléſiaſtique, ſous prétexte qu'elle avoit été priſe dans ſon dioceſe, & qu'elle étoit coupable d'héréſie & de ſortilége. L'univerſité de Paris, ce corps deſtiné à inſtruire les hommes, appuya fortement les prétentions abſurdes du prélat. Des évêques, des

Indigne conduite d'un évêque de l'univerſité.

docteurs françois, auxquels on joignit le cardinal de Winchester, furent choisis pour la juger selon la méthode de l'inquisition, la plus propre à faire périr l'innocent, & à lui supposer des crimes. La Pucelle, avec ses habits de guerre, comparut, chargée de chaînes, devant cet odieux tribunal.

Son interrogatoire.

On l'accabla, près de quatre mois, d'interrogatoires captieux, & ses réponses furent pleines de sagesse. La noble fierté de l'innocence respire dans les paroles qu'elle adressa au lâche évêque de Beauvais: *Vous dites que vous êtes mon juge; mais prenez garde au fardeau que vous vous êtes imposé.* Interrogée pourquoi elle avoit assisté au couronnement de Charles, tenant en main sa banniere: *Il est juste*, répondit-elle, *que qui a partagé les travaux & les dangers, partage l'honneur.* Cette seule réponse devoit confondre les juges: cependant, malgré son appel au pape, malgré ses réclamations contre une procédure fausse & inique, on la déclara criminelle.

Premiere sentence contre la Pucelle.

L'approche du supplice ébranle son ame; elle fait une rétractation forcée; elle se soumet au jugement de l'église. Alors on la condamne seulement à finir ses jours dans une prison perpétuelle, au pain & à l'eau. La rage des persécuteurs, n'étoit pas encore assouvie. Ils l'avoient

forcée à promettre de ne plus porter les armes ni l'habit d'homme. Résolus de la livrer au bourreau, ils vinrent à bout de la surprendre dans sa prison sous cet habit, qu'elle aimoit de préférence; soit que les gardes corrompus lui eussent enlevé ses robes, comme le prouvent d'anciens actes; soit que, pour l'engager dans le piége, on lui eût laissé à dessein un habillement moins convenable à son sexe, comme le disent plusieurs historiens. Ces barbares ne demandoient qu'un prétexte. Ils la jugerent *relapse*, & la livrerent au bras séculier.

Piége qu'on lui tend.

Seconde sentence.

On vit brûler à petit feu dans la place de Rouen, comme sorciere & hérétique, cette fille extraordinaire, le prodige de son siecle, la terreur des Anglois, le salut de la France, dont les visions peuvent être regardées comme un délire, mais dont les vertus, le caractere sublime, & les actions prodigieuses ne peuvent être trop admirées. Monstrelet, partisan des Bourguignons, s'efforce de diminuer sa gloire, en la supposant âgée de vingt sept ans lorsqu'elle parut sur la scene; il assure qu'elle avoit été *grand espace de temps chambriere dans une hôtellerie, & étoit hardie de chevaucher chevaux, & les mener boire, & aussi de faire apertises & habiletés que jeunes filles n'ont point accoutumé de faire.* On oppose des monu-

La Pucelle brûlée à petit feu.

mens authentiques au récit de Monſtrelet. En l'admettant même, il reſte encore de quoi admirer.

Philippe, duc de Bourgogne, prêt à quitter les Anglois.

Le ſupplice de la Pucelle ne fit que rendre les Anglois plus odieux. Leurs affaires alloient toujours en déclinant. Bedford, par une fierté mal entendue, irrita le duc de Bourgogne, qu'il importoit tant de ménager. Ce prince françois ouvrit les yeux ſur les plaies qu'il avoit faites à la France, ſur le tort qu'il s'étoit fait à lui-même en livrant la couronne à un ennemi. Le temps, la réflexion, les calamités publiques, ſi capables de toucher ſon cœur naturellement généreux, avoient affoibli cette ardeur de vengeance, qui l'avoit armé contre ſa patrie & contre ſon ſouverain. Charles déſavouoit l'aſſaſſinat du duc Jean, offroit toutes les ſatisfactions que l'on pouvoit déſirer : il avoit même banni de ſa cour Tannegui du Châtel, le meurtrier du duc.

1435. Traité d'Arras avec le duc.

Enfin les négociations s'ouvrirent à Arras. Le pape Martin V, & le concile de Bâle étoient médiateurs ; miniſtere de paix vraiment digne de l'égliſe. On offrit à l'Anglois la Normandie & la Guienne, ſous les anciennes conditions de vaſſelage. Cette offre ayant été rejetée, Philippe-le-Bon fit un traité particulier, par lequel, outre des réparations pour

le meurtre de son pere, il obtint grand nombre de places, soit en Picardie, soit ailleurs, dont il devoit jouir pendant sa vie en pleine souveraineté; & Charles VII délia ses propres sujets du serment de fidélité, en cas qu'il ne tînt pas sa parole. Ici le vassal donne la loi au souverain; mais la nécessité couvre la honte d'une soumission humiliante.

Peu de jours après ce traité, mourut le duc de Bedford, le plus redoutable ennemi des François. La reine Isabelle de Baviere, veuve de Charles VI, finit vers le même temps sa vie détestable. Monstre dans la nature, malheureuse après avoir causé le malheur de la nation, haïe des François & méprisée des Anglois, elle avoit expié ses crimes, si un opprobre éternel avoit pu suffire pour les expier.

Mort du duc de Bedford & de la reine Isabelle.

Le caractere hautain & impétueux du duc de Glocester, & l'artificieuse politique du cardinal de Winchester, son oncle, produisoit en Angleterre des factions qui faisoient négliger les affaires du dehors. Sept mois se passerent avant que la commission du duc d'York, nouveau gouverneur de France, fût expédiée; & il trouva en arrivant que tout changeoit à l'avantage de Charles VII. Le connétable de Richemont s'étoit introduit dans Paris, en avoit chassé les Anglois; le duc de Bourgogne s'étoit dé-

Factions en Angleterre. Avantages des François.

1436.

claré leur ennemi; toutes les provinces soupiroient pour le rétablissement de l'autorité légitime. Cependant on continua quelques années à se battre, mais sans action d'éclat. Les deux nations, manquant des ressources de l'industrie & du commerce, se voyoient entiérement épuisées par la guerre, si onéreuse aux peuples même les plus riches. De petits partis couroient la campagne, pilloient, saccageoient, ne décidoient rien. On fit des propositions de paix, toujours inutiles, les ennemis demandant ce qu'ils n'auroient pu obtenir dans le cours de leurs victoires. Le cardinal de Winchester procura enfin la liberté au duc d'Orléans, prisonnier depuis la bataille d'Azincourt. Sa rançon fut de trente-six mille livres sterling de la monnoie d'aujourd'hui, somme presqu'égale aux deux tiers des subsides extraordinaires qu'on avoit obtenus du parlement dans l'espace de sept années. De tels prisonniers ne sortoient guere de captivité qu'en se ruinant. Le duc de Bourgogne, par une rare générosité, sacrifia ses anciens ressentimens, & paya la rançon de ce prince long-temps son ennemi. A des traits pareils on reconnoît la vertu au milieu des barbaries qui détruisoient le genre humain.

Les deux nations épuisées par la guerre.

Rançon du duc d'Orléans.

Payée par le duc de Bourgogne.

1443. Glocester s'opposa en vain au traité, sous prétexte que le duc d'Orléans pourroit nuire à

l'Angleterre. Le cardinal rompit toutes ses mesures; & sans égard pour son penchant à la guerre, il fit conclure une treve de vingt-deux mois avec la France. Le grand objet de ces deux rivaux étoit de choisir une épouse à Henri VI, alors âgé de vingt-trois ans, prince aussi foible par la trempe de son caractere, que par celle de son esprit, & propre à recevoir toutes les impressions que peut donner une femme. Le cardinal eut encore le dessus dans cette affaire décisive. Il fixa le choix sur la fille du roi titulaire de Sicile, Marguerite d'Anjou, dont la beauté, le génie & le courage devoient faire l'admiration de l'Europe. La nouvelle reine embrassa bientôt le parti de l'ambitieux prélat & des autres ennemis de Glocester.

Treve avec la France, malgré Glocester.

Henri épouse Marguerite d'Anjou.

1447. Meurtre du duc de Glocester.

La perte de ce prince fut résolue. Il étoit trop cher au peuple, trop redoutable par sa naissance & ses autres qualités, pour que l'envie & la haine épargnassent sa personne. On lui avoit déjà fait un sanglant affront: en accusant la duchesse de Glocester d'avoir attenté sur la vie du roi par des opérations magiques; accusation absurde, sur laquelle néanmoins elle fut jugée coupable, & condamnée à une prison perpétuelle *. Le peuple paroissoit d'autant

* Ce sortilége consistoit dans une figure de cire représentant

plus attaché au duc qu'il le voyoit exposé à plus d'injustices. On cherche les moyens de le perdre sans péril. Londres étant plein de ses partisans, on convoque un parlement à Saint-Edmunsbury. A peine Glocester est-il arrivé, on l'arrête, on l'accuse, on l'emprisonne. Il meurt dans sa prison peu de jours après. Son corps fut exposé aux yeux du public; mais quoiqu'il n'y parût aucune marque de violence, personne ne douta d'un crime que l'exemple d'Edouard II & de Richard II rendoit assez vraisemblable.

Ce prince étoit au-dessus des préjugés.

Ce prince cultivoit les lettres & s'étoit mis au-dessus de la crédulité de son siecle. Le miracle d'un aveugle né, guéri en touchant la châsse d'un saint, faisoit grand bruit. Glocester ayant appelé cet homme, feignit de douter qu'il eût recouvré la vue, & lui demanda les couleurs de différens habits des gens de sa suite. L'aveugle les désigna toutes. *Tu es un coquin*, lui dit le duc, *si tu étois né aveugle, tu ne connoîtrois pas les couleurs.*

Soupçons contre la reine.

Le cardinal de Winchester ne survécut que six mois à son neveu, dont on le regardoit comme le meurtrier. La reine fut aussi soup-

---

celui dont on vouloit se défaire : à mesure que la cire enchantée se fondoit à petit feu, la personne devoit se consumer insensiblement, & périr enfin.

çonnée. Ses liaisons intimes avec le duc de Norfolk, l'un des ennemis de Glocester & le complice du cardinal, donnoient quelque vraisemblance au soupçon. Le caractere de Marguerite d'Anjou se développera mieux dans la suite.

Les Anglois chassés de France.

Pendant ces troubles d'Angleterre, le sage gouvernement de Charles VII, changea la face de son royaume. La justice, les finances, la discipline, le commerce, l'agriculture, faisoient déjà oublier les anciens malheurs. L'ordre se rétablissoit; le nation trouvoit dans elle-même de grandes ressources; son zele pour un bon roi l'excitoit à détruire jusqu'à la derniere trace de la domination angloise. Un des généraux anglois rompit la treve, & fournit une raison de prendre les armes. Quoiqu'il fût désavoué par la cour de Londres, comme la réparation qu'on exigeoit ne se faisoit point, Charles profita des circonstances, & conquit en peu de temps la Normandie. L'année suivante, on attaqua la Guienne. Bordeaux, Bayonne, furent forcés de se rendre, & cette province unie depuis environ trois siecles à la couronne d'Angleterre, se trouva réunie pour toujours à celle de France. Le brave Talbot, comte de Shrewsbury, soutint jusqu'au bout sa brillante réputation. *S'il valoit seul une armée*, comme le dit avec

1449.

Talbot.

emphafe le P. d'Orléans, Dunois, qui le vainquit en plufieurs rencontres, eft au-deffus de tout éloge.

Troubles en Angleterre. Le duc d'York prétend à la couronne.

Les Anglois chaffés de la France, vengerent eux-mêmes, par leurs diffentions inteftines, tous les maux qu'ils lui avoient caufés. La foibleffe de Henri VI encourageant les factieux, on vit paroître un compétiteur pour lui difputer la couronne. C'étoit le duc d'York, premier prince du fang, héritier par fa mere de la maifon de Mortimer, laquelle, comme nous l'avons vu, avoit des droits inconteftables à la fucceffion de Richard II, que la maifon de Lancafter s'étoit injuftement appropriée. A ce double avantage & à fon mérite perfonnel, le duc joignoit des alliances confidérables. Il avoit époufé la fille de Nevil, comte de Weftmoreland, dont la famille étoit la plus puiffante du royaume. On diftinguoit dans cette maifon le comte de Warwick, feigneur extrêmement populaire, génereux, magnifique, & fi opulent, qu'il entretenoit, dit-on, trente mille perfonnes dans fes différens domaines ou châteaux. Son hofpitalité & fes bienfaits lui donnoient un empire abfolu fur fes innombrables partifans. La révolution fut fon ouvrage.

Le comte de Warwick.

1450.

Le duc de Suffolk, détefté du peuple comme affaffin du duc de Glocefter, haï des grands

comme premier miniſtre & comme favori de la reine ; d'autant plus expoſé à l'envie, qu'étant arriere-petit-fils d'un marchand, il poſſédoit toute l'autorité avec d'immenſes richeſſes ; d'autant plus expoſé aux murmures, que l'extrême pauvreté de la couronne, dont les dettes montoient à trois cent ſoixante-douze mille livres, l'obligeoit de recourir à des expédiens arbitraires ; Suffolk, dis-je, ne pouvoit éviter les coups d'une faction ſi redoutable. Les communes l'accuſerent de haute trahiſon, lui imputerent la perte des conquêtes de France, & même le deſſein abſurde de détrôner le monarque. Procès du duc de Suffolk.

Cette accuſation tomboit au moindre examen. Elles en ajouterent une ſeconde, qui rouloit en général ſur des abus de l'autorité, dont le miniſtre étoit vraiſemblablement coupable. Henri VI craignant les ſuites d'une telle affaire, fit venir les ſeigneurs, & produiſit Suffolk en leur préſence. L'accuſé ayant dit qu'il ſe ſoumettoit à la bonté du roi, il le bannit pour cinq ans. Les ſeigneurs, rentrés dans leur chambre firent une proteſtation pour que cette ſentence ne pût donner atteinte à leurs priviléges. Suffolk, dirent-ils, auroit dû être jugé par ſes pairs, s'il ne s'étoit pas abandonné aux ordres du prince. Ses ennemis avoient lieu de craindre

De quoi il fut accuſé.

Proteſtation des pairs.

qu'on ne le rétablît bientôt dans tout son pouvoir. Ils se délivrerent de lui par un crime, & le firent assassiner sur la mer. On ne rougissoit plus de rien.

Le duc de Somerset, prince du sang, qui commandoit en France lorsque la Normandie fut reprise sur les Anglois, succéda au crédit de Suffolk & à la haine qu'on avoit pour lui. Un événement singulier fit connoître les dispositions du peuple. Jean Cade, Irlandois de basse naissance, hardi scélérat, se porta pour le fils de Jean Mortimer, exécuté au commencement de ce regne sans aucune forme de procès. Au nom de Mortimer, vingt mille hommes du comté de Kent, coururent se ranger sous son étendard. Il publia un manifeste contre le gouvernement; il dissipa un petit corps de troupes qu'on fit marcher contre lui: il fut reçu dans Londres, d'où la cour s'étoit retirée, il y maintint quelque temps la discipline des soldats, mais n'ayant pu à la fin les empêcher de commettre quelques violences, il se vit chassé de la ville par les bourgeois, & par un détachement sorti de la tour. On mit sa tête à prix, & il fut bientôt assassiné. La cour soupçonna le duc d'York d'avoir excité ce soulevement, pour sonder les sentimens de la nation. Ce prince étoit encore en Irlande. Il y avoit

Révolte excitée par un imposteur.

soumis les rebelles & mérité l'estime & la confiance publique. Il se hâta de revenir en Angleterre. Jugeant qu'il n'y avoit plus de sûreté pour sa personne que dans les partis de vigueur, il remplit le royaume du bruit de ses prétentions & de ses droits.

Factions de Lancaster & d'York.

Tous les esprits se fixerent avec chaleur sur un objet si intéressant. L'opinion flottoit entre la maison de Lancaster & celle d'York. De part & d'autre, on alléguoit des raisons plausibles.

Raisons pour la maison de Lancaster.

» Richard II, disoient les partisans de Lancaster, a été détrôné par un acte national; » Henri IV a été mis sur le trône par le choix » volontaire du peuple: si l'ordre de la succession ne fut pas alors suivi, cet ordre, établi pour le bien public, peut-il maintenant » être un titre pour troubler l'état? Deux regnes » glorieux n'ont-ils pas cimenté la possession » de la famille régnante? Les lois n'ont-elles » pas affermi son autorité? Ne lui a-t-on pas » renouvellé plusieurs fois le serment d'obéissance? Et le duc d'York lui-même, n'a-t-il » pas renoncé à ses propres droits, en reconnoissant Henri VI pour son légitime souverain? » A quoi seront exposés les peuples, si l'on » autorise des révolutions si fatales, nécessairement accompagnées de l'horreur des guerres civiles »?

Raifons pour la maifon d'York.

Les partifans d'York foutenoient de leur côté, « que les droits de fucceffion étoient la » bafe de la tranquillité publique; que l'injuf- » tice faite en les violant, ne pouvoit être trop » tôt réparée; que la poffeffion ne devoit pas » fervir de titre aux ufurpateurs; qu'il falloit » des fiecles pour rendre légale une autorité » acquife par la violence; que la dépofition de » Richard & le couronnement de Henri IV » avoient été le fruit d'une rage aveugle & d'un » foulevement populaire, plutôt qu'un acte libre » & délibéré de la nation; que les héritiers légi- » times s'étoient foumis à la force fans renoncer » à leurs droits; enfin qu'un changement deftiné » à rétablir l'ordre, loin de bouleverfer l'état, » préviendroit à l'avenir de telles révolutions. »

1452. Le duc d'York prend les armes.

Ces raifonnemens paroiffoient plus ou moins forts, felon les préjugés de parti. C'étoit aux armes à décider le procès. La foibleffe, ou plutôt l'imbécillité du roi, la modération & la circonfpection du duc d'York, fufpendoient une rupture éclatante. Mais les communes donnerent en quelque forte le fignal, en préfentant une adreffe contre le duc de Somerfet, & d'autres perfonnes, qu'elles prierent Henri d'éloigner de fon confeil & de fa cour. Le duc d'York, animé par cette entreprife, leva des troupes, demanda auffi l'éloignement du miniftre & la

réformation de l'état. On convint d'une entrevue. Il s'y trouva au milieu de ses ennemis, sans pouvoir leur échapper. Mais la crainte que son fils ne le vengeât, lui fit rendre la liberté, & il se retira dans une terre. Bientôt l'activité de son parti se ranima, soit par le mauvais succès d'une entreprise en Guienne, qui coûta la vie au fameux Talbot, soit par la naissance d'un fils de Henri VI, qui enlevoit au duc l'espérance de succéder à la couronne sans effusion de sang. Henri étant tombé malade, la cour fut contrainte de donner au duc le titre de lieutenant du royaume; le parlement y ajouta celui de protecteur. Somerset fut arrêté. Le nouveau protecteur, avec plus d'audace, auroit pu se rendre maitre de tout. Sa modération laissa le temps à ses ennemis de dresser leurs batteries. Tout à coup le roi paroissant guéri, déclare qu'il veut reprendre le gouvernement, tire Somerset de prison, & lui remet l'autorité entre les mains. York avoit tout à craindre. Il leve une armée; & sans insister encore sur ses prétentions à la couronne, il demande qu'on réforme l'état & le minitere. Les royalistes marchent contre lui, sont battus à Saint-Albans; le duc de Somerset est tué dans l'action; le roi tombe entre les mains du vain-

Le duc est déclaré protecteur.

1455. Bataille de S. Albans.

Le roi prisonnier. queur qui le traite avec respect & se met en possession de l'autorité.

Le duc agit foiblement. Ce n'étoit qu'un foible prélude de cette violente querelle, que trente années de guerre, douze batailles rangées, des excès de barbarie, des massacres inouis, devoient rendre si fatale à l'Angleterre. La fureur n'avoit pas encore anéanti les sentimens d'humanité. D'une part, le génie vigoureux de Marguerite d'Anjou, soutenoit le trône chancelant; de l'autre, le caractere irrésolu du duc d'York, tenoit en suspens les affaires. Le parlement rendit à ce prince le titre de protecteur, mais renouvela

Henri VI rétabli par sa femme. le serment de fidélité au roi. Marguerite, qnelque temps après, saisit une occasion favorable, pour rétablir l'autorité de son époux. Le protecteur consentit même au changement. On voulut l'attirer à la cour, ainsi que les comtes de Salisbury & de Warwick, ses principaux partisans, dans le dessein de s'assurer de leur personne ou de les faire périr. Informés du complot, ils se mirent en lieu de sûreté. L'archevêque de Cantorbéry s'efforça d'inspirer la paix. Une réconciliation simulée fut tout le fruit de son zele; & malgré des assurances solemnelles d'amitié, on n'attendoit que le moment de prendre les armes.

Une dispute entre deux particuliers ralluma la guerre entre les deux factions, tant l'animosité des partis étoit violente. Salisbury gagna la bataille de Bloreheath, en 1459; Warwick gagna celle de Northampton l'année suivante.

La guerre civile se rallume.

1460.

Jugement sur la succession.

Le roi fut encore fait prisonnier. Le duc d'York revint d'Irlande, où il s'étoit retiré, & avec une modération singuliere, présenta aux pairs les titres de ses prétentions à la couronne, les soumettant en quelque sorte à leur jugement. Après quelques incertitudes, les pairs, ayant appelé les principaux membres des communes, entamerent l'examen, proposerent leurs doutes, peserent les réponses, déciderent enfin que le droit du prétendant étoit légitime; que cependant Henri VI ayant possédé la couronne pendant trente-huit ans, sans qu'on la lui disputât, en jouiroit jusqu'à la mort; mais que le duc d'York, reconnu pour son héritier, gouverneroit le royaume.

Marguerite d'Anjou combat pour le roi.

Le duc n'avoit point de plus grand ennemi que la reine Marguerite, femme au-dessus de son sexe, supérieure à tous les dangers, capable de tous les efforts de l'héroïsme. Elle s'étoit réfugiée en Ecosse; elle assembloit des troupes dans le nord de l'Angleterre. On lui envoya ordre de revenir, soit pour arrêter le cours de ses entreprises, soit pour avoir un prétexte de

l'exiler. On apprit bientôt qu'elle marchoit à la tête de vingt mille hommes. Le duc d'York qui n'en avoit que cinq mille, hasarda imprudemment la bataille. Sa petite armée fut défaite à Wakefield. Il perdit lui-même la vie ; le comte de Rutland, un de ses fils, jeune prince très-aimable tomba entre les mains des vainqueurs, & Clifford l'égorgea de sang froid. Le comte de Salisbury, d'autres prisonniers de distinction, furent exécutés en vertu de la loi martiale. Ces exemples de barbarie, ces exécutions illégales se renouvelerent cent fois dans la suite. Plus les guerres civiles sont odieuses en elles-mêmes, plus elles produisent d'atrocités.

Mort du duc d'York.

Barbaries.

1461.

Victoire qui remet le roi en liberté.

Un corps de troupes de la reine ayant été battu par Edouard, nouveau duc d'York, elle répara cette perte en remportant une seconde victoire sur Warwick à Saint-Albans. Henri VI recouvra sa liberté, ou plutôt ne fit que changer de maîtres, car il ne savoit qu'obéir, & peu lui importoit de quel côté penchoit la balance, pourvu qu'on le traitât humainement.

Henri VI détrôné par le nouveau duc d'York.

Cependant le duc d'York avoit des forces supérieures. La reine se retira. Il fut reçu dans Londres avec acclamation. Plus hardi que son pere, & plus sûr de l'attachement du peuple, qu'il éblouissoit par des qualités brillantes, il résolut de prendre le titre de roi. On harangua

le peuple, on lui demanda s'il vouloit avoir pour roi Henri Lancaster, ou Edouard, fils du dernier duc d'York? Tous se déclarerent en faveur de celui-ci. Une assemblée nombreuse de prélats, de seigneurs, de magistrats, & d'autres personnes distinguées, confirma l'élection populaire: & Edouard IV fut proclamé dans la capitale. Il étoit dans sa dix-neuvieme année, plein de feu, d'activité & de valeur, mais d'un caractere à répandre beaucoup de sang, pour satisfaire son ambition & sa vengeance.

On doit remarquer sous ce regne une loi sage concernant l'élection des membres du parlement. Le nombre des électeurs avoit été trop augmenté, & c'étoit une source de désordres. On le réduisit aux personnes qui posséderoient en terres, libres de toute charge dans les provinces, la valeur de quarante schellings par an, somme évaluée à près de vingt livres sterlings d'aujourd'hui. Loi pour l'élection des membres du parlement.

EDOUARD IV.

Les deux factions implacables de la Rose rouge & de la Rose blanche, (c'est ainsi qu'on les distinguoit), la premiere attachée à la maison 1461. Rose rouge & Rose blanche.

Cruauté d'Edouard.

de Lancaster, & la seconde à celle d'York, inonderent de sang tout le royaume, avant que le gouvernement fût établi sur une base solide. Edouard lui-même n'avoit montré que trop de penchant à soutenir son pouvoir par de cruelles exécutions. Dès le commencement de son regne, un ouvrier de Londres qui avoit une couronne pour enseigne, fut condamné & mis à mort, parce qu'il avoit dit en plaisantant qu'il feroit son fils héritier de la *couronne*.

Marguerite prend les armes.

Ce trait fut bientôt suivi de scenes plus sanglantes. L'intrépide Marguerite avoit rassemblé, dans les provinces du nord, une armée de soixante mille hommes. Le nouveau roi & le comte de Warwick coururent s'opposer à ses progrès. On touchoit au moment d'une furieuse bataille. Pour inspirer du courage aux troupes,

Sanglante bataille de Touton.

Warwick tua son cheval en leur présence, & jura de partager le sort du moindre soldat. On publia en même tems que ceux qui voudroient se retirer, pouvoient le faire librement; mais qu'ensuite on n'épargneroit aucun de ceux qui montreroient quelque lâcheté. Les deux armées combattirent avec acharnement à Touton. Celle de Marguerite, quoique plus nombreuse d'un tiers, fut mise en déroute. Il étoit défendu de faire quartier à personne. Trente-six mille hommes demeurerent sur la place, massacrés par

leurs concitoyens. Le comte de Westmoreland, chef de la maison de Nevil, attaché au parti d'York, périt avec le comte de Northumberland & d'autres seigneurs. Henri VI & la reine Marguerite s'enfuirent en Ecosse, où des discordes intestines, sous la minorité de Jacques III, ne permettoient pas de leur procurer de grands secours.

Après cette grande victoire, Edouard s'empressa de convoquer un parlement. Son titre y fut reconnu sans peine. Plusieurs actes des derniers regnes furent annullés par la loi du plus fort. Henri, Marguerite, leur fils, leurs principaux partisans, furent regardés comme ennemis de l'état. Ainsi la fortune renverse en un instant & les monarques & les lois, & même les idées. Cependant Marguerite sollicitoit des secours auprès de Louis XI, successeur de Charles VII, prince plus rusé qu'entreprenant, résolu de subjuguer les grands de son royaume, plutôt que de s'exposer au risque des guerres étrangeres. Comme on lui promettoit la restitution de Calais, il accorda deux mille hommes d'armes auxquels se joignit un corps d'aventuriers écossois, avec les plus zélés partisans de la rose rouge.

Marguerite obtient quelques secours de Louis XI.

La bataille de Hexham confondit ce reste d'espérance. Le lord Montaigu tailla en pieces

1464.

Bataille de Hexham. l'armée de la reine. Plusieurs têtes illustres tomberent par la loi martiale. C'étoit le systême d'Edouard IV d'exterminer ses ennemis. Il vouloit cimenter de leur sang un trône fondé sur la violence & sujet aux révolutions. Marguerite, après sa défaite, fuyant dans une forêt, y fut volée par des brigands. Echappée de ce péril, elle voit un autre voleur fondre sur elle l'épée à la main. *Approchez, mon ami*, s'écrie-t-elle en lui présentant son fils, *je confie à votre garde le fils du roi*. Quelle ame endurcie au crime n'est pas encore susceptible de quelque sentiment de vertu? Ce brigand, touché de la confiance qu'on lui témoignoit, prit soin de la reine & la mit en sûreté. Elle se sauve en France quelque tems après. Henri VI demeura caché un an dans le comté de Lancaster. On le découvrit enfin, on l'enferma dans la tour de Londres. Sa foiblesse le faisoit paroître trop méprisable, pour qu'on attentât sur ses jours.

Danger de Marguerite.

Mariage du roi avec Elisabeth Wideville.

Edouard, victorieux de tous ses ennemis, paisible possesseur de la couronne, voyant ses droits légalement confirmés & généralement reconnus, se livra au penchant extrême qu'il avoit pour les plaisirs. Il y trouva un écueil funeste à son repos & à sa puissance. Les graces de sa personne, son affabilité, sa galanterie, quoique unies à un caractere dur & cruel, le rendoient

charmant aux yeux des femmes dont il étoit amoureux. Ses désirs trouvoient peu d'obstacles. Une seule l'enchaîna en lui résistant. Le hasard lui fit connoître Elisabeth Wideville, veuve du chevalier Gray, simple gentilhomme, fille d'un second mariage de la duchesse de Bedford, avec un homme dont la naissance n'avoit rien d'illustre. Frappé des appas de la jeune veuve, qui imploroit à genoux sa protection pour des enfans orphelins, le roi passa bientôt de la pitié à la plus vive tendresse. La vertu d'Elisabeth fut inflexible à tous les efforts de sa passion. L'estime augmente l'amour. Edouard offrit la couronne à cette veuve. Un mariage secret les unit, tandis que le comte de Warwick négocioit, par les ordres même du roi, une alliance digne de lui, avec Bonne de Savoie, sœur de la reine de France.

La nouvelle de ce qui s'étoit passé en Angleterre, remplit d'indignation ce redoutable seigneur. Il se crut méprisé, il hâta son retour. Au lieu d'appaiser son ressentiment, on l'aigrit davantage en prodiguant les titres & les faveurs aux parens de la reine. Cette partialité excita d'autant plus de jalousie parmi la noblesse, qu'Edouard, en vertu d'un acte du parlement, avoit retiré la plupart des dons qu'il avoit faits depuis son avénement au trône. Une foule de

Warwick mécontent.

Il forme un parti. mécontens se lia aux intérêts de Warwick ; le duc de Clarence, frere du roi, épousa une de ses filles : le gouvernement étoit menacé de grands orages. Edouard s'efforça de les prévenir. Il fit un traité avec Charles, duc de Bourgogne, implacable ennemi de Louis XI, descendant, par sa mere, de la maison de Lancaster, mais qui sacrifia sans peine à la politique cette maison malheureuse & opprimée. Le duc de Bretagne se ligua aussi avec Edouard.

Alliances d'Edouard.

Nouveaux troubles, où la verité est obscurcie.

L'esprit de faction, presque toujours ennemi du vrai, a tellement altéré l'histoire de ce temps-là, qu'il est impossible de décider sûrement entre les divers partis. On voit une grande révolte dans la province d'York, attribuée par les uns au comte de Warwick, quoique les autres assurent qu'il contribua par ses conseils, à la dissiper. Une seconde révolte s'éleva bientôt après, sans qu'on puisse en démêler les motifs. De cruelles vengeances, des exécutions arbitraires, suivirent toujours ces soulévemens. On trouve de part & d'autre la même fureur ; & parmi tant de choses douteuses, il n'est que trop certain qu'on immoloit à la passion les lois & l'humanité.

1470.

Warwick réconcilié avec

Enfin le duc de Clarence & le comte de Warwick se déclarent contre le roi. Leurs mesures ne réussissent point ; ils prennent la fuite.

Louis XI vient à bout de réconcilier Warwick avec la reine Marguerite, qui résidoit à Angers. Jamais animosité plus violente ne céda aux intérêts politiques. Le pere de ce fameux général avoit été exécuté par les ordres de la reine. Cette princesse voyoit dans Warwick l'oppresseur de son époux, l'auteur de ses propres disgraces. Ils convinrent néanmoins de se réunir pour détrôner Edouard IV, & pour rétablir Henri VI. Clarence parut entrer dans toutes leurs vues, quoiqu'il commençât à sentir qu'il agissoit contre lui-même, en conspirant contre son frere. Marguerite d'Anjou.

Une confiance aveugle, jointe à l'ivresse des plaisirs, endormit Edouard sur le danger. Loin de se précautionner contre une invasion prochaine, il ne désiroit rien tant, disoit-il, que de voir ses ennemis débarquer en Angleterre. Warwick y parut bientôt. Son nom, si cher aux Anglois, son immense crédit, l'humeur turbulente de la nation, attirerent en peu de jours plus de soixante mille hommes sous ses étendards. Le roi marcha précipitamment contre lui. Les deux armées se rencontrerent près de Nottingham. Une attaque nocturne mit le trouble dans le camp royal. Edouard n'eut que le temps de s'enfuir. Warwick, maître du royaume onze jours après son arrivée, court à Londres, tire Henri VI rétabli par Warwick.

Henri de sa prison, le fait proclamer, assemble le parlement à Westminster : on casse, on abroge les actes précédens ; on condamne au supplice Worcester, connétable du royaume, le premier grand seigneur qui se soit distingué par la culture des lettres ; enfin la révolution fut si rapide, qu'à peine peut-on en suivre la trace.

Edouard reprend la couronne.

L'Angleterre étoit une scene mouvante de vicissitudes perpétuelles. Edouard ne tarda point à reparoître. Le duc de Bourgogne, qui l'avoit d'abord négligé dans sa disgrace, pour s'attacher le nouveau gouvernement, voyant ses espérances trompées, lui équipa, sous le nom de quelques négocians, une petite escadre, & lui donna une somme. Avec ce foible secours, Edouard, accompagné de deux mille hommes, débarqua en Angleterre, protestant qu'il ne venoit point rallumer la guerre civile, qu'il venoit seulement se remettre en possession du comté d'Yorck, son patrimoine. Bientôt il eut sous ses ordres une armée considérable ; il évita la rencontre de Warwick, & fut reçu dans Londres, où les femmes l'adoroient, où les marchands, ses créanciers, désiroient de le voir rétabli pour être payés.

1471. Warwick est défait.

Il se présente en bataille devant l'ennemi. La reine Marguerite étoit sur le point d'arriver avec des troupes. Warwick, au lieu d'attendre

ce renfort, se pique d'avoir tout l'honneur de la victoire. Le duc de Clarence l'abandonne pendant la nuit, & passe à la tête de douze mille hommes, dans le camp du roi son frere. Cette désertion est suivie de la bataille de Barnet. Warwick y est tué, Edouard vainqueur. Marguerite arrive enfin avec le jeune prince Edouard, son fils. Vaincue à Teukesbury, elle est faite prisonniere. Son fils, prisonnier comme elle, ayant parlé fiérement au roi, reçut un soufflet de sa main, & fut assassiné sur-le-champ par les ducs de Clarence & de Glocester.

Et ensuite la reine Marguerite.

Henri VI meurt quelques jours après dans sa prison, peut-être par un nouvel assassinat. Ce malheureux prince, trop imbécille pour avoir de grandes vertus, jouissoit d'une réputation de sainteté qui le rendoit respectable au peuple.

Mort de Henri VI.

Après tant de scenes barbares, le roi retomba dans les piéges de la volupté. On le vit d'ailleurs plus attentif aux moyens de remplir ses coffres, qu'à ceux de guérir les plaies du royaume. Cependant, ses manieres populaires, sa gaieté, ses amusemens même plaisoient à la nation. Une entreprise contre la France pouvoit lui plaire davantage. Edouard se ligua avec Charles, duc de Bourgogne, pour démembrer cette monarchie. Le parlement accorda un subside. L'armée

Ligue avec le duc de Bourgogne, contre la France.

1475. angloise débarqua bientôt à Calais. Mais la fougue impétueuse du Bourguignon s'étoit tournée contre la Lorraine. Edouard ne trouvant point les secours qu'il en attendoit, prêta l'oreille aux offres de Louis XI, qui dédaignoit la gloire des armes, qui craignoit les événemens de la guerre, & qui alloit à ses fins par des voies d'autant plus sûres, qu'il étoit moins scrupuleux à tenir ses engagemens. L'argent étoit le principal ressort de sa politique.

Politique de Louis XI.

Traité de Pecquigny.

On conclut un traité à Pecquigny, près d'Amiens, par lequel Louis s'obligea sans honte à payer tous les ans cinquante mille écus à l'Angleterre. Il gagna les ministres anglois par des pensions; il témoigna une confiance entiere à Edouard; mais celui-ci lui témoignant quelque envie de le visiter à Paris, il éluda sa proposition avec adresse. *Edouard*, dit-il à Commines, *est un beau prince & fort galant: une maîtresse qu'il auroit à Paris, pourroit l'inviter à revenir d'une autre façon. Il vaut mieux que la mer nous sépare.* Malgré sa dissimulation profonde, il lui échappa un jour quelque raillerie contre ce prince, désarmé pour de l'argent. Ayant remarqué qu'un Gascon, établi en Angleterre, l'avoit entendu, il le retint en France par ses largesses. *J'ai trop parlé*, dit-il à cette occasion; *il est juste que j'en porte la peine.*

Louis refuse adroitement une visite d'Edouard.

Autre trait de politique.

Le seul article du traité qui pût lui être honorable, fut la délivrance de la reine Marguerite, dont il paya la rançon. Elle vécut jusqu'en 1482 dans une retraite paisible, après avoir étonné le monde par des prodiges de courage, qui feroient plus d'honneur à son sexe, si elle en avoit eu la douceur & la tendre sensibilité.

Mort de Marguerite d'Anjou.

1477.

Quoique le duc de Clarence, en trahissant Warwick pour se réunir au roi, eût contribué à la révolution, la violence & la légéreté de son caractere le rendoient toujours également suspect & odieux. Le duc de Glocester, son cadet, ne le haïssoit pas moins qu'Edouard. On résolut sa perte ; on commença par la ruine de ses amis. Le roi chassant un jour dans le parc de Thomas Burdet, tua un daim blanc que ce gentilhomme aimoit beaucoup. Burdet s'écria, dans un transport de colere : *Je voudrois que le bois du daim fût dans le ventre de celui qui a conseillé au roi de me faire cet affront.* On lui fit un crime capital d'une saillie si peu criminelle. L'accusé étoit ami de Clarence, il n'échappa point au supplice. Un ecclésiastique, pour la même raison, fut exécuté comme sorcier. Il savoit les mathématiques & l'astronomie : c'étoit alors une preuve de sortiléges. L'ignorance du siecle fit triompher la passion de la cour.

On veut perdre le duc de Clarence.

On commence par ses amis.

Clarence ne pouvoit douter que ces coups

Procès de Clarence.

ne s'adreſſaſſent à lui-même. Loin de les parer avec prudence, il provoqua la haine en ſe récriant contre l'injuſtice. Le roi le fit arrêter. La chambre haute inſtruiſit ſon procès. Quelques expreſſions échappées au duc, ſans aucun acte ouvert de révolte, furent un ſujet de condamnation. La préſence du roi ôta même aux juges la liberté des ſuffrages. Les Communes concoururent avec baſſeſſe à l'iniquité des Pairs, & demanderent l'exécution de Clarence. On eſt étonné de voir le parlement, alors eſclave de la cour, quoique opiniâtre quelquefois à refuſer les ſubſides les plus néceſſaires. Regardoit-il la vie des citoyens, celle même des princes du ſang, comme moins précieuſe que l'argent de la nation?

Injuſtice du parlement.

Son ſupplice.

Toute la grace qu'on fit au frere du roi, fut de lui laiſſer le choix du ſupplice. Il voulut être noyé dans un tonneau de malvoiſie, tant il aimoit cette liqueur, ou plutôt tant il étoit bizarre en tout.

Edouard toujours vicieux.

Edouard ſe montra toujours le même, cruel & voluptueux, emporté & ſans politique. Il avoit fiancé ſes quatre filles dès l'âge le plus tendre; avec de grands princes. Tous ces mariages manquerent. Le dauphin Charles, fils de Louis XI, devoit épouſer l'aînée par un article du traité de paix de Pecquigny: on lui

deſtina la fille de l'empereur Maximilien. Le roi voulut ſe venger de cette injure. Louis XI eut l'adreſſe d'armer l'Ecoſſe contre lui. Gloceſter tenta une invaſion en Ecoſſe, s'empara de Berwick, & obligea les Ecoſſois d'accepter la paix en cédant cette place. Edouard ſe pré- 1482. paroit à porter la guerre en France, lorſqu'il Sa mort. mourut âgé de quarante & un ans, laiſſant une couronne enſanglantée au jeune prince de Galles ſon fils, dont le regne ne dura que deux mois.

EDOUARD V.

ET ENSUITE

RICHARD III.

Après l'extinction des guerres civiles ſous le dernier regne, deux partis irréconciliables avoient 1482. diviſé la cour; celui de la reine & de ſes parens, Minorité orageuſe. dont les principaux étoient le comte de Rivers ſon Deux partis frere, & le marquis de Dorſet ſon fils; & celui de l'ancienne nobleſſe, jalouſe de ces hommes nouveaux qui dominoient. Le duc de Buckingham, quoique beau-frere de la reine, le lord Haſtings, grand-chambellan, les lords Howard & Stanley étoient à la tête de la ſeconde fac-

tion. Edouard IV, avant de mourir, avoit ménagé une réconciliation apparente. Mais on change de visage à la cour, sans changer d'intérêts ni de sentimens. A peine le roi fut-il mort; que les deux partis agirent suivant leurs vues différentes auprès du duc de Glocester, régent du royaume.

Richard, duc de Glocester.

Ce Prince cruel, ambitieux, capable de tous les crimes, couvroit, sous le masque d'une profonde dissimulation, la noirceur de son ame & les ruses de sa politique. Il affecta un grand zele pour la reine, afin de l'attirer dans le piége. Le comte de Rivers, homme d'un mérite distingué, gardoit & élevoit à Ludlow, près du pays de Galles, le jeune roi son neveu, qui n'avoit encore que douze ans. La reine vouloit d'abord qu'il le ramenât avec des troupes. Trompée par Glocester, elle révoqua ses ordres. Le régent reçut Rivers de la maniere la plus affectueuse, & le fit arrêter le lendemain. A cette nouvelle, la reine se réfugia dans l'abbaye de Westminster, avec le duc d'York son second fils. Il falloit lui enlever un dépôt si précieux. Glocester

Comment il enleve le duc d'York.

déclame dans le conseil contre la défiance de la reine; il représente que le jeune prince doit assister au couronnement de son frere, il propose de l'arracher d'un asyle qui n'est fait que pour sauver les malfaiteurs. Les prélats soutiennent

que l'asyle est inviolable ; mais ne pénétrant pas les intentions du régent, ils vont solliciter la reine à laisser sortir son fils : elle y consent enfin malgré elle, après l'avoir baigné de ses larmes, & lui avoir dit le dernier adieu.

Des barrieres insurmontables sembloient éloigner pour jamais de la couronne l'ambitieux Glocester. Outre les enfans d'Edouard IV, il en restoit deux de l'infortuné duc de Clarence, frere aîné du régent. Mais rien n'arrête un scélérat qui peut fouler aux pieds toutes les lois. Déclaré protecteur par le conseil, sans qu'on eût la moindre crainte pour la succession, il fit d'abord exécuter le comte de Rivers & Richard Gray, un des enfans du premier lit de la reine ; il fit entrer dans ses vues le duc de Buckingham, dont la conscience n'avoit pour regle que l'intérêt ; & n'ayant pu séduire le lord Hastings, sujet fidele, il résolut de s'en délivrer par un crime. **Scélératesse de Glocester.**

Il demande en plein conseil, quel châtiment méritent des gens qui ont attenté sur la vie du protecteur ? Hastings répond qu'ils doivent être punis comme des traîtres. *Hé bien, ces traîtres,* ajoute le protecteur, *sont la sorciere de reine, veuve de mon frere, Jeanne Shore sa maîtresse, & leurs complices. Voyez en quel état ils m'ont réduit par leurs sortiléges !* En même temps il **Accusation singuliere de sortilége.**

découvre ſon bras tout deſſéché. Perſonne n'ignoroit qu'il avoit cette infirmité dès l'enfance. *Aſſurément*, dit Haſtings, *ils ne peuvent être trop punis, s'ils ſont coupables d'un tel crime. — Quoi!* s'écrie le protecteur, *vous répondez par des ſi & par des* mais ? *Vous êtes le premier coupable du crime ; vous êtes un traître, & je jure par S. Paul, de ne pas dîner qu'on ne m'ait apporté votre tête.* En achevant ces mots, il frappe ſur la table ; des ſatellites entrent, on ſaiſit Haſtings, on l'entraîne & on lui tranche la tête. Deux heures après, on publie dans Londres une proclamation étudiée, écrite à loiſir, où étoient expoſés, en détail, les prétendus crimes de Haſtings, qu'on ſuppoſoit nouvellement découverts. L'impoſture étoit palpable ; & quelqu'un obſerva que cette proclamation avoit été faite par eſprit de prophétie.

Supplice de Haſtings.

Procès de Jeanne Shore.

Jeanne Shore fut enſuite examinée ſur ſes maléfices : car le protecteur s'embarraſſoit peu de l'abſurdité, pourvu qu'il arrivât à ſon but. On ne trouva point de preuves, malgré l'ignorance & la ſuperſtition du ſiecle. Le conſeil ne pouvant la condamner comme ſorciere, un tribunal eccléſiaſtique la condamna, comme adultere, à faire amende-honorable en chemiſe. Cette femme, ſéduite par Edouard IV, s'étoit rendue recommandable par ſon humanité & ſa

bienfaiſance. Elle ne trouva plus d'amis dès qu'elle fut malheureuſe ; elle finit ſes jours dans la miſere.

Gloceſter leva enſuite le maſque, & aſpira ouvertement à la couronne. Ses autres démarches répondirent à ſon début. Après avoir ſemé des doutes ſur la légitimité du mariage d'Edouard IV, il employa un moyen plus digne de ſa ſcélérateſſe. Ce fut de faire paſſer le dernier roi & le duc de Clarence pour bâtards, quelque infamie qui dût en rejaillir ſur ſa propre mere, encore vivante. Un prédicateur ſervit d'organe à la méchanceté. Le docteur Shaw, ayant pris pour texte ce paſſage, *les rejetons bâtrads ne pouſſeront point de racines*, décria la naiſſance des deux freres du protecteur, éleva ce prince juſqu'aux nues, le repréſenta comme le véritable héritier du trône & comme l'eſpérance de la nation. On s'attendoit à des cris de *Vive Richard*. L'auditoire demeura muet.

Gloceſter fait paſſer pour bâtards ſes deux freres.

Prédicateur qui le ſeconde.

Une ſcene ſi ſcandaleuſe ne tourna qu'à la honte de Gloceſter & de ſon panégyriſte. Il falloit cependant arracher au peuple une ſorte de conſentement à la révolution projetée. Le maire de Londres, frere de Shaw, aſſembla les citoyens ; Buckingham les harangua ſur le même ſujet que le docteur. Mais il eut beau demander s'ils ne vouloient pas pour roi l'excel-

Moyens infâmes pour le faire proclamer.

lent duc de Glocester, un profond silence découvrit les sentimens de l'assemblée. Enfin on vint à bout d'engager quelques artisans à crier *Vive Richard*. Cette foible acclamation fut la voix du peuple, la voix de Dieu. Buckingham courut dire au duc que la nation l'avoit proclamé. Celui-ci, en présence de la multitude affecta une fidélité inviolable au souverain, exhorta même le peuple à l'imiter sur ce point. On répondit qu'on ne vouloit point d'autre roi que lui. Il accepta donc la couronne. Edouard V & le duc d'York furent bientôt assassinés dans la tour de Londres. Leur mort mit le sceau à l'usurpation du tyran.

Meurtre d'Edouard V & de son frere.

Richard III détesté.

Ainsi le duc de Glocester commença, sous le nom de Richard III, un regne que tant de crimes atroces rendoient exécrable. Il avoit promis au duc de Buckingham des récompenses proportionnées à ses services ; mais quelqu'intérêt qu'il eût à le ménager, il ne lui tint pas exactement parole, soit par la crainte de trop augmenter son pouvoir, soit par l'ingratitude si ordinaire aux méchans. Dès que Buckingam se crut offensé, il médita une révolution. Richard ne pouvoit être qu'un monstre aux yeux des Anglois. Ses perfidies, ses meurtres, son usurpation avoient quelque chose de trop noir pour échapper à l'horreur publique. Il étoit facile de

ranimer encore cet esprit de parti qu'on voyoit si prompt à bouleverser l'état.

Le parti de Lancaster sentoit renaître son animosité & ses espérances. L'évêque d'Ely, que Richard avoit confié à la garde de Buckingham, lui persuada de jeter les yeux sur Henri, comte de Richemond, héritier par les femmes de la maison de Sommerset, & petit-fils d'Owen-Tudor, ce gentilhomme Gallois, qui avoit épousé Catherine de France, veuve de Henri V. Richemond s'étoit retiré en Bretagne, sous le regne d'Edouard IV, parce qu'on le regardoit comme un adversaire dangereux. Pour fixer plus aisément les suffrages en sa faveur, le duc & l'évêque imaginerent de réunir dans sa personne les droits de l'une & de l'autre maison, en lui faisant épouser la princesse Elisabeth, fille aînée d'Edouard. La reine douairiere adopta ce projet, dans l'espérance d'un meilleur sort. Richemond promit d'accomplir le mariage dès qu'il seroit en Angleterre. Le comte de Richemond.

Tout tyran est soupçonneux. Richard démêla les intrigues, & se mit en état de défense. Buckingham leva aussitôt des troupes dans le pays de Galles. Mais des pluies affreuses & continuelles l'ayant empêché de joindre ses partisans, les Gallois l'abandonnerent, autant par Conspiration sans succès.

fuperftition que par famine, car le débordement des rivieres leur parut tenir du miracle. Il fe réfugia chez un ancien ferviteur de fa famille; il fut découvert, arrêté, conduit au roi, & exécuté fans aucune forme de procès. Le comte de Richemond, battu par une tempête, retourna en Bretagne.

Richard reconnu.

Ces événemens fembloient affurer le trône à Richard. Le parlement, qu'il ofa enfin convoquer, le reconnut, ne pouvant réfifter à la force. La reine douairiere fe laiffa féduire elle-même, & promit fa fille au meurtrier de fes trois fils, foupçonné auffi d'avoir fait mourir fa première femme, dont il n'efpéroit point d'enfans. On attendoit une difpenfe de Rome pour ce mariage, lorfque la fcene changea tout-à-coup.

1485. Richemond le détrône.

Richemond, ayant obtenu quelque fecours du roi de France, Charles VIII, partit d'Harfleur avec environ deux mille hommes, débarqua fur la côte de Galles, fut joint par un grand nombre d'Anglois, s'avança vers Leicefter, rencontra l'armée de Richard à Bofworth, lui livra bataille, & le vainquit d'autant plus facilement, que Stanley, qui commandoit un corps de royaliftes, fe rangea fous fes drapeaux. Richard fut tué après avoir fait des prodiges de valeur; prince trop odieux par fes crimes, pour qu'on puiffe

louer ses talens. La maison de Plantagenet cessa de régner. Elle occupoit le trône d'Angleterre depuis trois cent trente ans.

Etat de la nation.

L'histoire va devenir plus intéressante & plus utile. Les arts qui polissent une nation, commençoient à se répandre. Les Pandectes de Justinien, découvertes en Italie vers l'année 1130, avoient appris insensiblement à penser, & avoient jeté les fondemens d'une législation raisonnable. On sentoit les avantages de la propriété; on souhaitoit de l'affermir par de bonnes lois, & les coutumes barbares perdoient leur empire. Le peuple étoit sorti de la servitude. Ces *villains*, ces *serfs de la glebe*, à peine comptés auparavant parmi les hommes, étoient devenus les fermiers des seigneurs, & recueilloient le fruit du travail & de l'industrie. La liberté civile s'étoit élevée sur les ruines du gouvernement féodal; mais la liberté politique, telle qu'on la conçoit aujourd'hui en Angleterre, n'existoit encore que très-imparfaitement. Nous la verrons presque méconnue sous les Tudors, jeter néanmoins des racines que le temps & les circonstances devoient fortifier. Dès qu'un peuple tel que les Anglois, défendu dans une grande île par l'Océan même, non moins capable des efforts du génie

Principes de changement en mieux.

que de ceux de la valeur, commençoit à jouir de la liberté & à s'enrichir par le travail; dès que la guerre ne l'empêchoit pas, comme la plupart des autres peuples, d'étendre ses vues sur d'autres objets, dès qu'il s'affectionnoit à des principes généraux de droit public, déjà reconnus; son gouvernement tendoit en quelque sorte, de lui-même, à une meilleure constitution.

Dans tous les pays, il étoit essentiel de soumettre l'indépendance des grands, parce qu'ils n'étoient pas moins les tyrans du peuple que les ennemis des couronnes. Louis XI en vint à bout par sa politique toujours artificieuse, toujours cruelle. Henri VII va suivre ses traces avec succès. Voici le temps où la royauté acquiert beaucoup de force, où par conséquent les rois, trop peu éclairés pour connoître les avantages de la paix, formeront de vastes entreprises, dont l'Europe entiere sera ébranlée. Louis XI & Henri VII évitent la guerre, afin de se rendre absolus dans leurs royaumes, mais la puissance qu'ils assurent à la couronne, sera, entre les mains de leurs successeurs, un instrument funeste d'ambition.

QUATRIEME PARTIE.

Les Tudors.

HENRI VII.

Le comte de Richemond n'avoit aucun droit certain à la couronne. Il étoit héritier par les femmes, de la maison de Sommerset, qui descendoit de Jean de Gaunt, duc de Lancaster; mais ce n'étoit qu'une branche légitimée, exclue même de la succession à la couronne par l'acte de légitimation. D'ailleurs sa mere vivoit encore, & avoit sur lui l'avantage d'un degré. Le titre de la maison d'York subsistoit toujours. Le mariage projeté avec Elisabeth, fille d'Edouard IV, étoit l'unique moyen de faire disparoître les difficultés, en réunissant les droits de ces deux maisons rivales. Cependant, ne voulant pas tenir le sceptre des mains d'une femme, ni s'exposer à le perdre si elle mouroit sans lui avoir donné d'enfans, Henri résolut de s'en assurer la possession par d'autres voies, & d'établir un droit personnel.

1485. Droits incertains du comte de Richemond.

Il prend le titre de roi après sa victoire.

Après la victoire décisive de Bosworth, son armée l'avoit reconnu pour roi avec de grandes acclamations. Les cris de *vive Henri VII* avoient retenti dans tout le champ de bataille. On lui avoit mis sur la tête la couronne de Richard III. Il prit dès-lors le titre de roi, comme héritier de la maison de Lancaster; & sa jalousie contre celle d'York, passion dont il ne guérit jamais, le porta à faire enfermer dans la tour le comte de Warwick, fils du duc de Clarence. Son entrée à Londres fut accompagnée de tous les signes de joie que pouvoit inspirer au peuple l'espérance d'être délivré des guerres civiles. Il renouvela sa promesse d'épouser la fille d'Edouard, voyant que ce mariage étoit désiré avec ardeur; mais son premier soin, après la cérémonie du couronnement, fut de se procurer une autorité légale.

Le parlement le reconnoit.

Le parlement convoqué à Westminster, sans prononcer sur le titre même de Henri, déclara que le droit de succession demeureroit dans sa personne; & comme il avoit été proscrit par un bill d'*atteinder* ou de conviction, on déclara de plus que la couronne effaçoit toute espece de condamnation & de flétrissure.

Il fait confirmer ses droits par le pape.

Il comptoit si peu sur les droits de sa naissance, qu'il s'adressa au pape pour les faire confirmer, comme si un décret de Rome avoit

pu décider une pareille queſtion. Innocent VIII lui accorda volontiers tout ce qu'il ſouhaitoit, & menaça d'excommunication réſervée au ſaint ſiége, quiconque oſeroit le troubler dans la poſſeſſion de la couronne. Henri, autant par animoſité que par politique, engagea le parlement à condamner Richard III & les principaux partiſans de la maiſon d'York, qu'il abhorroit. Cette animoſité n'étoit pas d'une grande ame, ni cette politique d'un grand génie. Il s'expoſoit imprudemment à la haine du peuple, affectionné pour le ſang des derniers rois. La princeſſe Eliſabeth qu'il épouſa dans ces conjonctures, femme auſſi aimable que vertueuſe, éprouva elle-même l'influence des préjugés qu'il avoit contre ſa famille.

Sa haine pour la maiſon d'York.

Son mariage avec la fille d'Edouard IV.

Une conduite ſi peu populaire l'expoſoit à des ſoulévemens. A peine eut-il réprimé une révolte dans les provinces du nord, qu'il s'en forma une ſeconde plus dangereuſe, dont les circonſtances, quoique bizarres & en quelque ſorte romaneſques, portent cependant les caracteres de la vérité hiſtorique. Richard Simon, prêtre d'Oxford, génie hardi, remuant & ruſé, mit ſur la ſcene un fantôme de prince pour diſputer la couronne. L'inſtrument de ſon impoſture fut un jeune homme de quinze ans, nommé Lembert Simnel, fils d'un boulanger,

1486.

Lambert Simnel, prétendu comte de Warwick.

mais doué de tous les talens propres à jouer avec succès le rôle le plus difficile. Le bruit s'étant répandu parmi le peuple que Richard, duc d'York, second fils d'Edouard IV, avoit échappé aux mains de ses meurtriers, le prêtre séditieux instruisit d'abord son éleve à faire le personnage de ce prince. Un autre bruit le fit changer de plan. On débita que le jeune comte de Warwick, fils du duc de Clarence, s'étoit sauvé de la tour. Nouvelle agréable au gros de la nation, qui chérissoit la maison d'York. Le fourbe profita de la circonstance, & fit de Simnel un autre Warwick. Il y a lieu de croire que des personnes de haut rang entrerent dans le complot, puisque le jeune homme parloit des affaires de la cour comme s'il y eut passé sa vie. La reine douairiere, mécontente du roi, indignée de n'avoir aucun crédit, favorisa, s'il faut en croire les soupçons, une entreprise si étrange.

Simnel couronné en Irlande.

L'imposture ne pouvoit guere réussir qu'en Irlande, où l'on étoit moins à portée de la découvrir, & où la maison d'York avoit un plus grand nombre de partisans. Simnel y fut reçu comme un vrai Plantagenet. Le comte de Kildare, gouverneur de l'île, se déclara en sa faveur; on le couronna à Dublin sans la moindre opposition. Henri, informé de cet événement,

Mesures du roi pour dis-

prit aussitôt ses mesures. Il confina dans un mo-

naſtere la reine douairiere, ſous prétexte qu'après lui avoir promis autrefois ſa fille en mariage, elle l'avoit remiſe enſuite entre les mains de Richard, faute qui devoit être oubliée depuis long-temps. Il fit ſortir de la tour le comte de Warwick, & l'expoſa aux yeux de tout le public; mais les Irlandois, infatués de leurs préventions, crierent à l'impoſture. Enfin il ſe diſpoſa à ſoumettre les rebelles par les armes. Leur parti étoit formidable. Le comte de Lincoln, fils du duc de Suffolk & d'une ſœur d'Edouard IV, conſpiroit de ſon côté, & avoit des vues ſur la couronne. Il s'étoit retiré auprès de Marguerite d'York, veuve du dernier duc de Bourgogne, princeſſe puiſſante, très-attachée à ſa maiſon, & par ce motif très-irritée contre Henri. Elle envoya en Irlande un corps de deux mille ſoldats aguerris, ſous les ordres d'un brave officier, nommé Swart. Lincoln & le lord Lovel débarquerent avec ce renfort.

ſiper la révolte.

Grand parti des rebelles.

Simnel, à la tête de ces troupes & des Irlandois, tenta une invaſion dans le royaume. On y étoit trop convaincu de l'impoſture pour lui donner du ſecours. Henri brûloit de combattre; Lincoln ſentoit la néceſſité d'une bataille. Les deux armées en vinrent aux mains à Stoke, dans le comté de Nottingham. Les rebelles furent vaincus après une vigoureuſe réſiſtance; Lincoln,

1487.

Fin de Simnel & de la conjuration.

Lovel, Swart perdirent la vie. Simnel & le prêtre Simon demeurerent prisonniers. Celui-ci, en considération de son caractere, fut enfermé au lieu d'être puni de mort. Celui-là reçut son pardon, tant on le méprisoit. Sa royauté aboutit à un emploi digne de sa naissance : il devint garçon de cuisine chez le roi. Dans la suite on le fit fauconnier. Tel fut le dénouement d'une comédie qui, toute ridicule qu'elle doit paroître, fit couler beaucoup de sang.

1488. Troubles en Bretagne.

Henri VII, bien affermi sur le trône, respecté par ses sujets, estimé de ses voisins, fixa son attention sur les affaires de l'Europe. Celles de Bretagne intéressoient spécialement l'Angleterre. Les Bretons s'étoient révoltés contre François II, leur dernier duc, qu'un favori de basse naissance gouvernoit avec empire. Les troubles de cette province offroient à la cour de France une occasion de la réunir à la couronne. Le duc d'Orléans (depuis Louis XII), héritier présomptif de la couronne, brouillé avec madame de Beaujeu, duchesse de Bourbon, sœur de Charles VIII, & régente du royaume, se retira chez le duc de Bretagne ; & son crédit à cette cour irrita encore le mécontentement de la noblesse. On s'adressa au roi de France. Sous prétexte de délivrer la Bretagne de l'oppression, les François y entrerent pour la conquérir.

Le duc d'Orléans s'y retire.

Les ambassadeurs de Charles vouloient persuader au roi d'Angleterre que l'ambition n'avoit point de part à cette entreprise. Quoique trop habile pour donner dans le piége, il consentit à la neutralité, soit parce qu'il regardoit la conquête comme impossible, soit parce que son économie, ou plutôt son avarice, lui inspiroit de l'éloignement pour une guerre étrangere. Une armée de soixante mille Bretons fit lever le siége de Nantes; mais ils furent défaits à la bataille de Saint-Aubin, & le duc d'Orléans tomba entre les mains des vainqueurs. Neutralité de l'Angleterre.

Peu de temps après, la mort du duc de Bretagne, qui ne laissa qu'une fille pour son héritiere, exposa la province à une entiere révolution. Alors Henri VII y envoya six mille hommes, foible secours, qui ne servit qu'à la dévaster. Le mariage de la princesse Anne de Bretagne devoit décider du sort de ce duché. Maximilien d'Autriche, roi des Romains, l'avoit déjà épousée par procureur, comme Charles VIII avoit épousée la fille de Maximilien. Ces deux mariages n'étant consommés ni l'un ni l'autre, l'intérêt de la cour de France les fit rompre. On persuada aux Bretons qu'ils ne recouvreroient une heureuse tranquillité qu'en se réunissant à la monarchie. Leur duchesse, malgré ses scrupules & sa répugnance, sacrifia ses pre- Mort du duc de Bretagne. Charles VIII épouse son héritiere. 1491.

miers engagemens au bien de son peuple. La fille de Maximilien fut renvoyée de Paris, où elle étoit élevée, où elle portoit le titre de reine, Charles, en épousant Anne de Bretagne, enleva à ce prince un état qui, joint à la Flandre, pouvoit le rendre très-redoutable au royaume. Le premier mariage de Maximilien avec l'héritiere de Bourgogne, avoit fait passer les Pays-Bas dans la maison d'Autriche. C'est l'époque de sa puissance & l'origine des guerres les plus opiniâtres.

Henri affecte de vouloir attaquer la France.

Tandis que Maximilien, transporté de rage, menaçoit Charles VIII, dont il avoit reçu cette injure, Henri avoit lieu de se reprocher son inaction. Plus la réunion de la Bretagne étoit avantageuse à la France, plus il auroit dû s'y opposer avec vigueur. Comme il se piquoit d'une profonde politique, le chagrin d'avoir été dupe l'excita d'abord à se venger. Un projet de guerre contre la France flattoit toujours la nation. Henri fit lever une espèce d'impôt qui, sous le nom de *bienveillance*, n'étoit pas moins forcé que toute autre taxe. Il assembla ensuite le parlement, le harangua lui-même, rappela le souvenir des batailles de Créci, de Poitiers & d'Azincourt, donnant à entendre qu'il méditoit des expéditions aussi glorieuses. Il obtint par-là un subside considérable, principal objet de ses desirs. Quoique la guerre ne fût point de son goût,

& qu'il sût que Maximilien n'avoit ni argent ni troupes pour le seconder, il affecta toute l'ardeur d'un conquérant. Les Anglois se disposerent au triomphe. Plusieurs vendirent leurs biens, pour paroître dans l'armée avec plus d'éclat.

1492.

Il trompe ses sujets, dont il a reçu l'argent.

On s'embarque enfin; on arrive à Calais le 6 Octobre. *Peu importe que la saison soit avancée*, disoit Henri, *aussi bien un été ne suffiroit point pour achever la conquête de la France.* Il négocioit déjà secrétement un traité de paix. Afin de couvrir son jeu, dans le temps même qu'il assiégeoit Boulogne, il se fit prier par plusieurs personnes considérables, de s'accommoder avec Charles VIII, sous prétexte que les alliés ne donnoient aucun secours, & que l'armée subsisteroit difficilement pendant l'hiver. Les conditions furent bientôt réglées. Henri ne vouloit que de l'argent; Charles ne respiroit que la conquête de Naples, & s'engagea volontiers à lui payer sept cent quarante-cinq mille écus, outre une pension de vingt-cinq mille écus pour lui & pour ses héritiers. Ainsi, comme l'observe Bacon, la guerre & la paix remplirent également ses coffres; la premiere, de l'argent de ses sujets, & la seconde, de celui de ses ennemis.

Il traite pour de l'argent avec Charles VIII.

Cependant la duchesse douairiere de Bour-

L'imposteur

Perkin, suscité par la duchesse de Bourgogne.

gogne dressoit contre lui de nouvelles batteries. Nullement scrupuleuse sur les moyens de satisfaire sa haine implacable, elle ne rougit point de substituer à Simnel un autre imposteur plus capable d'inquiéter le roi. C'étoit un jeune juif flamand, dont le pere s'étoit converti, & qui étoit né à Londres. Il avoit eu pour parrain Edouard IV, soupçonné d'intrigue amoureuse avec sa mere. On le nommoit Perkin, par corruption du nom de Pierre. Sa figure noble, ses manieres séduisantes, son génie délié, la souplesse & l'expérience qu'il avoit acquises par ses voyages, convenoient parfaitement au rôle qu'on lui destinoit.

Il se donne pour un duc d'York.

La duchesse lui apprit à contrefaire ce jeune duc d'York, son neveu, assassiné par ordre de Richard III. Elle répandit de nouveau le bruit de son évasion, que les Anglois reçurent avidement. Perkin se montra d'abord en Irlande, sous le nom de Richard Plantagenet, & le peuple crédule n'eut pas de peine à le reconnoître. Charles VIII, alors en guerre avec Henri, invita le prétendu prince à venir en France, l'y reçut comme vrai duc d'York, & accrédita une fiction que l'amour du merveilleux faisoit adopter par la multitude. En traitant avec le roi d'Angleterre, il refusa de lui livrer cet objet de sa jalousie.

Perkin, alors obligé de quitter la France, va implorer la protection de la ducheſſe de Bourgogne. Celle-ci, après des doutes affectés & une apparence d'examen ſcrupuleux, l'embraſſe avec des tranſports de tendreſſe, & ſe félicite d'avoir retrouvé un neveu, l'héritier des Plantagenets, le légitime ſucceſſeur d'Edouard. Elle lui donne une garde, un train magnifique. Pluſieurs Anglois de diſtinction viennent lui faire la cour & lui offrir leurs ſervices. Le grand-chambellan lui-même, Guillaume Stanley, qui avoit contribué plus que perſonne au couronnement de Henri VII, forme des projets de révolte en faveur de ſon concurrent. La nation flotte dans l'incertitude; le roi ſent le péril qui le menace & met toute ſa prudence à s'en garantir.

1493.

Manœuvre de la ducheſſe de Bourgogne.

Stanley pour les rebelles.

Conſtater évidemment la mort du duc d'York eût été la plus forte preuve de l'impoſture. Mais de cinq perſonnes qui avoient trempé dans le meurtre, il n'en reſtoit que deux, dont le témoignage ne pouvoit être de grand poids. Henri vint à bout d'éclaircir le fond du myſtere par le moyen de ſes eſpions. Il remonta juſqu'à la naiſſance de Perkin, il découvrit ſes aventures, ſuivit la trace de la conſpiration, pénétra le ſecret des conjurés. Pour leur ôter toute défiance, il fit excommunier quelques-

Le roi découvre l'impoſture.

uns de ses espions comme leurs complices. Clifford, l'un des principaux soutiens de l'imposteur, se laissa gagner, & contribua beaucoup aux découvertes. On publia dans le royaume l'histoire de Perkin, le detail de ses actions. On arrêta tout-à-coup plusieurs conjurés, dont l'exécution répandit la terreur parmi les autres.

Jugement de Stanley. Le rang & les anciens services de Stanley étoient un obstacle à son procès. On vouloit sa perte : Clifford servit d'instrument à la vengeance. Ce lâche seigneur vint se jeter aux pieds de Henri dans la chambre du conseil, s'avoua coupable, offrit toutes les satisfactions qu'il exigeroit. Le roi lui ayant demandé le nom de ses complices, il nomma Stanley qui étoit présent, & l'accusa d'être le chef du complot. Henri parut n'en rien croire. Clifford insistant, Stanley fut mis en prison. Il confessa le fait, & périt sur un échaffaud.

1495. Parlement. Fameux statut.

L'évidence de l'imposture de Perkin, & la justice févere du monarque, ne laissoient plus à l'imposteur que les ressources du désespoir. Il parut sur la côte de Kent avec six cents hommes; mais loin de trouver le peuple disposé en sa faveur, il vit ses soldats repoussés par les habitans du pays. De cent cinquante prisonniers, aucun n'échappa au supplice. Henri convoqua cette année un parlement, où fut

fait le ſtatut célébre que *perſonne ne pourroit être recherché pour avoir ſoutenu un roi actuellement régnant.* Cette loi, favorable aux uſurpateurs, dans le cas où l'uſurpation ſeroit manifeſte., étoit propre néanmoins à maintenir la tranquillité publique, lorſqu'il s'éléveroit des doutes ſur le droit de ſucceſſion. Henri qui avoit ſuivi une regle toute contraire à l'égard des partiſans d'York, craignoit ſans doute que ſon exemple ne fût un jour imité. Le même parlement l'autoriſa à faire lever les ſommes promiſes ſous le titre de *bienveillance.* C'étoit autoriſer cette eſpece de taxe, contre laquelle on s'éleva dans la ſuite avec chaleur.

Les bienveillances autoriſées.

Charles VIII, héritier des droits de la maiſon d'Anjou ſur le royaume de Naples, uſurpé par les princes d'Aragon, venoit d'en faire bruſquement la conquête, que le prudent Louis XI n'avait eu garde d'entreprendre (1495). Auſſi-tôt s'étoit formée contre lui une ligue formidable entre le pape Alexandre VI, l'empereur Maximilien, l'Aragon, Veniſe, &c. Henri VII y entre, mais ſans rien entreprendre de ſon côté. Tout avoit cédé d'abord à l'impétuoſité françoiſe : il ne reſta bientôt plus de François en Italie. Une entrepriſe téméraire, mal combinée, devoit avoir ce dernier dénouement.

Ligue contre Charles VIII, conquérant de Naples.

Perkin reçu en Ecosse.

Irrité de la démarche de Henri VII, le roi de France recommanda Perkin au roi d'Ecosse, Jacques IV, dont les dispositions n'étoient point favorables à l'Angleterre. Jacques se laissa tromper par l'imposteur, & lui donna même en mariage une de ses parentes. Une armée écossoise ravagea bientôt les frontieres. Perkin publia un manifeste, où Henri étoit représenté comme un tyran. Celui-ci, toujours empressé à tirer de l'argent de ses sujets, se fit accorder un subside de cent vingt mille livres sterling, avec deux quinziemes *. L'avarice, plutôt que le besoin, exigeoit cette ressource. Le peuple, souvent révolté par des impôts nécessaires, ne peut souffrir patiemment ceux dont il connoît l'inutilité. On lui fournissoit un prétexte de rébellion, il se révolta.

Subside sans nécessité.

1497.

Révolte occasionnée par les impôts.

Les habitans de la Cornouaille prirent les armes. Ils avoient pour chefs un jurisconsulte & un artisan, auxquels se joignit le lord Audley, capable par sa naissance & son ambition fougueuse de pousser loin cette entreprise. Les rebelles s'avancerent jusqu'à Londres. Henri, après de sages précautions, les attaqua, les dis-

* L'usage étoit établi depuis quelque temps, d'asseoir les impôts sur les biens mobiliers, & de lever un quinzieme, deux quinziemes, &c.

ſipa, & renvoya les priſonniers avec plus d'indulgence que n'en promettoit ſon caractere. Il marcha bientôt contre l'Ecoſſois : il lui fit faire des propoſitions qui furent hautement rejetées. On conclut ſeulement une treve de quelque mois.

Perkin n'a plus d'aſyle.

Jacques avoit refuſé de trahir Perkin ; mais il le pria de ſe retirer ailleurs. La Flandre ne pouvoit plus lui ſervir d'aſyle, parce que les Flamands, à qui l'interruption du commerce, avec l'Angleterre, faiſoit un tort conſidérable, s'étoient accommodés avec Henri. Perkin ſe cacha quelque temps en Irlande. Delà il paſſa en Cornouaille, où le feu de la ſédition ſubſiſtoit encore. Le roi qui *ne ſouhaitoit*, diſoit-il ſouvent, *que de voir les rebelles & les factieux*, témoigna une grande joie de ſon arrivée, & ſe hâta de prévenir ſes progrès. Il déſarma les rebelles en ſe montrant. Perkin ſe réfugia dans une égliſe. Sa femme fut priſonniere & traitée avec diſtinction. Il ſe remit lui-même entre les mains de Henri, qui lui promettoit ſa grace. On le promena par les rues de Londres, expoſé aux inſultes de la populace ; on lui fit faire l'aveu de ſes aventures ; on l'enferma dans une priſon. S'étant évadé, il fut repris, & envoyé à la tour.

Il eſt arrêté.

Fin de cet impoſteur.

Un génie ſi intriguant, après avoir joué un ſi

grand rôle, ne pouvoit s'accoutumer à l'infortune. Il se ménagea une correspondance avec le comte de Warwick, prisonnier comme lui. L'un & l'autre devoient se sauver après avoir

1499. tué le gouverneur. Leur complot ayant été découvert, Perkin subit le supplice qu'il méritoit.

Exécution du comte de Warwick.

Le roi saisit l'occasion de se défaire de Warwick. Accusé d'avoir voulu troubler l'état & soulever le peuple, ce malheureux prince, seul reste des Plantagenets, fut condamné à mort & exécuté. Henri prétexta, pour colorer cet acte de tyrannie, que Ferdinand, roi d'Aragon, dont il vouloit faire épouser la fille au prince de Galles, Arthur, refusoit de consentir au mariage, tant qu'il resteroit quelque rejeton de la maison d'York. Comme si une telle victime avoit dû être immolée à l'intérêt.

Mariage du prince de Galles avec Catherine d'Aragon.

Arthur épousa quelque temps après Catherine d'Aragon, & mourut six mois après, sans avoir, disoit-on, consommé le mariage. Le nouveau prince de Galles (depuis Henri VIII), âgé de douze ans, reçut malgré lui, pour épouse, la veuve de son frere. Mariage funeste aux deux époux & à l'église! Henri vouloit cette alliance & obtint la dispense du pape. Il accorda en

Mariage de la fille de Henri avec le roi d'Ecosse.

même temps sa fille aînée à Jacques IV. On lui représenta que c'étoit le moyen de soumettre un jour l'Angleterre à l'Ecosse. Il répondit que

cela serviroit plutôt un jour à réunir l'Ecosse à l'Angleterre. Nous verrons l'accomplissement de cette espèce de prédiction.

Tout réussissoit au gré de ses vœux. L'Europe admiroit sa politique ; Ferdinand le Catholique, époux d'Isabelle, reine de Castille, maître de l'Espagne entiere, d'où il avoit chassé les Maures, lui étoit uni par intérêt ; l'archiduc Philippe, gendre de Ferdinand, lui faisoit en quelque sorte la cour ; le pape Alexandre VI cultivoit son amitié ; Louis XII, qui avoit succédé à Charles VIII en 1498, consumoit dans les guerres d'Italie les forces de la France. Henri n'ayant plus d'ennemi à craindre, donna carriere à sa passion dominante. Injuste & cruel par avarice, il vexa, il opprima ses sujets. Deux ministres animés de ses sentimens, Empson & Dudley, devinrent les fléaux de la nation. Les jugemens arbitraires, les amendes, les compositions en argent, les taxes odieuses & inutiles, grossirent tellement le trésor, qu'on le fait monter à deux millions sept cent cinquante mille livres sterling. Une rigide économie l'augmentoit de jour en jour ; & plus Henri avançoit en âge, plus il étoit dévoré de cette soif ardente des richesses, que rien ne peut satisfaire. Son activité, sa vigueur, sa prudence, son amour de la paix, son courage à la guerre, n'ont pu effacer la flétrissure qu'une

1503.

Le roi respecté en Europe.

Son avarice insatiable.

passion si odieuse a laissée sur sa mémoire. Il avoit pour maxime *qu'un roi pauvre n'est roi qu'à demi :* maxime vraie à certains égards, mais qui, en inspirant aux rois une sage économie, ne doit pas leur faire oublier que leur principale force est dans l'affection de leurs sujets. Aux approches de la mort, il crut expier ses injustices par des aumônes & des fondations, plus propres quelquefois à tromper la conscience, qu'à satisfaire le souverain juge. Il expira dans la cinquante-deuxieme année de son âge.

1509. Mort de Henri VII.

Politique de ce prince pour augmenter son pouvoir.

Nul roi, depuis la grande charte, n'avoit régné en Angleterre avec tant d'empire, que Henri VII. Il eut toujours pour systême, comme Louis XI, d'abaisser les grands & de les tenir dans une étroite sujétion. Ses ministres furent des évêques & des gens de robe, qui, tenant de lui leur fortune, étoient esclaves de ses volontés. Il réussit, par sa fermeté & sa constance, à empêcher les seigneurs d'entretenir cette foule de partisans, qui s'engageoient à leur service, qui prenoient leur livrée, & qui étoient les instrumens de leurs injustices & de leurs révoltes.

Les grands affoiblis.

Particularité à ce sujet.

On rapporte à ce sujet un trait remarquable. Le comte d'Oxford, général & favori de Henri VII, devant le recevoir un jour dans son

château, aſſembla tous ſes cliens pour rendre la réception plus magnifique. Le roi les trouva rangés en haie. Il témoigna ſon étonnement de voir tant de gens au ſervice du comte. Celui-ci avoua que la plûpart ne lui appartenoient que pour repréſenter dans les grandes occaſions. « En vérité, Mylord, dit alors Henri, » je vous remercie de votre bonne chere ; mais » je ne peux conſentir que l'on enfreigne mes » lois ſous mes yeux : mon procureur-général » en conferera avec vous ». Oxford n'en fut pas quitte, dit-on, pour moins de quinze mille marcs d'argent.

En accordant à la nobleſſe le pouvoir d'aliéner les terres, & de rompre les anciennes ſubſtitutions, Henri procura au peuple le moyen d'augmenter ſa propriété, & de diminuer celle des barons, que le goût du luxe engageoit dans de nouvelles dépenſes. Il eſt évident que plus les barons s'appauvriſſoient, plus ils devoient s'affoiblir ; & que plus le goût de la propriété animoit le peuple laborieux, plus le royaume devoit être floriſſant. La nobleſſe appauvrie.

Les arts, le commerce & l'induſtrie, faiſoient chaque jour des progrès. On ignoroit cependant encore les principes de la politique, qui en multiplioient les avantages. Tout intérêt de l'argent, les profits du change, l'exportation de Commerce gêné par les prohibitions, &c.

la monnoie & des lingots furent févérement défendus fous ce regne ; on fixa les prix des laines, des chapeaux, les gages des laboureurs, &c.; on défendit à quiconque avoit moins de vingt fchellings de revenu, de mettre fes enfans en apprentiffage ; on défendit d'enclore les champs, de tenir des fermes. C'étoient autant d'entraves pour l'induftrie & le commerce. De pareilles lois, ou ne s'exécutent point, ou produifent plus de mal que de bien ; car le commerce languit fans la liberté : & défendre un profit honnête, c'eft exciter aux profits exhorbitans & frauduleux.

Loix pour la juftice.

Henri VII fit des loix fages pour l'adminiftration de la juftice, pour la punition des meurtriers, pour foumettre aux peines capitales les eccléfiaftiques criminels. Voilà fans doute ce qui l'a fait furnommer par quelques-uns, le Salomon d'Angleterre, titre qu'on ne lui donneroit pas aujourd'hui, parce qu'on juge mieux de tout.

Navigation. Renaiffance des lettres, &c.

La découverte du nouveau monde, par Chriftophe Colomb, en 1492 ; la route inconnue que les Portugais s'ouvrirent peu d'années après, vers les Indes, par le cap de Bonne-Efpérance ; la prife de Conftantinople par les Turcs, en 1453, fuivie de la renaiffance ou plutôt de la propagation des lettres en Europe ; l'invention de

l'imprimerie, vers l'an 1440, cet art de répandre par-tout les lumieres & trop souvent les erreurs; la perfection de l'artillerie, si propre à changer toute la méthode de la guerre, sont des événemens mémorables qui annonçoient de grandes révolutions. Les arts polissent les mœurs, les lettres éclairent l'esprit, le commerce enrichit les peuples, la navigation étend le commerce & facilite les conquêtes. De-là ces nouveaux penchans, ces nouvelles idées, ces nouveaux principes, ces nouveaux systêmes, dont les effets, tantôt avantageux, tantôt funestes, vont rendre l'histoire si intéressante. C'est par de lents progrès que la raison dissipe les préjugés & réforme les abus. C'est par de violentes secousses que les états parviennent à une consistance solide & à une sage législation.





TABLE
DES MATIERES.

SOMMAIRES
DU PREMIER VOLUME.

PREMIERE PARTIE.

DEPUIS la conquête des Romains jusqu'au regne de GUILLAUME-LE-CONQUÉRANT.

SECONDE PARTIE.

Depuis Guillaume - le - conquérant jusqu'à Henri II.

France. Sa mort. Guillaume régna par l'épée: ses grandes richesses. Le couvre-feu.

GUILLAUME II, dit LE ROUX, p. 105.

Comment Guillaume parvient à la couronne. Mécontentement des barons: conspiration dissipée. Tyrannie du roi. Le roi armé contre son frere Robert: ils s'unissent contre leur frere Henri. Action louable du roi: il extorque de l'argent à ses troupes. Nouvelle conspiration cruellement punie. Commencement des croisades: pélerinage de Jérusalem. Pierre l'hermite. Croisade prêchée par Urbain II. Robert engage la Normandie à Guillaume. Anselme, archevêque de Cantorbéry: ses disputes avec le roi: sa retraite à Rome. Modes ridicules attaquées par le clergé. Le comte de la Fleche en guerre avec Guillaume. Emportemens du roi: sa mort. Monumens d'architecture. 1087.

HENRI I, page 114.

Henri usurpe la couronne en l'absence de Robert. Charte de Henri I, qui restreint l'autorité royale. Le primat refuse l'hommage: décret du concile contre l'hommage. Mariage du roi avec la princesse Mathilde. Conspiration en faveur de Robert, duc de Normandie. Henri s'accommode avec son frere, et manque au traité. Mauvais gouvernement de Robert: Henri lui enleve la Normandie. Mort du prince Edgard. Affaire des investitures: raisonnement du pape sur les investitures: Henri cherche à accommoder cette affaire: artifice du roi; opiniâtreté d'Anselme: le pape obstiné dans ses mesures; on s'accommode. Statuts ecclésiastiques. Cheveux longs. Empêchemens de mariage. Guerre pour la Normandie. Louis le Gros excite le pape contre Henri: Henri pare prudemment le coup. Naufrage du fils de Henri. Le roi marie son héritiere au comte d'Anjou. Tranquillité dans le royaume. Mort de Henri I. Droit de purveyance. Con- 1100.

ETIENNE, page 126.

TROISIEME PARTIE.

LES PLANTAGENETS.

HENRI II, page 135.

 1189.



HENRI III, page 203.

 1216

merce. Destruction des templiers. Accusation contre les lépreux et les Juifs.

EDOUARD III, page 264.

RICHARD II, page 297.

HENRI IV, page 311.

1399. Commencemens orageux; noirceurs du comte de Rutland; Lollards sacrifiés au clergé; condamnés au feu. Révoltes dissipées. Bataille de Shrewsbury. Archevêque condamné à mort. Politique du roi. Les communes acquierent de l'autorité; leur demande sur les revenus du clergé; particularité de cette affaire. Mort de Henri IV.

HENRI V, page 315.

1413. Jeunesse licencieuse de Henri V, soumission aux lois, malgré ses égaremens; il se réforme dès qu'il est roi. Cobham, chef des Lollards; la secte tombe. Troubles en France, pendant la minorité de Charles VI; Henri veut attaquer la France; ses demandes rejettées; conspiration découverte. Prise d'Harfleur; retraite du roi; bataille d'Azincourt; les François taillés en pieces; pourquoi Henri ne profite pas de la victoire; la France pleine de factions. Crimes de la reine Isabelle. L'Anglois rentre en France; assassinat du duc de Bourgogne; progrès de Henri; traité de Troyes qui lui assure la couronne; sentimens des Anglois sur cette conquête; suite de la guerre. Mort de Henri V; sa veuve épouse Owen Tudor.

Fin du grand schisme, par le concile de Constance, nulle réforme. Pauvreté de la couronne. Paie des troupes. Dépenses pour Calais. La pauvreté rendoit le gouvernement vicieux.

HENRI VI, page 326.

1422. Le parlement nomme un protecteur pendant la minorité; affaires de France. Charles VII. Prudence du duc de Bedford. Continuation de la guerre de France; bataille de Verneuil. Le duc de Glocester épouse la comtesse de Hainaut; divisions qui suivent ce mariage; Charles VII se réconcilie avec le duc de Bretagne. Ri-

QUATRIEME PARTIE.

LES TUDORS.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

